

La corruption du meilleur a engendré le pire

A la recherche de bonnes
limites

Alain RICAUD



La corruption du meilleur a engendré le pire

A la recherche de bonnes
limites

Alain RICAUD

Du même auteur

« *Photopiles solaires : physique, filières, matériaux et procédés* »
Presses Polytechniques Universitaires Romandes, Lausanne 1997.

« *La Lettre du Solaire* », publication mensuelle, Oct 2000 à Dec 2014.

« *Modules photovoltaïques en couches minces* », Techniques de l'Ingénieur, Paris 2005.

« *Environnement et ville durable. Les bâtiments à basse consommation et le solaire photovoltaïque* », avec Ismaël Lokhat, Ed. WEKA, Cahiers techniques, 2009.

« *Construire une maison à énergie positive* », avec Ismaël Lokhat, Dunod, Paris Oct 2010.

« *Electricité photovoltaïque : politiques publiques et conséquences économiques. Les choix français dans le contexte international* », in Les politiques publiques de l'énergie solaire, Annales historiques de l'électricité, Victoires Editions, Décembre 2013.

« *Une encyclique pour une insurrection écologique des consciences* », avec Fabien Revol, Parole et Silence, Novembre 2015.

« *Quelle électricité en France pour 2035 ?* », Décembre 2019, édité chez CoolLibri en Nov 2020.

Table

INTRODUCTION	12
I. LE CONSTAT.....	20
L'ANTHROPOCENE EN QUESTION	20
<i>C'est pire que ce que vous croyez</i>	<i>21</i>
LES DEREGLEMENTS DE LA BIOSPHERE	23
<i>Les émissions de gaz à effet de serre</i>	<i>23</i>
LES RECOMMANDATIONS DU GIEC	29
<i>Quel chemin pour atteindre le but ?</i>	<i>34</i>
<i>Et vous personnellement, que ressentez-vous ?.....</i>	<i>38</i>
L'HOMME FACE A LA NATURE.....	40
<i>L'ontogénèse répète la phylogénèse.....</i>	<i>40</i>
<i>Manières d'être vivant</i>	<i>44</i>
<i>Les cinq grandes motivations humaines</i>	<i>46</i>
POUR UNE INSURRECTION ECOLOGIQUE DES CONSCIENCES.....	48
<i>Méfais et bienfaits du coronavirus</i>	<i>50</i>
II. UN DEVELOPPEMENT SANS CROISSANCE	62

POURQUOI UN DEVELOPPEMENT SANS CROISSANCE ?	62
<i>Ivan Illich, penseur des limites (1926-2002)</i>	<i>65</i>
EMERGENCE D'UNE NOUVELLE HUMANITE	70
<i>Pourquoi nos mobilisations n'ont-elles pas plus d'effets ?</i>	<i>71</i>
POUR DE NOUVEAUX RECITS	74
<i>De nouveaux comportements des peuples</i>	<i>75</i>
<i>Quels indicateurs du bien-vivre pour demain ?</i>	<i>77</i>
DE LA DEMESURE AUX BONNES LIMITES	82
<i>De quoi devons-nous prendre conscience ?</i>	<i>83</i>
<i>Que donc faire d'efficace à notre niveau ?</i>	<i>84</i>
<i>La corruption du meilleur engendre le pire</i>	<i>88</i>
III. ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	94
L'AGRICULTURE	94
L'ALIMENTATION	109
LA BIODIVERSITE	114
L'EAU	119
L'ENERGIE SOLAIRE	124
<i>Le photovoltaïque</i>	<i>125</i>

<i>Le stockage</i>	130
L'ELECTRICITE NUCLEAIRE	138
LE GAZ DE SCHISTE	152
LA FILIERE BOIS	154
<i>Le bois énergie</i>	156
LES TRANSPORTS	162
L'HABITAT.....	179
LES DECHETS.....	189
IV. LA VIE PUBLIQUE.....	195
L'ARGENT	195
LE TRAVAIL	209
L'ARTISANAT	226
LE CHOMAGE.....	231
LA DEMOCRATIE	242
VILLE ET CAMPAGNE.....	264
LES GILETS JAUNES.....	270
LES MIGRANTS	276
<i>Questions identitaires et insécurité culturelle</i>	283

V. LA VIE PRIVEE	290
L'AMOUR DANS LE COUPLE	290
FAMILLE(S)	307
<i>Crise de la famille ?</i>	307
L'EDUCATION	316
<i>L'école</i>	320
LES ECRANS	330
<i>L'Internet</i>	332
LES MEDIAS	337
<i>Réseaux sociaux</i>	342
LA SANTE	346
VI. BIEN COMMUN ET REFONDATION DE L'EUROPE	353
BIENS PRIVES, BIENS PUBLICS ET BIENS COMMUNS.....	353
<i>Les biens communs</i>	354
LE BIEN COMMUN OU LES BIENS COMMUNS ?	361
<i>Bien commun et lien social</i>	362
UNE EUROPE FEDERALE OU CONFEDERALE ?	368
COMMENT GOUVERNER LES COMMUNS EUROPEENS ?	370

<i>La sphère financière</i>	<i>377</i>
<i>La crise Covid-19, un cliquet pour l'Europe fédérale</i>	<i>384</i>
CONCLUSION	390
ANNEXE : LES PENSEURS DE LA DECROISSANCE	394
REMERCIEMENTS.....	407

Introduction

Un problème sans solution

Au moment où je commence à écrire ces lignes (20 Avril 2020), nous sommes confinés à la maison en Savoie depuis un mois, ainsi que 4 milliards de personnes dans un monde qui en contient 7,6 ! Nous vivons donc une période absolument sans précédent dans l'histoire de l'humanité de par l'ampleur de la réaction politique à la nouveauté du virus, sa virulence, son agilité ainsi que par l'extension de la pandémie. Et au fur et à mesure de son déploiement, chaque jour nous réserve de nouvelles surprises : « *Bien plus qu'une pneumonie, la maladie COVID-19 est une inflammation vasculaire systémique* », selon une étude de chercheurs zurichois publiée dans The Lancet. « *Cela explique pourquoi elle provoque autant de problèmes cardiovasculaires et de défaillances d'organes vitaux alors que les premiers patients présentaient surtout des pneumonies difficiles à traiter* », a indiqué l'Hôpital Universitaire de Zurich (USZ) dans un communiqué du 20 Avril 2020.

Une réaction guerrière ...

D'abord, contrairement à ce qu'a asséné le Président Macron lors de son premier discours public, nous ne sommes pas en guerre. Nous sommes simplement devant une réalité de la nature qu'on avait oubliée. Et cette réalité- *la COVID-19* – nous rappelle qu'il existe des régulateurs naturels partout dans la biosphère. Celui-ci a bien tenté de réduire la surpopulation des humains, mais pour l'instant il semble qu'il ne soit pas à la hauteur ... Il a seulement permis de réduire de 5% le PIB des nations développées, réduction que nous aurions dû faire de façon délibérée et non forcée, ne serait-ce que pour atteindre les objectifs d'émissions de GES (gaz à effet de serre) de la COP 21 de Paris (la 21ème Conférence des Parties).

... en fonction de nos munitions ...

Ensuite, quand j'entends : « *L'économique et le financier ont laissé la primauté à l'humain, au sanitaire et au politique* ». M'est avis que le choix d'Emmanuel Macron et d'Edouard Philippe de confiner la France de façon globale, choix suivi par la plupart des démocraties, a été d'abord dicté par la peur du reproche de la mort de patients dans des hôpitaux sous-équipés qui auraient été rapidement surchargés sans masques, sans tests et sans ventilateurs, car notre société ne peut plus ni voir, ni supporter la mort, y compris celle de nos aînés. Aînés que l'on s'acharne à maintenir en vie à l'hôpital avec de lourds système de réanimation, ou à petit feu abandonnés par les leurs dans des EHPAD sous instrumentés. Rappelons-nous, il y a seulement 50 ans, la grippe de Hong-Kong de 1969 a fait 30 000 morts en France avec seulement deux articles dans Le Monde ...

... qui permet de gagner une bataille mais pas la guerre

Nos deux décideurs, conseillés par la médecine hospitalière, ont donc préféré l'Etat autoritaire imposant le confinement généralisé aux tests systématiques et à l'investissement dans les hôpitaux. En fait, les Coréens s'en sont bien sorti sans confinement généralisé car ils avaient assez de matériel et de produits pour faire du traçage et des tests systématiques ! Certes, sans le confinement, sans les tests et sans les masques, en suivant un taux de doublement tous les 3 jours, on serait à 200 000 morts au 20 Avril au lieu de 20 000 ! Mais la question qui demeure sur toutes les lèvres reste que si ce virus ne décide pas de s'en aller de lui-même, il faudrait-nous dit-on que 70% de la population soit immunisée pour qu'il s'arrête alors que nous n'en sommes qu'à 5%. Comment immuniser les 65% restant de la population (40 millions de français) s'il ne faut pas qu'ils soient contaminés ? Mystère !

On va donc perdre la guerre

Démunis de tests et de masques depuis six semaines, nous sommes comme en échec et mat, et je crains qu'à terme, il y ait plus de morts économiques dans les entreprises que sanitaires dans les familles. On peut prédire en effet que les conséquences économiques et financières ne se ressentent pendant de nombreuses années, surtout si nous retournons dans l'ancien paradigme. D'où le double discours du gouvernement : « en même temps, restez chez vous, mais aussi allez travailler » ...

Quant à la finance, ma crainte principale n'est pas tant le krach boursier généralisé – les cotations boursières ne représentant en rien la valeur réelle des entreprises, surtout dans les moments de panique - que la faillite de l'une ou l'autre des quatre banques françaises « too big to fail » qui nous impacterait tous, nous les simples usagers. D'après Gaël Giraud, la crise pétrolière liée à l'arrêt de la demande et la surabondance des stocks –avec un pétrole localement à valeur négative (-37 €/baril, le 22 Avril) – pourrait en être la cause principale.

Alors, allons-nous changer nos façons de penser ?

Il semblerait de ce point de vue que notre Président Macron soit en train de faire un virage à 180° : élu pour mener une politique mondialiste, européenne et libérale, il envisagerait aujourd'hui des nationalisations comme au temps de Mitterrand en 1981 ! L'Etat Nation avait du bon : rien de tel pour préserver le Bien Commun, il est grand temps de se le rappeler.

Quand je pense aux efforts déployés par les Etats (dont la France) qui confinent autoritairement la totalité de leur population pour permettre aux hôpitaux débordés d'écluser un nombre de patients en adéquation avec leurs capacités sanitaires et la désinvolture avec laquelle on a laissé 200 000 français sans domicile fixe sans compter les 400 000 sans papiers qui errent de centres d'accueil en domiciles privés, je me pose une question non résolue par Patrick Artus et nos économistes distingués : que n'a-t-on réagi avec autant de détermination pour

enrayer le développement des inégalités et de l'extrême dénuement de nombre d'entre nous ?

... pour changer nos plans d'actions ...

Au terme de cette pandémie exceptionnelle, la question que tout le monde se pose est : quelles sont les décisions opportunes qui devraient être prises à tous niveaux pour que l'humanité puisse envisager un avenir serein et durable qui rompe avec les quarante dernières années de mondialisation forcée ? Beaucoup disent et écrivent que le futur ne sera jamais comme avant, mais peu décrivent les propositions concrètes qui permettraient une résilience généralisée dans un nouveau paradigme.

Par exemple, pour atteindre l'objectif de division par 4 des émissions de CO₂ d'ici 2050, il nous faut diminuer le CO₂/PIB par un facteur 10, soit une réduction de 5% /an pendant 40 ans ! Un véritable challenge qui ne peut pas attendre la mobilisation des politiques !

C'est à nous tous, citoyens de nous mobiliser. Merci au CODIV 19 de nous aider à y parvenir dès cette année que nous le voulions ou non ! Il nous reste à souhaiter que les années à venir soient marquées, non pas par d'autres pandémies punitives, mais par des politiques organisant avec nous de nouvelles façons de vivre avec un PIB en décroissance de 4% /an, seul moyen d'atteindre les objectifs du GIEC.

... nos indicateurs ...

Depuis plus de 30 ans, de nombreuses expériences promouvant d'autres boussoles que le fameux PIB ont été menées à l'échelle internationale, régionale et locale, cherchant à mettre au cœur de l'action publique des indicateurs alternatifs aux seuls critères économiques et financiers. Parmi eux, l'IDH Indice de Développement Humain, est le premier indicateur d'envergure du

bien-être humain publié tous les deux ans depuis 1990 pour tous les pays du monde par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

... et retrouver de bonnes limites !

C'est l'objet du présent ouvrage que de nous aider à envisager le futur autrement : « A la recherche de bonnes limites », en s'appuyant sur les penseurs de la décroissance et de l'enracinement : Diogène, Epicure, St François, David Henry Thoreau, Nicolas Georgescu-Roegen, Simone Weil, Bernard Charbonneau, André Gorz, Jacques Ellul, Ivan Illich, Serge Latouche, Bruno Latour, Pape François, Cyril Dion, et en déclinant par secteur d'activité la fameuse phrase qui a fait le titre du dernier ouvrage d'Ivan Illich : « La corruption du meilleur engendre le pire ».

La première partie reprend le constat maintenant bien établi des dégâts irréversibles que la surpopulation, la technologie, l'extractivisme et le néolibéralisme mondialisé, ont infligés à la planète. Outre l'explication traditionnelle qui condamne la cupidité et la dérégulation financière, nous lui donnerons deux autres explications rarement formulées de l'Homme face à la Nature : l'une philosophique, nous montrera comment la phylogenèse résume l'ontogenèse de notre humanité adolescente ; l'autre qui s'appuie sur les neurosciences, décrira les cinq grandes motivations des humains, rendus insatiables par la production de dopamine dans le striatum original, mais tout à fait contrôlables par une meilleure utilisation de notre cortex cérébral évolué.

Dans la deuxième partie, nous montrons que depuis cinquante ans, la croissance du PIB s'est accompagnée d'une décroissance de l'indice de santé sociale et que l'on peut envisager sans appréhension un développement sans croissance, mesuré par des indices macro-économiques alternatifs. On explique ce qui fait encore tenir la fiction actuelle, pourquoi nous sommes de plus en plus nombreux, frustrés du

monde tel qu'il va, acteurs involontaires et spectateurs impuissants, et pourquoi nos mobilisations écologiques n'ont pas plus d'effet. Nous montrons que de nouveaux récits sont non seulement souhaitables mais qu'ils peuvent aussi être désirables si l'on sait retrouver des limites justes et bonnes.

Dans une troisième partie, nous analysons comment certains domaines de nos activités qui, il y a cinquante ans, relevaient encore pour beaucoup de la production vernaculaire sont peu à peu entrés dans un système industriel généralisé, puis globalisé, se sont trouvés corrompus, le plus souvent par l'envahissement systématique des critères de rentabilité financière à court terme, et se retrouvent aujourd'hui en situation contre-productive.

Nous avons choisi dans cet ouvrage de traiter les thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur et ne sachant trop comment les classer, nous les avons regroupés en trois grands centres d'intérêt :

- l'énergie et l'environnement, qui comprend les thèmes de l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité, l'eau, l'énergie solaire, le nucléaire, les gaz de schiste, la filière bois, les transports, l'habitat et les déchets.
- la vie publique, qui comprend l'argent, le travail, le chômage, l'artisanat, la démocratie, la ville et la campagne, les Gilets Jaunes et les migrants.
- la vie privée, qui comprend l'amour dans le couple, la famille, l'éducation, les écrans, les médias et la santé.

Pour chaque domaine, nous cherchons où et quand est apparu le point d'inflexion : c'est-à-dire la limite à ne pas dépasser, le moment où le soi-disant progrès génère davantage de frustrations que de satisfactions. Nous proposons ce qu'il est possible de faire à notre niveau pour ramener un équilibre désirable et quelles sont les réformes macro-économiques profondes qu'il faudrait envisager pour changer nos vies vers plus de sens, de sobriété, de justice et de solidarité.

Vous pouvez choisir de les lire ou pas en fonction de votre temps et de vos centres d'intérêt. Le lecteur pressé pourra aussi se rendre directement à l'encadré de fin de chapitre qui synthétise en quelques lignes pourquoi et comment chacun de ces thèmes s'est dégradé du meilleur vers le pire.

Mais il vous revient ami lecteur, d'ajouter à cette liste incomplète les domaines que vous souhaitez défendre, et d'imaginer comment construire le monde d'après – avec des amis ou des alliés que vous rencontrerez, et aussi sans doute contre des adversaires, avec lesquels il vous faudra discuter.

La dernière partie est consacrée à la redécouverte des communs. On rappelle la distinction entre les biens publics, les biens communs et le Bien commun, l'apprentissage du vivre ensemble, et comment les communs, à travers la finance et les récentes évolutions de la Banque Centrale, pourraient contribuer à la refondation d'une Europe plus fédérale.

I. Le constat

L'anthropocène en question

Par bien des aspects matériels, le monde peut nous sembler meilleur que par le passé. Au cours des soixante dernières années, on pourrait croire que globalement le bien-être humain a connu des progrès spectaculaires. Certes, l'espérance de vie a augmenté, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a considérablement baissé (passant de 1,5 à 0,6 milliards)¹. L'accès à l'eau potable et aux sanitaires s'est développé dans certains des pays les plus pauvres. Internet nous procure un accès illimité au savoir et le téléphone mobile à nos relations.

Mais dans le même temps, la population mondiale a été multipliée par 2,5 (passant de 3 milliards à 7,6 milliards) et l'activité humaine est désormais visible dans les couches géologiques de notre planète ; ses excès nous ont fait entrer dans une nouvelle ère géologique. Certains parlent d'anthropocène². L'idée que la prospérité de nos sociétés pouvait se bâtir sur un stock infini de ressources a conduit à des désastres, parmi lesquels le dérèglement climatique, la chute de la biodiversité ou encore la pollution par les plastiques et l'acidification des océans.

¹ Selon les données de la Banque mondiale, le pourcentage de personnes vivant dans l'extrême pauvreté était tombé à 8,6%, un niveau sans précédent en 2018. Pour rappel, ce taux était de 44% en 1981.

² En 2002 Paul Crutzen, prix Nobel de chimie, suggéra que nous quittons l'ère géologique de l'holocène pour entrer dans l'anthropocène indiquant par là que l'évolution de l'environnement planétaire est maintenant déterminée par l'activité humaine. Voir Claude LORIUS, Laurent CARPENTIER, *Voyage dans l'anthropocène*, Arles, Actes Sud, 2011.

L'anthropocène en question

Pour reprendre les termes de l'astrophysicien Aurélien Barrau : « *L'Homme est en train de mettre en œuvre le crash du système planète Terre* ».

Les inquiétudes de nombreux observateurs se cristallisent également sur l'accroissement des inégalités. Aujourd'hui encore 1 % de la population mondiale possède plus de richesses que les 99 % restants réunis. D'après l'ONG Oxfam, en 2018, 26 milliardaires possédaient autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité. Et la croissance de la population mondiale, qui pourrait atteindre les 10 milliards d'individus en 2050 d'après l'ONU, laisse présager que ces défis prendront une ampleur toujours plus déterminante.

C'est pire que ce que vous croyez ³

« On nous dit tout le temps “allez, en marche !”, mais en marche vers quoi, à part la mort sociale, politique ou écologique ? » [...] combien de manipulations pour nous faire prendre ces folies pour des progrès ? Usines à viande ; OGM qui ruinent les petits paysans ; euthanasie qui frappe les mourants d'indignité ; eugénisme qui trie in vitro sous-humains et surhommes ; procréation artificielle qui fait de l'enfant un produit sous garantie...

Nous ne suivrons pas cette longue marche vers le néant, humain, biologique, symbolique. Le monde commun dont s'est emparée l'industrie ne mérite plus guère ce beau nom. C'est moins un monde, un cosmos, un ensemble harmonieux, qu'un immonde, un chaos, une décharge. C'est un monde insipide, vide, sous-vide, c'est-à-dire vidé de sa faune, de sa flore, de toutes ces beautés gratuites parce qu'elles n'ont pas de prix. Un dispositif où le chiffre fait loi, double règne de l'opacité et de la quantité. Un e-monde, où l'écran écrase tout, où une médiation technique et marchande s'immisce dans la moindre relation. Un système binaire fait de transactions virtuelles et de

³ Edito de la revue Limite du mois de Mai 2018

L'anthropocène en question

grandes surfaces interchangeable, une start-up disruptive, globalisée, monopolistique. Cet immonde, c'est celui des GAFAM ou de Monsanto-Bayer, leader mondial des perturbateurs endocriniens, sous forme de pesticides ou de pilules, au choix. Celui, aussi, d'un « progrès » ininterrompu depuis 150 ans, celui de « la contamination du monde » qui pollue tout, y compris nos imaginaires. L'immonde, c'est « la vie oubliée ». C'est ce « marche et crève » et lui seul, que Limite combat avec tous les amis de la Terre.

Nous ne cesserons de lui opposer notre monde, un monde imparfait sans doute, mais bien vivant. Un monde qui n'est ni le meilleur ni celui des meilleurs, mais qui est le nôtre, le seul que nous connaissons assez pour l'aimer tel qu'il est, et l'arpenter sans nous lasser. Ce monde, chaque jour nouveau, ne sortira ni d'une usine, fût-elle certifiée HQE, ni du cerveau d'un ingénieur, fût-il augmenté. Il jaillira, il jaillit chaque jour, de nos foyers, de nos jardins, de nos communautés. C'est un monde parce qu'il a forme et sens, limite et cohérence. Les choses et les êtres y ont leur place : personne ne peut tout, mais personne n'est exclu. Comme dans tout écosystème sain, les relations y sont d'interdépendance, non d'exploitation. On y voit des poules, des lapins, des papillons et des enfants qui courent après. Le ventre est encore fécond d'où a surgi la vie. Notre monde est une arche.

Les dérèglements de la biosphère

Parce que j'ai enseigné pendant douze ans l'énergie, le solaire et les changements climatiques un peu partout en France ⁴ je m'en tiendrai à résumer dans ce chapitre ce que je connais le mieux : l'effet de serre, le réchauffement de l'atmosphère, la rupture d'un fragile équilibre et ses conséquences désastreuses.

Les émissions de gaz à effet de serre

La production mondiale d'énergie commercialisée était en 2018, selon British Petroleum, de 13 865 Mtep, en progression de 18,5 % depuis 2008. Elle se répartissait en 32,3 % de pétrole, 28,3 % de charbon, 24,0 % de gaz naturel, 4,4 % ⁵ de nucléaire et 11,5 % d'énergies renouvelables (hydroélectricité 6,8 %, éolien 2,1 %, biomasse et géothermie 1 %, solaire 1 %, agrocarburants 0,6 %) ⁶

⁴ L'auteur, physicien de formation, a été Professeur Associé à l'Université de Savoie de 2000 à 2012 où il a enseigné le solaire et les changements climatiques, ainsi qu'à l'EPFL et dans de nombreux Master en France.

⁵ Comptabilisé en énergie primaire

⁶ Cette statistique ne prend pas en compte les énergies autoconsommées (bois, pompes à chaleur, solaire thermique, etc.), qui selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) représentaient 8,5 % en 2017. Au total, la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie mondiale est donc d'environ 20 %.

Les dérèglements de la biosphère

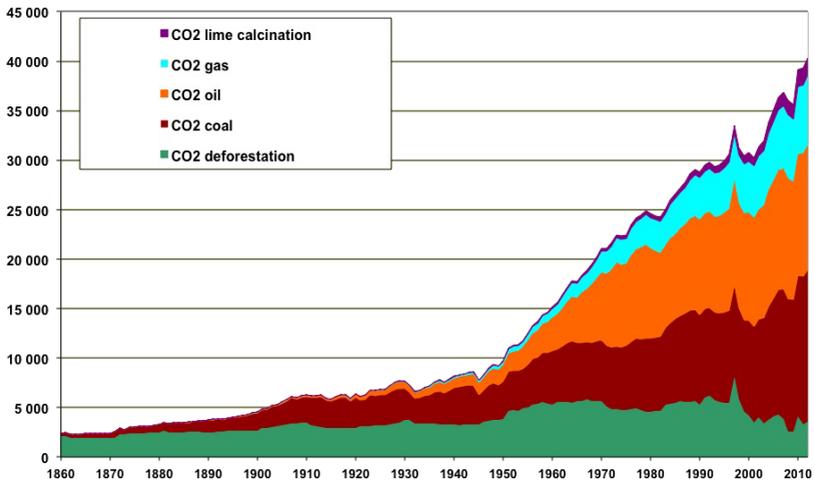


Figure 1: Les émissions mondiales de CO2 par source de 1860 à 2012 (teq CO2)

Concernant les tendances relatives pour chaque source, la consommation de pétrole est à peu près stable (depuis 2009 on constate un léger déclin), la part du charbon est remontée à cause de la Chine, le gaz naturel est en forte croissance, le taux de croissance du nucléaire est en net déclin, et les ENR (Energies Nouvelles Renouvelables) prennent leur envol (+ 25% /an). Le charbon, produit à raison de 3,7 Gt par an, reste hélas une énergie en développement. Essentiellement utilisé aux USA, en Chine et en Inde, le charbon produit plus de 40 % de l'électricité mondiale, il est très bon marché (40 US\$/ t) et ses réserves sont abondantes (200 ans de consommation au rythme actuel). On a émis en 2018 dans le monde environ 50 Gteq CO₂⁷.

⁷ Pour agréger l'ensemble des sources de gaz à effet de serre (GES) il est convenu de les additionner en les pondérant par leur pouvoir de réchauffement global (1 pour le CO₂, 21 pour le CH₄, 310 pour le N₂O, 6000 pour les CFC) et par leur durée de vies dans l'atmosphère, le résultat étant

Les dérèglements de la biosphère

Pour rétablir la situation il faudrait n'émettre que 11 Gteq CO₂ par an, soit en moyenne environ 1,5 teq CO₂ par habitant.

Si l'on veut rester sous la barre des 2°C d'augmentation de température d'ici 2100, il faut que nos émissions se limitent en cumul à 660 Gteq CO₂ d'ici 2050. Cela implique que nous devrions laisser sous terre 80 % des ressources fossiles encore non exploitées. Qui peut le croire ?⁸ Au rythme actuel, alors qu'elles augmentent globalement de plus de 3 %/an, nous aurons émis ces 660 Gt avant 2035. Dans le système technico-économique actuel, la plupart des experts estiment que l'équation est impossible. Il faut donc se préparer à un réchauffement (et les perturbations qui vont avec) très probablement supérieur à 3°C avant la fin du siècle ... ce qui signifie une grande partie de terres devenues inhabitables et des migrations massives de populations d'animaux et d'humains.

exprimé en g eq CO₂ à distinguer des g CO₂ qui ne rendent compte que de l'émission du dioxyde de carbone. La confusion est hélas fréquente, même dans les revues scientifiques. On utilisera le plus souvent dans la suite de ce texte la mesure en g eq CO₂ qui peut également s'exprimer par certains en g eq C justement pour éviter cette confusion (1 g eq C = 44/12 g eq CO₂).

⁸ La décennie 2001-2010 a été plus chaude de 0,21°C que la décennie 1991-2000 et se situe 0,48°C au-dessus de la moyenne 1961-1990. Les augmentations prévues à l'horizon d'un siècle varient entre 1,5 et 6°C pour la température moyenne de l'air au niveau du sol; dans l'hypothèse haute où nous émettrions des quantités sans cesse croissantes de gaz à effet de serre pendant ce siècle, ce serait 7°C et 3 m d'augmentation du niveau des océans lorsque le maximum sera atteint après quelques siècles. Même en cas de suppression totale des émissions en 2050, les concentrations en GES - et donc les forçages radiatifs - ne décroîtront que très lentement. Il en résulte que le maximum des températures n'est atteint que bien après que le maximum de concentration en gaz le soit, et les valeurs atteintes en 2100 pour les divers scénarios d'évolution ne représentent que 50 à 90% du maximum absolu à venir ultérieurement.

Les dérèglements de la biosphère

En 2018, globalement avec 28% des émissions mondiales de CO₂, contrairement à ce qu'on pourrait croire nous français, la production d'électricité est le premier secteur émetteur (14 Gt eq CO₂ pour 24 000 TWh), car encore à 75% produite par des énergies fossiles carbonées : 50% à partir de charbon, 25% de gaz et de pétrole ; et seulement 25% à partir de renouvelables. Viennent ensuite l'agriculture (20%), l'industrie (19%) et les transports autonomes (14 %, dont 6% pour les autos, 4% pour les camions, 2% pour les avions, et 2% pour les bateaux). En Chine, la production d'électricité et l'industrie ont une part très supérieure à la moyenne mondiale. Quant au secteur des transports, il contribue plus que la moyenne aux émissions dans l'Union européenne (26%) et surtout aux États-Unis où l'automobile est reine (34%).

L'équilibre est rompu

Aux incertitudes de mesure près, les concentrations de CO₂ relevées avant 1750 sont constantes sur plus de dix mille ans, et n'ont jamais dépassé 280 ppm depuis 400 000 ans. La teneur en CO₂ est passée de 285 ppm en 1870 à 412 ppm en 2019, soit une augmentation de 50% en 150 ans. La dernière déglaciation qui a duré environ 5 000 ans, pendant laquelle le climat s'est réchauffé d'environ 5°C (0,1°C/siècle), a fait monter le niveau des océans de 120 m (notamment en faisant fondre les énormes glaciers de Scandinavie et du Canada), et changé du tout au tout la végétation des moyennes latitudes, la répartition des écosystèmes et l'apparition d'hommes sédentaires aux moyennes latitudes.

Avec une augmentation 20 fois plus rapide (0,2°/décennie), l'humanité d'aujourd'hui, formée de plus de 7 milliards d'individus, va devoir faire face à des problèmes redoutables de migrations dans la deuxième moitié du XXI^e siècle.

Les dérèglements de la biosphère

Comment peut-on savoir ce qui va se passer plus tard ?

Les outils dont nous disposons actuellement pour tenter de savoir ce qui peut se passer plus tard sont des modèles climatiques, qui visent à reproduire sur informatique les lois qui gouvernent le climat pour voir comment évoluent les choses en introduisant des perturbations qui varient au cours du temps (notamment les teneurs en CO₂).

Les convergences des modèles sont suffisamment fortes pour que l'on puisse en admettre les principaux résultats :

- augmentation de la température moyenne de la planète
- intensification du cycle hydrologique (c'est à dire des transferts d'eau entre l'atmosphère et la surface; + 8% d'humidité par degré d'élévation de la température des océans), avec rétroaction positive par l'élévation du taux de vapeur d'eau, elle-même puissant gaz à effet de serre ⁹.
- réchauffement plus prononcé la nuit que le jour.
- plus prononcé l'hiver que l'été.
- plus prononcé aux pôles et aux tropiques qu'aux moyennes latitudes.
- plus prononcé en altitude qu'au niveau du sol à l'équateur (et l'inverse aux pôles).
- plus prononcé sur les continents qu'au-dessus des océans (tendance à l'assèchement des continents).

Avec comme conséquences pour le XXI^e siècle ¹⁰ :

- Augmentation du niveau et de l'acidité des océans

⁹ D'habitude non comptabilisé comme GES du fait du renouvellement permanent dû au cycle de l'eau

¹⁰ Tout cela était écrit, publié par de nombreux auteurs dont Jean-Marc Jancovici, et l'objet de mes cours et conférences dès l'an 2000. Les faits ont hélas confirmé ces prédictions au cours des 20 dernières années.

Les dérèglements de la biosphère

- Diminution de la couverture neigeuse et de la banquise, ainsi que du permafrost
- Des épisodes plus fréquents de fortes précipitations, de vagues de chaleur et des températures extrêmes
- Des cyclones tropicaux plus intenses (typhons et ouragans)
- Davantage de précipitations dans les hautes latitudes et moins de pluie dans la plupart des terres subtropicales.
- Un ralentissement de la circulation de l'Océan Atlantique (Gulf Stream)

D'où une baisse de la production agricole, des guerres, des pénuries d'eau potable, des récessions économiques, des migrations de population, des tensions géopolitiques, des pandémies, etc...

Concernant la température, les données du GIEC ¹¹ sont sans appel, il sera très difficile d'éviter d'ici la fin du siècle une augmentation moyenne de température de plus de 3 °C, avec une montée générale des océans et des mers qui pourrait atteindre 2 m. Au-delà de 3°, la question n'est plus quelles sont les régions inhabitables, mais devient : quelles sont les régions propres à recevoir un habitat humain permanent ?

Outre les effets délétères des pesticides associés à l'agriculture intensive, de nombreuses espèces naturelles - dont les arbres - pourraient dépérir en cas de modification climatique brutale : les aires favorables se déplaceraient trop vite pour que la régénération naturelle

¹¹ Groupement Inter-état pour l'Etude du Climat. Environ 2 500 scientifiques travaillent directement sur ces modèles de par le monde, et ont abouti de manière indépendante à la réalisation d'une quinzaine de modèles différents dont il est intéressant de comparer les résultats. En France, c'est l'IPSL qui coordonne les travaux. L'Institut Pierre Simon Laplace, rassemble le Laboratoire de Météorologie Dynamique du CNRS (unité commune à l'Ecole normale, l'X, et Jussieu) et le Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement du CNRS (unité mixte CEA - CNRS).

Les recommandations du GIEC

puisse les suivre (les modèles indiquent que les augmentations de température moyenne au-dessus des continents seront probablement très supérieures à l'augmentation moyenne du globe, un facteur 2 à 3 entre les deux étant parfaitement possible).

Selon un rapport publié par le WWF (World Wildlife Fund), 35 % de l'habitat naturel de la Terre pourrait être fondamentalement modifié avant la fin du siècle. Les animaux seront confrontés au même dilemme que lors de la dernière période glaciaire - la migration ou la mort, mais beaucoup d'espèces n'auront même pas ce choix, car la rapidité du réchauffement climatique est trop grande.

Les recommandations du GIEC

Le GIEC a publié la conclusion suivante :

- quelque soit le niveau et quelle que soit la date auxquels on souhaite stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère il faudra un jour que l'humanité redescende ses émissions à 11 Gteq CO₂ par an.
- 11 Gteq CO₂ correspond à ce que la biosphère (principalement les océans) sait absorber en une année (on parle de capacité de recyclage).
- Nous sommes 7,6 milliards d'habitants, il faut donc revenir à 1 400 kg eq CO₂ par habitant et par an, pas plus ! ¹²
- Ce niveau du quart des émissions de 2010 (44 Gt eq CO₂) n'est pas négociable : tant que nous n'y redescendrons pas, les

¹² Si nous nous basons sur une population de 9 milliards d'individus en 2050, cela signifie que nous aurons alors le droit d'émettre non plus 1 400 kg mais 1 200 kg eq CO₂ par hab et par an, ou encore 16% de ce qu'un Français émet aujourd'hui. Mais ceci ne signifie pas l'arrêt total et absolu de la consommation de gaz ou de pétrole. Simplement, il faut en consommer 6 fois moins.

Les recommandations du GIEC

concentrations en CO₂ dans l'atmosphère continueront d'augmenter ainsi que la température.

Soit au choix par personne et par an ¹³:

- un aller-retour de Paris à New York (en avion) pour le seul CO₂, et un aller simple si on tient compte de tous les autres gaz (or le trafic aérien a triplé en 30 ans dans les pays de l'OCDE, il ne fait qu'augmenter et le kérosène n'est toujours pas taxé !...).
- 500 litres de produits pétroliers (fioul, essence...), soit 4 mois de circulation urbaine en Twingo, et 2 mois en 4x4 en ville (or le nombre d'autos a doublé en 30 ans dans les pays de l'OCDE)
- Moins de 80 kg de boeuf avec os, or la consommation de viande ne cesse d'augmenter.
- ou 1 200 litres de lait (en tenant compte des autres GES)
- 19 000 kWh d'électricité en France, 2 800 kWh en Grande Bretagne
- 50 à 500 kg de produits manufacturés (soit au plus le tiers d'une petite voiture, moins s'il y a beaucoup d'électronique ou de matériaux rares).
- 2 tonnes de ciment (une maison de 100 m² en nécessite 10),
- 6 300 kWh de gaz naturel (le logement à lui seul est en Europe la source de 23% des émissions de GES).

Au vu de ces quelques exemples, il est clair que non seulement nos consommations d'énergies fossiles doivent être réduites de manière drastique, mais que même à un niveau global d'émissions de GES jugé acceptable pour limiter le réchauffement de la planète, il sera impossible de généraliser le mode de vie occidental avec des sources renouvelables, dans les proportions requises en 2050 pour 10 milliards d'êtres humains, ne serait-ce que pour leurs déplacements. Ce standard

¹³ Source : Jean-Marc Jancovici

Les recommandations du GIEC

se heurte aujourd'hui aux limites de toutes les ressources de la planète (eau, bois, métaux ...).

Plusieurs pistes s'offrent à nous et à nos décideurs, dans l'ordre décroissant de leurs effets :

- la sobriété énergétique
- l'efficacité énergétique
- les énergies renouvelables
- le contrôle des naissances ...

ou de préférence, un mix des quatre.

Qu'en dit le pape François ?¹⁴

(LS 50) Au lieu de résoudre les problèmes des pauvres et de penser à un monde différent, certains se contentent seulement de proposer une réduction de la natalité. Les pressions internationales sur les pays en développement ne manquent pas, conditionnant des aides économiques à certaines politiques de « santé reproductive ». Mais « s'il est vrai que la répartition inégale de la population et des ressources disponibles crée des obstacles au développement et à l'utilisation durable de l'environnement, il faut reconnaître que la croissance démographique est pleinement compatible avec un développement intégral et solidaire ».

Certes la réduction de la natalité n'est pas la seule solution à l'épuisement des ressources, car elle évite de mettre en cause le consumérisme généralisé. Certains cependant, pensent que si l'on n'envisage pas de mesures pour limiter l'accroissement de la

¹⁴ Dans la suite les références à l'encyclique *Laudato si* seront indiquées par LS suivi du numéro de paragraphe de l'édition originale.

population mondiale, elle pourrait atteindre 9 milliards en 2042. Ils considèrent donc comme discutable la position du Pape François, qui par cette phrase, semble considérer que la démographie échapperait à la notion de limite. On peut toutefois lui faire crédit sur l'idée que si le développement était solidaire, il y aurait assez de ressources alimentaires équitablement réparties pour une population dont de toute façon, le taux de croissance ne cesse de décroître¹⁵.

En tout état de cause, seule la sobriété collective peut résoudre l'équation. Il nous faut donc réussir collectivement une mutation sans précédent pour éviter le scénario qui devient chaque jour le plus probable : des dégâts collatéraux insoutenables par une trop forte augmentation de la température et à terme la possible extinction de l'espèce humaine.

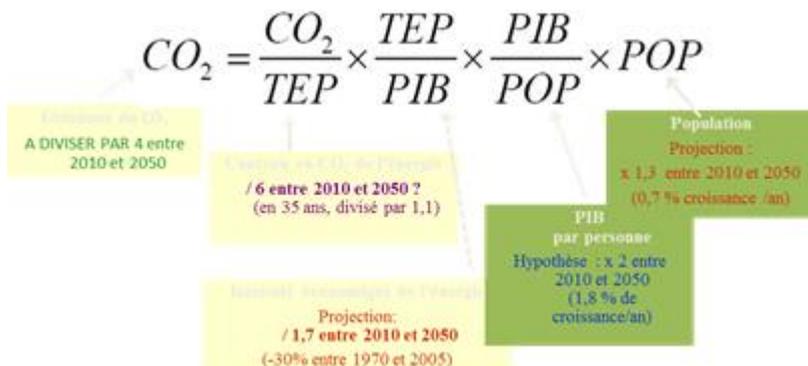
Depuis une trentaine d'années que l'on tente de mobiliser les Etats par des COP successives, en même temps que l'on note toujours un décalage entre l'attente des peuples et les mesures prises par leurs gouvernants (trop tard et trop peu), les émissions augmentent, des divergences s'accroissent entre les nations riches et un glissement s'opère vers un « apartheid climatique » qui pourrait être source de migrations massives.

¹⁵ Le taux net de croissance de la population mondiale décroît ; il est actuellement de 1,14% par an. Cela correspond à une augmentation de 80 millions d'habitants par an. Il a atteint son maximum de 2,19% en 1963. A l'heure actuelle, on estime qu'il sera inférieur respectivement à 1% et 0,5% d'ici 2020 et 2050. Cela signifie que la population mondiale va continuer à augmenter, mais à un taux très inférieur comparé aux décennies précédentes. La population mondiale a doublé entre 1959 et 1999, passant de 3 milliards à 6 milliards.

En outre, la réalité de plus en plus perceptible des dérèglements du climat transforme celui-ci en « défi existentiel » qui pourrait servir de prétexte à la remise en cause de certains aspects de nos démocraties.

L'équation de Kaya est-elle impossible à résoudre (2010-2050) ?

Les émissions de GES résultent du produit de 4 facteurs :



- Le contenu en CO₂ des énergies utilisées.
 - L'énergie contenue par unité monétaire d'activité produite (l'efficacité énergétique).
 - Le produit intérieur brut par unité de population (la productivité)
 - La population mondiale.
- CO₂ par hab: depuis 1990, les émissions par habitant ont augmenté de 15 % en moyenne dans le monde. Si les émissions par habitant dans les PVD restent trois fois plus faibles que dans les pays industrialisés, on observe néanmoins un certain rattrapage entre ces deux groupes de pays. Ainsi, par rapport à 1990, elles ont été multipliées par plus de 3,5 en Chine et elles ont plus que doublé en Inde. Dans le même temps, les émissions de CO₂ par habitant ont fortement baissé dans l'UE (-26 %) et dans une moindre mesure aux États-Unis (-16 %).

Les recommandations du GIEC

- CO₂ par PIB (CO₂ /tep x tep/PIB): entre 1990 et 2014, la quantité de CO₂ émise par unité de PIB a reculé de 29 % dans le monde. Les disparités entre pays sont importantes avec des valeurs élevées en Chine (plus de 600 t CO₂/ Million \$) ou en Russie. Les États-Unis (321 t CO₂/ M\$) ou le Japon sont légèrement en dessous de la moyenne mondiale, tandis que les valeurs les plus basses sont observées dans l'UE (194 t CO₂/ M\$), notamment en France (131 t CO₂/ M\$). La Chine est le pays qui a enregistré la plus forte baisse en 24 ans : les émissions par unité de PIB ont diminué de plus de 50 %. La réduction de l'intensité CO₂ est également marquée dans l'Union européenne (-47 %) et aux États-Unis (-41 %).

- Sachant qu'il est difficile de réduire la croissance démographique à moins de 0,7%/an, et qu'il serait injuste d'empêcher le PIB /hab d'augmenter dans les pays pauvres, pour atteindre l'objectif de division par 4 des émissions de CO₂ d'ici 2050, il faut diminuer le CO₂ /PIB par un facteur 10, soit une réduction de 5% /an pendant 40 ans !

C'est à peu près ce que la Covid-19 nous a imposé cette année, sauf que c'est le PIB qui a été rabaissé sans notre consentement. Ce qu'il nous faut considérablement réduire c'est notre addiction aux énergies fossiles, le CO₂ par PIB, l'étaler dans l'année et le renouveler chaque année pendant 30 ans.

Quel chemin pour atteindre le but ?

Imaginons que nous sommes en 2040. La limitation du réchauffement à 2°C semble acquise. La pollution est maîtrisée. L'Europe fédérale est au cœur de ces transformations. Le chômage est vaincu. Nous vivons entre un pôle urbain et industriel renouvelé et un pôle rural et agroécologique. L'ensemble forme un continuum le long duquel se déplacent les individus. La société solidaire a remplacé l'Etat providence. Tout ceci a été rendu possible grâce à un basculement progressif et annoncé de tous les prélèvements obligatoires dans l'UE,

notamment sur une taxation reposant sur deux critères : la production de GES et la pollution.¹⁶

Revenons sur terre : depuis qu'il est en place, l'actuel gouvernement n'a pas fait de la lutte contre les GES et la pollution sa priorité ; ne souhaitant pas mobiliser l'outil budgétaire, ni l'outil réglementaire et risquer d'affronter de multiples groupes de pression, il tend à privilégier le seul instrument de la fiscalité verte avec la montée de la taxe carbone : malheureusement, ses recettes supplémentaires (3,7 milliards € en 2018 selon l'OFCE) qui ponctionnent proportionnellement davantage les plus pauvres, ont été neutralisées par des cadeaux fiscaux faits aux riches (3,2 milliards de manque à gagner au titre de l'exonération de la partie mobilière de l'impôt sur la fortune). En outre ces recettes fiscales tombent dans le budget général et ne sont pas fléchées vers la transition écologique. Et pour finir le montant encore trop faible de la taxe à 45 € /tonne est inopérant pour rentabiliser la rénovation thermique des logements. A 466 Mteq CO₂, et des émissions sans cesse en augmentation, nous ne sommes pas en France en mesure de donner des leçons du genre : « *make our planet great again* » !

La paralysie des politiques

Les gouvernements seuls, sont bien souvent impuissants (ou réticents) pour opérer des transformations d'envergure. Tout va trop vite ; noyés dans un déluge d'informations, de réactions médiatiques, mobilisés en permanente par des agendas délirants, de visites officielles en réunions de cabinet, d'inaugurations en tournées commerciales, les ministres n'ont pas le temps d'anticiper, de mobiliser leurs administrations, de prendre du recul, le plus souvent cantonnés à réagir à la petite phrase

¹⁶ Voir *La métamorphose, réintroduire l'humain dans les écosystèmes*, Etienne LEVESQUE, L'Harmattan, Juillet 2016.

du jour¹⁷. La vie de Nicolas Hulot en était un parfait exemple. Comme l'a dit François Mitterrand en 1983 : « *Nous avons gagné le gouvernement, mais pas le pouvoir* ». Les hommes politiques sont donc réduits à gérer la réalité, ils n'ont plus la capacité de l'orienter. Ils sont en perpétuelle adaptation car la complexité est devenue trop grande... Le décalage entre la politique et la réalité que nous vivons, c'est aussi qu'elle est encore construite dans une forme dépassée : à partir des années 80, toutes les institutions ont été reconstruites au bénéfice du marché. D'après Geneviève Azam, l'idéologie « TINA »¹⁸ a gagné tous les esprits. L'ONU et Bruxelles sont colonisés par les lobbies industriels et financiers et même la COP 21 de Paris était sponsorisée par les entreprises du CAC 40. D'après Dominique Bourg, l'association « Libéralisme-Démocratie- Marché » conduit à l'oligarchie et au déni de démocratie¹⁹.

Les petits gestes seraient-ils insuffisants ?

Le discours écologique dominant nous interpelle comme si nous étions à priori coupables, sous la pression constante d'un surmoi écologique ; « *qu'as-tu fait aujourd'hui pour sauver la planète ? As-tu bien jeté tes vieux papiers dans le bon conteneur de recyclage ? Et les cannettes d'aluminium à recycler, et les bouteilles en verre ? As-tu bien pris ton vélo pour aller acheter ta baguette ? As-tu bien signé la pétition citoyenne sur la disparition des oiseaux des champs ?* » Tout occupé à faire mon examen de conscience, j'en oublie de me poser les questions bien plus importantes sur notre civilisation industrielle dans son ensemble. Pourquoi, maintenant que l'humanité entière est en jeu, nous retranchons-nous derrière ces petites solutions ? Pour *Derrick Jensen*, cette résistance des petits gestes est très insuffisante. Prendre

¹⁷ « A force de privilégier l'urgent devant l'essentiel, on en vient à oublier l'urgence de l'essentiel »

¹⁸ « There is no alternative »

¹⁹ Interventions de cette économiste et de ce philosophe aux Assises Chrétiennes de l'Écologie à Saint Étienne le 30 août 2015.

Les recommandations du GIEC

une douche de 30 litres plutôt qu'un bain ne suffira pas à économiser les ressources hydriques de la planète, car en réalité, 92% de l'eau douce utilisée sur Terre l'est par l'agriculture (70%) et l'industrie (22%). Nous trions, nous compostons, nous recyclons ? Mauvaise nouvelle ! Les déchets des ménages représentent seulement 3% de la production totale aux USA et 8 % en Europe. Idem pour l'énergie où les consommations individuelles ne représentent que 25% de la consommation globale.

Et vous personnellement, que ressentez-vous ?

Après huit semaines de confinement, chacun d'entre nous a eu le loisir de méditer sur notre mode de vie haletant, un peu déjanté et souvent en perte de sens. En particulier sur ses effets délétères sur la terre des vivants.

Avant de poursuivre votre lecture, posez vous les questions suivantes :

1. Intégrez-vous l'idée que la principale cause des dérèglements climatiques est d'origine anthropique (surexploitation des ressources fossiles émettrices de gaz à effet de serre) ?
2. Savez-vous que la plupart des conséquences de ces dérèglements sont aussi d'origine humaine (sur-constructions abusive le long des côtes et dans le lit des rivières) ?
3. Vous sentez-vous désespéré par l'évolution de notre milieu de vie ?
4. Pensez-vous que nous sommes trop nombreux sur Terre ?
5. Depuis combien de temps entendez-vous parler de la fonte des glaces des pôles et du Groenland ?
6. Depuis combien de temps entendez-vous parler des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse...) ?
7. Depuis combien de temps entendez-vous parler de la rénovation thermique des bâtiments ?
8. Partagez-vous l'idée que notre mode de vie est incompatible avec les limites de la terre ?
9. Pensez-vous que nos enfants pourront maintenir notre niveau de vie actuel ?
10. Faites-vous le lien entre la malbouffe et l'agriculture industrielle ?
11. Etes-vous sensible à la disparition accélérée des espèces ?
12. Avez-vous entendu parler de l'effondrement à venir de notre civilisation consumériste ?
13. Avez-vous le sentiment que se dégradent aussi nos relations humaines ?
14. Pensez-vous que des techniques à venir pourraient nous sauver ?
15. Pensez-vous vraiment que sans croissance l'économie risque

Les recommandations du GIEC

d'entrer en récession et entraîner inéluctablement des jours mauvais ?

16. Avez-vous le sentiment qu'on s'évertue à ranimer un modèle économique qui est en fait la cause de tous nos désordres ?
17. Serions-nous ces irresponsables "*créatures qui nous affligeons des conséquences dont nous continuons à adorer les causes*" (Bossuet) ?
18. A force de négliger l'essentiel pour l'urgence, ne finit-on pas par oublier l'urgence de l'essentiel ?
19. La corruption du meilleur n'a-t-elle pas engendré le pire (Ivan Illich) ?
20. Ne serait-il pas temps de retrouver des limites justes et bonnes ?

L'homme face à la nature

Puisque le temps nous y pousse, faisons un peu de philosophie.

L'ontogénèse répète la phylogénèse

Nous savons que pendant la période de gestation, comme l'a prononcé Ernst Haeckel ²⁰ dans un raccourci saisissant : l'ontogénèse chez l'individu (théorie de l'être) répète la phylogénèse de l'espèce (les relations de parenté entre êtres vivants). Un développement dans deux espaces /temps, le premier, celui de l'embryon, prodigieusement accéléré en neuf mois de grossesse dans un utérus, reproduisant le second et sa longue évolution de millions d'années dans l'eau et sur la terre. En effet, l'espèce qui deviendra Homme a commencé dans la soupe primitive, en est sortie pour respirer, se déplacer au sol en rampant d'abord, puis marchant à quatre pattes, ensuite sur deux, parlant, chantant, maîtrisant le feu, puis le fer, des outils de plus en plus sophistiqués, développant son intelligence, sa conscience, etc... Il en est de même pour l'embryon qui devient fœtus, puis se fait petit d'homme jusqu'à sa naissance, instant magique où tout est ouvert pour la suite de son développement humain.

De façon analogique, si l'on reprend les visions historiques successives que l'Homme a de la Nature ²¹ étendues à quatre grandes périodes du développement culturel de l'humanité, il est fécond de les

²⁰ Ernst Hæckel (Potsdam, le 16 février 1834 - Iéna, le 8 août 1919), était un biologiste, philosophe et libre penseur allemand. Il a fait connaître les théories de Charles Darwin en Allemagne et a développé une théorie des origines de l'homme.

²¹ Visions proposées par le philosophe J-Philippe Pierron dans une conférence organisée par le groupe « Laudato-Savoie » de Chambéry,

L'homme face à la nature

associer en une métaphore aux quatre étapes de la croissance des êtres humains ²²:

1. A la Nature vue comme « Cosmos » par les anciens : un ornement harmonieux dans lequel il y a un ordre des choses, où tout se fait en vue d'un projet, on peut faire correspondre la période de la petite enfance chez l'homme. Période de lien étroit avec la mère, et de la découverte émerveillée, disons jusqu'à l'âge de six ans.
2. A la Nature pensée comme « Monde » où Descartes construit une modélisation pour rendre compte de ses fonctionnements en convoquant la science et la logique, on peut faire correspondre chez l'homme l'âge de l'école (disons du primaire à la fin du collège). La nature n'est plus intelligente, elle est intelligible. Elle n'est plus mystère à vénérer, beauté à contempler, mais devient énigme à décoder, système à modéliser...
3. A la Nature pensée comme « Ressources » extérieures à nous, exploitables et corvéables à merci, la période extractiviste des énergies fossiles de 1850 à nos jours, période au cours de laquelle l'homme a vu ses moyens physiques centuplés, ses agriculteurs transformés en exploitants agricoles, on peut faire correspondre l'âge de l'adolescence, période de croissance soudaine et de plus en plus étendue, temps de rébellion où le corps grandit plus vite que la conscience.

En effet, si Dieu a lancé un processus évolutif qui conduit à la création d'un être « à son image », libre et intelligent, il était fort probable que parvenu à son adolescence, il entre dans un conflit majeur. Son ego, conscient et autonome arrache cette autonomie à la nature au prix de l'envie de transgresser toute limite. Martin Buber dit qu'un être fabriqué pour être un trait d'union avec l'infini, ne peut que rentrer en conflit avec

²² Sauf que dans cette métaphore, c'est la phylogénèse qui réplique l'ontogénèse.

L'homme face à la nature

un monde fini²³. La conscience, qui nous différencie du règne animal ne peut que se payer d'un prix exorbitant : l'inconscience pour tout ce qui n'est pas conscient, à commencer par notre lien avec la nature. Et plus encore, la revendication - que l'on trouve spécialement chez les « transhumanistes »²⁴ - de transgresser tout lien, car tout lien est une limite à notre toute puissance. C'est jusqu'à présent, la manière paradoxale qu'a eu l'être humain d'obéir au dessein de Dieu. Un être obéissant, acceptant les limites pouvait-il devenir co-créateur ? Il n'est pas étonnant que de ce point de vue, la tradition judéo-chrétienne ait été un ferment fécond de la puissance créatrice. A sa manière, l'Eglise aurait-elle donc cautionné la crise écologique ? Dans le débat américain des années 60 sur l'écologie et la crise environnementale, *Lynn White* se singularisa en incriminant le dogme de l'exception humaine hérité du christianisme latin de l'Occident médiéval, l'accusant de porter une lourde part de responsabilité dans la crise écologique²⁵.

4. Enfin, à la Nature pensée comme « Milieu », et non plus comme Environnement, milieu dans lequel nous sommes immergés et dont nous sommes partie intégrante de ce que nous décrivons, on peut faire correspondre l'âge adulte, l'âge de la sagesse, de la reconnaissance de nos limites. Conscients d'être entrés dans l'anthropocène, cette révolution d'origine humaine qui a défiguré la Terre, il est plus vrai que jamais qu'il nous faut trouver une

²³ Martin Buber, né en 1878 à Vienne et mort en 1965 à Jérusalem, est un philosophe, conteur et pédagogue israélien et autrichien. *Le chemin de l'homme d'après la doctrine hassidique*, Paris Le Rocher, 1989

²⁴ Le transhumanisme est un mouvement international prônant l'usage des sciences et des techniques afin d'améliorer la condition humaine notamment par l'augmentation des caractéristiques physiques et mentales des êtres humains. Les transhumanistes considèrent certains aspects de la condition humaine tels que le handicap, la souffrance, la maladie, le vieillissement ou la mort subie comme inutiles et indésirables. Jean Claude Guillebaud en a fait une vive critique dans *La vie vivante*, Éditions Les Arènes, 2011

²⁵ Lynn White Jr, *Les racines historiques de notre crise écologique*, conférence donnée le 26 décembre 1966 à Washington lors de la réunion annuelle de l'*American Association for the Advancement of Science*.

L'homme face à la nature

capacité éthique et spirituelle, une sagesse, à la mesure de l'extension de nos capacités physiques centuplées.

On peut dire que l'entrée dans ce nouvel âge a commencé dans les années 70 avec les avertissements du Club de Rome et s'est manifestée au grand public avec la parution en 2015 de l'encyclique *Laudato-si'*, texte prophétique reconnu par tous, en concomitance avec la COP 21 de Paris, étape mondiale emblématique de la lutte contre les dérèglements climatiques.

Notons aussi modestement, qu'il y a 3 200 ans, on trouvait déjà dans le Livre de Job, au chap. 28, une critique de l'extractivisme et une célébration de la sagesse qui reste inaccessible à l'Homme :

*Il existe pour l'argent des mines, pour l'or un lieu où l'on épure,
Le fer est tiré du sol, la pierre fondue livre du cuivre,
On met fin aux ténèbres, on fouille jusqu'à l'extrême limite la pierre
obscur et sombre.
L'homme s'attaque au silex, il bouleverse les montagnes dans leurs
racines,
Dans les roches il perce des canaux, l'oeil ouvert sur tout objet
précieux.
Il explore les sources de fleuves, amène au jour ce qui restait caché.
Mais la sagesse, d'où provient-elle ?
Où se trouve-t-elle l'intelligence ?
L'homme en ignore le chemin, on ne la découvre pas sur la terre des
vivants (...)
On ne peut l'acquérir avec l'or massif, la payer au poids de l'argent
(...)
Dieu seul en a discerné le chemin, et connu lui, où elle se trouve (...)
Puis il dit à l'homme : « La crainte du Seigneur, voilà la sagesse,
Fuir le mal, voilà l'intelligence ».*

Qu'est-ce donc que cette sagesse qui nous fait tant défaut ?

Pour Kenneth Boulding, « *celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste* » ... Or les économistes sont aux commandes et la catastrophe est là.

Pour Epicure, la clef du bonheur réside dans la connaissance des limites : pour cela, il faut écouter la nature. Car celle-ci fixe une limite absolue à nos désirs insatiables.

Quant au pape François, ce qu'il nous demande dans l'encyclique *Laudato si'* c'est de nous poser les questions des conséquences humaines, sociales, éthiques ... avec beaucoup plus d'attention chaque fois que nous nous embarquons dans ce que nous pensons être une avancée – souvent dite progressiste - pour l'humanité, qu'il s'agisse de nouvelles énergies, d'une nouvelle technologie, d'un modèle économique paraissant libérateur, ou d'une loi apparemment en faveur de plus d'égalité.

Manières d'être vivant²⁶

Imaginez cette fable : une espèce fait sécession. Elle déclare que les dix millions d'autres espèces de la Terre, ses parentes, sont de la "nature". À savoir : non pas des êtres mais des choses, non pas des acteurs mais le décor, des ressources à portée de main. Une espèce d'un côté, dix millions de l'autre, et pourtant une seule famille, un seul monde. Cette fiction est notre héritage. Sa violence a contribué aux bouleversements écologiques. C'est pourquoi nous avons une bataille

²⁶ *Manières d'être vivant. Enquêtes sur la vie à travers nous*, Baptiste Morizot, Actes Sud. Né en 1983, cet auteur surprenant qui pense comme il piste, est maître de conférences en philosophie à Aix-Marseille. Ses recherches très originales portent principalement sur les relations entre l'humain et le reste du vivant, notamment le pistage des loups.

L'homme face à la nature

culturelle à mener quant à l'importance à restituer au vivant. En partant pister les animaux sur le terrain, et les idées que nous nous faisons d'eux dans la forêt des savoirs, l'auteur nous apprend à se sentir vivants, à s'aimer comme vivants. Comment imaginer une politique des interdépendances, qui allie la cohabitation avec des altérités, à la lutte contre ce qui détruit le tissu du vivant ? Il s'agit de refaire connaissance : approcher les habitants de la Terre, humains compris, comme dix millions de manières d'être vivant.

Le pistage des loups permet de faire lever les invisibles (...) il faut non pas soustraire la pensée prétendument aliénante à la sensibilité prétendument authentique (le mythe anti moderne), pas plus qu'il ne faut retrancher les sensations trompeuses à la pensée pure (le mythe platonicien qui a nourri les sciences galiléennes modernes). Mais il s'agit plutôt d'articuler ensemble dans un style d'attention complet, toutes les composantes de la disponibilité humaine au dehors (...). C'est par un alliage incandescent d'une sensibilité vibratile aux autres dans leurs altérités, d'une perception participante, d'une activité interprétative et imaginative extrêmement audacieuse et très prudente, d'une activité déductive rigoureuse et sauvage, d'une création d'hypothèse échevelée dans l'heuristique et très raisonnable dans la conclusion, d'une disponibilité générale aux signes, d'un usage enquêteur du corps animal sentant et marchant, que l'on peut retisser des branchements sensibles, puissants, aux territoires vivants. Pour dépasser la cécité des modernes, pour recréer des affiliations aux vivants, en leur reconnaissant leur richesse de signification. Cette sensibilité n'existe, dans les pratiques riches du vivant, que parce qu'elle est indissociablement tissée à la pensée, et aujourd'hui, elle peut s'enrichir des savoirs des sciences du vivant non réductionnistes qui émergent de partout.

Les cinq grandes motivations humaines ²⁷

Gouvernée depuis le *corpus striatum* chez les premiers hommes se déplaçant dans la savane, cette partie racine de notre cerveau qui produit du désir brut nous incitant à agir, l'émission de dopamine, l'hormone du plaisir, nous récompense pour chacune des cinq motivations suivantes lorsqu'elles sont réalisées : manger pour la survie à court-terme, se reproduire pour gagner la grande course de la sélection naturelle, établir un statut social pour nous valoriser, minimiser nos efforts par l'homéostasie, rechercher de l'information et savoir l'interpréter pour mieux échapper aux dangers. Tout cela comme un formidable outil de survie dans un univers de rareté.

Sauf que le cortex cérébral, celui qui produit de l'abstraction, de la planification, de la coopération, arrivant par-dessus, nous a permis de communiquer en langage élaboré, et a inventé toutes sortes d'outils qui nous ont fait basculer dans un univers d'abondance, de pléthore.

D'où l'obésité qui augmente sur tous les continents ; le besoin irrépensible de sexe (les sites de rencontre, 136 milliards de vidéo porno par an soit un tiers du trafic numérique de la planète) ; le statut social avec les réseaux sociaux et l'automobile suréquipée ; l'énergie généralisée (les machines, les transports aériens, la domotique) ; France info et les chaînes d'information permanente. Il est impossible de donner au striatum une limite, il arrêterait de donner de la dopamine ; le seul moyen est d'augmenter les doses ; notre cerveau veut donc de la croissance et de l'immédiateté. Car le striatum est malheureusement insensible à la profondeur du temps (expérience du *marshmallow* chez les enfants, traduite en économie par « *un tien vaut mieux que deux tu l'auras* », à l'origine de l'actualisation). La courbe de dévalorisation temporelle nous montre que plus un évènement est

²⁷*Urgence écologique et striatum*, par Sébastien Bohler, docteur en neurosciences, rédacteur en chef du magazine Cerveau et psycho, et auteur du Bug Humain – « *Pourquoi notre cerveau nous pousse à détruire la planète* ».

L'homme face à la nature

éloigné dans le temps, moins il a d'impact sur notre processus de décision (le cas du changement climatique). Notre striatum nous pousse à prendre le plaisir de façon instantanée et sans limite.

Quelles sont les stratégies de résistance à la disposition de notre cortex ? Comment par exemple accorder l'état du monde qu'on va laisser à nos enfants avec nos actes quotidiens ? Le patron d'une entreprise qui produit du pétrole ou des bouteilles en plastique, se trouve dans une situation appelée dissonance cognitive : conflit entre ce qu'il sait et ce qu'il fait. D'où un mal être profond avec une production de cortisone par le cerveau ; la très mauvaise nouvelle, c'est que le plus souvent dans ces expériences, ce sont les pensées qui changent pour coller aux actes, mécanisme fondamental du déni qui consiste à créer un discours pour légitimer ce que l'on est en train de faire (ie : les climato-sceptiques). Pour sortir de la dissonance cognitive, l'enjeu est de retrouver un sens, recréer une cohérence, une adéquation entre nos activités professionnelles et ce que nous savons de l'état de la planète.

Heureusement, par un effort de volonté, une hygiène cognitive, la méditation et les échanges, notre cortex cérébral peut aussi être utilisé pour augmenter :

- le pouvoir de la conscience et de la concentration : par exemple, plutôt que de manger machinalement en regardant un écran, être pleinement présent aux saveurs, aux textures des aliments qu'on savoure et prévenir ainsi le risque d'obésité.
- l'énergie que donne la connaissance par le plaisir issu de la curiosité, d'où le développement intellectuel, artistique et culturel. Il est connu que l'amour de la beauté et la curiosité permettent de vivre vieux.
- l'altruisme et l'entraide, le deuxième moteur du développement humain, dont au passage les expériences de l'Université de Zürich, mettent en exergue la différence homme – femme du point de vue du

Pour une insurrection écologique des consciences

statut social, rejoignant en ceci les intuitions d'Illich dans *Le genre vernaculaire* (voir plus loin au Chap. II).

En effet, depuis la nuit des temps, dans la quasi-totalité des sociétés de type patriarcal, les femmes, davantage valorisées dans le CARE, manifestent des besoins de Compréhension, Attentions, Respect, Empathie et les hommes plutôt valorisés dans le RACE, manifestent des besoins de Reconnaissance, Acceptation, Confiance et Emulation, et c'est sur ces bases que les humains sont récompensés et émettent de la dopamine, femmes dans le CARE et hommes dans le RACE. D'où la puissance de la norme sociale pour conditionner autrement nos cerveaux, norme qu'il ne tient qu'à nous, aidés par une pandémie mondiale, d'orienter vers plus de CARE et moins de RACE pour entrer dans le nouveau paradigme écologique que nous appelons de nos vœux.

Pour une insurrection écologique des consciences

Ecologie :

L'écologie est dans sa signification première une discipline des sciences de la nature qui étudie les relations des êtres vivants avec leur environnement biotique et abiotique (vivant ou non). Forgé pour la première fois en 1866 par le biologiste et philosophe allemand *Ernst Haeckel* ; dans son ouvrage *Morphologie générale des organismes*, Haeckel désignait par ce terme « la science des relations des organismes avec le monde environnant, c'est-à-dire la science des conditions d'existence ». Il est ainsi entré dans l'usage courant pour désigner un ensemble de préoccupations d'ordre éthique, philosophique, sociétal portant sur l'impact des activités humaines sur les milieux naturels, préoccupations pouvant se concrétiser en diverses formes d'engagement politique...

Pour une insurrection écologique des consciences

Conscience :

L'un des mots les plus difficiles à définir.

- au sens psychologique, elle se définit comme la « relation intériorisée immédiate ou médiate qu'un être est capable d'établir avec le monde où il vit ou avec lui-même ».
- au sens moral, elle désigne la « capacité mentale à porter des jugements de valeur moraux sur des actes accomplis par soi ou par autrui ».

Ainsi, « *l'insurrection écologique des consciences* » que nous décrivons dans l'ouvrage co-écrit et publié en 2015 ²⁸ à la suite de l'encyclique *Laudato-si*, se déroule en trois temps :

- C'est l'état de sidération dans lequel est plongé tout être humain qui prend vraiment conscience de l'étendue de la destruction du milieu qui l'entoure.
- Suivi par sa capacité à porter des jugements de valeur, d'une révolte contre les industries polluantes, la cupidité, le pouvoir de l'argent, la surexploitation des ressources naturelles, les politiques impuissantes, etc...
- Le temps vient alors de ne plus attendre passivement que les politiques fassent changer les choses. C'est le temps de la mobilisation, par nos choix de vie personnels en discernant où sont les bonnes limites ; en les manifestant, nous montrons que nous agissons et que nous voulons, ici et maintenant, que les politiques agissent durablement, et qu'ils sont sous contrôle.

²⁸ Fabien Revol et Alain Ricaud, *Une encyclique pour une insurrection écologique des consciences*, Parole et Silence, Octobre 2015

Méfaits et bienfaits du coronavirus

La puissance de la peur

Au début de la pandémie du Covid 19, nous avons été stupéfaits du pouvoir quasi-absolu des dirigeants politiques dans le monde entier, les rendant capables en un claquement de doigt, de confiner chez eux quatre milliards d'individus pétrifiés de peur.

Ce qu'ils ont fait là, ils devraient pouvoir le faire pour une cause plus grave encore.

Hélas la peur d'un virus dont les méfaits sont visibles, immédiats mais circonscrits, aura été bien plus forte que la peur des bouleversements à venir, beaucoup plus graves, mais distants, non immédiats et multiformes, dont nos gouvernants ne saisissent pas bien l'ampleur ni les conséquences.

Pourquoi les vies que l'on tente de sauver aujourd'hui nécessiteraient-elles plus d'efforts et de risques que celles que l'on ne sauve pas d'habitude ? Les milliers de migrants que l'on a laissés mourir. Ceux des conflits dans lesquels nous sommes si souvent impliqués. Les millions de morts de malnutrition chaque année dans le monde. (...) et près de trois millions de personnes qui meurent d'obésité. Avouons que nous saurions réduire considérablement ce chiffre en prenant des mesures beaucoup moins radicales que celles mises en œuvre pour lutter contre cette pandémie. Pourquoi sommes-nous incapables de mobiliser le peu qu'il faudrait pour sauver des vies, et dans cette crise, prêts à tout pour nous sauver ?

On me répondra, le virus s'attaque à tous indistinctement. Ce n'est pas tout à fait vrai, on sait qu'il cible très majoritairement les personnes à risque, et que précisément les mieux soignés seront encore ceux qui vivent dans les pays riches. L'argument ne vaut pas. Pourquoi, quand nous pourrions raisonnablement sauver des vies, et

avec peu de moyens au regard des milliards engouffrés dans la lutte contre le Covid-19, nous ne le faisons pas ou de façon si insuffisante ? La réponse est simple et terrible. Nous ne nous sentons pas concernés. Nous ne voulons pas faire tant d'efforts pour d'autres que nous. Nous voulons protéger notre système, nos modes de vie. Au prix d'autres vies. Eh bien, nous y sommes. Au pied du mur de notre absurdité et de notre immoralité.²⁹

Les bienfaits du confinement

Outre les dégâts économiques, faillites et pertes d'emploi... autant de conséquences désastreuses dans le court et moyen terme, la période de confinement que nous venons de subir nous a réappris à vivre autrement : le goût retrouvé pour la lenteur, le bonheur du silence, l'écoute des oiseaux, la marche à pied, le plaisir de faire par soi-même son pain et ses confitures à son propre rythme, l'artisanat et la solidarité citoyenne par la confection des masques, les longues conversations téléphoniques, la complémentarité entre la façon d'être des hommes et des femmes dans la vie domestique (*le genre vernaculaire*), ... tous bienfaits naturels que le dur monde de la compétition économique nous avait fait oublier.

Certes, pour la plupart – ceux qui vivent à quatre en ville dans un appartement de moins de 50 m² - cette période aura été une dure et longue épreuve, mais pour d'autres - les privilégiés qui ont un jardin – un grand moment d'arrêt, une véritable bénédiction.

« En partant d'un petit rien, on peut élargir son regard » ³⁰

(...) Quelle belle opportunité de nous arrêter sur les choses qui nous entourent et auxquelles nous ne prêtons d'ordinaire pas attention. Des choses qu'on croit connaître, mais qu'on ne connaît pas. Il y a dans

²⁹ Bloc-note de Frederic Boyer dans La Croix du 10 Mai

³⁰ Dans La Croix, Jamy Gourmaud, le 30/04/2020

Pour une insurrection écologique des consciences

ma curiosité scientifique une dimension contemplative. Oui, je m'émerveille lorsque j'ai la chance d'aller observer la nature au bout du monde. Mais je peux aussi bien m'émerveiller de ce qu'il y a dans mon jardin, ou dans un appartement. Cela peut faire rire, mais je peux m'enthousiasmer d'un ver de terre de mon jardin, ou d'un escargot ramassé sur une feuille de salade. Bien sûr, ce n'est pas de voir un ver de terre qui me fascine, mais de le regarder en essayant de comprendre et d'expliquer son rôle essentiel dans la nature. En partant d'un petit rien, nous pouvons élargir notre regard. Tous les jours, nous passons devant des arbres, des fleurs, sans s'y arrêter. Pourtant, la photosynthèse est, à mes yeux, l'un des phénomènes naturels les plus extraordinaires. Prendre le temps de le comprendre, de l'expliquer, voilà qui nous propulse dans des contrées bien plus vastes que notre petite zone de confinement ! ... Oui, nous redécouvrons sans doute les capacités et les besoins de notre agriculture, en même temps que les limites de notre industrie, et nous voyons bien se profiler la nécessité d'un recentrage de certaines de nos activités à l'intérieur de nos frontières. Pour autant, on ne peut pas condamner nos échanges. Bien sûr, il est de bon ton de critiquer la mondialisation. Mais dans le même temps, des masques nous arrivent de Chine ! Condamner la marche du monde en bloc n'a pas de sens. Ce à quoi cette période doit nous amener, c'est à faire le tri entre ce qui est bon et nécessaire, et ce qui ne l'est pas. Nous devons trouver les moyens de mieux vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Mieux vivre ensemble, c'est aussi faire l'effort de prendre conscience du rôle de chacun dans notre société. Nous avons célébré, le 7 avril, la Journée mondiale du travail invisible. Le confinement, justement, a rendu très visibles des métiers essentiels auxquels nous ne prêtions aucune attention. Nous avons parfois l'impression que les produits que nous consommons nous arrivent un peu par magie. Mais derrière chaque produit, chaque service, il y a des filières. Pour acheter un litre de lait, il faut des caissiers, des livreurs, des éleveurs et bien d'autres. Profitons de cette période pour réfléchir à ce que notre mode de vie suppose de travail des autres, pour que tant de choses soient

prises à notre disposition. Faire ce petit effort, pour que, quand notre vie et nos activités reprendront, nous gardions conscience de tous les efforts déployés dans les coulisses de notre quotidien.

Le confinement dans un quartier sensible ³¹

La période de confinement a été difficile pour les militants associatifs qui travaillent avec les familles des quartiers dits sensibles ou prioritaires.

S'est en effet posé la question de l'urgence, avec ses limites en terme organisationnel. Assez rapidement – au bout d'une dizaine de jours - se sont posés des problèmes de ... survie ! Une survie liée à l'alimentation. En effet pour les familles qui bénéficiaient en grande partie des réseaux de l'aide alimentaire (notamment Les resto du cœur), les contraintes les ont empêchées d'accéder à l'aide, parce que les structures ont été obligées de fermer, les bénévoles, souvent âgés, obligés de rester chez eux, les transports en commun fortement réduits, les attestations indisponibles quand vous n'avez pas d'imprimante chez vous. A quoi s'ajoutait la peur d'attraper le virus pour ceux qui avaient des caractéristiques de co-morbidité.

La réponse a été donnée uniquement par les particuliers, les associations caritatives, les églises. Ce n'est pas la puissance publique qui a répondu présent au départ, ce sont des hommes et des femmes – plus les femmes que les hommes ! – à titre personnel ou en associations. Ce sont eux qui ont préparé les paniers repas, ce sont eux qui les ont portés dans les tours. Dit autrement quand on est dans l'urgence, c'est la relation entre deux personnes qui trouve la solution. C'est la posture de la fraternité.

³¹ Témoignage d'Arnaud Rochette, Président de « Mine de rien » à Vannes

Pour une insurrection écologique des consciences

Ensuite se sont remis en place les réseaux des CCAS des mairies, qui ont l'habitude de recevoir les familles précaires, et ces fonctionnaires ont largement renseigné les demandeurs sur les aides locales dont ils pouvaient bénéficier.

Puis sont apparues les familles inconnues des systèmes de soutien, celles qui d'habitude s'en sortaient. Elles s'en sortaient juste, mais elles s'en sortaient. Celles qui bouclaient les fins de mois avec des petits boulots, des missions d'interim, du travail non déclaré, les repas des enfants à la cantine payés pas beaucoup ... Quasiment toutes ces personnes nous ont dit « je n'ai jamais demandé d'aide comme je le fais maintenant ». En particulier des personnes qui avaient pris des risques pour s'en sortir. Il nous faudra collectivement élaborer des solutions pour que cette catégorie de personnes ne soit pas exclue du parapluie. Sinon, cela démontrera la perversité de notre système, à savoir une situation de double bind (double contrainte): soit j'ose me prendre en charge en terme d'insertion personnelle (et je me teste comme auto-entrepreneur), mais je suis le premier qui trinque en cas de crise, soit je reste dans une position d'assistance et je suis considéré comme nul par tout le monde. La situation de double contrainte amène à être non raisonnable, et peut produire beaucoup de colère.

Fraternité vis-à-vis de qui ?

Sur la belle devise de notre pays je m'interroge : mes comportements sont-ils cohérents avec la devise du pays où j'habite ? Par exemple la fraternité. Qui est mon frère ?

- Celui qui est comme moi, que je fréquente depuis toujours, avec qui je partage un passé, des valeurs, une culture, qui pense comme moi parce qu'on a reçu la même éducation, parce qu'on appartient à la même famille et les mêmes parents, donc la même origine ? Cela signifierait-il que la fraternité s'applique uniquement à celles et ceux qui sont proches parce que semblables ? Devrait-on être fraternel uniquement avec ceux que l'on connaît ? Mais quelle catastrophe !

Pour une insurrection écologique des consciences

Cela reviendrait à nier toute altérité, toute différence, toute complémentarité.

- Ou bien celui qui a le même ADN, qui est de la même espèce ? Les chrétiens diraient : on a le même Père, on est tous enfants de Dieu. Les écolos diraient : on est de la même planète. D'autres vont même plus loin en disant : ce qui porte la vie.

Qui a raison ? Quand j'estime, en tant que militant associatif, que l'autre a besoin d'un coup de main, je ne vais pas regarder s'il est digne ou pas de ma conception de la fraternité, j'y vais quel qu'il soit. Ce ne sont pas les étiquettes que je vais lui coller sur le front qui me motive. Il est mon frère, j'y vais.

Urgence et efficacité ?

Quand de nombreux acteurs foncent dans l'urgence, les bien-pensants se posent des questions en termes de performance, de cohérence, de coordination, d'efficacité. Par exemple une famille peut-elle bénéficier de plusieurs paniers dans la même semaine ? Les critères d'aide doivent-ils être cohérents entre les associations ? Une famille peut-elle à la fois bénéficier de chèques repas (par exemple la Fondation Abbé Pierre a très largement diffusé ce type d'aide) et de paniers repas ? Faut-il faire remonter au niveau municipal ou préfectoral les noms des familles soutenues pour éviter les doublons ?

En situation d'urgence ce type de réflexions est insupportable. Dans ce cas, le critère de rapidité est prioritaire. En effet quand on est une mère de famille seule – ce que les éléments de langage traduisent par 'famille monoparentale' -, qu'on n'arrive plus à nourrir ses enfants, demander de l'aide est déjà suffisamment difficile. La réponse doit être soft, invisible. Ajouter du compliqué dans le processus est très fortement contreproductif.

L'expérience montre que :

Pour une insurrection écologique des consciences

- les abus sont rarissimes (de l'ordre de 1 à 3 %), et proviennent de personnes déjà connues par ailleurs comme demandant toutes les aides possibles ... et pas possibles. Quand on est dans l'urgence, on ne bâtit pas des processus parfaits, à zéro défaut.

- la fierté des personnes aidées doit être absolument préservée, car cette fierté, que certains pourraient considérer comme mal placée, est un des éléments d'estime de soi indispensable à la résilience, au développement du pouvoir d'agir – ou empowerment –, c'est-à-dire à la capacité de la personne à rebondir, en se reconnaissant comme co-actrice dans la recherche de solutions.

- il faut faire confiance dans les acteurs de terrain qui sont suffisamment motivés, qui ont peu de moyens face à l'importance des besoins, et donc qui vont inventer des pratiques efficaces, à savoir celles qui atteignent les résultats avec le minimum de moyens.

- la centralisation n'est pas une solution miracle. En période de crise, il est très fréquent que les organisations se recentralisent. C'est bien souvent une erreur car dans ces moments, il est utile de créer de nouvelles solutions (ce n'est pas toujours pertinent de reprendre les solutions des anciennes crises pour résoudre les nouvelles crises) et d'autre part il faut favoriser les relations directes entre acteurs plutôt que de saturer le top qui rapidement n'a plus les moyens de tout suivre, ... et donc qui ne répond plus.

Mais centraliser quoi ? L'erreur est de centraliser tout ce qui est lié à l'opérationnel (les décisions d'action, l'organisation des actions). Ce qu'il faut centraliser c'est l'accès à l'information par canal. Dit autrement il est utile d'avoir accès à la même information à des endroits différents : l'Internet, guichets, bureaux, public, privé, etc. Cette information est structurée suivant la logique besoins / ressources. J'accède à cette base de données en posant des questions relatives à mes besoins, et la réponse indique les acteurs, lieux et dispositifs qui satisfont ces besoins. Dans une période de crise, tous les acteurs de terrain d'un territoire donné doivent avoir accès à cette base. Exemple : les professionnels des CCAS, les associations de

Pour une insurrection écologique des consciences

terrain, les bailleurs sociaux, les structures d'appui du domaine de l'insertion professionnelle (dont Pôle emploi), les assistantes sociales, les fonctionnaires des départements qui traitent le suivi RSA, etc... accèdent en posant le problème : demande continuité pédagogique, d'impression d'attestations, d'aide alimentaire, de quelqu'un pour faire des courses, d'aide pour séjour vacances, de trésorerie pour une TPE ou un auto-entrepreneur, etc... et la base fournit les réponses possibles. Toutes les préfectures devraient être pourvues d'un système de ce genre inclus dans leur plan ORSEC

Quelles sont mes propres limites ?

Plus encore dans une situation d'urgence comme celle vécue pendant cette période, le militant associatif que je suis, sait qu'il ne peut pas sauver le monde. Je dois reconnaître mes propres limites, ma fatigue, ma frustration, mes erreurs... Je ne suis pas un héros, je suis juste un être humain, donc limité matériellement, mais illimité dans mes espoirs les plus utopiques. Je me focalise sur ce qui est possible maintenant, possible donc limité, en rêvant l'impossible ... pour l'instant !

Ce qui nous amène naturellement à terminer ce chapitre par la fameuse citation de Marc Aurèle : « *Mon Dieu, donne-moi le courage de changer les choses que je peux changer, la sérénité d'accepter celles que je ne peux pas changer, et la sagesse de distinguer entre les deux.* »

Qu'en dit la Bible ?

Il est instructif de relire et méditer dans l'Apocalypse de Saint Jean au chapitre 8 et en particulier aux versets 2 à 10, les avertissements de la cinquième trompette : "ces sauterelles à la **tête couronnée** qui ne devaient s'en prendre qu'aux hommes "...

Quant aux annonces des six autres trompettes, il est fascinant de constater que nous vivons depuis plusieurs années tout ce qu'annonçait le prophète de façon métaphorique, il y a deux mille ans :

- les incendies ravageurs en Australie et en Californie Ap 8,7
- la disparition du tiers des créatures marines Ap 8,8
- l'empoisonnement de nos eaux Ap 8,10
- le changement climatique Ap 8,12 et le réchauffement de l'atmosphère Ap 16,8-9
- et même ... la pollution automobile Ap 9,17 !

Subjugués par l'adéquation de ces annonces aux temps que nous vivons, d'ici à faire coïncider chaque prophétie avec un événement actuel, il y a un pas ... Pourtant, tout au long de l'histoire, ce pas a été franchi, pour expliquer les catastrophes qui surviennent. Car il semble bien que, tant dans le septénaire des sceaux que dans celui des trompettes, les visions du prophète représentent les calamités qui, au cours de l'histoire, atteignent l'humanité coupable : guerres, famines, hérésies, pillages des ressources naturelles, réchauffement climatique ... ou l'humanité souffrante : épidémies, inondations, éruptions volcaniques, bouleversements cosmiques, ... et l'appel à se convertir. Le coronavirus a une dimension apocalyptique au sens premier du terme : il dévoile, révèle les faiblesses d'un monde globalisé coupé du vivant dont on a oublié de respecter les lois. Il nous montre aussi l'importance du lien qui se construit dans la coopération et le soin apporté aux autres.

Qu'en disent les collapsologues ?

Jared Diamond

Né en 1937, biologiste évolutionniste, ornithologue, géographe et anthropologue, professeur de géographie à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), on le cite comme celui qui a pensé en premier la théorie de la collapsologie (étude transdisciplinaire de l'effondrement de la civilisation industrielle). Il a publié en 2005 *Effondrement* (Gallimard), best-seller mondial : à travers l'étude des Vikings, des Mayas ou de l'île de Pâques, il rappelle que l'homme peut être à l'origine de la destruction de civilisations. « *Les sociétés les plus évoluées et les plus créatives peuvent aussi s'effondrer* », écrit-il, pointant du doigt les dommages sur l'environnement, décisifs dans la chute d'une civilisation. Ses analyses ne font pas toujours l'unanimité : certains l'accusent de déterminisme environnemental, voire de racisme. Publié en 2019, son ouvrage *Upheaval* (« Bouleversement », non traduit) vient à rebours de son pessimisme latent. En prenant notamment appui sur l'exemple du Chili et de sa gestion de l'héritage du général Pinochet, il s'intéresse à la résilience des sociétés qui ont vécu des crises profondes. Un livre qui tombe à pic.

Pablo Servigne ³²

Né en 1978, il se présente comme chercheur en biologie *in-terre dépendant*. *Comment tout peut s'effondrer*, son best-seller signé avec Raphaël Stevens (Seuil, 2015), l'a propulsé sur le devant de la scène écologiste. Auteur et conférencier, il s'intéresse tout particulièrement aux questions de transition écologique, d'agro-écologie, et de résilience collective. Avec Gauthier Chapelle, il a popularisé en France le concept de collapsologie. Il a lancé en 2019 une revue trimestrielle, *Yggdrasil*, du nom d'un arbre qui, dans la mythologie

³² Rencontre sur la crise Covid entre Pablo Servigne, Patrick Viveret et Laurent Ledoux <https://youtu.be/qL1YQ4ChAJE>

nordique, survit à un cataclysme. Pourtant, à l'occasion de la pandémie due au coronavirus, il reconnaît : « *Cette crise, je ne l'ai pas venue venir, alors que je la connaissais en théorie.* » Pablo Servigne estime qu'il s'agit « *d'une crise cardiaque générale qui montre l'extrême vulnérabilité de nos sociétés mondialisées.* » Son dernier livre, *Une autre fin du monde est possible* (Seuil, 2018) revisite les notions d'entraide, de résilience et d'autonomie. Pablo Servigne, qui témoigne souvent de son intérêt pour la spiritualité, voudrait passer de la « *collapsologie* » à la « *collapsosophie* » ...

Venue rapidement et de manière globale, la crise du coronavirus a eu un effet révélateur. En effet, la résilience augmente en temps normal avec les liens d'une société mondialisée, mais lorsque ceux-ci sont brisés, on peut passer soudainement de la résilience à une très grande fragilité. C'est le paradoxe de notre civilisation qui est très puissante et en même temps terriblement vulnérable. On ne peut pas s'en rendre compte en temps normal trop protégés par notre cocon de confort matériel. Nous n'aimons pas mourir et nous n'aimons pas être un animal. Dans l'Autre loi de la jungle avec Gauthier Chapelle, on montre que la surabondance crée le terreau pour que naissent des idéologies égoïstes et compétitives. On peut dire à son voisin : « je n'ai pas besoin de toi » parce qu'on est tous riches de notre centaine d'esclaves énergétiques et l'on s'est développé au cours des dernières décennies un imaginaire de compétition et d'agressivité, de loi de la jungle, ultra-toxique pour la biosphère.

En fait, nous les humains, sommes câblés pour la pro-socialité et pour devenir compétents en entraide ; il nous faut réveiller les sentiments de confiance, de sécurité et d'équité. Dès qu'on sent de l'insécurité, de l'injustice, ou une perte de confiance, c'est toxique : aujourd'hui on a les trois avec des individus atomisés et stressés, car tous en compétition. L'exemple de l'Europe est patent : elle a été construite en mettant en compétition les économies et a créé de l'angoisse. C'est l'identité nationale qui redevient le filet de sécurité. Mécaniquement, le libéralisme fait monter les régionalismes et les nationalismes. Les grands pays qui mentent (Chine, USA, ...) créent un désordre

Pour une insurrection écologique des consciences

international qui met en danger la planète en tant que bien commun. On ne peut combattre une pandémie qu'avec la confiance, pas avec un régime policier utilisant des drones. Le déconfinement va hélas faire réapparaître les rapports de force avec des lignes de fracture politique. Les organisations hiérarchiques pyramidales sont extrêmement toxiques, mais pour s'en extraire, il suffit de maîtriser nos désirs, nos peurs.

II. Un développement sans croissance

Il nous faut tout d'abord distinguer clairement ce que l'on nomme jusqu'à ce jour croissance (mesurée par le PIB) et développement (mesuré par un des indicateurs alternatifs décrits plus loin). Jusqu'à présent bien peu ont parlé du développement en termes vernaculaires au sens d'Illich³³ (voir plus loin) alors que c'est celui-là même qui eut été le mieux adapté depuis les années 70, période de l'anthropocène où nous avons atteint le maximum de bien-être moral, social et matériel par unité de PIB.

Pourquoi un développement sans croissance ?

Indice santé sociale et croissance PIB des Etats-Unis de 1959 à 1996

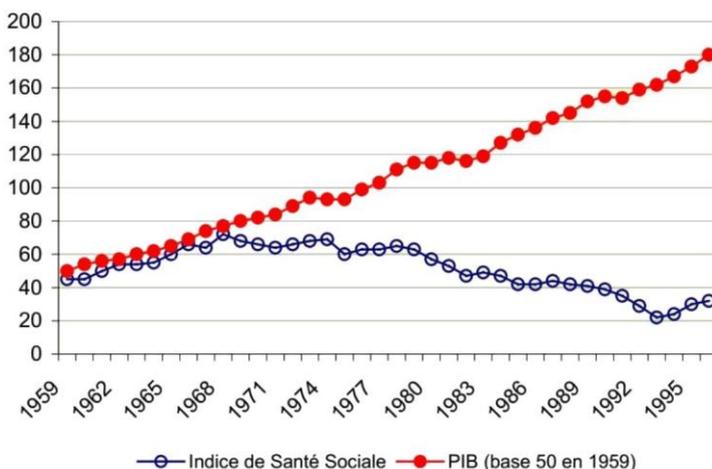


Figure 2: Indice de santé sociale et croissance du PIB aux USA

³³ Le monde vernaculaire, c'est la communauté où chacun se crée en oeuvrant à la survie et à la culture du groupe.

Pourquoi un développement sans croissance ?

Les études de l'indicateur global de santé sociale et de la corrélation entre le PIB par habitant avec la satisfaction de vie montrent que non seulement la croissance du PIB n'est plus synonyme de progrès social, mais qu'en plus, elle n'améliore plus la qualité de vie et le bien-être des populations.

En effet, depuis la mise en œuvre de la doctrine ultralibérale en 1980, le bien-être décroît au rythme de la croissance du PIB. Mais surtout, la hausse de la consommation, dont les finalités sont la rivalité ostentatoire et la comparaison sociale, génère davantage de frustrations que de satisfactions.

Par conséquent, même si un taux de croissance du PIB de 5 % par an pendant 5 ans permettrait d'en finir avec les 7 millions d'actifs sans emploi, il ne contribuerait pas au progrès social et à l'amélioration de la qualité de vie.³⁴

On n'a jamais entendu aucun de nos hommes politiques aux affaires déclarer que l'augmentation des emplois viendrait avec une décroissance du PIB. Car comme chacun sait, c'est le PIB qui mesure toutes les activités sans distinction d'utilité, et la sainte croissance qui lui est associée qui continuent de régler nos politiques publiques. Et l'augmentation des emplois dans le système actuel n'est possible que par l'augmentation de la consommation d'énergie, car comme l'assène Jean-Marc Jancovici depuis 20 ans, tout travail financiarisé, donc le PIB, est directement proportionnel à la consommation d'énergie ; aujourd'hui en Occident, presque tout le travail est financiarisé et comme les énergies fossiles représentent encore 80% de nos

³⁴ *La croissance du PIB contribue-t-elle au bien-être ?* Jean-Christophe Giuliani, *En finir avec le chômage, un choix de société*, Les Editions du NET. <http://www.mouvementpourundevveloppementhumain.fr/nos-fondements-theoriques/en-finir-avec-le-chomage-un-choix-de-societe/la-croissance-du-pib-peut-elle-supprimer-le-chomage/la-croissance-du-pib-contribue-t-elle-au-bien-etre/>

Pourquoi un développement sans croissance ?

consommations, travail, énergie et pétrole forment un trio indissociable !

La pandémie mondiale que nous venons de vivre aura eu le mérite de nous montrer à la fois notre fragilité collective et l'impuissance de la plupart de nos outils sophistiqués. Sachant que tous les humains se sont trouvés bousculés, considérons cette crise comme une opportunité pour regarder en face l'autre crise mondiale annoncée depuis plus de 20 ans : celle des dérèglements climatiques, de l'épuisement des ressources et de la perte de biodiversité, aux conséquences bien plus graves et sans rémission possible.

Se donner comme objectif 2 ou 3° d'augmentation de température d'ici 2050, c'est diviser par 4 les émissions de GES, donc réduire de 4 à 5% par an nos consommations d'énergies fossiles, donc réduire de 4 à 5% /an le PIB des nations tel qu'elles fonctionnent aujourd'hui, et réduire au moins d'autant la quantité de travail. Logiquement, dans le système actuel, ceci est considéré comme inacceptable par le plus grand nombre.

Le nouveau fonctionnement, inéluctable, peu perceptible mais déjà commencé, n'est malheureusement perçu par les économistes et nos gouvernants que comme une décroissance, donc une dégradation des « niveaux de vie ».

Jusqu'à ce qu'on ait trouvé collectivement un « modus vivendi », un nouveau récit enthousiasmant, fondé sur « de bonnes limites », utilisant moins d'énergie par unité de travail, moins de minerais par objet produit, et mesuré par un indice de développement adapté à la nouvelle situation.

Ivan Illich, penseur des limites (1926-2002)

Théologien, philosophe, historien, polyglotte, prêtre, ce brillant aristocrate d'origine dalmatienne qui a souffert de la persécution nazie semblait taillé pour une carrière diplomatique. Le cardinal Montini, futur Paul VI lui demanda de rester au service du Vatican. Mais il préféra partir à Princeton pour étudier les écrits d'Albert le Grand. A New York, il fut attiré par le sort des portoricains dont la foi ardente bousculait le catholicisme new-yorkais très influencé par les émigrés venus d'Europe. Son ministère sacerdotal auprès de ces émigrés l'amène à être nommé vice-recteur de l'université catholique de Porto Rico. Là, il prend conscience que l'école n'est pas un lieu de promotion pour les plus pauvres mais un lieu qui sert l'inégalité entre les hommes. De même, il s'interroge sur le bien-fondé d'une pastorale très marquée par le cléricalisme.

Ivan Illich, intellectuel inclassable, a eu au début des années 70 une renommée internationale par l'analyse documentée de la contre-productivité des institutions qui nous subordonnent plus qu'elles ne nous libèrent. Pour lui, lorsque leur développement dépasse un certain seuil, les grands services institués deviennent les principaux obstacles à la réalisation des objectifs qu'ils visent. Ce contresens tragique, cette « *contre productivité paradoxale* », version moderne du mythe grec de la Némésis, Illich nous le fait percevoir dans ses travaux sur l'école (*Société sans école*), les transports (*Energie et équité*), la médecine (*Némésis médicale*) et la société industrielle en général (*La convivialité, Libérer l'avenir*). Par la suite, moins apprécié du public, il publie des textes plus exigeants (*Dans le miroir du passé, Du lisible au visible, La perte des sens, La corruption du meilleur engendre le pire*), sur les transformations culturelles provoquées par les nouvelles technologies, la rupture avec l'esprit de la « Renaissance du XII^e siècle ».

Une société sans école

Pour Ivan Illich, l'école obligatoire, la scolarité prolongée outre-mesure, la course aux diplômes, sont autant de faux progrès qui consistent à produire des élèves formatés, dociles, consommant des programmes préparés par les « autorités » et obéissant aux institutions. À cela il propose de substituer des échanges entre « égaux » et une véritable éducation qui prépare à la vie dans la vie, qui donne le goût d'inventer et d'expérimenter : l'école devrait être le principal lieu d'une rupture avec le conformisme. La thèse selon laquelle l'apprentissage n'est pas reproduction mais re-création peut sembler radicale mais la question cruciale n'était pas tant pour lui la définition d'un socle de compétences, ni non plus d'une bonne définition de l'apprentissage, c'était d'abord et avant tout celle du monopole de l'école, c'est-à-dire des enseignants seuls habilités à instruire. L'école publique obligatoire, selon Illich, repose sur le postulat que les jeunes êtres humains sont comme de nouveaux venus qui doivent se soumettre à un processus de naturalisation, un processus embrigadant qui les mette à l'écart de leur milieu naturel et les fasse passer par une matrice sociale sous le contrôle de l'Etat, un Etat dont l'enseignant, fonctionnaire accrédité, est d'abord le représentant.

Alors que l'Etat fait des efforts désespérés pour montrer que l'école publique est le lieu de l'intégration, il est frappant de constater que de plus en plus de parents préfèrent mettre leurs enfants dans des écoles alternatives où « le maître est l'enfant ».

Energie et équité

Dans cet ouvrage Illich relève que, passé certains seuils, la production de services devient aussi destructrice de la culture que la production de biens matériels l'est de la nature. Il se livre alors à une analyse des transports motorisés comme d'un service qui, loin de se substituer à la consommation de marchandises, provoque au contraire une dépendance accrue à leur égard.

Pourquoi un développement sans croissance ?

On croit par ailleurs que l'équité et la consommation d'énergie pourraient croître ensemble. Victimes de cette illusion les hommes modernes ne posent pas la moindre limite à la croissance de la consommation d'énergie et cette croissance se perpétue à seule fin de pourvoir toujours plus de gens avec les produits d'une industrie contrôlée par toujours moins de gens. Si l'on ne détruit pas l'illusion que plus d'énergie, c'est mieux, on ne pourra résoudre la crise actuelle. Mais il faut d'abord déterminer les seuils d'énergie au-delà desquels s'exerce l'effet corrupteur. La circulation et les temps moyens de transit comparés en fonction des moyens de transport en est un bon exemple.

Némésis médicale, ou l'expropriation de la santé

Némésis veut dire vengeance en Grec... Dans cet essai, écrit en 1975, Ivan Illich, décrit comment l'entreprise médicale s'est imposée comme un incontournable dans notre société. Pour lui, la critique de la médicalisation et du système dans lequel elle s'impose n'est qu'un exemple parmi d'autres de l'institution industrielle. Cependant, le sujet de la santé est en lui-même un sujet beaucoup plus sensible que la réflexion sur d'autres systèmes comme par exemple l'éducation ou les transports.

Les actes médicaux et les programmes d'action sanitaire sont devenus les sources d'une nouvelle maladie : la maladie iatrogène. C'est-à-dire toutes les conséquences néfastes engendrées par les soins professionnels dans leur ensemble. Cela constitue pour Illich l'épidémie la plus importante qui soit et cependant la moins reconnue. Il distingue trois niveaux de iatrogénèse :

1. L'inefficacité globale et le danger de la médecine coûteuse : les sociétés nanties d'un système médical très coûteux sont impuissantes à augmenter l'espérance de vie, sauf dans la période prénatale (iatrogenèse clinique).

Pourquoi un développement sans croissance ?

2. La perte de la capacité personnelle de s'adapter à son environnement naturel et de refuser des environnements intolérables (iatrogenèse sociale).

3. Le mythe selon lequel la suppression de la douleur, du handicap, et le recul indéfini de la mort, sont des objectifs désirables et réalisables grâce au développement sans limite du système médical. Mythe qui compromet la capacité autonome des hommes de faire face à la douleur, à l'infirmité et à la mort en leur donnant un sens (iatrogenèse structurelle)

La convivialité

Dans cet ouvrage célèbre paru en 1973, Illich amplifie et radicalise sa critique de la société industrielle. Il ne vise plus seulement l'école, la santé, les transports, mais l'organisation globale. Il y dénonce la servitude née du monde industriel productiviste, le gigantisme des outils, et le culte de la croissance indéfinie. Il s'agit de savoir si l'homme des pays riches - image d'un bonheur fictif sur lequel s'aligne l'espérance des pays pauvres - entend accepter sans murmure l'existence confortable, contrôlée, artificielle, sans responsabilité et sans surprise que lui offre l'institution. Ou bien va-t-il sortir de son sommeil, reprendre la parole et le pouvoir de décider ? Imposer des limites à cette glue de produits et de biens matériels qui le submerge, rouvrir un espace social de rencontres et d'échanges, se souvenir qu'il a un passé, des voisins, des égaux. Car la convivialité ne se sépare pas de l'équité.

Le genre vernaculaire

Empruntant à la grammaire le terme de genre, Ivan Illich nous fait découvrir une réalité première et pourtant innomé : la complémentarité entre hommes et femmes dans leurs domaines respectifs, entre leurs façons d'être. « *Le genre est le tissu, il est la couleur, la parole du monde vernaculaire, c'est à dire la communauté où chacun se crée en oeuvrant à la survie et à la culture du groupe* ».

Pourquoi un développement sans croissance ?

La société occidentale a subi une bifurcation majeure au moment où la civilisation industrielle a fait basculer l'activité économique d'une production agricole et artisanale où homme et femme sont complémentaires, dans une société où la production devient une fonction qui oppose au genre le "sexe", modalité biologique dont l'industrie a fait une simple différenciation entre humains. Le remplacement du genre vernaculaire par le sexe économique explique pourquoi de nos jours les femmes sont toujours des perdantes : pourtant l'univers industriel ne peut exister sans leur travail, au mieux ignoré, au pire nié, d'où leur relégation dans l'économie souterraine. Et quand elles entrent en compétition avec les hommes sur le marché du travail, elles se heurtent à la discrimination sexiste. Le règne du genre reposait sur une différence féconde parce que vécue de façon complémentaire. Le régime du sexe, hommes et femmes en compétition, s'est bâti sur le *neutrum oeconomicum*, l'humain indifféremment contraint de produire et de consommer.

La corruption du meilleur engendre le pire

A la fin de sa vie, dans des entretiens accordés à David Cayley, Ivan Illich nous parle pour la première fois de la "corruption" du Nouveau Testament par l'Église institution, qui lui paraît être le "péché originel" menant à une relation aliénée entre les êtres. Ces entretiens constituent une sorte de "testament spirituel" qui éclaire l'ensemble de son œuvre. *Corruptio optimi quae est pessima !* Ivan Illich reprochait à l'Église d'avoir institutionnalisé ce qui par essence est gratuit en instrumentalisant la charité. Il propose l'histoire du bon Samaritain et son acte de miséricorde spontanée - sans considération d'origine ni de religion - comme le véritable fondement d'une éthique capable d'unir. La charité pour les premiers chrétiens était un appel personnel. Ce corps d'outre monde dont ils étaient les membres, ils ne le pensaient pas encore comme une collectivité sociale. Mais ceci va changer avec la conversion de l'empereur Constantin en 313 : ce qui était une disposition à la foi, l'espérance et la charité, devient religion établie ; les évêques sont investis de pouvoirs civils et l'Église entreprend de consolider sa position sociale en créant les institutions charitables.

Emergence d'une nouvelle humanité

A la mi-Août 2019, l'humanité dans son ensemble avait consommé les ressources que la planète fournit en une année. En France, à partir du 8 mai, nous vivions sur les stocks ³⁵. Nous avons longtemps cru que nous pourrions découpler la croissance économique et la consommation de ressources. Or cela ne marche pas. Il s'agit d'aller au-delà de notre système productiviste et consumériste fondé sur l'illusion d'une croissance illimitée. Il se heurte aujourd'hui aux limites de la planète et de l'humain. L'humanité désormais consciente de ce qui nous attend, a le choix entre quatre options :

1. **Le cynisme** : ne rien changer à nos habitudes de confort et profiter au maximum de ce qu'il nous reste comme ressources sans aucun égard pour les générations futures (la stratégie américaine).
2. **La foi inébranlable dans la technologie** : continuer ce qu'on a fait jusqu'ici en misant sur notre ingéniosité pour trouver de nouvelles solutions techniques (la stratégie de verdissement des entreprises).
3. **La peur** : se laisser happer par le désarroi et l'impuissance, au mieux élaborer des stratégies de survie dans la perspective du grand effondrement (les survivalistes).
4. **La confiance en l'avenir** : entrer dans l'espérance active d'une nouvelle façon de faire société qui repose sur plus de liens et moins de biens (les transitionnistes).

³⁵ L'empreinte écologique est une estimation de la surface terrestre nécessaire pour subvenir à ses besoins : cet outil est une mesure de la pression qu'exerce l'Homme sur la nature. D'après le *Global Footprint Network*, notre mode de vie nécessite actuellement 1,7 planète pour que notre consommation des ressources soit compensée au niveau global. Chaque année, ce réseau calcule le "jour du dépassement", le point à partir duquel l'humanité a consommé les ressources que la Terre peut compenser en une année.

La quatrième option est celle que nous avons choisie. Elle est déjà en marche, portée par certains pionniers du mouvement de la transition décrite dans le film *Demain*. Ces éclaireurs nous invitent à vivre plus sobrement, à créer des alternatives pour remplacer la compétition entre individus par un vivre ensemble réharmonisé avec les autres et avec la nature. Avec des flux de matière et d'énergie beaucoup plus faibles, d'où l'émergence des productions locales, les AMAP, les transports alternatifs, le renouveau de la bicyclette, les bâtiments à énergie positive, etc...

Ce nouveau chapitre de l'histoire humaine que nous avons commencé à écrire représente un profond changement de paradigme : l'émergence d'une espèce humaine intelligente collectivement, mondialement connectée, mais enracinée dans des territoires, soucieuse de l'intégrité du milieu qui la porte. La socialisation qui, grâce à l'Internet, se conjugue avec la voie de l'individuation permet des échanges, des solidarités, des partages par-delà les frontières, la formation de groupes de pensée, et une mise en œuvre de moyens qui bouscule le fonctionnement de nos démocraties.

Pourquoi nos mobilisations n'ont-elles pas plus d'effets ?

Hélas, cela fait 45 ans que malgré toutes les actions de sensibilisation et malgré une prise de conscience grandissante, nous consommons toujours plus d'énergies fossiles, de matières premières et entraînons la disparition de toujours plus d'espèces.

Nous avons établi un diagnostic de nos difficultés, nous en connaissons les causes, nous avons trouvé un certain nombre de solutions, et pourtant apparemment, rien ne change : toujours plus de SUV et de 4x4 diesel dans nos villes de plus en plus irrespirables, toujours plus de plats préparés pour gagner du temps, toujours plus de crédits pour consommer, toujours plus d'emballages plastiques qui, non recyclés, se retrouvent à la mer, ...

Emergence d'une nouvelle humanité

Pour expliquer cet immobilisme, l'association citoyenne TACA ³⁶ a élaboré en Avril 2017 un questionnaire remis à un beau panel d'acteurs célèbres luttant contre les causes du dérèglement climatique. Chacun a répondu avec des arguments issus de son parcours et de sa propre construction, restant dans un paradigme que l'on n'ose pas changer de fond en comble. La plupart d'entre eux utilisent des arguments économiques extérieurs (la croissance ...), financiers (l'oligarchie...), ou comptables (le prix du carbone...).

Très peu en viennent aux arguments du pape François qui traite de la crise écologique comme une crise morale qui nous touche personnellement « *plus le cœur de la personne est vide, plus elle a besoin d'objets à désirer, à acheter et à consommer pour échapper à l'angoisse existentielle. Dans ce contexte, on accepte mal que la réalité nous fixe des limites.* » Mais poursuit-il « *il ne suffit pas que chacun s'amende pour dénouer une situation aussi complexe que celle qu'affronte le monde actuel. On est conditionnés à se comporter comme des individus séparés. Individus isolés nous risquons alors de perdre notre capacité, ainsi que notre liberté et finir par être à la merci d'un consumérisme sans éthique, sans dimension sociale et environnementale [...] c'est pourquoi, notre réponse aux problèmes sociaux doit passer par des réseaux communautaires [...]* ».

Dans le contexte actuel de repli sur soi et de relativisme que l'on constate à travers toute la planète, je pense qu'il ne faut pas trop compter sur les Etats pour mener le combat. En d'autres termes, la régulation internationale même si elle parvenait à imposer un prix du carbone universel, ne résoudrait pas le problème de la crise écologique. Il faut sortir de nos visions d'ingénieurs, de juristes et de financiers, qui ne savons apporter que des solutions techniques à un problème existentiel. En ce sens, la proposition de *Dominique Bourg* de mener des combats collectifs au niveau de la réduction de nos

³⁶ Réflexions issues d'une discussion avec Jean Sireyjol du groupe écologique TACA de Bègles en Gironde.

consommations se rapproche mieux de la sobriété heureuse prônée par *Pierre Rabhi*³⁷ ou de la conversion spirituelle requise dans l'écologie intégrale du pape François.

Ce qui fait tenir la fiction actuelle

Dans son fameux ouvrage³⁸, *Cyril Dion* s'attarde un instant à la raison qu'il juge la plus importante : le conditionnement induit par le « récit » dans lequel nous évoluons et les architectures qui régissent nos vies, ce que *Jean-François Noubel* nomme les « architectures invisibles ». Elles constituent le cadre de ce que la société nous impose de faire et que nous croyons choisir de faire. Ce « récit », nous ne le voyons plus, mais il est omniprésent, il influence notre vision du monde et conditionne nos choix. Nous avons du mal à sortir du carré défini par ce « récit » car nous le confondons avec la réalité. Reprenant les arguments de *Jean-François Noubel* et *Matthew Crawford*, *Cyril Dion* retient trois grandes architectures qui orientent nos comportements quotidiens en nous rendant plus vulnérables, plus influençables, par la pensée standardisée :

- Il faut gagner sa vie pour pouvoir consommer
- Il faut se divertir avec le monde virtuel si bien servi par l'Internet et le téléphone mobile
- Les lois et les règlementations votées par nos députés seraient l'expression de la démocratie

³⁷ Pierre Rabhi, né en 1938 à Kenadsa, en Algérie, s'est rendu célèbre comme essayiste, romancier, agriculteur, conférencier et écologiste français, fondateur du mouvement Colibris et figure représentative du mouvement politique et scientifique de l'agroécologie.

³⁸ *Petit manuel de résistance contemporaine, Récits et stratégies pour transformer le monde*, Actes Sud/Colibris, Mai 2018

Pour de nouveaux récits

Nous avons besoin de nouveaux « récits » positifs et mobilisateurs. Dans nos organisations humaines, les quelques personnes capables de produire des récits suffisamment puissants pour modifier les architectures existantes (la consommation, l'argent, la loi, le web) seront en mesure d'entraîner des milliers d'autres, et détiendront les clés du nouveau développement. Le temps est venu pour que ce nouveau récit s'élabore collectivement. Avant que les régimes autoritaires et populistes de Hongrie, d'Autriche, de Slovaquie, de Tchéquie, de Pologne et d'Italie qui s'opposent tous à une Europe atone, matérialiste et sans vision, ne nous entraînent dans des scénarios de rejet et d'enfermement que nous ne voulons pas. A nous de relever ce défi !

Voici la trame des étapes qui peuvent conduire à un nouveau récit positif pour les « transitionnistes », j'ai nommé ceux qui vont vivre de façon active cette période cruciale de l'histoire de l'humanité - qui s'étend de 2000 à 2050 – et qui ne souhaitent pas la vivre comme une punition.

- Une prise de conscience commune et collective fondée sur un constat objectif et partagé de ce qui se passe dans notre maison, prise de conscience à faire partager par nos décideurs, car ce que nous pouvons faire à notre niveau ne représente qu'un quart des efforts nécessaires.
- Après les étapes successives reconnues en psychologie lorsqu'on doit faire son deuil (car nous n'en sommes pas tous au même point):
 - Accuser le choc (oui, nous sommes face à la sixième grande extinction des espèces)
 - Se mettre en colère (c'est insupportable, comment a-t-on pu en arriver là ?)
 - Entrer en négociation (est-ce encore réparable avec de nouvelles techniques ?)

Pour de nouveaux récits

- Subir une dépression passagère.
- Et finalement, revenir à la vie dans l'acceptation des faits.
- Une préparation à la « résilience », en développant nos capacités de résistance et d'adaptation face aux dérèglements dont nous sommes déjà les témoins.
- Elaborer un nouveau récit qui vienne se substituer au récit d'après-guerre du confort et de la croissance qui habite encore tous nos politiques. Avec une préférence, une véritable attirance pour tout ce qui caractérise le nouveau paradigme par rapport à l'ancien :
 - Moins de biens, de voitures, de vols en avion, de pollution, moins de béton, de goudron, de plastic, de machines, de produits encombrants et inutiles, d'énergies gâchées, de produits jetés, de course contre le temps ...
 - Plus de sens, d'objectifs intelligents, de vie collective, d'initiatives et de responsabilités, particulièrement pour les salariés dans les entreprises.
 - Plus de temps, plus d'entraide, plus de liens affectifs dans nos familles, d'amitié dans notre entourage, de solidarité avec ceux qui sont aux périphéries.

De nouveaux comportements des peuples

Dès 2016 Virginie Raisson ³⁹ avait su détecter dans les soulèvements mondiaux les prémisses de ces nouveaux récits.

« Au désœuvrement de sociétés désabusées et au désaveu de la classe politique de la part des populations, des réponses sont apportées qui présentent peut-être un scénario alternatif à la déflagration et à la violence sociale. Que l'on partage ou non leurs aspirations, les mouvements tels que PODEMOS, Les Indignés, Occupy Wall Street ou Nuit Debout, expriment en tous cas la détermination de leurs

³⁹ Virginie Raisson-Victor, dans « 2038, les futurs du Monde », Robert Laffont, Oct 2016

Pour de nouveaux récits

adhérents à ré-enchanter l'avenir [...] Encore très minoritaires à l'échelle des classes moyennes mondiales, ils incarnent cependant un élan plus vaste et de plus en plus visible en Europe et dans certains Etats américains : celui des transitionnistes. Si leur diversité culturelle et leur parcimonie politique limitent encore leurs convergences vers un dispositif d'actions et un processus de changement global, ils partagent déjà une aspiration sincère au changement et une volonté d'en devenir les défricheurs.

La force d'être jeune et de ne rien avoir à perdre d'un futur incertain, leur niveau moyen d'éducation et de responsabilité, cette charge d'utopie enfin, donnent à chacun d'eux la confiance et l'énergie pour tenter de subvertir le système économique mondial grâce à une multitude d'initiatives d'échelle limitée. Agriculture de proximité, entreprises solidaires, mobilités douces, énergies renouvelables, monnaies locales, recyclage ; à force d'essaimer leurs expériences, les mouvements transitionnistes ont déjà converti une part des sociétés occidentales à l'économie circulaire, à la sobriété énergétique, aux produits biologiques, à l'éco-responsabilité, au recul de l'automobile en ville, et à la modération dans la consommation de viande.

Sans chercher à le démontrer, ils rappellent avec le passé, que les révolutions ont toujours procédé de minorités conscientes et agissantes. Consommateurs, mais responsables, ils amènent ainsi progressivement les groupes industriels à s'emparer de leurs exigences écologiques dans le secteur du bâtiment, de l'hygiène, de la cosmétique, de l'agriculture, de l'investissement, de la distribution, du transport... Usagers intransigeants, ils sont aussi de plus en plus volontiers cogestionnaires des territoires où ils vivent. Pour cela, ils préfèrent décliner ensemble des initiatives collectives locales et agir en réseau plutôt que de déléguer leur mobilisation par les urnes que d'ailleurs ils désertent un peu plus à chaque scrutin [...] Peu prosélytes et davantage tournés vers leurs homologues éparpillés dans le monde que concernés par la guerre et la pauvreté, ils ajustent le dialogue social et l'action politique à leur individualisme, à leur désir de bienveillance, et à la conscience qu'ils ont de faire le bien.

Pour de nouveaux récits

Suspectés d'angélisme et de naïveté par une partie de la classe politique, ils suscitent davantage de bienveillance dans la société civile et sur les réseaux sociaux. Car ils rencontrent le besoin diffus de renouveau qui gagne les sociétés industrialisées. Incarnent-ils une initiative occidentale de niche ou un modèle précurseur à vocation mondiale ? Proposent-ils une réforme ajustée aux pays scandinaves ou une opportunité pour l'Afrique de sauter les étapes ?

La prospective, elle, peine à éclairer la réponse. Car en plus de manquer de recul, elle ne dispose pas d'indicateurs ajustés au nouveau modèle, ni d'outil qui permette d'évaluer les impacts réels [...] S'il s'agit de changer de paradigme, que doit-on mesurer pour rapporter les progrès du développement durable ? Le bien-être, la cohésion sociale, la préservation écosystémique, le niveau d'accès aux communs, le taux de partage, la résilience ? [...] »

Quels indicateurs du bien-vivre pour demain ? ⁴⁰

Le PIB

Le PIB (Produit Intérieur Brut) est la somme de toutes les valeurs ajoutées produites sur un territoire ⁴¹ (d'où le terme intérieur) donnant naissance à des revenus soit en nature (occupation d'un logement par son propriétaire), soit en monnaie. Le terme «intérieur» signifie que sont retenues les valeurs ajoutées de tous les organismes opérant à l'intérieur du territoire (lequel comprend pour la France les départements d'Outre-mer). La part de l'activité intérieure des

⁴⁰ Se référer au forum international pour le bien-vivre : un grand rassemblement pour un changement d'échelle. Juin 2018 Grenoble. www.bienvivre2018.org

⁴¹ La valeur ajoutée d'un organisme (entreprise, administration, ménage...) désigne la valeur monétaire de son activité propre : c'est sa production, une fois retirés les montants des achats de biens et de services auprès d'organismes extérieurs à l'entreprise.

entreprises étrangères opérant en France est donc retenue, tandis que sont exclues les activités réalisées à l'étranger par des entreprises françaises. Le PIB est fortement critiqué parce qu'il mesure sans les distinguer toutes les activités, qu'elles soient productrices de biens, réparatrices de désastres causés par l'Homme ou carrément destructrices. Il n'est donc pas adapté pour mesurer les progrès de l'humanité.

Les nouveaux indicateurs

Depuis plus de 30 ans, de nombreuses expériences promouvant d'autres boussoles que le fameux PIB ont été menées à l'échelle internationale, régionale et locale, cherchant à mettre au cœur de l'action publique des indicateurs alternatifs et complémentaires aux seuls critères économiques et financiers. Le premier indicateur d'envergure du bien-être humain est l'Indice de développement humain (IDH), calculé chaque année depuis 1990 pour tous les pays du monde par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Son principal instigateur, l'économiste pakistanais *Mahbub ul Haq*, cherchait ainsi à lancer ce qu'il a qualifié de «contre-offensive» mondiale à l'utilisation aveugle et systématique du PIB par les milieux politiques et économiques.

- L'IDH est un indice composite regroupant trois paramètres : la santé (mesurée par l'espérance de vie à la naissance), l'éducation (mesurée par la durée moyenne et la durée attendue de scolarisation) et le PIB par habitant, en dollars US ajustés pour les parités de pouvoir d'achat (PPA).
- L'empreinte écologique / la bio-capacité.
- Les objectifs du millenium pour le développement (2000-2015) avec 17 critères.
- Dans le Pas-de-Calais, on a inventé l'indice de santé sociale
- Dans Les Pays de la Loire, 27 indicateurs, dont le temps libre, la confiance en l'avenir...
- A Grenoble, l'IBEST indice de bien-être soutenable territorial.
- En Gironde, 6 indicateurs (cohésion, épanouissement,

écosystèmes, territoires, production et consommation responsables, gouvernance) sont déclinés sur toutes les communes du département.

La théorie du "donut"

« *La façon dont nous pensons et enseignons l'économie depuis le 19ème siècle est périmée* », affirme l'économiste anglaise Kate Raworth dans son ouvrage *La théorie du donut* (Plon, 2018). Pour une économie plus juste et plus respectueuse des écosystèmes, il faudrait appliquer les principes du donut. Comparer le fonctionnement macroéconomique de nos sociétés à un beignet sucré, l'idée paraît saugrenue. Pourtant, Kate Raworth l'affirme haut et fort : « *Le donut est une boussole radicalement nouvelle pour guider l'humanité dans ce siècle* ». Plus encore, c'est grâce à cette image nouvelle que nous pourrions répondre aux défis sociétaux et environnementaux, et ce dès aujourd'hui. Comment ? En redessinant les grandes théories macroéconomiques et en repensant leurs objectifs.

Redessiner la macro-économie

Projeté sur une feuille de papier, un donut c'est, avant tout, deux anneaux concentriques. L'anneau interne représente le fondement social de nos sociétés. L'anneau externe, le plafond écologique de notre planète. « *En deçà de l'anneau interne – le fondement social – se trouvent les privations humaines critiques, comme la faim et l'illettrisme. Au-delà de l'anneau externe – le plafond écologique – se trouve la dégradation critique de la planète, qui se manifeste par le changement climatique et la perte de biodiversité. Entre ces deux cercles se situe le donut, c'est-à-dire l'espace dans lequel nous pouvons satisfaire les besoins de tous, dans la limite des moyens de la planète.* »

Pour Kate Raworth, l'humanité au 21ème siècle doit aspirer à se maintenir entre les deux frontières. Sans les transgresser, ni d'un côté,

ni de l'autre. Et il y a urgence, car entre les dérèglements climatiques et l'accroissement des inégalités, nous avons déjà outrepassé ces deux limites.

Apprendre à désapprendre

Si les grandes théories économiques ont toujours joué un rôle central pour répondre aux défis de l'humanité, elles n'ont pas corrigé complètement les dérèglements de notre monde. Parfois même, elles les ont accentués. Plus qu'une boîte à outil, le donut de Kate Raworth est donc aussi un instrument pour interroger la vision dominante et purger les esprits de certaines préconceptions. En matière d'économie, *« on inculque aux citoyens de 2050 une vision fondée sur les manuels de 1950, qui s'appuient eux-mêmes sur les théories de 1850 »*, souligne l'économiste. *« Étant donné l'évolution rapide du XXI^e siècle, c'est la recette du désastre »*.

Alors il nous faut apprendre à désapprendre. Interroger l'idée prétendument irréfutable selon laquelle le bien-être de l'humanité se résume à une courbe exponentielle qui pointe vers le haut. Questionner l'idée qu'une croissance sans limites doit être le but des politiques économiques. Réfléchir aux indicateurs, et remettre en question certains totems. Le PIB doit-il être l'alpha et l'oméga pour mesurer la prospérité d'une nation ? L'homme est-il un agent économique véritablement rationnel ? Économie et écologie sont-elles incompatibles ? Il est urgent de se poser ces questions. L'actualité nous le prouve chaque jour. Et, au regard de ces constats, le fait d'imaginer de nouveaux modèles devient une nécessité vitale.

Croissance : devenir agnostique ?

Ce diagnostic, Kate Raworth le partage avec l'inventeur et futuriste américain Richard Buckminster Fuller. Dès les années 1960, celui-ci affirmait que *« ce n'est pas en combattant la réalité existante que l'on*

Pour de nouveaux récits

fait changer les choses. Pour qu'une chose change, il faut construire un nouveau modèle, qui rend le modèle existant obsolète ».

Pour « rentrer dans le donut », il est donc nécessaire de sortir de la dépendance absolue à l'idée de croissance. En la matière, il est même préférable de « devenir agnostique », conclut-elle. C'est-à-dire concevoir le fait qu'une économie peut prospérer, peu importe si les courbes montent, stagnent ou descendent. Évidemment, il est difficile de se désintoxiquer complètement de certains paramètres. Mais il est fondamental de parvenir à faire évoluer les mentalités sur la variation du PIB qui conditionne encore l'idée que l'on se fait du progrès. Or, d'après elle, « *pour mesurer la prospérité, nous devrions nous en tenir à des questions simples. Est-ce que la population peut subvenir à ses besoins essentiels ? Est-ce qu'elle le fait d'une manière qui ne conduit pas à dépasser le plafond écologique ? Dans cette perspective, le fait que le PIB augmente ou diminue n'est plus au centre des préoccupations.* »

En définitive, la boussole du donut pointe vers une société où l'économie ne serait plus extractive, mais régénérative. Où la nature ne serait pas considérée comme un réservoir infini de ressources, mais comme un mentor, à écouter et à imiter. Où les nouvelles technologies permettraient de diffuser des savoirs et les richesses de manière ouverte et distributive. Elle pointe vers des pistes de transformation concrètes et nous offre une vision lucide, ni exagérément optimiste, ni trop pessimiste, avec de bonnes et justes limites sur le monde tel qu'il se dessine.

De la démesure aux bonnes limites

Aujourd'hui, le temps n'est plus de notre côté.

Chaque jour qui passe, nous rapproche de la fin des ressources naturelles accessibles et bon marché ! Cette ère n'aura duré que 150 ans. La hausse inéluctable des prix du pétrole et des matières premières sera la fin du monde tel que nous le connaissons. Ce choc dont nous vivons déjà les prémices résulte de la concomitance de quatre situations inédites : situation climatique (augmentation de la température et ses ruptures d'équilibre), situation géologique (épuisement des ressources minières), situation économique (excès structurel d'une demande qui accompagne la croissance démographique), situation géopolitique (intensification du terrorisme et montée des nationalismes). Se renforçant mutuellement, ces quatre chocs provoquent une déstabilisation des anciens équilibres politiques, renchérissent le coût de l'énergie, puis des denrées alimentaires, enfin de tous les services.

Il est encore possible d'en limiter les effets par la mise en œuvre de l'efficacité de nos systèmes énergétiques, du développement des énergies renouvelables, et surtout d'une sobriété nouvelle. En fait, deux grandes classes de remèdes s'offrent à nous :

- le premier ne change pas les fondements de la société de consommation et de la sacro-sainte croissance ; il les atténue à la marge : il s'agit d'une plus forte taxation de l'énergie, de la taxe carbone, de l'élimination progressive du charbon dans la production d'électricité et d'un recours accru au nucléaire et aux énergies renouvelables.

- le deuxième implique d'orienter nos sociétés vers un nouveau paradigme énergétique : une perspective de sobriété et d'autosuffisance décentralisée (travailler et vivre au pays), qui réduit le transport des personnes et des marchandises, fait une plus grande

place au local et aux énergies renouvelables et permet de sauvegarder la démocratie, la solidarité et la paix.

Compte tenu des enjeux, il n'est pas exclu que ces deux approches contribuent, plus que la traditionnelle alternance droite gauche, à la nouvelle ligne de clivage du monde politique.

De quoi devons-nous prendre conscience ?

- Que toute l'organisation de la société (économique, sociale, politique, agricole, ...) est en dernier ressort, complètement dépendante de l'énergie et en particulier des énergies fossiles.
- Que la productivité – industrielle, agricole et tertiaire - est directement liée à l'énergie.
- Que les désordres mondiaux (conflits, famines, déplacement de population), outre ceux provoqués par les dérèglements financiers, sont aussi liés à l'énergie et aux matières premières (guerres, exploitation, pillage ...).
- Que les effets de l'activité industrielle, en particulier de la pollution, ont atteint un niveau préoccupant qui remet en question la biodiversité à une très courte échéance.
- Que les ressources en énergies fossiles et en minerais sont limitées et qu'inexorablement leur exploitation décroîtra pour s'arrêter. N'ayant qu'une seule planète, nous n'avons d'autre issue que de composer avec ses limites !
- Que nos modes de consommations sont incompatibles avec les capacités de recyclage de la planète (nos déchets plastiques ont envahi mers et océans).
- Que notre responsabilité de parents est de préparer, sans catastrophisme, nos enfants et nos petits-enfants à un monde qui sera différent avec des contraintes nouvelles.
- Qu'une nouvelle façon de comptabiliser est à inventer pour ne plus se réjouir du simple chiffre de la croissance économique (PIB).
- Que l'impact environnemental doit être pris en compte d'une façon ou d'une autre dans tout ce que l'homme entreprend.

Que donc faire d'efficace à notre niveau ?

Commencer par mesurer quantitativement en quoi notre mode de vie n'est pas durable.

Calculer son empreinte écologique

L'empreinte écologique est un indicateur environnemental qui comptabilise la pression exercée par les hommes envers les ressources naturelles et les « services » fournis par la nature. Plus précisément, elle mesure les surfaces alimentaires productives de terres et d'eau nécessaires pour produire les ressources qu'un individu, une population ou une activité consomme et pour absorber les déchets générés, compte tenu des techniques et de la gestion des ressources en vigueur. Cette surface est exprimée en hectares globaux (hag), c'est-à-dire en hectares ayant une productivité égale à la productivité moyenne.

L'empreinte écologique part de l'hypothèse que la capacité de régénération de la Terre est un facteur limitant pour l'économie humaine si elle continue à surexploiter ce que la biosphère est capable de renouveler. Une métaphore souvent utilisée pour l'exprimer est le nombre de planètes nécessaires à une population donnée si son mode de vie et de consommation était appliqué à la population mondiale.

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/jeunesse/jeux/questionnaires/Empreinte/Questionnaire.htm>

Calculer son bilan carbone

C'est une estimation de la quantité de gaz à effet de serre émise en moyenne chaque année dans l'atmosphère dont notre mode de vie est responsable.

Ces émissions sont organisées en quatre catégories :

De la démesure aux bonnes limites

- Notre logement (consommations d'énergie du logement, équipement et même construction de celui-ci),
- Nos déplacements,
- Notre alimentation,
- "le reste", c'est-à-dire toutes nos consommations - biens manufacturés, loisirs - non prises en compte dans les trois catégories précédentes.

Les émissions qui seront comptabilisées sont uniquement celles qui concernent notre vie personnelle, à l'exception des déplacements domicile-travail : les émissions imputables à notre activité professionnelle ne seront pas prises en compte. Il s'agit d'un Bilan Carbone™ individuel, c'est-à-dire portant sur les émissions associées à un seul individu et non à celui d'un foyer de plusieurs personnes.

<http://www.calculateurcarbone.org/>

Après la prise de conscience, il nous faut entrer en résistance, mais résister contre qui ?

Les logiques toxiques et destructrices que nous avons pointées ne sont-elles pas autant en nous qu'à l'extérieur de nous ? Résister devient alors un acte de transformation intérieure autant que d'engagement social.

En finir avec la servitude volontaire ⁴²

Dans *L'avenir des simples*, Jean Rouaud prix Goncourt 1990, dénonce les « multi-monstres » du capitalisme qui nous ensèrent dans un réseau de dépendance. Publié juste avant le confinement, son traité de résistance à l'ordre néolibéral du monde tombe à point nommé.

⁴² Jean-Claude Raspigeas, dans La Croix du 07/05/2020 *L'avenir des simples* de Jean Rouaud, Grasset.

Confinés comme nous le sommes, livrés compulsivement aux appareils numériques, devenus nos meilleurs amis de compagnie aux ressources inépuisables, nous ne pouvons que prêter l'oreille à cet avertissement.

Jean Rouaud diagnostique et analyse l'emprise sur nos existences des « multi-monstres » : les GAFAM, les multinationales de l'agroalimentaire et l'oligarchie financière qui se parfument volontiers à la philanthropie bien voyante et si gratifiante. Il décrit et rappelle les dégâts considérables qu'ils occasionnent. Qu'on se souvienne des longues années pour faire reconnaître la nocivité de l'amiante, du téflon, de l'indifférence aux maladies orphelines (pas assez rentables...). Que l'on observe le statut tant vanté des « autoentrepreneurs » : l'invention, souligne Jean Rouaud, d'une sous-classe : « le patron prolétaire ». Que l'on jette un œil sur le massacre de masse des animaux pour garnir nos assiettes. Que l'on constate comment l'agroalimentaire a dévoyé et dénaturé l'agriculture. Que l'on s'interroge sur l'emballement de la pollution qui menace la survie de la planète et de l'espèce humaine. Et on finit par comprendre pourquoi économie de marché et écologie sont incompatibles.

Après avoir montré comment fonctionnent et ce que veulent les « multi-monstres », accentuant notre dépendance pour générer plus de profits, Jean Rouaud dresse un état des lieux consternant de notre servitude volontaire. Nous nous sommes laissés déposséder, consentants et impatientes, avant de nous sentir peu à peu ligotés et aliénés. Regardez comme les applis nous collent aux doigts.

Au terme de sa démonstration implacable, Jean Rouaud en appelle à une révolution des esprits et des comportements. Il nous incite à devenir de réels objecteurs de conscience de cette surconsommation permanente de tout. Il nous pousse à nous défaire de ces chaînes mirobolantes qui nous entravent, nous étouffent, nous privent de l'héritage de lointains et si utiles savoir-faire. Il préconise de nous réapproprier ce qui constitue notre humanité et de cesser de nous

De la démesure aux bonnes limites

reposer sur ces prothèses numériques, espions domestiques qui nous tiennent en laisse, nous suivent à la trace, dirigent nos pas, orientent nos goûts, nous éloignent de nous-mêmes en nous offrant l'illusion joyeuse de satisfaire nos désirs que les « multi-monstres » façonnent pour mieux les combler. Machiavélisme d'un capitalisme de l'envie qui nous réduit à n'être plus que des cerveaux conditionnés, baignant dans une culture de chiffres opaques, de rentabilité exponentielle, aux mains de rapaces.

Jean Rouaud loue l'héritage ancestral des « simples », gens de peu qui détenaient, conservaient, archivaient, développaient, partageaient tout le savoir élémentaire du monde. Avec cet éloge salutaire de la « dé-consommation », Jean Rouaud se glisse au cœur de notre confinement, où chacun redécouvre les vertus de la cuisine, du bricolage, du jardin. Il dépose sur notre table son manuel de délivrance par le retour à la simplicité, à l'essentiel.

Les limites planétaires ⁴³

La question des limites environnementales a traversé les XIX^e et XX^e siècles sans vraiment parvenir à s'imposer. La donne serait-elle en train de changer en ce début de XXI^e siècle ? Face à la multiplication des atteintes portées au « système Terre », la communauté scientifique s'est lancée depuis quelques années dans un projet aussi urgent qu'ambitieux : proposer aux décideurs et au grand public un aperçu des principales variables qui déterminent l'équilibre des écosystèmes à l'échelle planétaire. Au-delà du climat et de la biodiversité, ces travaux abordent des questions moins connues du grand public, comme le déséquilibre des cycles biogéochimiques, le changement d'affectation des sols, l'introduction de polluants d'origine anthropique dans les écosystèmes ou encore l'acidification des océans. Autant d'enjeux pour lesquels la communauté scientifique essaie

⁴³ *Les limites planétaires*, de Aurélien Boutaud et Natacha Gondran, éditions La Découverte, Mai 2020, 128 p., 10 €.

aujourd'hui de déterminer des frontières à ne pas dépasser si l'humanité veut éviter les risques d'effondrement.

Mais ce que nous allons faire dans la suite c'est aborder les domaines qui nous tiennent à cœur dans la recherche d'un équilibre écologique intégral. Ne sachant pas trop comment les classer, nous les avons regroupés en trois grands centres d'intérêt : l'énergie et l'environnement, qui comprend les thèmes de l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité, l'eau, l'énergie solaire, le nucléaire, les gaz de schiste, la filière bois, les transports, l'habitat et les déchets. Un deuxième centre d'intérêt, la vie publique qui comprend l'argent, le travail, le chômage, l'artisanat, la ville et la campagne, la démocratie, les Gilets Jaunes et les migrants. Et un troisième centre d'intérêt, la vie privée qui comprend l'amour dans le couple, la famille, l'éducation, les écrans, les médias et la santé.

La corruption du meilleur engendre le pire

La corruption

La corruption est la perversion ou le détournement d'un processus, souvent dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance. Elle conduit le plus souvent à l'enrichissement personnel du corrompu et au maintien des privilèges du corrupteur. Il s'agit d'une pratique qui peut être tenue pour illicite selon le domaine considéré (commerce, affaires, politique...) mais dont le propre est justement d'agir de manière à la rendre impossible à déceler ou à dénoncer. La notion de corruption est subjective, mais elle transgresse toujours la frontière du droit et de la morale.

Le meilleur et le pire

Meilleur est la forme du comparatif de bon, qui curieusement, contrairement aux autres adjectifs, ne se construit pas avec l'adverbe plus. On emploie ici meilleur pour former le superlatif : le meilleur. Le pire sert de comparatif et de superlatif de supériorité à l'adjectif mauvais, ici utilisé dans le domaine moral où déjà, bien avant Illich, Victor Hugo en disait : « *Les pires choses en général sont faites des meilleures qui ont mal tourné. Les diables sont faits d'anges* ».

Au sens d'Illich

La réflexion d'Illich prend source dans sa méditation du « bon Samaritain » (Luc 10 : 29-37). Il souligne que les deux représentants officiels du peuple juif traversent la route pour ne pas être confrontés à l'impur qu'est ce blessé étranger alors qu'un samaritain, étranger au peuple d'Israël, porte secours au blessé⁴⁴. Le blessé et le samaritain sortiront différents de cet épisode : le Samaritain s'est fait « le prochain » du blessé et le blessé a retrouvé la santé. Là est le meilleur : cette rencontre entre deux hommes qui les transforme en profondeur. Le pire se profile quand on délègue cette rencontre à une institution. Dès qu'on travestit l'amour en une demande de service, la corruption du meilleur engendre le pire. Le peuple chrétien en déléguant à l'Eglise institution la gestion de sa charité, exerce une forme de générosité mais risque de passer à côté d'une rencontre qui le construirait. Illich prendra ses distances avec cette Eglise qui lui reprochera des opinions dangereuses en matière de doctrine, d'idées erronées, de conceptions bizarres à propos du clergé et

⁴⁴ Tout comme si un Palestinien contemporain allait porter secours à un Israélien. Voir aussi « *Le Mariage de la Paix* », Au coeur du conflit, une Juive et un Palestinien dans le village de la tolérance, Michel Lafont, 2004. Récit autobiographique où les auteurs racontent les circonstances qui les ont amenés à unir leurs vies et à lutter pour la paix et la tolérance entre Juifs et Palestiniens.

d'interprétations subversives quant à la liturgie et à la discipline ecclésiastique. Dans ses conférences et écrits, il insiste pour que l'Église retrouve la saveur de ses origines. Il refuse une Église gestionnaire de son pouvoir temporel. Quand l'Église laisse corrompre ce qu'elle a de meilleur, la charité vécue comme un échange ordonné et pas comme un élan spontané, peut engendrer le pire.

C'est ainsi, pensait Illich, que l'Église a participé à la naissance de la culture moderne si dure que nous connaissons.

Le pape François a parfaitement compris et intégré la critique. Pour lui, non seulement « *L'Église devrait être un hôpital de campagne* » mais elle doit se libérer de ses frontières et les chrétiens s'ouvrir au monde extérieur, apportant de l'aide là où les gens sont physiquement, mentalement, socialement et spirituellement affligés.

Comme l'écrit très justement *Tomas Halik*⁴⁵ dans *La Vie* et dans *La Croix l'Hebdo* : « *L'époque de la chrétienté est révolue. Nous sommes une voix parmi d'autres dans la société civile mais cette voix doit être claire. Il nous faut entrer dans le débat public sur des sujets de société importants (...). Si l'Église doit être un hôpital, elle a un rôle de diagnostic à jouer en identifiant les signes des temps, un rôle de prévention en créant un système immunitaire dans une société où sévissent les virus malins de la peur, de la haine et du repli sur soi, et un rôle de convalescence en surmontant les traumatismes du passé par le pardon.*

Il y a beaucoup d'idéologies très dangereuses aujourd'hui, et nous avons besoin d'un système immunitaire. La crise de la mondialisation

⁴⁵ La pandémie est un « signe des temps » pour l'Église, appelée à sortir de son confinement spirituel, estime le sociologue et théologien tchèque dans *La Croix l'Hebdo* du 30 Mai 2020. Pour ce prêtre ordonné clandestinement sous le régime communiste, l'avenir de l'Église passe par un dialogue avec la culture contemporaine.

De la démesure aux bonnes limites

de la dernière décennie a fait émerger des nationalistes et des démagogues des deux côtés de l'Atlantique. Et je crains que les conséquences économiques et sociales de la pandémie influencent la scène politique internationale. Les Églises, les universités doivent être un antivirus contre ces maladies. Si l'Église doit être un « hôpital de campagne », elle ne peut se contenter de son ministère pastoral classique en paroisse et des formes traditionnelles de son activité missionnaire. Elle doit, à mon avis, en particulier dans une société pluraliste sécularisée, étendre et approfondir radicalement ce que les aumôniers font déjà dans les hôpitaux, les prisons, l'armée, l'éducation... C'est-à-dire être là pour tous, et pas uniquement pour les croyants. Offrir à tous un accompagnement spirituel sans prosélytisme, arrogance cléricale ou paternalisme, dans un dialogue et un partenariat réel, sans se placer uniquement dans une position enseignante mais en se laissant enseigner aussi par les autres. Pour moi, c'est le modèle d'Église à venir. Si elle veut rester Église et non se replier sur elle-même comme une secte, elle doit subir un changement radical de sa perception d'elle-même et de son ministère dans ce monde.

La bonne limite, point d'inflexion du meilleur

La décorrélation de l'indicateur global de santé sociale avec le PIB date des années 70, période pendant laquelle nous sommes passés de la pénurie à l'abondance.⁴⁶ Comme il a été montré plus haut, depuis la généralisation de la doctrine ultralibérale, le bien-être décroît au rythme de la croissance du PIB, lui-même réduisant tendanciellement son taux de croissance, au rythme de la saturation des besoins et de la raréfaction des ressources.

Le point d'inflexion est un indicateur de la limite à ne pas dépasser : par exemple la croissance de la consommation peut se justifier tant qu'il s'agit d'atténuer la dureté des conditions de vie de tous dans un souci d'égalité, mais elle devient toxique dès que ses finalités sont la rivalité ostentatoire ou la soumission consciente ou inconsciente à la publicité. Elle génère alors davantage de frustrations que de satisfactions.

Et ceci est particulièrement vrai dans la « *fast fashion* », ce monstre insoutenable de l'industrie textile dont la croissance dépasse celle du PIB des nations.⁴⁷

Mais pour rentabiliser les usines, il faut que la consommation soit sans cesse augmentée, et le consommateur pour qui le désirable a triomphé

⁴⁶ Dans l'entreprise, j'ai pu noter une évolution en trois phases : du règne du directeur de production qui face à la pénurie, a amélioré les techniques de fabrication (1945-1985), à celui du directeur commercial nourri au design, au marketing et à la publicité (1985-2005) pour vendre de plus en plus d'objets non indispensables, règne qui ne durera que le temps qu'arrive celui du directeur financier qui fera s'imposer partout la rentabilité à court terme du capital et la rémunération des actionnaires (2005-2020), phase dans laquelle nous nous débattons encore sans en voir l'issue.

⁴⁷ Voir « *Débarrasser l'industrie textile du capitalisme de surveillance* » dans *LaRevueDurable* N°64 Été 2020.

De la démesure aux bonnes limites

de l'utile, achète sans discernement. Le capitalisme l'a enchaîné – non seulement aux exigences de la rentabilité qui a envahi tous les secteurs - mais, bien plus dangereux car sans limite, aux exigences de ses désirs.

C'est ainsi que nous sommes devenus les citoyens d'un monde de consommateurs auto aliénés. Il suffit de voir l'accumulation de jouets électroniques, d'objets inutiles dans une chambre d'enfant d'aujourd'hui ... et de la comparer aux jeux de bille, de corde à sauter et de cerceaux des années 60.

Nous allons dans la suite reprendre et généraliser cette forte idée d'Ivan Illich. Ainsi pour chaque domaine important qui touche notre vie quotidienne, nous tenterons de rappeler où se situait le meilleur, de décrypter comment est venue la « corruption du meilleur » et en quoi elle engendre le pire. En décrivant ces activités, nous allons discerner quels sont nos attachements, « *ce à quoi nous tenons* » et ce que nous ne voulons plus. Puis, renouant avec notre élan vital, nous proposerons des pistes individuelles, collectives, politiques fondées sur ce que nous nommons « la vie bonne » encadrée par « de bonnes limites » où chaque chose que nous faisons dans la sphère publique comme dans la sphère privée, depuis notre métier jusqu'à nos relations familiales, participe à reconstruire le monde dans lequel nous voulons vivre et qui nous a été volé.

III. Energie et environnement

On a vu plus haut que l'énergie touche toutes les activités productives des humains ; à moins de vivre en ermite dans une grotte, il n'est pas un secteur de l'économie qui échappe à l'utilisation d'énergie – hélas, fossile et non renouvelable dans la plupart des cas. Dans ce contexte, nous allons traiter les thèmes de l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité, l'eau, l'énergie solaire, le nucléaire, les gaz de schiste, les transports, l'habitat et les déchets.

L'agriculture

Depuis 1945, le monde agricole en France a vu la diminution considérable de la petite paysannerie de subsistance et l'avènement des fermes modernes gérées par les paysans-agriculteurs, cultivateurs, éleveurs que l'on désigne désormais sous le vocable explicite d'exploitants agricoles.

Le cycle d'industrialisation de l'agriculture de plus en plus critiqué a été initié durant l'après-guerre. L'urgence était de nourrir la population et de dégager de la main d'œuvre pour reconstruire le pays. Depuis, la productivité par travailleur a fortement progressé et la population paysanne considérablement diminué : aujourd'hui, il n'y a guère plus d'un million d'exploitants agricoles en France, représentant à peine 4 % de la population active alors qu'ils étaient 10 millions d'actifs en 1945. Aucun autre secteur économique n'a connu une régression d'emplois aussi massive. Celle-ci est directement liée à la « révolution verte » qui se caractérise par la mécanisation systématique, l'apport massif d'intrants - engrais et produits phytosanitaires - qui ont conduit à une hausse importante de la pollution et à une concentration des terres au sein de quelques grandes fermes à caractère capitaliste.

En termes de productivité, sur les 50 dernières années, on est passé par exemple de 30 à 70 quintaux de blé par hectare. En termes de volume,

L'agriculture

les objectifs de l'époque sont largement atteints et l'agriculture est un des rares postes positifs du commerce extérieur français. La campagne 2018-2019 a permis de récolter 35 millions de tonnes de blé de bonne qualité. Et les exportations ont atteint 13 millions de tonnes.

Par contre, une bonne partie de la valeur ajoutée a migré vers l'amont (les engins, les fournisseurs d'intrants, les banques) et l'aval des exploitations (l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution), les paysans perdant peu à peu leur si chère autonomie et voyant leurs revenus fondre un peu plus chaque année⁴⁸. Il est intéressant de noter que les acteurs économiques importants se gardent bien de se substituer aux agriculteurs : ils préfèrent leur fournir machines, engrais, semences et prêts bancaires.

La modernisation agricole a changé la composition du bourg, du village, provoquant un exode rural important voire une désertification des campagnes, en particulier dans la « diagonale du vide ». Aujourd'hui, les trois quarts de la population habitent dans les villes. Les petites fermes familiales laissent la place à des fermes beaucoup plus grandes tandis que l'agriculture de subsistance est remplacée par une agriculture modernisée liée à l'industrie agroalimentaire. Elle est caractérisée par l'introduction massive de capitaux (endettement), l'incorporation de technologies biologiques, et la spécialisation de la production, particulièrement importante dans certaines régions : la Bretagne pour l'élevage et les porcs, le bassin parisien et le bassin aquitain pour la céréaliculture, la Gironde et le Languedoc pour les vignobles, et la vallée du Rhône pour l'arboriculture et les cultures maraîchères.

⁴⁸ La moitié des paysans français auraient un revenu net inférieur à 350 €/mois. 400 d'entre eux se suicident par désespoir chaque année. Voir le film dramatique "Au nom de la terre" d'Edouard Bergeon, Sept 2019, sur la descente aux enfers d'un agriculteur français qui finit par se suicider en avalant symboliquement une bouteille de pesticides.

L'agriculture

Certains explorent toutefois d'autres voies dans une agriculture biologique liée ou pas au tourisme rural. Dès les années 1950, les premiers « néo-ruraux » investissent les régions les plus désertifiées du sud de la France : les Cévennes, les Pyrénées et les Alpes du Sud. Isolés au début, ils commencent à former des communautés plus nombreuses un peu avant 68 puis au milieu des années 70, acmé du mouvement, lié aux hippies. L'Ardèche accueille une centaine de néo-ruraux par an durant cette période, ce qui est peu, mais peut représenter plus de 10 % de la population adulte dans les cantons.

Agriculture et bilan carbone

L'agriculture mondiale constitue la première source d'émission de gaz à effet de serre, notamment du fait des émissions de carbone liées à la production de viande. En effet, la production végétale est elle-même en grande partie destinée à la production de viande, notamment de bœuf en Amérique, et la consommation de viande rouge par habitant a été multipliée par deux depuis le début du siècle. Pour apprécier les émissions provenant de l'agriculture, il faut prendre en compte, non seulement les émissions de méthane (CH_4), mais celles de protoxyde d'azote (N_2O) et de CO_2 lié à l'utilisation d'énergie (engrais, tracteurs...).

- la production d'une tonne de blé engendre environ 0,4 teq CO_2 (provenant pour 25% du N_2O issu des engrais et pour 75% du CO_2 issu de la dépense énergétique)
- une tonne de boeuf engendre jusqu'à 10,2 teq CO_2 (6,2 tonnes pour le CH_4 provenant de la fermentation intestinale, plus 4 tonnes s'il est nourri aux céréales). L'alternative est bien entendu le pâturage (comme en Savoie !).
- pour 1 t de viande de volaille, 0,7 teq CO_2 pour le CH_4 provenant des déjections.

Elle est aussi la source de pollution de l'air et de l'eau à travers l'épandage d'intrants de synthèse ou de leurs effluents. Par ailleurs, les perturbateurs endocriniens présents dans les pesticides impactent la santé humaine via les expositions chroniques des populations.

L'échec de la révolution verte

La mondialisation et la « révolution verte »⁴⁹ n'ont pas tenu leurs promesses, car toutes deux sont des idéologies qui ne prennent pas en compte la réalité. Leur modèle est basé sur une approche simpliste du sol, ramené au rôle de support, et sur une conception industrielle du vivant, réduit à une masse de biomolécules et de matières premières. Il a rendu l'agriculture polluante, destructrice de l'environnement, productrice de « malbouffe » et incapable d'assurer la survie économique de ses agriculteurs. Désormais, les citoyens français protestent contre ce modèle archaïque et demandent à l'agriculture d'évoluer vers plus de durabilité, en produisant des aliments de qualité et en assurant aux paysans un revenu décent pour une pérennité de leur métier. C'était le but de la récente loi « *Agriculture et alimentation* » qui malheureusement une fois encore, a accouché d'une souris.

On peut se passer de biens industriels mais pas de nourriture ; l'agriculture est la seule source durable des nations. *Le Manifeste pour une agriculture durable*⁵⁰ propose des solutions pour la faire évoluer vers une restauration biologique, chimique et physique des sols par une meilleure compréhension des mécanismes agrobiologiques complexes qui ont été ignorés par l'agro- chimie industrielle et la mécanisation à outrance depuis 70 ans.

⁴⁹ Politique de transformation de l'agriculture fondée sur l'intensification par l'utilisation de variétés de céréales sélectionnées à haut rendement, d'engrais, de pesticides et d'irrigation artificielle.

⁵⁰ Lydia et Claude Bourguignon Actes SUD, Mars 2017

La responsabilité du monde paysan

La fracture entre la ville et la campagne, la méconnaissance voire le mépris des citadins qui oublient d'où est tirée leur nourriture et s'intéressent peu à la vie de leurs semblables, tout cela doit évoluer. Le paysan lui-même doit être conscient des missions que la société lui confie : non seulement assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires, mais aussi protéger le sol vivant, maintenir la biodiversité, assurer la gestion de l'eau, la résistance à l'érosion et à la désertification, l'extension du couvert végétal et des forêts, l'entretien du milieu rural. Il en tirera fierté. Ce sont des responsabilités économiques et sociales majeures que toute la société doit reconnaître et valoriser, et qui sont de nature à rendre aux agriculteurs un sentiment de dignité justifié.

La souveraineté alimentaire en question

La mondialisation des systèmes alimentaires a des effets sur les modes de production alimentaire dans certaines parties du monde, aussi bien pour les cultures que pour les élevages. Cette réorientation des modes de production, dont les produits sont pour partie destinés à l'exportation, entraîne la perte de savoir-faire traditionnels, impacte l'auto-suffisance alimentaire de certaines populations et peut conduire à des disettes.

Les partisans du libre-échange se moquent pas mal de la souveraineté alimentaire. Qui produit quoi, pour qui, selon quelles normes ? Devrons-nous continuer de manger du poulet au chlore, du bœuf gavé d'hormones et d'antibiotiques, des céréales génétiquement modifiées, et des fruits traités aux pesticides ? Comment enrayer la désertification rurale qu'entraîne inévitablement la disparition des petits agriculteurs en Europe ? D'où viendra notre nourriture en cas de sécheresse ou d'inondations ?

L'agriculture

Une vingtaine de pays exportateurs seulement tiennent la nourriture du monde entre leurs mains. La Russie est de ceux-là, qui s'est imposée depuis une quinzaine d'années comme un acteur majeur sur le marché du blé. Le pays a retrouvé la place qu'il occupait en 1914 de premier exportateur mondial avec, aujourd'hui, quelque 30 millions de tonnes vendues par an. Mais le souci de ces pays d'assurer d'abord la stabilité de leur marché national pourrait être lourd de conséquences pour la longue liste des pays dépendants pour leur approvisionnement en blé et en riz, céréales qui restent la base de l'alimentation d'une majorité de la population de la planète. On a vu les effets dramatiques d'une mauvaise récolte en Syrie associée au réchauffement climatique et à la mauvaise gestion de la crise par le pouvoir en place, cause principale du déclenchement du soulèvement démocratique de 2011.

À ce titre, le cas de l'Égypte paraît particulièrement préoccupant. Ce pays importe chaque année presque 12 millions de tonnes par an, dont 3 millions viennent de Russie, achetés par le Gasc, un opérateur public qui assure la distribution de pain à prix subventionné à une large partie de ses 100 millions d'habitants. La situation pourrait être pire encore en Afrique subsaharienne où le nombre de personnes affamées risque d'augmenter dans des proportions considérables. Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies redoute ainsi de voir leur nombre passer de 135 millions en 2019 à 265 millions en 2020.

La Russie bouscule le marché mondial du blé ⁵¹

L'alerte solennelle lancée début avril 2020 par la FAO et l'OMS – deux organisations des Nations Unies sur l'agriculture et la santé – et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'aura eu que peu d'effet. Ces organisations mettaient en garde contre les freins à l'exportation de produits alimentaires qui pourraient provoquer une aggravation de la faim dans le monde. Cela n'a pas empêché la Russie d'annoncer le 26 avril, qu'elle suspendait ses exportations de céréales

⁵¹ Dans La croix, Antoine d'Abundo, le 28/04/2020

L'agriculture

en particulier de blé, jusqu'au 1er juillet, ayant « entièrement épuisé » le quota de 7 millions de tonnes qu'elle s'était engagée à écouler d'ici au mois de juin. Une annonce qui pourrait être lourde de conséquences pour les pays dépendants. À la mi-mars, le prix moyen du blé alimentaire en Russie a grimpé jusqu'à 13 360 roubles (154 €) la tonne. Un « maximum historique » qui a fait passer le prix du blé russe au-dessus de celui de l'or noir. Compte tenu de son poids sur ce marché, la décision du régime de Poutine est dramatique car des gens vont avoir faim et certains vont en mourir. Sans parler des troubles sociaux et politiques qu'une pénurie peut provoquer comme on l'a vu lors des crises alimentaires de 2007 et de 2010.

Les grands acteurs du marché du blé ⁵²

En 2019-2020, la production mondiale devrait s'établir à 763 millions de tonnes dont 24% destinées à l'exportation. Les principaux producteurs (hors la Chine) sont : l'Union européenne, 20% ; la Russie, 10% ; les États-Unis, 7% ; le Canada, 4% et l'Ukraine, 4%. Les principaux exportateurs sont : la Russie, 34 millions de tonnes ; les États-Unis et le Canada avec 25 millions chacun ; l'Union européenne ; 30 millions ; l'Ukraine, 20 millions. Les principaux importateurs sont : l'Égypte, 13 millions de tonnes ; l'Indonésie, 11 millions, le Brésil, 8 millions ; l'Algérie, 7 millions ; le Maroc, 5 millions.

Les pesticides

Les pesticides sont des substances chimiques dont la terminaison en « cide » indique qu'ils ont pour fonction de tuer des êtres-vivants. A priori bien pratiques pour éradiquer les mauvaises herbes, ils présentent aussi un risque toxique pour certains organismes qu'ils ne ciblent pas. Les effets, même de faibles quantités de ces toxiques, en

⁵² Dans La croix, le 28/04/2020

L'agriculture

mélange et/ou sur de longues périodes peuvent poser de graves problèmes sanitaires, notamment chez les agriculteurs eux-mêmes : de nombreuses études scientifiques l'attestent aujourd'hui. L'association de défense de l'environnement *Générations Futures* a lancé une carte recensant les victimes des pesticides en France, accompagnée de leur témoignage.⁵³ Hélas, malgré les nombreuses mises en garde, la France reste le second consommateur mondial de pesticides derrière les USA et le premier utilisateur européen.

L'histoire des pesticides et des nitrates trouve son origine dans le conflit 1914-18, première guerre « industrielle » avec mobilisation par chaque pays des meilleurs scientifiques pour élaborer la première arme de destruction massive, l'arme chimique. Rappelons-nous que ce conflit a été un formidable accélérateur pour l'industrie chimique naissante. Elle a abondamment produit des explosifs et des produits toxiques destinés à exterminer l'adversaire. La paix revenue, les nouvelles molécules et les produits ont été redirigés vers l'agriculture. Ce n'est malheureusement pas le seul lien entre pesticides et armes de guerre, puisque qu'on retrouvera le *Zyklon B* à Dachau, Monsanto et l'agent orange au Vietnam, le *Round-Up* dans la lutte anti-guerilla en Colombie ...

Les nitrates

En 1905, Fritz Haber, un brillant chimiste allemand, découvrit un procédé industrialisable permettant de convertir l'azote atmosphérique en ammoniac liquide. En 1915, il s'associa avec son beau-frère Karl Bosch pour ouvrir la première usine de production d'ammoniac, destiné en priorité à la fabrication d'explosifs nitrés (cf l'explosion en 2001 de l'usine d'ammonitrate AZF à Toulouse). A l'armistice, la production sera réorientée vers les engrais azotés pour l'agriculture, qui seront associés au couple phosphore-potasse cher au

⁵³ <https://sante.journaldesfemmes.fr/magazine/1564833-pesticides-victimes-carte-france/>

L'agriculture

père Liebig pour donner le parangon de la fumure chimique des sols, la trinité NPK. Haber est donc à l'origine de l'essor des productions agricoles « modernes » et de leur inévitable corollaire, la pollution des eaux par les nitrates.

Algues vertes, l'histoire interdite.

Dans la bande dessinée *Algues vertes, l'histoire interdite*, la journaliste Inès Léraud et le dessinateur Pierre Van Hove retracent l'apparition et le développement des algues vertes sur le littoral breton pour en dégager les causes profondes : le modèle agricole productiviste soutenu à bout de bras par l'État. Chaque année, s'échouent sur les rives de la Bretagne des milliers de tonnes d'algues vertes. En séchant sur la plage, celles-ci se putréfient et laissent échapper un gaz ultratoxique qui peut tuer : H₂S, l'hydrogène sulfuré. Cela ne fait plus de doute, il existe un lien direct entre les morts des plages bretonnes et les marées d'algues vertes. Si celles-ci ont toujours existé, leur pullulement est directement lié à l'intensification de l'agriculture et aux rejets massifs de nitrates dans les rivières et la nappe phréatique. La pollution aux algues vertes a tout du scandale sanitaire : des décès suspects, des lanceurs d'alerte, une administration qui savait depuis le début et une omerta qui sert autant à protéger une chaîne de responsabilité tentaculaire que les intérêts de l'industrie agro-alimentaire bretonne. L'histoire qu'Inès Léraud raconte est avant tout celle d'une « fabrique du silence » : une complicité organisée allant des services sanitaires à l'agro-business en passant par les cabinets ministériels ; des agriculteurs pris au piège de choix industriels et d'une logique productiviste dont ils sont les premières victimes. Les intérêts économiques sont en effet conséquents : une industrie exportatrice, intensive en emploi et le tourisme, deux piliers du dynamisme économique breton. Au nom de ces enjeux et des intérêts de quelques-uns, les services de l'État comme les collectivités locales ont décidé de taire pendant trente ans un risque sanitaire majeur pour les habitants des côtes bretonnes.

Les OGM

Depuis plus de vingt ans, les OGM (organismes génétiquement modifiés), en particulier les plantes, ne cessent de s'étendre sur la planète depuis les Amériques, dans le but d'améliorer les rendements de soja, maïs, coton, colza, riz, etc... Dix pays, sur les vingt-huit qui en cultivent, représentent, à eux seuls, 98 % de la superficie mondiale des cultures transgéniques – soit 11 % des terres cultivées – essentiellement sur le continent américain, le sous-continent indien et en Chine. Aux États-Unis, où les premières plantations de soja transgénique ont été introduites en 1996, les OGM représentent environ 90 % des cultures de soja, de maïs et de coton. Selon leurs défenseurs, ils sont indispensables pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance. C'est l'argument du géant du secteur, le semencier américain Monsanto, qui produit aussi le célèbre Roundup, un herbicide total dont la substance active, le glyphosate, épargne les plantes OGM.

Les semences paysannes

C'est un mouvement mondial : du Brésil à l'Inde, en passant par la France et la Grèce, des maisons et des banques coopératives de semences se multiplient. L'objectif, libérer les agriculteurs des droits de propriété imposés par l'industrie semencière, ne dépendre ni des OGM ni des pesticides et cultiver la biodiversité pour être en mesure de s'adapter aux aléas climatiques⁵⁴

L'agroforesterie

Le terme agroforesterie est la traduction du néologisme anglais « agroforestry » apparu dans les années 1970. Il peut prêter à

⁵⁴ Vandana Shiva « *Nous faisons face à un nouvel apartheid entre la terre et les oligarchies* », Crime climatique, Stop, l'appel de la société civile, Anthropocène, Seuil, Août 2015

L'agriculture

confusion car l'agroforesterie moderne, mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures ou de l'élevage diffère de la foresterie en ce que les arbres n'occupent généralement que moins du quart de la surface agricole utile. L'association arbres et agricultures présente des avantages considérables dans le domaine de la protection des sols. Les termes historiques en français sont complantage ou complantation, un retour aux techniques culturales traditionnelles, attestées dès l'Antiquité. Ainsi, dans le monde grec antique, « *on pouvait profiter des intervalles laissés entre les lignes de vignes et d'oliviers, quand ils étaient assez larges, pour y cultiver des céréales ou des légumineuses* ». Outre ses qualités paysagères, qui ne doivent pas être négligées ne serait-ce que dans une perspective touristique, l'agroforesterie permet d'augmenter la productivité globale des terres. Du fait de l'association arbre/culture, la croissance de ces derniers est plus rapide qu'en forêt.

Dans les pays industrialisés, l'agroforesterie a massivement régressé notamment dans la seconde moitié du XX^e siècle : on estimait en France qu'il y avait 600 millions d'arbres dans les parcelles agricoles françaises dans les années 1940-1950. Il n'en restait que 200 millions dans les années 2000. Ce phénomène a encore été accentué en Europe avec la mise en place de la PAC (Politique Agricole Commune) car les règlements européens, pour des raisons de facilité d'administration (non-cumul des subventions), excluaient jusqu'en 2006 qu'une parcelle consacrée à deux productions puisse percevoir des subventions pour ces deux productions, ce qui a encouragé les agriculteurs à pratiquer des arrachages massifs. La corruption du meilleur... Heureusement, depuis 2006, la réglementation européenne a intégré les atouts de l'agroforesterie et ne pénalise plus cette pratique dans la limite de 50 arbres à l'hectare.

La permaculture

La permaculture est un concept systémique et global qui vise à créer des écosystèmes. Elle planifie, met à jour et maintient des systèmes de taille humaine (jardins, villes, villages et communautés) durables,

L'agriculture

équitables et financièrement viables. L'inspiration vient de la nature et de son fonctionnement qu'on nomme aussi biomimétisme, et de certaines traditions paysannes. La permaculture prend en considération la biodiversité de chaque système.

La permaculture agricole invite à un foisonnement à l'horizontale à l'instar de ce qui se passe dans la nature, chaque espèce pouvant jouer sa partition. Premier objet de la permaculture, l'agriculture est donc le plus étudié. Il existe une grande diversité d'approches différentes du fait qu'il existe une très grande variété de territoires et de climats. Toutefois, ce qui unit ces différentes pratiques est la recherche de la soutenabilité énergétique. C'est bien l'efficacité énergétique qui est toujours recherchée, que cela soit en évitant un travail inutile, faire d'un déchet une ressource, recycler, économiser, valoriser ...

En 2004, Perrine et Charles Hervé-Gruyer créent la ferme du Bec Hellouin, en Haute-Normandie. Cette ferme prend rapidement une trajectoire étonnante, à tel point qu'elle fait aujourd'hui référence en matière d'agriculture naturelle et attire des visiteurs du monde entier. Le premier ouvrage⁵⁵ de Perrine et Charles décrit leurs parcours, les influences dont ils se sont nourris et leur vision de l'agriculture de demain. Avoir un poulailler, un bassin, un compost. Des idées farfelues et pourtant, comme une évidence, elles prennent peu à peu place dans notre lieu de vie. La permaculture, plus qu'une mode est une philosophie et un art de vivre : privilégier, inventer un système où l'acte d'achat serait l'ultime recours à toutes les alternatives connues. La réutilisation, l'économie, et le partage sont les valeurs suprêmes de ce mouvement. Cette philosophie qui tend vers l'autosuffisance alimentaire, qui minimise chimie et énergie, qui cherche à privilégier l'échange à l'achat, pourrait à grande échelle révolutionner notre alimentation, notre art de vivre et notre santé.

⁵⁵ Permaculture – Guérir la Terre, nourrir les Hommes Perrine et Charles Hervé-Gruyer, Editions Actes Sud, Collection Domaine du Possible, 2014

Le témoignage de Jacques ⁵⁶

L'agriculture est grande comme le monde et ne tiendra pas dans un concept globalisant, fût-ce la permaculture. Des mots et des "méthodes" ont poussé comme des branches sur l'arbre de l'agriculture biologique : bio-dynamie, agro-écologie, agrobiologie, culture sur sol vivant... On croirait une arborescence de religions : "Plus pure que moi tu meurs !"

Or, l'agriculture désirable pour demain existe déjà, c'est la vie quotidienne de paysannes et paysans du monde entier, de plus en plus nombreux qui ont choisi deux options :

- **Une option sociale et humaine** : *c'est l'agriculture paysanne soutenue en France par la "Confédération paysanne" et au niveau mondial par "Via Campesina". Dans cette option ce sont les personnes qui sont au centre de fermes à taille humaine (voilà bien une limite claire), paysannes et paysans qui maîtrisent leur activité pour qu'elle soit belle et leur permette de vivre dignement. C'est aussi une agriculture de liens qui privilégie l'entraide et la solidarité.*
- **Une option écologique** : *C'est au départ un peu comme le serment d'Hippocrate : "d'abord ne pas nuire", ce qui exclut tout produit chimique parce que la nature ne s'en débarrasse pas. Après des années d'épandage de désherbants par exemple, on a vu apparaître et augmenter des quantités de molécules dans les nappes d'eau potable... et de ce fait il n'y a plus d'eau vraiment potable. De même la biodiversité a été sacrifiée, les écosystèmes bousculés, parfois détruits.*

⁵⁶ L'ami Jacques Brochier est maraîcher bio à Montagnieu en Isère depuis trente-cinq ans et vend sa production au marché de La Tour du Pin et de Bourgoin-Jallieu.

L'agriculture

En l'absence de béquilles chimiques, l'art de l'agriculture est de travailler dans le respect des écosystèmes, en essayant de les comprendre et de s'y adapter, d'en tirer parti. C'est une démarche qui fait appel à l'écologie associée à une bonne agronomie qui invente de nouvelles pratiques culturelles et de nouveaux outils. Et c'est une démarche qui est aussi multiple que les agro-éco-systèmes, aussi diverse que les fermes, et qui prend du temps. C'est pourquoi c'est une agriculture en évolution. En France depuis 40 ans se sont formés dans presque tous les départements des groupements d'agriculteurs bios, les GABs, rassemblés en une fédération nationale, la FNAB. Ces associations assurent le lien entre les agriculteurs et le soutien à leurs démarches collectives. C'est là que peuvent se rencontrer un maraîcher qui a fait dès l'origine de son projet le choix écologique et un couple d'éleveurs qui a fait ce choix suite à des problèmes chroniques de santé du troupeau. Et son témoignage dit : "avant nous étions dans la plainte, maintenant on a la patate !" C'est aussi grâce à ces associations que des informaticiens - et d'ex-traders à la bourse de Londres- pour ne citer qu'eux- viennent se former chez des maraîchers pour changer de métier et retrouver du sens dans l'« open-space » des champs et du ciel bleu.

La corruption du meilleur

La transition écologique pourrait donc se nourrir de l'agriculture biologique pour harmoniser fin du monde et fin du mois. Pourtant, elle a peu d'échos dans notre grand débat national où tous les maux de notre société tendent à être résolus en vain par le biais d'un seul vecteur : l'argent. Alors que « permaculture » devrait signer « fin de la rareté » dans la diffusion du savoir, des gens sont en train d'organiser sa rareté avec toutes les techniques modernes à leur disposition. Sorti en avril 2017, le documentaire « *L'Éveil de la permaculture* » est en fait vu par « *Les moutons enragés* » comme un film de propagande du business qui tente de récupérer et de corrompre la permaculture. « *On ne pensait pas que ça serait possible tant la permaculture représente un des derniers espoirs pour l'humanité* ».

Notre agriculture

Depuis 1945, le monde agricole en France a vu la diminution considérable de la petite paysannerie de subsistance et l'avènement des fermes modernes gérées par les paysans-agriculteurs, cultivateurs, éleveurs, que l'on désigne désormais sous le vocable significatif d'exploitants agricoles. Leur valeur ajoutée ayant migré vers l'amont (les engins, les fournisseurs d'intrants, les banques) et l'aval des exploitations (l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution), les paysans perdent peu à peu leur si chère autonomie et la majorité d'entre eux survivent dans des conditions de plus en plus indécentes. Leurs revenus en baisse constante et leur taux de suicides sont de clairs indicateurs qu'on a vraiment passé les limites de ce système.

L'histoire des pesticides et des nitrates trouve son origine dans le conflit de 14-18, première guerre « industrielle » mobilisant les scientifiques pour élaborer la première arme de destruction massive : l'arme chimique. La corruption est venue par le choix de rentabiliser une industrie de guerre, en temps de paix via l'agriculture. Avec l'avènement de la mécanisation à outrance, c'est là que se trouve le point d'inflexion.

Les bonnes limites trouvent leur place dans l'agriculture bio et diversifiée. D'exploitant agricole je redeviens paysan : je cesse la monoculture industrielle, je réduis ma dépendance aux banquiers, je revends mon tracteur géant de 400 CV devenu inutile, je refuse le glyphosate pour désherber, je produis d'abord pour mes voisins les plus proches, j'ai le droit de réutiliser mes propres semences, et je montre que c'est bon puisque j'auto-consomme. Ces denrées sont saisonnalisées – plus de fraises en janvier -, distribuées le plus possible localement, peu ou pas transformées, puis cuisinées par tout un chacun.

L'alimentation

Le fonctionnement de notre système alimentaire doit être entièrement revu aussi bien à l'échelle internationale, européenne, nationale, et communale afin de mieux prendre en compte les enjeux de santé publique, climatiques et de biodiversité, tout en assurant une souveraineté alimentaire.

La mutation des régimes alimentaires à l'échelle mondiale, passée en quelques décennies de la cuisine domestique à la préparation industrielle, caractérisée par un accroissement de la consommation de sel dans les plats tout préparés, de sucres dans les boissons (Coca-Cola, ...), et de produits carnés, est la source de maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, obésité, cancers ... qui représentent une part majeure des décès prématurés).

Quant aux pratiques agricoles, elles contribuent à la hausse d'émissions de GES, la diminution des ressources en eau, la déforestation. Le recours massif aux intrants (pesticides et engrais azotés) contribue à la pollution des milieux, perturbe les équilibres écologiques et porte atteinte à la biodiversité rare et ordinaire, ce qui altère à long terme le potentiel de production des agroécosystèmes.

Des spécialisations territoriales

À l'échelle mondiale, la production agricole repose sur des acteurs interconnectés au niveau de territoires spécialisés (théorie économique de Ricardo), constituant un système alimentaire, comme un réseau interdépendant d'acteurs orientés vers la satisfaction des besoins d'autres pays et dont les flux sont tributaires de cours boursiers. Cette spécialisation territoriale limite la résilience globale du système accrue par les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne, pertes qui représentent aujourd'hui près d'un quart de la production mondiale (1,6 Gt). En l'absence de toute évolution des modes de consommation, une augmentation de près de 60 % de la production alimentaire

L'alimentation

actuelle devrait être nécessaire d'ici 2050 pour répondre aux besoins liés à l'accroissement prévisible de la population mondiale.

Forêts primaires contre soja transgénique

Peut-on imaginer augmenter encore la population des 70 milliards de viande à quatre pattes, respirant, ruminant, émettant du CH₄, avalant des milliards de litres d'eau (il en faut 12 000 pour un kg de bœuf), épuisant les nappes phréatiques, des quantités phénoménales de nourriture ? Il faut neuf calories végétales pour constituer une calorie animale. D'où la déforestation massive pour cultiver des champs de soja et de maïs transgéniques, sur lesquels on épand tout ce qui est interdit sur les cultures destinées à la consommation humaine, de sorte que via la chaîne alimentaire, toute viande industrielle nourrie de ces plantes sans contrôle est une bombe à retardement qui peu à peu inverse notre espérance de vie en bonne santé.

La mort dans les abattoirs

Et si nous considérons ces animaux comme des *êtres sensibles* comme le droit français nous y oblige depuis peu ?⁵⁷ Comment pouvons-nous supporter la triste réalité des abattoirs et des usines à viande où s'élèvent hors sol dans des conditions sordides, pour une espérance de vie de quelques semaines : veaux, vaches, cochons, couvées, où des poulets impotents promis à nos supermarchés pour le rituel « poulet-frites » du dimanche, s'effondrent comme des méduses molles.

⁵⁷ D'où le nom de l'association de défense L214 dont l'intitulé est emprunté au code rural.

L'alimentation

A la ligne : feuillets d'usine

Après des études de littérature à Reims, de travail social à Nancy, et dix ans éducateur spécialisé en banlieue parisienne, Joseph Ponthus⁵⁸, autant pour suivre sa compagne que contraint par la nécessité, devient ouvrier intérimaire dans les usines de poissons et les abattoirs de Bretagne. Jour après jour, il inventorie avec une infinie précision les gestes du travail à la chaîne, le bruit, la fatigue, les rêves confisqués dans la répétition de rituels épuisants, la souffrance du corps. Ce qui le sauve, c'est qu'il a eu une autre vie. Il connaît les auteurs latins, il a vibré avec Dumas, il sait les poèmes d'Apollinaire et les chansons de Trenet. C'est sa victoire provisoire contre tout ce qui fait mal, tout ce qui aliène. Par la magie d'une écriture tour à tour distanciée, coléreuse, drôle, fraternelle, la vie ouvrière devient une odyssee où Ulysse combat des carcasses de bœufs et des tonnes de bulots comme autant de cyclopes.

Une alimentation souhaitable

Notre assiette est le levier le plus puissant pour sauver la planète mais aussi pour améliorer notre santé. Et sur ce levier, nous pouvons tous agir.

Il faut changer notre alimentation au cours des trente prochaines années. Nous sommes la dernière génération qui peut agir et deux générations seront nécessaires. La cantine des écoles est un des meilleurs moyens de défier le modèle industriel dominant. Les enfants sont attentifs à ces enjeux et très ouverts au changement.⁵⁹ Même si le bio coûte a priori un peu plus cher, il est possible de réduire le coût des repas, ne serait-ce qu'en organisant les parts des aliments en quantités variées et en réduisant le gaspillage des surplus. En outre, le prix que nous payons la nourriture aujourd'hui ne reflète pas son vrai

⁵⁸ "A la ligne : feuillets d'usine" Ed La table ronde, Grand Prix RTL-Lire 2019, Prix Régine Desforges 2019.

⁵⁹ Voir la cantine de Mouans-Sartoux, dans « *Le Monde en face. Recettes pour un monde meilleur - Mieux manger pour changer le futur* », réalisé par : Benoît Bringer sur FR5 Mardi 19 Mai 2020

L'alimentation

coût. Notre alimentation doit réduire drastiquement la viande rouge, faire la part belle aux fruits et légumes de saison, doit être locale avec le marché de producteurs autant pour réduire le transport que pour le lien social ; elle doit privilégier les jardins partagés, la permaculture, les AMAP Bio pour réduire la consommation d'intrants grands gaspilleurs d'énergie, tant pour la santé du producteur que du consommateur !

Et nos achats, si possible à faire en vrac et en gros pour réduire les emballages plastiques, avec le réemploi des dits emballages (boite à œufs, pots de yaourt en verre, sac papier et tissus...).

Notre alimentation

Il semblerait que le point d'inflexion date de la fin des années 60 avec l'arrivée de l'oligopole des hyper marchés qui ont en outre défiguré la périphérie de nos villes. La relation entre les agriculteurs producteurs, les industriels transformateurs et la grande distribution n'a alors cessé d'évoluer vers une pressurisation croissante des coûts de production, la diminution des variétés, associée à une dégradation des propriétés nutritives et de la qualité gustative, en particulier des fruits et des légumes.

Par manque de temps, nous déléguons la cuisine à des industriels, dont la plupart n'ont pas comme objectif de faire la cuisine pour vivre en bonne santé comme à la maison, mais de satisfaire des pulsions et de créer des accoutumances. C'est là que se trouve la corruption du meilleur. Nous savons maintenant que cette habitude de ne manger que des denrées transformées industriellement est la source de nombreuses maladies.

De consommateur docile, je redeviens acteur en limitant les sucres, le sel, le gras, la viande rouge, en faisant la part belle aux fruits et légumes de saison, en achetant local au marché de producteurs autant pour réduire le transport que pour le lien social ; je privilégie les jardins partagés, les AMAP Bio pour réduire la consommation d'intrants grands gaspilleurs d'énergie, tant pour la santé du producteur que du consommateur ! Et je fais mes achats en vrac et en gros pour réduire les emballages plastiques.

La bonne limite se trouve dans les bases de la diététique. Elle doit être enseignée par l'Education Nationale. Nous trouvons normal que nos enfants fassent du sport à l'école car c'est bon pour la santé, alors trouvons du temps pour leur enseigner la bonne cuisine. Cette connaissance est fondamentale pour développer notre capacité à décider ce qui est bon pour nous et éviter les addictions si coûteuses pour notre société.

La biodiversité

Par ce terme, on désigne le maillage d'interactions complexes entre les individus des innombrables espèces végétales et animales. Les insectes par exemple, avec un million d'espèces connues, réparties en 600 familles, ont colonisé tous les climats et tous les milieux et sont capables de survivre dans les milieux les plus hostiles, loin devant les poissons (30 000 espèces), les oiseaux (10 000 espèces) et les mammifères (5 400 espèces).

(LS 138) ... les espèces vivantes constituent un réseau que nous n'avons pas encore fini d'identifier et de comprendre.

Les écosystèmes sont des réseaux en équilibre dynamique ; entre les organismes, s'y jouent des prédateurs et des entraides. Si les équilibres changent, le réseau se dérègle. Si l'abondance diminue, l'écosystème peut s'adapter par des phénomènes de compensation. Mais si les équilibres sont trop altérés, de diminution en disparition, la diversité se réduit. Les populations commencent par décroître et des espèces entières peuvent disparaître (comme le dodo, le grand pingouin, le loup de Tasmanie...). Le principal facteur de ces déclin est la destruction des espaces naturels. Au cours des 150 dernières années il y a eu 2 à 3% d'extinctions, avec un rythme 100 à 1000 fois plus rapide que par le passé, ce qui n'est pas compatible avec celui de l'évolution biologique.⁶⁰

Dans *Laudato si'*, le Pape François porte d'abord un regard utilitariste pour nous alerter sur la disparition des espèces et revient 26 fois sur le sujet dans une progression qui va de la lutte contre la maltraitance des animaux à l'admiration devant leur immense diversité.

⁶⁰ Bruno David, paléontologue, spécialiste de l'évolution et de la biodiversité, actuel Président du Muséum National d'Histoire Naturelle.

La biodiversité

(LS 32) ... La disparition de forêts et d'autres végétations implique en même temps la disparition d'espèces qui pourraient être à l'avenir des ressources extrêmement importantes, non seulement pour l'alimentation, mais aussi pour la guérison de maladies ...

Selon un rapport publié par le WWF (World Wildlife Fund), 35 % de l'habitat naturel de la terre pourrait être fondamentalement modifié dans les cent prochaines années. Les animaux seront confrontés au même dilemme que lors de la dernière période glaciaire - la migration ou la mort, mais beaucoup d'espèces n'auront même pas ce choix, car la rapidité du réchauffement climatique est trop grande. Certaines plantes qui ont besoin d'un climat froid devront émigrer 100 fois plus vite que lors de la dernière période glaciaire. Très peu d'espèces végétales sont capables de se déplacer de plus d'un kilomètre par an ; c'est pourtant ce qui leur faudra faire dans de nombreuses parties du monde.

(LS 34) ... beaucoup d'oiseaux et d'insectes qui disparaissent à cause des agrottoxiques créés par la technologie, sont utiles à cette même agriculture et leur disparition devra être substituée par une autre intervention technologique qui produira probablement d'autres effets nocifs.

Nos océans sont vidés de leur faune halieutique par la pêche industrielle en eaux profondes. A ce rythme, les chaînes trophiques ne parviennent plus à se reconstituer et les poissons, déjà moins denses que les microplastiques aujourd'hui, pourraient être absents de nos océans à l'horizon 2040. En outre, si les courants thermohalins qui ramènent des profondeurs les sels minéraux nourrissant le plancton venaient à s'affaiblir fortement, cela mettrait en péril toute la chaîne alimentaire marine ; c'est exactement ce qui se passe à l'échelle locale pour El Niño, période pendant laquelle des eaux habituellement poissonneuses deviennent désertées par la faune. Enfin des modifications climatiques de grande ampleur, pourraient achever de déstabiliser un équilibre géopolitique local déjà précaire et favoriser

La biodiversité

des évolutions propices aux conflits : migrations excessives, luttes pour la possession des nouvelles zones favorables, etc...

Si la Sibérie devient un « vert paradis » alors que la Chine se désertifie, que se passera-t-il ?

Nous écrivions dès 2015 : en ce qui concerne la santé humaine, il y aura un impact négatif direct dû aux augmentations de températures mais le plus grand risque est probablement de voir la virulence et la mutabilité des micro-organismes pathogènes augmenter de manière forte; l'urbanisation croissante de l'humanité, la déforestation, le recours constant aux antibiotiques et la forte progression du transport aérien étant autant de facteurs aggravants pour enrayer la dissémination de nouvelles souches. ⁶¹

Et le pire est arrivé...

Les zoonoses ⁶²

Les zoonoses sont favorisées par la déforestation ; c'est typiquement le cas d'Ebola. Les chauves-souris des forêts profondes sont mises au contact d'animaux qui nous sont proches (le pangolin mais aussi la civette palmée) et le temps que les mutations génétiques du virus fassent leur effet, les virus dont les chauves-souris sont porteuses sautent d'une espèce animale à une autre et arrivent jusqu'à nous. L'OMS a multiplié les avertissements à ce sujet. Concernant le SARS-cov-2, je lis qu'en moyenne les mutations génétiques auraient dû rendre possible le passage à l'humain sur une durée de 60-80 ans.

⁶¹ La fonte du permafrost a déjà libéré l'anthrax et on soupçonne qu'il renferme la grippe espagnole de 1919. Cet anthrax a fait un mort et vingt malades. Cela suffit à prouver que le permafrost contient des ferments d'épidémie mortelle.

⁶² Maladies transmises de l'animal à l'humain.

La biodiversité

*Trois en moins de 20 ans, ça fait donc beaucoup. D'où l'hypothèse que ces mutations ont été aidées en laboratoire ...*⁶³

Il n'est pas complètement exclu en effet que le virus COVID 19 soit sorti d'un labo de type P3 en Chine ou ailleurs (et non P4, car P4 n'étudie pas les coronavirus). Mais pour la plupart des chercheurs interrogés, même si la séquence ADN du COVID 19 a des singularités suspectées provenir d'un autre virus tel que le VIH, ça ne peut pas venir d'une manipulation humaine. C'est une zoonose.

*Ebola fait des ravages depuis plusieurs décennies en RDC. Ce qui est nouveau, c'est la diffusion de l'épidémie au-delà de quelques villages zaïrois. Dans le cas d'Ebola comme de toutes les zoonoses, il faut bien, d'une manière ou d'une autre, que des humains entrent en contact indirect avec des chauvesouris porteuses. Au Tchad, par exemple, certaines populations (très rares) les mangent mais celles-ci n'ont pas de virus dangereux pour nous. Plus le nombre d'humains au contact de chauve-souris des forêts profondes est important, plus le terrain sur lequel le virus peut muter pour s'adapter à l'homme est large, plus la probabilité de la mutation est importante. Je ne sais pas que les Chinois de Wuhan mangent de la chauve-souris mais bien du pangolin et de la civette, lesquels servent d'intermédiaire pathogène entre les chauves-souris et nous. C'est donc le même mécanisme que celui de la déforestation : rapprochement d'espèces animales qui, depuis des centaines de milliers d'années, ne se fréquentaient pas.*⁶⁴

⁶³ Gaël Giraud, communication privée.

⁶⁴ Idem

Notre biodiversité

Alors que les espèces vivantes constituent un réseau que nous n'avons pas encore fini d'identifier, nous contribuons, souvent sans nous en rendre compte, par nos pratiques, à leur destruction massive. Une espèce dominante d'un côté qui décide de la pièce à jouer, dix millions de l'autre qui n'en sont que le décor, cette fiction est notre héritage, alors que nous sommes issus et faisons partie de cette diversité.

Les excès nous sont venus d'abord par la mécanisation avec des labours trop profonds détruisant ainsi le travail des lombrics, ainsi que par l'utilisation systématique de la chimie dans l'agriculture. Puis est apparue la surpêche industrielle réduisant des populations au point d'éradiquer définitivement certaines espèces.

La corruption du meilleur est arrivée en Amazonie, par la déforestation encouragée par le pouvoir politique, en vue de productions massives d'huile de palme ou de soja. La forêt tropicale se maintenant par sa dynamique d'évapotranspiration, si on l'éradique, les sols sont lessivés, transformant à jamais ce qu'il est commun d'appeler le poumon de la planète et surtout la plus forte densité de biodiversité.

Avec le réchauffement climatique, les animaux sont confrontés au même dilemme que lors de la dernière période glaciaire - la migration ou la mort.

Avant qu'il ne soit trop tard, nous avons une formidable bataille culturelle à mener quant à l'importance à restituer à la compréhension et à l'écoute du vivant.

L'eau

L'eau potable

Il y a environ 1 385 millions de km³ d'eau sur la terre, dont 97,5 % est de l'eau salée dans un système fermé. L'eau douce accessible facilement ne représente que 0,7 % du stock mondial. Bien que sa consommation ait augmenté exponentiellement, il n'y a pas de problème de pénurie d'eau douce dans l'absolu, seulement un problème aigu de sa répartition : 1 200 millions de personnes vivent dans des endroits où l'eau fait physiquement défaut et 1 600 millions ont des difficultés économiques d'accès à l'eau potable. Une fois de plus, nous sommes face à un problème de répartition équitable.

(LS 28) L'eau potable et pure représente une question de première importance, parce qu'elle est indispensable pour la vie humaine comme pour soutenir les écosystèmes terrestres et aquatiques... La provision d'eau (douce) est restée relativement constante pendant longtemps, mais en beaucoup d'endroits la demande dépasse l'offre durable, avec de graves conséquences à court et à long terme (...)

En 2025 près des deux tiers de la population mondiale pourraient vivre dans des conditions de stress hydrique, y compris dans nos régions tempérées, particulièrement au cours de certains étés caniculaires, de plus en plus fréquents. En Occident, le fait de n'avoir pas à se soucier de l'accès à l'eau parce que cela nous paraît naturel et qu'elle est gérée par la puissance publique ou déléguée (DSP) à de grandes entreprises, nous fait oublier que sa disponibilité est une préoccupation de tous les instants dans certains pays.⁶⁵

⁶⁵ Esther DUFLO, *La Politique de l'autonomie : lutter contre la pauvreté*, La République des idées, Paris, Seuil, 2010.

L'eau

L'eau transformée en marchandise

(LS 30) Tandis que la qualité de l'eau disponible se détériore constamment, il y a une tendance croissante, à certains endroits, à privatiser cette ressource limitée, transformée en marchandise sujette aux lois du marché. En réalité, l'accès à l'eau potable et sûre est un droit humain primordial, fondamental et universel, parce qu'il détermine la survie des personnes, et par conséquent il est une condition pour l'exercice des autres droits humains.

Les investisseurs en mal d'activités nouvelles, car tout ce qui est commercialisable existe déjà, mettent la main sur des marchés captifs, qui sont aujourd'hui assurés ou délégués par des services publics tels que la purification et la distribution d'eau potable.

Les océans

Par suite d'abord de la dilatation des océans, ensuite de la fonte des glaciers terrestres et enfin de la fonte des glaces polaires, le niveau des mers monte. Cela va poser de sérieux problèmes aux zones côtières où vit 80% de l'humanité : invasion par la mer de zones d'estuaires (biologiquement très riches et souvent cultivées), augmentation significative des risques d'inondation lors de tempêtes, etc...). Le réchauffement de l'Atlantique tropical dope les cyclones comme Katrina en 2005. Une évolution préoccupante pour toutes les terres de basse altitude, notamment les grands deltas (Gange, Mékong, Nil ...) toujours très peuplés et les archipels de basse altitude : Tuvalu, Maldives... Les populations déjà très exposées du Bangladesh installées dans les deltas du Gange et du Brahmapoutre devront désertier ces zones pourtant favorables aux cultures. La communauté scientifique, s'appuyant sur les observations du satellite franco-américain Topex-Poséidon estime que les eaux pourraient monter de 50 cm (la fourchette étant de 14 à 80 cm) d'ici à 2100. Ainsi, dans l'estuaire de la Loire, une surcote de 1,40 m prévisible une fois par siècle environ deviendrait décennale avec une élévation du niveau marin de 30 cm.

L'eau

Il existe deux types de courants marins importants :

- les courants qui vont des profondeurs des océans vers la surface puis replongent vers les profondeurs. Ils sont généralement basés sur des différences de température (l'eau froide est plus dense que l'eau chaude) et de salinité (l'eau salée est plus dense que l'eau douce) entre les différentes couches de l'océan.
- la circulation océanique profonde, comme par exemple le Gulf Stream.

Or ces deux types de courants sont interconnectés : les courants thermo-halins servent de moteur à la circulation océanique profonde. Ces courants verticaux sont très sensibles à des petites variations de température. Par exemple, le phénomène El Niño commence par un réchauffement modeste (2 ou 3°C) de la température de surface des eaux d'une région du Pacifique, réchauffement qui affecte la circulation thermo-haline et provoque par enchaînement des perturbations très significatives en Australie et au Chili (il y en a eu un en 2015). Dans l'avenir, si ces courants verticaux, par suite d'un réchauffement ou d'un refroidissement local, s'arrêtent, ils peuvent entraîner par contrecoup l'arrêt ou la déviation des courants océaniques profonds. Le Gulf Stream pourrait disparaître de nos côtes. Il y a 10 000 ans environ, il semble qu'il ait cessé ou se soit fortement atténué. Un arrêt du Gulf Stream conduirait peut-être notre douce France à connaître les hivers du Canada...et nous permettrait de faire du ski sur les Monts d'Arrée.

... et leur acidification

L'océan absorbe aujourd'hui environ le quart des émissions totales de CO₂, limitant ainsi l'accroissement du CO₂ atmosphérique. Mais l'absorption du CO₂ par les océans entraîne une acidification de l'eau de mer et une détérioration de l'écosystème marin. Ainsi le rythme actuel d'acidification des océans semble sans précédent depuis au moins 300 millions d'années.

L'eau

(LS 24) ... La pollution produite par le dioxyde de carbone augmente l'acidité des océans et compromet la chaîne alimentaire marine. Si la tendance actuelle continuait, ce siècle pourrait être témoin de changements climatiques inédits et d'une destruction sans précédent des écosystèmes, avec de graves conséquences pour nous tous.

Les scientifiques ont commencé à s'intéresser au stockage du CO₂ dans les océans et à son corollaire, l'acidification au milieu des années 90. A l'époque, ils s'en félicitaient car depuis le début de l'ère industrielle, les océans avaient absorbé le tiers du CO₂ d'origine anthropique au rythme de 22 millions de tonnes par jour... une pompe à carbone naturelle et bienvenue, mais aujourd'hui, des eaux de plus en plus acides affectent toute une série d'êtres vivants ⁶⁶.

Tout cela est arrivé ou va arriver, nous le savons, les conférences internationales se succèdent, les « entreprises fossiles » renforcent leur lobbying, les égoïsmes nationaux l'emportent, et nous continuons d'émettre plus de dioxyde de carbone chaque année, rendant la situation irréversible pour au moins trois cents ans.

⁶⁶ Voir « *Pourquoi les océans deviennent gluants ?* » Aline Richard, Marianne, N° 954 du 31 Juillet 2015

Notre eau

L'eau douce et potable accessible facilement pose un problème aigu dans sa répartition car encore 1,6 milliards d'entre nous ont des difficultés économiques d'accès à ce bien commun. Alors qu'elle nous est un cadeau donné par la nature, il y a une tendance croissante à privatiser cette ressource limitée, transformée en marchandise sujette aux lois du marché : c'est là que se trouve la corruption du meilleur. Une fois de plus, nous sommes face à un problème de répartition équitable de ce qui devrait être géré comme un bien commun de l'humanité.

Par suite d'abord de la dilatation des océans, ensuite de la fonte des glaciers terrestres et enfin de la fonte des glaces polaires, le niveau des mers monte. L'invasion par la mer de zones d'estuaires va poser de sérieux problèmes aux zones côtières où vit 80% de l'humanité.

Les courants thermo-halins servent de moteur à la circulation océanique profonde. Ces courants verticaux sont très sensibles à des petites variations de température. Dans l'avenir, si ces courants verticaux s'arrêtent, ils peuvent entraîner par contrecoup l'arrêt ou la déviation des courants océaniques profonds. Le Gulf Stream, courant tiède à la source de la fameuse « douceur angevine », pourrait disparaître de notre côte atlantique et y restituer le climat de New-York !

L'absorption réparatrice du point de vue du réchauffement, du CO₂ en excès par les océans, a par contre pour effet délétère l'augmentation de l'acidité qui détruit les coraux et compromet toute la chaîne alimentaire marine.

Pour que la tendance actuelle soit renversée, l'eau douce tout comme l'eau de mer doivent être traitées comme des biens communs de l'humanité.

L'énergie solaire

A l'inverse des énergies fossiles, notre mère nature a généreusement et équitablement pourvu les nations en énergies renouvelables. Le gisement solaire est même bien plus favorable dans les zones intertropicales, économiquement pauvres. Bien sûr, l'énergie reçue est variable selon les moments. Les nuits, les passages nuageux sont autant de moments où l'énergie solaire est inexistante, ou moindre. En moyenne sur une année, la puissance permanente reçue annuellement à la surface du globe peut varier de 85 à 290 W /m² suivant les régions avec une moyenne à 169 W /m² (soit une énergie de 1 480 kWh /m².an). Elle ne varie donc que d'un facteur 1 à 3 entre les régions les moins ensoleillées et les plus ensoleillées. Aucune région du globe n'est donc dépourvue d'énergie solaire.

Les techniques d'utilisation de l'énergie solaire peuvent être décomposées en quatre grandes familles ayant des utilisations et des technologies différentes :

- L'architecture solaire passive, permettant d'abord d'économiser de l'énergie de chauffage.
- Le solaire thermique ou l'utilisation de l'énergie solaire sous forme de chaleur le plus souvent pour l'eau chaude sanitaire et parfois pour des planchers chauffants.
- Le photovoltaïque ou la transformation directe du rayonnement solaire en électricité.
- Le solaire thermodynamique ou la concentration des rayons du soleil dans le but d'atteindre des très hautes températures (vapeur pour électricité) avec des possibilités de stockage haute température par sels fondus.

Les deux premières filières ont des applications domestiques, la troisième a des applications extrêmement variées et la dernière est plus du ressort industriel et encore relativement peu développée.

Ces quatre formes d'utilisation de l'énergie solaire, bien qu'ayant une problématique commune, sont à la base de filières de développement technologiques tout à fait différentes.

Le photovoltaïque

Les forces

1. La source est bien d'origine nucléaire ; sa durée de vie se compte en milliards d'années et le retraitement des déchets y est intégré, à 150 millions de km de distance...
2. Elle est assez également répartie sur l'ensemble de la planète avec des ratios de gisement allant de 1 à 3 et chacun de nous dispose de la source à sa porte.
3. La conversion de la lumière en électricité est directe : elle ne passe pas par une transformation de Carnot.
4. Elle génère très peu de gaz à effet de serre (50 g eq CO₂ /kWh), moins carboné que le mix électrique actuel du réseau français (70 g eq CO₂ /kWh).
5. Les installations sont silencieuses, non polluantes et demandent très peu de maintenance.
6. Les installations sont modulaires.
7. La décroissance des coûts de fabrication des modules suit la loi de Verdoorn des objets industriels : diminution du coût unitaire de 20% chaque fois que double la production cumulée.
8. Le temps de retour énergétique de la fabrication des modules est compris entre 18 mois et deux ans pour des durées de vie garanties d'au moins 25 ans.
9. En 2019, le coût de fabrication des modules au Silicium cristallins dans des usines de grande capacité (1000 MWc/an⁶⁷) est inférieur à 0,30 €/Wc.

⁶⁷ Le Wc (Watt-crête) est l'unité de la puissance électrique générée par un convertisseur photovoltaïque sous une irradiance solaire spectrale normalisée

L'énergie solaire

Les installations mondiales cumulées fin 2019 sont de l'ordre de 600 GW_c, soit une production annuelle de 700 TWh, plus que la production totale française d'électricité.

Les faiblesses

1. La source est diluée (50-1000 W/m²)
2. Elle est à la fois périodique et aléatoire (variable mais prévisible avec Meteo France).
3. Elle ne se stocke pas facilement.
4. Le facteur de charge est faible (1 200 h d'ensoleillement correspondent à un taux d'utilisation de 14%).
5. En dépit des progrès techniques, le rendement photovoltaïque des produits industriels reste encore relativement faibles (12 à 24 %, soit 120 à 240 W_c/m²).
6. Utilisation massive de matériaux élaborés (silicium, verre, aluminium, cuivre, argent, EVA, ...)
7. Empreinte territoriale lorsqu'il n'est pas intégré au bâti.
8. Coût de la Contribution au Service Public de l'Electricité.

Conséquences sociétales

L'énergie solaire doit se comprendre dans le cadre d'un triple changement de paradigme :

- le passage des énergies « stocks » aux énergies « flux », d'où de nouvelles manières de les produire et consommer à élaborer et mettre en œuvre.
- une grande égalité d'accès dans les territoires, une proximité démocratique (les consommateurs deviennent en même temps producteurs), donc une véritable rupture dans nos modes d'approvisionnement : plus d'indépendance et moins d'importations.

de 1000 W /m², le capteur étant à une température de 25°C. La production électrique solaire moyenne annuelle est en France de 1200 Wh/W_c.

L'énergie solaire

- elle ne doit pas être vue comme une technologie supplémentaire pour construire des centrales électriques, en s'en remettant à un oligopole d'opérateurs, mais un moyen parmi d'autres de la transformation sociale, avec de nombreux acteurs locaux et d'importantes créations d'emplois non délocalisables.

La corruption du meilleur...

Alors qu'il était par essence promis à ce changement de paradigme, le solaire photovoltaïque a malheureusement connu son explosion en France et en Europe entre 2006 et 2010, comme un pur produit fiscal et financier, au pire moment de la financiarisation du système capitaliste. Afin de lui redonner son caractère écologique, il fallait supprimer les causes de sa dérive, donc arrêter l'aubaine de tarifs d'achat trop élevés qui n'avaient pas suivi la baisse des coûts. C'est désormais chose faite... d'où le désintérêt du grand public. Il reste à réguler le système autrement : obligation de mettre du solaire – désormais rentable sans subvention – en couverture de tous les bâtiments neufs.

Concernant les centrales en plein champ, elles n'auraient à mon avis, pas dû voir le jour tant que nous n'avions pas fini de couvrir nos bâtiments et nos parkings. En effet, les quantités installées aujourd'hui en surnombre en Bavière posent dans certains cas le problème crucial de l'inadéquation de la source à la demande qui, jusqu'à présent, était restée théorique. Les installations de puissance se sont réparties un peu n'importe comment. En France, l'État planificateur associé aux SRCAE des Régions devra jouer un rôle majeur, notamment en direction des régions déficitaires en électricité (Bretagne, Côte d'Azur), avec sur tout le territoire le développement de nouveaux systèmes de stockage et de réseaux intelligents. Dans le contexte actuel où c'est encore une activité qui a besoin d'aide, la vision du législateur doit être globale, à long terme et pérenne. Au lieu de subventionner les modules chinois, il faut aider les systèmes avec stockage – y compris les systèmes de pilotage – qui permettent d'effacer les pointes de production et de consommation.

L'énergie solaire

Le Persan de Montesquieu qui aurait débarqué en France entre 2010 et aujourd'hui eut été en droit de se demander si l'organisation de l'État français est faite pour aider les nouvelles techniques de production d'énergie à pénétrer le marché, vu la complexité des règles qu'il leur impose, ou si c'est tout simplement le lobby des anciennes énergies qui est resté aux manettes.

Mais même non aidé, dès lors qu'il n'est plus entravé par un excès de réglementations, le solaire photovoltaïque ira toujours plus vite que prévu. Les quinze dernières années l'ont amplement démontré pour le reste du monde.

Il faut aussi avoir vu le documentaire de Jeff Gibbs produit par le désormais célèbre américain Michael Moore. Il y est montré comment le capitalisme a corrompu l'écologie : <https://planetofthehumans.com/>. Outre la critique de la récupération des ENR par le système financier – opinion que je partage absolument –, je livre ici des commentaires plus approfondis sur les deux autres critiques de Jeff Gibbs.

La première partie du documentaire critique l'intermittence des sources solaires et éoliennes, et en profite pour se moquer de la VOLT de General Motors qui se charge à une borne reliée à un réseau électrique... dépendant à 95% de centrales au charbon ! C'est le côté débile des américains qui veulent bien de véhicules électriques pour maintenir leur irremplaçable « way of life », quitte à les alimenter par une source encore plus polluante que le pétrole.

La deuxième partie reprend les thèses éculées des opposants aux renouvelables suivant lesquelles les panneaux solaires et les éoliennes seraient catastrophiques en termes de bilan carbone dans le processus de leur construction.

Or quand on regarde les facteurs d'émission comparés (bilan carbone) des différentes sources d'énergie pour produire de l'électricité, on obtient la Figure 3 : il faut se féliciter que le mix-solaire –éolien soit

L'énergie solaire

du même ordre que le nucléaire (10 g eq C/kWh) et que la production ENR ait dépassé dès 2015 la production à partir de sources thermiques polluantes, avec l'espoir que ces dernières disparaissent rapidement du mix français.⁶⁸

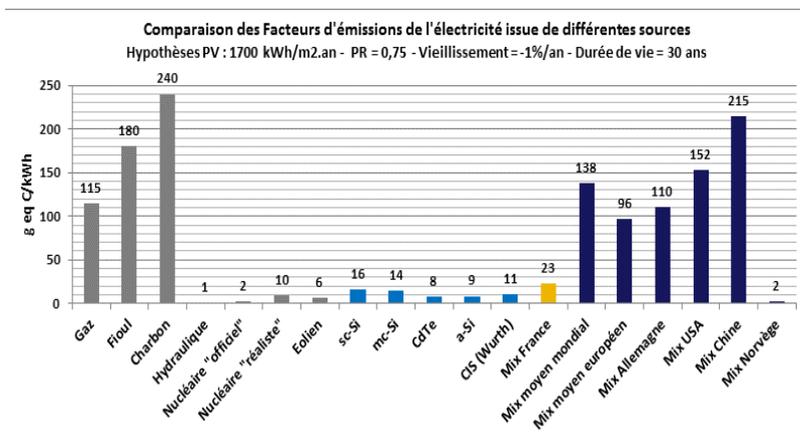


Figure 3: Emissions de GES comparées en g eqC/ kWh des différentes sources de production d'électricité (Source Cythelia)

Nous entrons donc dans un monde où l'énergie se produira sur le lieu de sa consommation avec une grande diversité d'approches. La révolution informatique de bureau nous a montré le chemin...

Le risque que fait donc courir *Jeff Gibbs* avec ce documentaire catastrophiste, c'est de dénigrer TOUTES les formes d'énergies

⁶⁸ En ce qui concerne le bilan carbone des différentes sources de production d'électricité, à 14 g eq C/kWh (50 g eq CO₂ /kWh), le photovoltaïque au silicium multicristallin est du même ordre que le nucléaire, moins carboné que la moyenne de l'électricité du réseau français (70 g eq CO₂ /kWh), mais assez variable selon les types de modules et le système d'intégration choisi (l'aluminium du cadre et des structures est assez émetteur si pas recyclé, donc de ce point de vue, on préférera les systèmes intégrés).

renouvelables en caricaturant le pire : champs d'éoliennes arrêtées et à l'abandon, centrales solaires à tour géantes dévastées, centrales photovoltaïques couvrant des centaines d'hectares... alors que toute ma vie, je n'ai cessé d'associer solaire et habitat, remplaçant des tuiles existantes par des modules solaires, où la gestion de l'énergie dans la sobriété, est assurée par l'utilisateur lui-même devenu *consom'acteur* (à la fois producteur et consommateur). Ce qui est la définition même de l'outil convivial prôné par Ivan Illich. Je ne peux donc pas supporter qu'on mette dans le même sac les éoliennes géantes installées par des groupes financiers qui n'ont d'autre but que de faire de l'argent (en Californie, c'est le syndicat des dentistes qui a commencé le premier il y a quarante ans), et les systèmes domestiques qui permettent d'accéder à plus d'autonomie individuelle. On ne remet pas en cause la nécessité de tuiles pour couvrir nos toitures ? Et bien il ne s'agit de rien d'autres que de tuiles, qui en plus font de la chaleur en hiver et de l'électricité toute l'année.

Le stockage

L'éolien et le solaire photovoltaïque assurant une part croissante de la production d'électricité et produisant en fonction des conditions météorologiques et non de la demande, la gestion de l'équilibre entre offre et demande requiert une particulière attention. À court terme, cette gestion devrait passer par le développement de capacités de stockage utilisant des techniques éprouvées, ainsi que d'outils de gestion rendant la demande plus flexible, comme le fait actuellement le parc de chauffe-eau électriques à accumulation. Le stockage de l'électricité est d'autant plus difficile et coûteux que sa durée est longue ; le plus difficile étant le stockage inter-saisonnier.

Le mix ENR doit être choisi en cohérence avec la saisonnalité de la consommation qu'il est possible d'infléchir à long terme : l'isolation des bâtiments permet de moins consommer en hiver et la climatisation peut absorber des surproductions solaires en été. Dans un second temps, le système de stockage doit être optimisé en fonction de la durée des fluctuations de la demande et de la production des ENR ; la

L'énergie solaire

maintenance-arrêt des centrales nucléaires en été permet de délivrer une puissance en hiver supérieure à celle en été de l'ordre de 18 GW, ce qui équivaut à une capacité de stockage/déstockage de 9 GW. Un premier panorama des possibles immédiats en matière de stockage est ici esquissé : les réservoirs hydrauliques (STEP) pouvant fournir une solution pour les fluctuations hebdomadaires et les batteries pour traiter les fluctuations journalières. Au-delà de 2035, d'autres techniques de stockage ou d'énergie embarquée devenues matures devront prendre le relais. Mais entre l'utilisation industrielle et banalisée de l'Hydrogène, la circulation du biogaz dans les réseaux d'ENGIE ou la généralisation de la méthanation, on ne peut pas prédire aujourd'hui quelles techniques s'imposeront en fonction d'autres conditions technico-économiques et de leurs impacts environnementaux. La réflexion évoluera.

Des productions et des demandes saisonnières ⁶⁹

Les productions éolienne et photovoltaïque (PV) sont variables et fluctuent en fonction des conditions météorologiques : en France, les productions éoliennes sont maximales les mois d'hiver, alors que les productions PV le sont en été.

Concernant les consommations, la demande énergétique est caractérisée par une courbe de charge; celle-ci peut être constante au cours de la journée et variable au cours de l'année. Elle peut être totalement aléatoire, mais avec des périodes de maxima et de minima statistiquement connues. Des profils très différents existent en Europe. La pointe de la consommation en France a lieu en hiver. En Grèce, elle a lieu en été et le profil de l'Allemagne est relativement plat.

La variabilité des productions éoliennes et solaire vient se combiner avec celle de la demande. Ainsi, pour de faibles taux de pénétration

⁶⁹

<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Théma%20-20Croissance%20de%201%27éolien%20et%20du%20solaire.pdf>

L'énergie solaire

des ENR (jusqu'à 15% de solaire et éolien combinés), c'est la variabilité de la demande qui reste prépondérante. Les fluctuations des productions des énergies renouvelables variables s'ajoutent aux fluctuations importantes de la demande. En France, cette situation perdure jusqu'à une pénétration des ENR de 30 % de la consommation (en comptant les 13 % d'énergie hydraulique).

Pour de plus fortes pénétrations des ENR, la variabilité de leurs productions devient prépondérante. Les fluctuations de la demande connaissent des cycles journaliers, hebdomadaires et saisonniers. Celles de la production photovoltaïque sont journalières et celles de l'éolien peuvent être sur de plus longues périodes. Les durées de stockage peuvent être très variables, de quelques heures pour compenser des passages nuageux, de 12 h pour les utilisations nocturnes, de plusieurs jours pour un usage quotidien répétitif, de plusieurs mois pour le lissage inter saisonnier. Avec les progrès de la météorologie nationale, les prévisions d'ensoleillement et de vent par département sont suffisamment précises pour anticiper les productibles à 5-7 jours.

Le stockage d'électricité en France passe par les STEP ⁷⁰.

Depuis 1990 la France brade à vils prix ses GWh nucléaires excédentaires à nos voisins helvétiques qui les stockent dans leurs réservoirs de STEP (notamment au-dessus de Montreux) et nous les revendent à prix d'or aux heures critiques d'hiver (en général, le 8 Février vers 8 h du matin, les gestionnaires du réseau sont dans l'angoisse du collapse et appellent nos voisins au secours) ⁷¹. N'est-il donc pas grand temps de relancer ces projets de grandes STEP, « immenses batteries vertes », non seulement pour la France, mais aussi pour l'interconnexion avec les autres projets de grandes STEP

⁷⁰ Stockage hydraulique par transfert d'énergie potentielle entre deux lacs.

⁷¹ On a vu des cas où une électricité achetée par la Suisse à la France à 30 € /MWh en période creuse nous a été revendue 3 000 € /MWh !

L'énergie solaire

de Norvège, de Suisse, d'Italie, d'Autriche ou d'Espagne ? Nous pourrions ainsi éviter l'expérience bien risquée de la transition énergétique solitaire allemande qui, après la fermeture de ses centrales nucléaires, est obligée de recourir massivement à des centrales à lignite polluantes.

Le 10 mai 2018, lors de la cérémonie de remise du Prix Charlemagne le Président de la République Emmanuel Macron, affirmait que la *« transformation énergétique et climatique de l'Europe figurait au rang des priorités à mettre en oeuvre pour relancer la construction européenne (...) la solution durable ne sera construite que si nous savons nous organiser au niveau européen ... en matière de stockage de l'énergie renouvelable qui, seule, permettra de tourner une page complète de notre aventure énergétique et d'être à la hauteur de nos engagements climatiques. »*

Dans la continuité des décisions gouvernementales d'économies d'énergie, de suppression à terme des énergies fossiles et de diminution de notre dépendance au nucléaire, il faut poursuivre une promotion vigoureuse des énergies renouvelables, notamment le solaire. Pour ce faire il nous faut absolument rendre opérationnelle à grande échelle les EnR critiquées pour leur variabilité, en leur adjoignant, outre la gestion intelligente des réseaux, des possibilités de stockage et de modulation de puissances à la taille de ce qu'elles représenteront en 2030...

Avec 36 TWh produits en 2017 (7%), la problématique du stockage ne se pose pas encore. Mais au rythme de croissance de ces énergies, elles produiront probablement 50 TWh en 2020 (10 %) et près de 120 TWh en 2030 (28 %). Pour se passer des énergies fossiles et fissiles, l'ADEME, dans son scénario 2050, estime la capacité de stockage des ENR à mettre en place à 30 GW.

Or à l'heure actuelle, parmi les possibilités de stockage et de modulation à l'échelle des puissances en jeu, on sait utiliser des centrales hydroélectriques alimentées par de grands lacs-réservoirs.

Les sites classiques ou par alimentation gravitaire étant en pratique tous équipés, il reste encore en France de grands réservoirs qu'il est possible d'alimenter par des EnR en pompant en heure creuse pour produire en turbinage en heure de pointe ou suivant les besoins : technique classique des STEP (station de transfert d'énergie par pompage) ... Actuellement, il n'y a que 4,8 GW de STEP en activité en France, le lancement des 5 GW saisonniers suivants (avec de grands réservoirs amont) ayant été interrompu en 1985, pour réserver la totalité des investissements au « Tout nucléaire ». Peu de décideurs savent qu'une vingtaine de ces projets dorment dans les archives du CIH (Centre d'Ingénierie Hydraulique) - EDF de Chambéry, avec notamment plusieurs projets déjà officiellement étudiés dans les Alpes pour plus de 7 GW⁷² et 5 projets défrichés dans les Pyrénées, pouvant totaliser quelques 3 GW... Cette information est à mettre en parallèle avec une prévision de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) qui envisage, dans le monde à l'horizon 2050, avec l'arrivée massive d'électricité éolienne et photovoltaïque, une multiplication par 3 à 5 des capacités mondiales des stations de transfert d'énergie par pompage (STEP journalières, hebdomadaires et saisonnières).

D'où notre démarche initiée par Brice Wong⁷³ pour faire connaître les projets de STEP, notamment dans les Pyrénées, qui ont le grand avantage de profiter de barrages-réservoirs existants, qu'il suffirait de relier entre eux. Ces STEP seraient bien utiles pour rendre opérationnel le projet de « Parc d'éoliennes flottantes » au large des côtes entre Gruissan et Sète... Rappelons qu'une centrale hydraulique peut démarrer de l'arrêt à la pleine puissance en 2 à 5 minutes, et avec

⁷² En Haute Tarentaise (le Clou et Moutiers, la Gde Combe), en Haute Romanche (le Goléon, le Plan de l'Alpe, le Rif Tort et le Gd Chambon) ... et sur le Vénéon et la Mariande.

⁷³ Brice Wong, ingénieur retraité de l'école centrale, spécialiste des grands barrages hydrauliques au CIH d'EDF ; membre de l'équipe nationale de la JEC (1955-1957) ; membre du Conseil de l'Union départementale CFDT de Savoie (1965-1970) ; président fondateur d'« Hydraulique sans frontières » (1990-2005).

son « télé réglage », suivre instantanément les besoins de consommation du réseau. Par ailleurs, d'autres usages pourraient être satisfaits par la possibilité de stockage d'une partie des débits de crues : eau potable, irrigation, maintien de la continuité biologique des milieux aquatiques, ... En effet, l'eau, la ressource la plus précieuse à la vie, mérite une gestion systémique multi-usages de type bien commun. Or, nous nous en éloignons encore avec la mise en concurrence des concessions hydrauliques demandée par l'Union Européenne.⁷⁴

A l'inverse, la très grave menace d'une crue centennale de la Seine en 2017 (proche de la catastrophe de celle de 1910), a remis d'actualité les possibilités de pompage des crues de la Marne, de l'Oise et de l'Yonne, et de stockage dans des grands réservoirs proches, projets étudiés par EDF-CIH Chambéry dans les années 1980 pour mieux protéger la Région parisienne en valorisant ces réservoirs sous forme de STEP⁷⁵. Il en est de même pour les crues de la Meuse, pour la protection de Charleville-Mézières, régulièrement inondée, en même temps que la possibilité de fournir de l'eau potable à la Belgique et les Pays-Bas, au moindre coût⁷⁶.

Enfin, une possibilité de nouveaux projets de STEP serait d'équiper en « turbines-pompes » les « chaînes d'usines en escaliers » existant déjà sur de nombreux cours d'eau, comme la Dordogne, la Truyère, le Drac, la Durance ou le Verdon.

⁷⁴ Voir le film de Nicola Ubelmann : « *Barrages, l'eau sous haute tension* » en salle depuis le 22 Janvier 2020 ; très pédagogique, il démontre fort bien pour ceux qui ne le savaient pas que l'ensemble des barrages français (petits et grands) forme un tout indissociable qu'il est impossible de vendre au privé par appartements. Donc, par construction, non-exclusif dans sa propriété et rival dans ses usages, c'est ce qu'on appelle un bien commun.

⁷⁵ St Martin d'Ablois, Vaucharmes, Origny Ste Benoîte...

⁷⁶ Stenay-La Forêt d'Orient

A l'occasion de la Programmation Pluriannuelle de l'Electricité (PPE), on aimerait entendre notre gouvernement se prononcer sur l'aménagement de nouvelles STEP en France avec comme triple objectif une meilleure efficacité des EnR solaire et éolienne, l'arrêt de la modulation de puissance des centrales nucléaires qui nuit à leur fiabilité, la possibilité de pomper et de stocker les débits de crues pour assurer la pérennité des réseaux d'irrigation existants. On sait en effet que ces aménagements seront de plus en plus précieux pour lutter contre les dérèglements climatiques.

Le véhicule électrique : un moyen de stockage solaire mobile

Concernant le stockage de l'électricité photovoltaïque, inscrivons-nous dans une perspective où il y aurait 10 millions de véhicules disposant d'une capacité de stockage de 20 kWh/véhicule soit 200 GWh répartis sur tout le territoire. En prélevant 10 % maximum de cette capacité pour des besoins domestiques, il y a là un stockage quotidien de 20 GWh qui peut être utilisé pour effacer la pointe de consommation du soir. Comme je l'explique depuis plus de dix ans ⁷⁷, le difficile problème du stockage de l'électricité renouvelable peut être résolu en même temps que l'éradication des émissions de GES des transports par les moteurs à combustion, en stockant l'énergie solaire de la journée dans les batteries des véhicules électriques en stationnement. Chargés au travail et déchargés en différé, les véhicules « transportent » l'énergie solaire du midi vers le soir, rendant ainsi à la collectivité un service d'usage autre que le seul transport. C'est juste une manière totalement différente de penser la bagnole.

⁷⁷ Voir la proposition contenue dans « *Construire une maison à énergie positive* » Alain Ricaud et Ismaël Lokhat, Dunod, Sept 2010. Je précise pour les sceptiques qu'une place de parking solaire photovoltaïque de 20 m² au travail peut générer en France une moyenne de 10 kWh par jour, très largement supérieure au besoin de commutation domicile-travail.

Le solaire

L'irradiation solaire annuelle sur l'ensemble de la planète représente plus de 5 000 fois l'énergie que nous consommons en 2018 (environ 12 Gtep). Sur le long terme - environ 30 ans - le potentiel extractible des différentes sources d'énergie renouvelable pourrait couvrir la consommation mondiale actuelle - qui pourrait même diminuer si nous options tous pour l'efficacité et la sobriété.

Le solaire doit se comprendre dans le cadre d'un triple changement de paradigme : le passage des énergies « stocks » aux énergies « flux », d'où de nouvelles manières de les produire et consommer à élaborer et mettre en œuvre ; une grande égalité d'accès dans les territoires, une proximité démocratique (intégré au bâti, les consommateurs deviennent en même temps producteurs). C'est un moyen parmi d'autres de la transformation sociale, avec de nombreux acteurs locaux et d'importantes créations d'emplois non délocalisables.

On a dépassé les limites dès que le solaire est devenu source de profit au lieu de bien commun. Il a vite été perçu comme une technologie supplémentaire pour construire de gigantesques centrales électriques en plein champ, s'en remettant à des opérateurs privés. Alors qu'il était par essence promis à un profond changement de paradigme, le solaire photovoltaïque s'est trouvé corrompu lors de son explosion en France et en Europe entre 2006 et 2010, comme un pur produit fiscal et financier, au pire moment des dérèglements du système libéral. Afin de lui redonner son caractère écologique, il fallait stopper les causes de sa dérive, donc arrêter l'aubaine de tarifs d'achat trop élevés qui n'avaient pas suivi la baisse des coûts. C'est désormais chose faite. Il reste à réguler le système autrement : obligation de mettre du solaire – désormais rentable sans subvention – sur les parkings, en couverture intégrée des bâtiments neufs et en surimposition dans les rénovations d'ancien dans le cadre des réglementations existantes.

L'électricité nucléaire

Le nucléaire est avec la grande hydraulique, le moyen de production centralisé d'électricité, qui ne rejette presque pas de gaz à effet de serre, mais qui nécessite une surveillance policière de toute la filière tant les déchets sont hautement toxiques et qui dépend d'une ressource minière, l'uranium naturel que nous n'avons pas et dont l'horizon d'utilisation est inférieur à une centaine d'années.

La puissance électronucléaire mondiale ne dépassait pas 400 GW en 2018, produisant environ 2 600 TWh (soit 12% de l'électricité). A comparer aux 59 GW en France, produisant 400 TWh représentant 75 % de notre production électrique.

Après les drames de Tchernobyl et Fukushima, le développement du nucléaire est pratiquement stoppé partout à l'exception de la Chine, de la Corée et de la Russie. Sauf revirement majeur dans l'opinion, ou développement de nouvelles techniques moins polluantes (thorium et sels fondus), une telle situation devrait se poursuivre pour plusieurs décennies.

Les 400 GW de nucléaire sont à comparer aux 600 GWc de solaire photovoltaïque installé, produisant 736 TWh et autant d'éoliennes produisant 1 208 TWh ⁷⁸, soit au total 1 944 TWh. A long terme, l'énergie nucléaire apparaît comme relativement marginale dans le bilan énergétique à l'échelon mondial. En évolution tendancielle, il y aura peu de nouvelles substitutions d'énergie vers le nucléaire au cours des trente prochaines années.

⁷⁸ Il faut noter que chaque fois que l'on mentionne des puissances crête installées, leur production en TWh doit être comparée après pondération par leur taux d'utilisation : 74 % pour le nucléaire, 23 % pour l'éolien, 14 % pour le solaire.

Forces

Disponibilité en base :

Les diagrammes de RTE montrent à l'évidence que ce sont les centrales nucléaires qui assurent la base permanente de notre consommation, mais comme elles sont assez difficilement pilotables, les STEP en particulier « saisonnières », permettent d'optimiser leur fonctionnement en les maintenant en « base », à leur puissance constante et maximale évitant ainsi le triple inconvénient de la « modulation rapide »⁷⁹ de leur puissance, même si c'est techniquement possible (+/- 5 % de la puissance max en 5 min).

Contenu carbone

Les émissions de GES « réalistes » du nucléaire français se situent autour de 10 g eq C /kWh, soit 10 fois moins que le mix moyen européen et 12 fois moins que le gaz ! Le mix actuel de production d'électricité en France émet 10 800 teq C (soit 39 600 teq CO₂). Si la totalité du parc nucléaire était remplacée par des centrales à gaz, la production d'électricité émettrait 191 000 teq CO₂ soit cinq fois plus. Alors que sa part en proportion de la production d'énergie finale n'est que de 21%, la contribution du nucléaire à la diminution des émissions

⁷⁹ D'après Brice Wong, les changements rapides de températures de la vapeur sèche entraînant les turbines fragilisent les structures, érodent les pales des turbines et usent les gaines des combustibles ... Pour diminuer la puissance on absorbe davantage de neutrons avec les barres de contrôles classiques (bore) ou grises (inox), ... en consommant autant de combustibles pour moins de kWh... Pour absorber davantage de neutrons tout en gardant un flux homogène, on préfère injecter de l'eau borée dans le coeur du réacteur et donc extraire en même temps de l'eau radioactive... idem si l'on extrait de l'eau borée pour reprendre de la puissance. D'où la nécessité d'absorber cette radioactivité supplémentaire avec des résines qui deviendront autant de déchets encombrants.

de GES en France est donc de l'ordre de 33 % (en faisant l'hypothèse que le nucléaire se substitue uniquement à du gaz), ce qui est tout à fait considérable.

Faible coût du combustible

D'après la cour des comptes, le coût du combustible (l'uranium) et du traitement de ses déchets ne représenterait que 16 % du coût de production total, l'uranium naturel n'entrant que pour une faible part (5 à 7%)⁸⁰. Ce faible pourcentage a permis de dire que le coût de production du nucléaire est insensible aux fluctuations des cours internationaux de l'uranium. Le coût de l'importation d'uranium ne représenterait pour la France qu'entre 0,5 et 1 Md euro environ par an, contre 60 Md euro pour l'importation annuelle d'énergies fossiles. Mais au début des années 2000, le prix du kg d'uranium est quand même passé de 20 à 300 dollars !... et ses cours pourraient encore augmenter.

Standardisation

Marcel Boiteux, patron d'EDF de 1967 à 1987, principal protagoniste de la mise en oeuvre du programme nucléaire français aimait dire : « bâti autour de quelques idées clé : massivité (57 réacteurs bâtis en moins de 20 ans), standardisation (identiques et répartis en paliers de puissance homogène), rapidité (rythme exceptionnel de 6 tranches par an), homogénéité du trépied formé par l'ASN, EDF et ses fournisseurs industriels : COGEMA pour le combustible, FRAMATOME pour les chaudières, ALSTHOM pour les machines tournantes » ; ce fut un véritable plan Marshall. Le contre-exemple actuel de Flamanville – et son miroir finlandais, tout aussi désastreux, à Olkiluoto – rappelle que, pour en maîtriser les coûts, les réacteurs nucléaires doivent être construits en série avec une connaissance intime du tissu industriel national (tout comme Michel Hug, le directeur de l'équipement de

⁸⁰ Source : audit Cour des Comptes Jan 2012

l'époque, avait su l'imposer). C'est l'un des facteurs majeurs du succès du programme nucléaire français des années 1970-1980, que l'on retrouve dans le programme nucléaire chinois contemporain ⁸¹.

Faiblesses

Au plan fondamental

Un réacteur nucléaire n'est rien d'autre qu'une grosse bouilloire produisant de la vapeur d'eau et dont le rendement de Carnot n'est que de 34 % sans compter les pertes en ligne. Toutes ses filières (graphite-gaz, eau bouillante, eau pressurisée...) sont donc dérivées des principes de la machine à vapeur du XVIII^e siècle. À l'époque où ils ont été conçus, nous étions encore dans le rêve prométhéen de l'énergie illimitée (on disait d'un gramme d'uranium qu'il représentait plusieurs dizaines de kg de pétrole, et ça nous faisait rêver). Compte tenu de sa dangerosité, on n'a pas osé augmenter ce faible rendement par de la cogénération (en y associant des réseaux de chaleur pour chauffer nos villes). En outre, il n'était alors pas question de lutte contre l'effet de serre, puisque celui-ci n'était pas encore reconnu comme un danger.

En quarante ans, l'homme a montré que d'autres sources d'énergie que celles issues du feu (carboné ou nucléaire) pouvaient être « décarbonées » et mises en place dans un temps relativement court : la fabrication d'électricité en direct par des renouvelables comme la grande-hydraulique, puis l'éolien, le solaire photovoltaïque et l'hydrolien, ont toutes au moins cette vertu, et des vertus plus belles encore sur le plan sociétal pour le solaire décentralisé.

⁸¹ La *China General Nuclear Power Corporation* n'a construit que deux EPR, mis en service en 2018 et 2019 – les seuls au monde à ce jour. Mais neuf réacteurs ont été activés en Chine sur la même période, et six autres sont en construction.

Au plan de la technoscience

C'est une machine conceptuellement simple mais extrêmement complexe à faire fonctionner compte tenu du fait que par nature, la réaction est divergente. Outre le contrôle des barres qui régulent en permanence la réaction, il faut en continu faire marcher des pompes et des circuits d'eau sans défaillir pendant au moins quarante ans. Or il se trouve qu'au cours des 30 dernières années, les faits nous ont prouvé à de nombreuses reprises dans des accidents plus ou moins graves, que tout ceci est sujet à des éléments de défaillance extérieurs (humains, séismes géologiques, météorologiques ...) qui bien que peu probables, se sont le plus souvent avérés comme de dures réalités.

Au plan de la dangerosité

Aussi improbables soient-ils, les risques liés au nucléaire civil ont des effets trop monstrueux sur les populations pour être socialement acceptables. 50 morts immédiats reconnus officiellement, et plusieurs dizaine de milliers d'irradiés à Tchernobyl ; une modification définitive du paysage sur des milliers de km² pour les siècles des siècles, ceci n'a rien à voir avec les conséquences d'un crash d'avion (cf. H. Proglia, patron d'EDF, qui le 16 mars 2011 sur RTL compare les effets d'apprentissage du nucléaire avec ceux de l'aviation: « tout accident d'avion se traduit par une difficulté pour l'industrie aéronautique, mais ça ne condamne pas les avions pour autant »). Ca n'est ni lui ni Éric Besson, ministre de l'époque, qui auraient fait les « héros liquidateurs » pour sauver les populations en danger d'irradiation. On note qu'il n'a même pas été prévu d'interdiction du survol aérien du centre de retraitement de La Hague ⁸².

⁸² Cf. le très instructif film de Thomas Johnson « *Nucléaire en alerte* » qui simule en temps réel les conséquences pour les populations d'une fusion du cœur de la centrale de Flamanville.

A un moment donné, l'humanité doit savoir choisir entre la vie et les équations économiques : nous sommes à ce tournant de l'histoire.

Au plan de la décision politique

Mais pour faire ce choix il faut être en démocratie. Une vraie démocratie, pas celle de nos pays où l'on dépose un bulletin dans l'urne tous les deux ou trois ans. En 1974, jeune ingénieur chez IBM, je faisais partie à Nice du mouvement d'écologie politique et je me suis opposé dans de nombreuses manifestations, au choix Gaullo-Pompidolien du gouvernement Messmer proposé par un quarteron de polytechniciens, sans la moindre consultation démocratique. En outre, il s'agissait à l'époque de résister à l'OPEP qui augmentait outrageusement le prix du pétrole (passant de 2 \$/baril en 1973 à 12 en 1974, puis à 40 en 1980). L'idée officielle⁸³ était de gagner plus d'indépendance énergétique au moins pour la fabrication de notre électricité. Les faits nous ont montré que sur le coût direct de l'électricité produite, nous étions temporairement gagnants, mais que sur le taux d'indépendance énergétique, le mensonge était grossier⁸⁴.

Au plan du secret et de la communication

Les années 70 ont été marquées par une chape de plomb sur le sujet du nucléaire civil tant ses acteurs étaient liés à la grande épopée gaullienne du nucléaire militaire⁸⁵. Quand la CFDT a sorti son fameux

⁸³ L'idée officieuse est qu'il nous fallait aussi une source de plutonium pour la fabrication de notre armement dissuasif.

⁸⁴ Notre uranium n'est depuis longtemps plus extrait dans la Loire et en Lozère, mais au Kazakhstan et au Niger. Le nucléaire ne contribue donc pas à l'indépendance énergétique et sa contribution à l'énergie finale n'est que de 20 %.

⁸⁵ La stratégie de la dissuasion a été maintenue alors que des voix crédibles s'élevaient pour dire qu'elle ne correspond plus au contexte géo-politique actuel. Lire à ce sujet le livre de Paul Quilès, ancien ministre de la Défense,

ouvrage (extrêmement bien documenté puisqu'écrit par les acteurs des centrales) comme le dit Bernard Laponche avec humour, on les a sommés de se taire en leur disant que « *tout ceci doit rester entre nous, n'être communiqué, ni aux journalistes, ni aux politiques, ni... aux bonnes sœurs* ». Cependant, à l'époque, régnait encore sur le sujet, une hiérarchie de la compétence, et nos centrales ont été conçues et opérées par des entreprises nationalisées qui avaient le souci de la sécurité avant celui de la rentabilité. Avec les années 80, le nucléaire qui ne nous posait pas trop de problèmes, s'est peu à peu banalisé auprès du grand public et des organismes indépendants ont vu le jour (CRIRAD), donnant naissance à des sources d'informations de plus en plus transparentes (IRSN, ASN...). En même temps qu'avait lieu cette évolution positive, nos représentants politiques n'ont fait aucun effort pour comprendre les implications sociétales du choix du nucléaire, et celui-ci leur apparaît maintenant comme une source d'énergie irremplaçable, au mieux comme un mal nécessaire pour les plus avertis d'entre eux.

Au plan de l'indépendance énergétique

Le nucléaire dépend d'une ressource l'Uranium naturel dont l'horizon d'utilisation est d'une centaine d'années. Les ressources d'uranium se trouvent toutes à l'étranger, en grande partie au Niger, qui depuis peu, n'est plus le jardin de la France où on pouvait y imposer nos conditions. En outre, peu de nos décideurs savent que l'indépendance énergétique de la France comptée en énergie finale n'était encore en 2018 que de 14 % (5,1 % bois énergie ; 2,1 % agrocarburants ; 3,7 % hydraulique ; 3,1 % éolien et solaire), et non pas de 50 % comme certains politiques, suivis sans validation par les journalistes, le répètent depuis 30 ans !

et le général Bernard Norlain, Nucléaire, un mensonge français. Sans compter la très forte déclaration du pape François à Nagasaki le 24 Novembre 2019.

Au plan du traitement des déchets sur le long terme

Le maintien du nucléaire ne va pas sans une augmentation importante du cumul des déchets. Chaque réacteur contient quelque 500 kg d'Uranium, et produit en moyenne 220 m³ de déchets par an ⁸⁶ soit 14 000 m³ fin 2018. Entre les piscines de désactivation d'EDF (une par réacteur) et celles de stockage d'AREVA ce sont environ 14 000 tonnes de combustible en attente de retraitement. La Hague dispose aussi de 26 000 tonnes issues du retraitement. Outre le fait que le centre de retraitement de La Hague est devenu la poubelle du monde, malgré la loi Bataille de 1993, nous avons toujours un problème de localisation de nos déchets à longue durée de vie (le site de Bure dans la Marne est en train de devenir une zone à défendre). D'après l'ANDRA, plus de 1,6 millions m³ de déchets radioactifs s'accumulent sur le territoire français, dont 59 % sont directement issus des centrales nucléaires et des activités de l'industrie électronucléaire, et le stock de déchets atteindra 4,8 millions m³ après 50 années d'exploitation des 58 réacteurs actuels.

Au plan de la propriété des centrales

Il faut souligner ici le fait que la course à la compétitivité ainsi que le fait de privilégier le critère rentabilité a conduit l'opérateur EDF à mettre en place beaucoup de sous-traitance mal payée dans les parties les plus critiques des réacteurs. Ceci ne peut qu'augmenter les risques liés au facteur humain (cf. les protestations d'ouvriers sous-traitants syndiqués à la CGT, syndicat qu'on ne peut pas accuser d'être anti-nucléaire). Dans la folie de la dérégulation et des amitiés présidentielles, nous avons jusqu'à présent échappé à la vente de notre

⁸⁶ Source ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs). Indépendante depuis 1991, l'ANDRA dispose de trois grands centres de stockage : La Hague (Manche), Soulaire-Dhuys et Morvilliers (Aube).

parc nucléaire à Bouygues ou à Vinci, mais jusqu'à quand ? Imaginons ce que deviendrait le rapport coût/sécurité dans un tel scénario.

Au plan des coûts

Le coût officiel annoncé par EDF est imperturbablement le même depuis 15 ans : entre 35 et 45 €/MWh à partir des centrales existantes. Il s'agit d'un coût direct pour l'opérateur. À notre connaissance, ce coût n'inclut pas le coût de la gestion longue des déchets et du démantèlement – car inconnu en grande partie ⁸⁷. En outre, en cas d'accident, ce ne sont pas les assurances mais l'État qui prend en charge le coût sanitaire et social ⁸⁸. À cause des sécurités supplémentaires que devront incorporer les nouvelles générations, le coût direct ne peut qu'augmenter (il est désormais estimé par la commission du Sénat à 84 €/MWh) ⁸⁹, en même temps que le coût des renouvelables ne peut que diminuer (en France, le solaire photovoltaïque en plein champ est déjà à moins de 60 €/MWh et l'éolien terrestre à 45 €/MWh).

Au plan de notre activité économique

Fer de lance des potentielles exportations à la française, les centrales nucléaires ne peuvent être construites que dans les pays ayant à la fois

⁸⁷ Les comptes d'Areva et d'EDF comprennent des provisions pour financer le démantèlement (provisions déconstruction), le retraitement et les déchets (aval du cycle), et la provision pour derniers cœurs (combustible dans le réacteur au moment de l'arrêt). Mais les montants et les actifs dédiés correspondants sont très discutables. Celui de la centrale de Brénis en Bretagne par exemple, a été multiplié par quatre en dix ans.

⁸⁸ Un coût global estimé par l'IRSN à 120 milliards d'euros (fourchette de 50 à 430 milliards d'euros, soit entre 2 % et 21 % du PIB français).

⁸⁹ Sachant que la commission parlementaire a également pointé « un certain nombre d'incertitudes » et a souligné sa « préoccupation » quant à l'évolution de la filière.

la culture technologique et la stabilité politique. De plus les pouvoirs politiques des pays exportateurs, signataires du Traité de Non-Prolifération Nucléaire, estiment que ces pays ne doivent avoir aucune tentation de développer des armes nucléaires. Il y a 435 réacteurs en service aujourd'hui dans le monde produisant moins de 2 % de l'énergie finale mondiale. Les plus optimistes prévoyaient encore en mars 2011 au moins 250 réacteurs supplémentaires à construire dans les 20 prochaines années dont 35 nouvelles centrales (100 réacteurs) rien qu'en Chine. La catastrophe de Fukushima a singulièrement obscurci l'horizon d'EDF pour qui l'ambition internationale est ébranlée, aussi bien d'ailleurs que pour AREVA dont on a récemment découvert les pertes pharaoniques qui bien sûr devront une fois de plus être compensées via EDF par l'État, c'est-à-dire le contribuable.

La situation française

En ce qui concerne la France, mis à part les EPR vitrines pour l'exportation, le parc de 58 « tranches » est resté inchangé jusqu'à l'arrêt de Fessenheim début 2020. A part les cinq plus âgées, il n'est pas question d'abandonner en rase campagne les centrales existantes, pas plus qu'il n'est question de se lancer dans un nouveau programme de façon prématurée, non désiré et non nécessaire. Avec une capacité de production d'électricité de 550 TWh dont 15 % est exportée, la France dispose de plus qu'il n'en faut. Les mesures à prendre d'urgence par le gouvernement sont des mesures de sécurité des centrales si l'on veut étendre leur durée de vie, et pour réduire nos consommations, surtout des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique.

Les 58 réacteurs en service ont des niveaux de puissance différents, car réalisés en groupe, les fameux paliers, à 3 époques successives. Ainsi la France compte 4 réacteurs d'une puissance de 1 450 MW, 20 réacteurs de 1300 MW et 34 réacteurs de 900 MW.

Les régions d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Grand Est et du Centre Val-de-Loire produisent à elles seules plus de 60% de notre électricité

d'origine nucléaire. Les réacteurs sont répartis sur 19 sites, tous exploités par EDF. Il est à noter qu'un réacteur d'une puissance de 900 MW fournit annuellement 5 800 GWh. Ce niveau de production permet de distribuer de l'électricité en permanence à près de 800 000 foyers pour leur consommation.

Risques techniques

Au chapitre des risques techniques, depuis 2011, le monde n'a heureusement pas connu de nouvelle catastrophe de l'ampleur de celle de Fukushima. Toutefois, loin de répondre à sa promesse de fournir massivement l'électricité dé-carbonée dont le monde a besoin, à part quelques pays (Chine, Russie, Corée), le nucléaire est en déclin. En France, il est en crise profonde : entre aventures d'EDF ruineuses à l'étranger (Amérique du Sud, British Electricity, Hinkley Point...), faillite de fait des acteurs industriels, perte durable de compétitivité, problèmes majeurs de qualité et découverte de falsifications graves, la sûreté des installations nucléaires vieillissantes n'a peut-être jamais été autant sujette à caution.

D'après Thierry Gadault et Hugues Demeude⁹⁰ qui ont mené une enquête détaillée sur chacune de nos centrales, la situation de 10 de nos 19 centrales nucléaires est préoccupante. De nombreux réacteurs ont mal vieilli (Gravelines, Bugey, Tricastin), et posent de sérieux problèmes soit au niveau de la cuve, soit au niveau de l'enceinte. 48 réacteurs sur 58 auront atteint en 2028 le seuil critique des 40 ans de fonctionnement. L'autorisation de mise en service des réacteurs est renouvelée tous les dix ans par l'ASN après une visite approfondie. La quatrième visite décennale a commencé au Tricastin (4 réacteurs) et se poursuivra au Bugey (4 réacteurs), et ensuite à Fessenheim (2 réacteurs).

⁹⁰ Nucléaire, danger immédiat, et ça se passera près de chez vous, Flammarion Enquête, Fev 2018

Durée de vie et renouvellement

La barrière des 40 ans est une limite physique qui a été fixée par Framatome lors de la construction du parc. En effet la durée de vie d'un réacteur est intimement liée au vieillissement de l'acier des cuves. Celui-ci a tendance à fluer sous l'effet du flux neutronique et des rayonnements ionisants.

Dans le cadre de la transition écologique, l'État prévoit de ne fermer que 14 réacteurs nucléaires d'ici 2035. D'après leur ancienneté, il s'agirait des réacteurs des centrales de Fessenheim, Le Bugey, Tricastin et Gravelines. Ce qui signifie que les 45 réacteurs restants auront un âge moyen de 45 ans à cette époque, les plus anciens (Dampierre, Le Blayais, Saint Laurent ayant alors plus de 50 ans) et il n'en restera que 7 qui auront moins de 40 ans.

Conclusion

Certes, en 50 ans le nucléaire civil a accompli les objectifs qui lui étaient fixés : produire du plutonium en quantité pour les applications militaires ..., rendre la France plus indépendante de l'OPEP dont les prix du pétrole avaient explosé en 1973, produire une électricité pas chère grâce à un parc nucléaire standardisé. Mais le grand vent de l'Etat providence a tourné. Depuis quelques années, le nucléaire montre ses limites, tant par sa dangerosité en cas d'accident, par l'accumulation de déchets dont on ne sait pas quoi faire, que plus récemment par une perte de savoir-faire et des coûts de production qui ne sont plus compétitifs.

L'électricité nucléaire

Financièrement exsangue, incapable d'investir dans de nouveaux outils de production, EDF manœuvre pour imposer le prolongement de ses centrales au-delà du raisonnable.⁹¹

La monoculture énergétique à la française a stérilisé la recherche et bloqué le développement des énergies alternatives depuis qu'elles existent. Notre Etat colbertiste a du mal à concevoir que la problématique de l'énergie se diversifie et échappe au pouvoir central. EDF, ex-bras armé de l'Etat, qui a été farouchement opposé au Photovoltaïque jusqu'en 1995, a compris depuis, que le solaire, non seulement était une industrie du futur, mais qu'il pouvait générer de vrais profits.⁹².

⁹¹ Une étude réalisée en interne en 2014 prétend que 14 réacteurs sur 34 peuvent aller jusqu'à 50 ans sans dépasser le niveau limite de fluence déterminé par Framatome.

⁹² Le 19 Sept 2017, dans un séminaire réservé à la presse, Antoine Cahuzac, patron d'EDF Energies Nouvelles, mit en pièces la ligne officielle, affirmant que l'éolien et le photovoltaïque sont aujourd'hui en Europe aussi compétitifs que le parc nucléaire français !

L'électricité nucléaire

C'est avec la grande hydraulique, le moyen de production centralisé d'électricité, qui ne rejette presque pas de gaz à effet de serre, mais qui nécessite une surveillance policière de toute la filière tant les déchets sont hautement toxiques et qui dépend actuellement d'une ressource minière, l'uranium naturel que nous n'avons pas et dont l'horizon d'utilisation est inférieur à une centaine d'années. La France a fait le choix non démocratique et unique au monde, d'un parc surabondant de 58 réacteurs. Il n'est pas envisagé d'abandonner en rase campagne les centrales existantes, pas plus qu'il n'est question de se lancer dans un nouveau programme de façon prématurée, non désiré et non nécessaire, mais d'envisager leur fermeture cadencée au bout de 40 ans. Avec une capacité de production d'électricité de 550 TWh dont 15 % est exportée, la France dispose de plus qu'il n'en faut. Les mesures à prendre d'urgence par le gouvernement sont des mesures de sécurité des centrales et de leur environnement, et surtout des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique au lieu de publicités pour se peindre en vert et au final augmenter nos consommations. La corruption du meilleur arrive lorsqu'on soutient la relance du nucléaire pour généraliser l'usage des véhicules électriques, comme si les parkings solaires n'y suffiraient pas. En 50 ans le nucléaire civil a accompli les objectifs qui lui étaient fixés. Mais le grand vent de l'Etat providence a tourné. Depuis quelques années, le nucléaire montre ses limites, tant par l'accumulation de déchets dont on ne sait pas quoi faire, que plus récemment par une perte de savoir-faire et des coûts de production qui ne sont plus compétitifs. La monoculture énergétique à la française a stérilisé la recherche et bloqué le développement des énergies alternatives depuis qu'elles existent. C'est pourtant grâce à un mix énergétique très diversifié impliquant la grande et la petite hydraulique, les STEP, le solaire passif, thermique et photovoltaïque, l'éolien, l'hydrolien, la biomasse, le biogaz, la méthanation, l'hydrogène et les piles à combustible, que s'élaborera l'indépendance énergétique de demain.

Le gaz de schiste

Un trésor empoisonné

Autrefois pour les gaziers, la vie était facile : un forage vertical de quelques centaines de mètres jusqu'à une poche, et le gaz remontait tout seul à la surface. Avec l'explosion de la demande, ces gaz dits conventionnels sont de plus en plus difficiles à trouver. Cette raréfaction a poussé les exploitants à creuser sans limite toujours plus loin et toujours plus profond... jusqu'à 2500 mètres pour récupérer des micropoches de gaz emprisonné dans un mille feuilles de roches de schiste. Or, ces nouveaux gisements constituent une manne financière considérable, présente dans le sous-sol d'un bout à l'autre de la planète : des milliers de milliards de mètres cubes de gaz en Europe, sept fois plus en Amérique du Nord et plus encore en Asie et en Australie. De quoi flamber encore pendant quelques décennies sans besoin d'énergies renouvelables... Tout cela grâce à la technique de fracturation hydraulique mise au point par le géant de l'armement texan, *Halliburton* la fameuse entreprise de l'ex Vice-Président américain *Dick Cheney*. Un procédé efficace mais d'une rare brutalité pour l'environnement. A 2500 m de profondeur, c'est un petit tremblement de terre : pour réunir les micropoches en une poche unique de gaz, un explosif est utilisé pour créer des brèches. Elles sont ensuite fracturées à l'aide d'un mélange d'eau, de sable et de produits chimiques propulsé à très haute pression (600 bars) qui fait remonter le gaz à la surface avec une partie du "liquide de fracturation". Chacun de ces "fracks" nécessite de 7 à 15 000 mètres cube d'eau, un puits pouvant être fracturé jusqu'à 14 fois. Des torrents de gaz drainés par des milliers de camions. Il faut avoir vu les films documentaires⁹³ sur

⁹³ Voir « *Le nouvel or noir de l'Amérique* », 2014, sur LCP le 10 septembre 2015, histoire du gaz de schiste au Dakota du Nord. Un autre documentaire nous avait montré comment certains des habitants de Fort Worth au Texas l'ont retrouvé jusqu'à la sortie de leur robinet. Leur eau même contient des traces de produits chimiques injectés dans les puits de gaz.

Le gaz de schiste

les conditions d'extraction de ce nouvel or gris aux Etats-Unis pour mieux comprendre ce que nous dit le Pape sur la cupidité des hommes et la lâcheté des responsables politiques, qui lorsqu'ils croient trouver un trésor, détruisent en fait le vrai trésor qu'était auparavant leur environnement immédiat.

La corruption du meilleur ...

Cet « extractivisme » forcené, encouragée par Barak Obama, est à l'origine de la temporaire indépendance énergétique des Etats-Unis au prix de la destruction consciente et programmée d'une grande partie du territoire américain. Il alimente depuis cinq ans un débat tendu entre défenseurs de l'environnement et industriels, qui mettent en exergue les réserves potentielles qu'abriterait le sous-sol français. Le Conseil constitutionnel a adressé en Octobre 2013 une fin de non-recevoir aux industriels intéressés par les gaz et pétrole de schiste en France en confirmant l'interdiction de la fracturation hydraulique en vigueur depuis 2011, rendant la loi incontestable.

La filière bois

La biomasse encore dite « houille verte » provient de l'énergie solaire. En effet les plantes poussent grâce à la lumière du soleil et au processus de photosynthèse qui en résulte. Ainsi donc, durant la journée, la photosynthèse absorbe le gaz carbonique de l'atmosphère, consomme de l'eau et rejette de l'oxygène. Cette façon d'utiliser le soleil élimine deux inconvénients de celui-ci :

- l'énergie solaire, à faible densité (137 W/m² en moyenne), reste assez coûteuse à collecter ; en l'occurrence, les collecteurs d'énergie solaire sont simplement les feuilles des plantes ;
- le rayonnement solaire est intermittent et il n'est pas facile de stocker l'énergie solaire ; la plante permet de stocker tout simplement l'énergie par la masse végétale.

Cependant, la biomasse a quelques inconvénients. C'est, tout d'abord, une énergie à faible densité. Le pouvoir calorifique du bois sec est deux fois moindre que celui du charbon ou du fioul, à poids égal. Par ailleurs, l'humidité contenue dans la biomasse réduit également cette densité énergétique.

De ce fait, la biomasse se transporte moins loin que d'autres énergies plus concentrées. Enfin, le rendement énergétique de la biomasse est très faible. En effet, les plantes, lors de la photosynthèse, n'utilisent que la partie visible du spectre des rayons solaires, soit 50 % de l'énergie solaire reçue. De plus, une partie seulement de cette énergie est convertie en masse végétale (3 à 6 % selon les plantes). Elle est, de plus, ralentie voire stoppée en hiver par les basses températures, ou en été en cas de sécheresse prononcée (la photosynthèse consomme beaucoup d'eau). Enfin, toute la masse végétale n'est pas toujours disponible pour produire de l'énergie : par exemple, dans les arbres, le tronc et les branches sont utilisables, mais rarement les feuilles et les brindilles et jamais les racines.

La filière bois

Au total, on estime que seulement 1 % de l'énergie solaire reçue par les plantes est convertie en énergie végétale sous les climats tempérés, et 2 à 3 % sous les climats tropicaux. Ces rendements sont faibles si on les compare aux rendements de l'utilisation directe de l'énergie solaire qui peuvent atteindre 20 à 30 %. De ce fait, la biomasse apparaît comme une énergie particulièrement consommatrice d'espace et d'eau.

Néanmoins, la biomasse est sans aucun doute l'énergie renouvelable actuellement la plus développée dans le monde, représentant quelque 14 % de notre consommation énergétique totale et environ 3 % de ceux de l'Union Européenne.

Le secteur de la biomasse se répartit en trois filières distinctes, le bois énergie, le biogaz et les biocarburants. A cause de son poids relatif, l'Union Européenne place le secteur biomasse au tout premier plan en matière de développement futur. Cependant, concernant le bois-énergie et le biogaz, il est difficile aujourd'hui de situer les efforts des pays européens au regard des échéances futures. Les multiples applications de ces filières complexifient les travaux de projection. On peut toutefois mentionner que parmi les pays développant actuellement ces énergies il y a la Suède, qui met l'accent sur le biogaz, ou l'Autriche qui a la plus forte densité de chaudières bois.

On estimait en 2020 qu'en France les 35 Mteb (70 M.m³) extraits de nos forêts étaient répartis en 15 Mteb pour le bois énergie, 10 Mteb pour le bois d'œuvre, 5 Mteb pour le bois d'industries (papier, cartons, panneaux...) et 5 Mteb de pertes de coupes en forêt. Dans sa stratégie nationale bas carbone (SNBC), le gouvernement a décidé de passer à 50 Mteb en 2050. En effet, l'actuelle contribution pourrait doubler sans porter atteinte au patrimoine forestier, uniquement par une meilleure valorisation des bois de rebut, des élagages urbains et des rémanents forestiers les plus accessibles. Cette stratégie est cependant dénoncée par nombre d'associations de défense de l'environnement, notamment *Canopée*, qui préférerait laisser vieillir les arbres comme une stratégie plus efficace pour le climat.

Le bois énergie

Le bois est, de très loin, le principal biocombustible végétal. Le pouvoir calorifique d'un kg de bois sec (à 0 % d'humidité) est d'environ 5 kWh ou 18 MJ (Mégajoules) par kilo, assez nettement inférieur à celui du charbon (32 MJ/kg) ou du fioul (42 MJ/kg). Pendant des siècles, de l'Antiquité jusqu'au XVIII^e siècle, le charbon de bois a été très prisé, tant pour ses usages domestiques qu'industriels. Le charbon de bois a encore un présent, et même un avenir, pour deux raisons : il est plus concentré en énergie que le bois (environ 33 MJ/kg contre 18) et est donc plus économique à transporter ; il dégage moins de fumées et son utilisation est donc plus commode. C'est pourquoi le charbon de bois devient le combustible privilégié des grandes agglomérations des pays en développement, par exemple en Afrique noire.

Dans le Tiers Monde, le bois provient essentiellement des forêts naturelles. D'ailleurs, c'est principalement à cette fin (bois de cuisson et de chauffage) qu'on exploite les forêts : plus de 75 % du bois exploité est destiné à l'usage énergétique et moins de 25 % à usage de bois d'oeuvre ou de bois industriel (ces proportions sont inverses dans les pays industrialisés).

Dans les pays industrialisés, l'origine du bois de feu est plus diversifiée. Par exemple, en France, en 1990, l'origine du bois-énergie était répartie de la façon suivante :

- 62 % : forêts (rondins de bois, mais aussi « résidus » de l'exploitation forestière : houppiers et branchages)
- 20 % : déchets de l'industrie du bois et de la pâte à papier
- 11 % : bois de rebut (palettes, cageots, caisses, bois de démolition)
- 7 % : déchets de bois de l'agriculture (piquets, poteaux ...)

On distingue trois formes valorisables du bois énergie : le bois bûche, la plaquette forestière et le granulé de bois.

La filière bois

Les bûches et rondins, constituent la forme brute de l'exploitation du bois énergie. Elles servent de bois de chauffage mais possèdent souvent un faible pouvoir calorifique en raison de leur humidité persistante. Les plaquettes forestières ou industrielles sont des composites de quelques centimètres cube de bois déchiqueté. Elles sont normalement produites à partir de résidus forestiers (branches, bois d'élagage, etc.) qui sont secs, ce qui permet d'obtenir un meilleur pouvoir calorifique du combustible. Les granulés (ou « pellets », terme anglais souvent employé) sont des cylindres de 1 à 3 cm de long constitués de copeaux ou de sciure de bois compacté. Leur taux d'humidité est très faible, autour de 10%.

L'énergie-bois est essentiellement destinée au chauffage, surtout pour l'habitat individuel. Il peut s'agir du chauffage principal ou, simplement, d'un chauffage d'appoint. Le chauffage peut s'opérer, soit en chauffant l'air ambiant dans des cheminées ou poêles, soit en chauffant de l'eau ou de la vapeur dans une chaudière à bois.

La consommation de bois-énergie est en fait bien difficile à évaluer dans les pays industrialisés. En effet une grande part de ce bois est vendue sans facture. On passe par des circuits informels (petits marchands en bord de route, fermiers, forestiers). Malgré cette incertitude, on estimait en 2020 qu'en France les 15 Mteb (30 M.m³ ou 7 Mtep) consommés, représentaient 6 % du bilan énergétique utile.

La consommation se répartissait comme suit :

- 80 % pour l'habitat individuel. En fait près de la moitié des maisons individuelles françaises ont un chauffage au bois. Pour la moitié d'entre elles, il s'agit du chauffage de base. Pour l'autre moitié, il s'agit d'un chauffage d'appoint.
- 8 % pour l'habitat collectif ou les bâtiments tertiaires publics (bâtiments d'enseignement et hôpitaux). Certaines de ces chaufferies collectives sont reliées à un réseau de chaleur urbain.

La filière bois

- 12 % pour l'industrie, essentiellement pour fournir de l'énergie (thermique, ou électrique, ou les deux) aux papeteries et à l'industrie du bois.

La France, cependant, est loin du record détenu en Europe par l'Autriche, « pays-roi » du bois-énergie, où le bois représente environ 10 % des besoins d'énergie.

Bois énergie et GES

Le seul cas de figure où le bois puisse être considéré comme un puits de Carbone est celui où il est utilisé comme bois d'œuvre et où l'exploitant le replante (puits de 1,8 t_{eq} CO₂ /t bois). La filière énergie-bois, n'est en première approximation, neutre sur le plan des émissions que si le bois est replanté ⁹⁴. Le puits de carbone forestier capture 50 Mteq CO₂ par an, soit 11% du total des émissions nationales. Le stockage dans le bois-matériau ne représente que 1 Mteq CO₂ par an.

Concernant l'atténuation espérée sur la période 2020-2050, une étude publiée par l'INRAE en 2017 a démontré que, même avec une hypothèse de forte mortalité de la forêt en raison du réchauffement climatique, un scénario à prélèvement constant (70 M.m³ /an) affiche un meilleur bilan carbone (4 000 M.teq CO₂ économisés) que le scénario de la SNBC à 100 M.m³ /an. D'où la proposition des associations comme Canopée de laisser vieillir les arbres. En effet, la forêt française étant jeune, le stock de carbone qui va s'accumuler en laissant vieillir les arbres, représente un gain équivalent et même supérieur à ce que l'on gagnerait via le stockage dans le bois-matériau et les effets de substitution.

⁹⁴ En outre, si on souhaite calculer les émissions évitées, il faut en toute rigueur, calculer les émissions de GES évitées sur la base d'une comparaison avec les émissions de la source énergétique à laquelle il se substitue.

Bois énergie et emplois

Si l'on tient compte de l'amortissement, à un prix du kWh sortie chaufferie comparable, l'avantage de la filière bois est la création à un niveau local de nombreux emplois, trois à 4 fois plus comparé aux filières classiques (typiquement pour une tep consommée, la filière gaz requiert 1,2 emplois ; la filière pétrole 1,4 ; la filière bois de rebut 3 ; la filière forestière 5,2). Ces postes résident pour une grande partie dans les activités de collecte et de tri des déchets, dans l'exploitation et le transport des rémanents forestiers et l'exploitation des chaufferies. Les chiffres d'emploi étaient estimés en 2010 à 30 000 directs et 20 000 indirects en France.

Prix du bois combustible

Le prix du combustible-bois diffère selon l'origine du bois. Les écorces, les déchets de l'industrie du bois, les bois de rebut (cageots, palettes, etc.) sont moins coûteux que les plaquettes forestières ou les granulés. Le prix du bois est en général inférieur à celui du fioul ou du gaz. Le bois est donc un combustible peu cher, voire, parfois, presque gratuit. En revanche, l'installation est plus onéreuse. Une chaudière-bois coûte deux à trois fois plus qu'une chaudière au fioul, mais légèrement moins qu'une chaudière à charbon.

Le prix moyen du bois combustible était en 2005 en France, de 12 € /MWh pour les copeaux, 24 € /MWh pour les granulés industriels, 40 € /MWh pour les granulés domestiques, 20 € /MWh pour les bûches, à comparer à l'époque avec 15 € /MWh pour le charbon et 18 € /MWh pour le gaz naturel.

La corruption du meilleur ...

À première vue, les massifs forestiers français semblent bien se porter. Depuis trente-cinq ans leur superficie est passée de 14 à près de 17 millions d'hectares, soit 30% de la superficie du territoire : un retour

La filière bois

à une étendue comparable à celle du Moyen Âge. Elle est jeune (79% des arbres ont moins de 100 ans), se répartit en 12,2 millions d'ha de forêts privées (72%) et 4,3 millions d'ha de forêt publique (28%). Avec des peuplements monospécifiques à 51%, à deux essences à 33%, à trois essences à 12% et à quatre essences ou plus à seulement 4%. Mais derrière ces chiffres se cachent plusieurs réalités alarmantes:

- L'extension de la parcellisation des forêts privées via les transmissions par héritage, au point que parfois, on ne sait plus à qui appartiennent les parcelles, d'où leur faible degré de maintenance⁹⁵.
- Mal entretenues, leur exploitation se fait souvent au prix de coupes rases pour des raisons de rentabilité économique. Une technique d'abattage industrielle qui existait déjà dans les années 1980 et qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans tout le pays.
- Des milliers d'hectares de forêts anciennes disparaissent ainsi chaque année. Ils sont ensuite remplacés par des champs de sapins douglas, plantés en rang comme des épis de maïs... De quoi fournir du bois calibré, sans défaut, parfait pour l'industrie, mais sensibles aux prédateurs naturels et plus vulnérable en cas d'incendie.

Après avoir vu le documentaire « *Sur le front des forêts françaises* » d'*Hugo Clement*, la colère m'a pris face à la corruption avérée qui s'est emparée de certains éléments dans cette filière. Comment est-il possible que des chênes centenaires soient transformés en granulés et que les chênes dont nous avons besoin soient importés de Roumanie ? Coupés à la hâte et à la limite de la clandestinité par d'énormes machines abatteuses à scie circulaire, laissant là un sol dévasté, le documentaire piste certaines pratiques de coupes rases avec *Sylvain Angerand*, ingénieur forestier dans le Morvan, qui milite pour leur interdiction.

⁹⁵ Les trois quarts de la forêt française appartiennent à 3,3 millions de propriétaires privés souvent détenteurs de parcelles minuscules.

La filière bois

Par quelles incohérences la filière « bois granulé » supposée remplacer les chaudières à gaz et à mazout, a-t-elle pu générer ces coupes rases scandaleuses au lieu de se contenter d'une saine maintenance des forêts existantes ? Une contradiction particulièrement choquante entre des particuliers, consommateurs de « granulés » persuadés d'agir pour le bien de la planète et les industriels indéliçats qui les produisent à grande échelle, insouciants des conditions dans lesquelles le bois qu'ils achètent a été abattu. Ces granulés sont en effet labellisés « développement durable » et leur production est subventionnée par l'État ... En outre, on a vu la police protéger ces coupes « sauvages » au nom de la sacro-sainte propriété privée, contre l'intrusion des militants.

Outre la destruction de la biodiversité, qui accélère le réchauffement climatique, ces champs d'arbres entraînent une spécialisation des scieries, devenues de véritables usines qui ne peuvent plus traiter les essences anciennes. Les petites scieries disparaissent et les menuisiers sont contraints d'importer les chênes faute de pouvoir exploiter ceux de France qui pourraient l'être de façon responsable. Mieux gérer la forêt, *Mathias*, bûcheron de 32 ans, le fait avec passion. Il a hérité d'un bois de son grand-père et il témoigne : « Il y a deux manières de voir ce patrimoine, soit comme un tas de fric, soit comme un écosystème. » Pour préserver son massif, il prélève chaque arbre avec le souci de donner plus de place et de lumière aux autres.

Les transports

Emissions de GES comparées

En France, nous dépendons du pétrole et du gaz pour 68 % de notre approvisionnement en énergie finale et les transports utilisent près du tiers de l'énergie consommée (50 Mtep d'énergie finale pour 15 Mtep d'énergie utile, écart dû principalement au faible rendement des moteurs thermiques). La France n'a pas tenu ses objectifs d'émission de GES en 2017 pas plus qu'avant d'ailleurs, notamment à causes des transports et du bâtiment. Elle a émis en 2017, 465 Mt eq CO₂ (+ 5 % par rapport à sa trajectoire cible). Le bilan carbone global moyen d'un Français s'élevait donc à 7 400 kg eq CO₂ en 2017. Nous avons en France une répartition des émissions de GES assez différente de la structure mondiale. Le poste transport est aujourd'hui celui qui pèse le plus avec 29 %, (alors qu'il ne pèse que 12% au niveau mondial). Il arrive devant le logement (24 %) et surtout l'alimentation (16%). L'usage des véhicules personnels est à l'origine de la très grande majorité des émissions de CO₂ au sein du poste transports (80 %). Les transports en commun ne comptent que pour 1% des émissions grâce à l'électricité non carbonée. L'avion pèse quant à lui pour 19% des émissions du poste transport, soit 6 % du total (comparé à 3 % du total au niveau mondial).

En France, les transports sont donc une urgence dans l'urgence.

Pour mémoire, sachant que chacun d'entre nous ne devrait pas émettre plus de 1,5 t eq CO₂ par an, les émissions correspondant à un déplacement annuel moyen de 15 000 km :

- en voiture de petite cylindrée, à la campagne (sans embouteillages): 2,2 t eq CO₂ (notons que la combustion d'hydrocarbures produit aussi des précurseurs de l'ozone, 2 000 fois plus "réchauffant" que le CO₂ et des oxydes d'azote)
- en voiture de grosse cylindrée, en zone urbaine (avec

Les transports

embouteillages): jusqu'à 10 teq CO₂. On notera qu'avec une taxe carbone à 45 € la tonne, la pénalité ne sera que de 0,03 € /km.

- en RER: 0,2 teq CO₂ par personne (en France, 5 à 10 fois plus à l'étranger).
- en avion court courrier (10 aller-retours Paris Marseille) : 2,6 teq CO₂ par personne
- en avion long courrier (un aller-retour Europe-USA) : 1,6 teq CO₂ par personne.

On notera que le kérosène n'est toujours pas taxé, ce qui rend les voyages en avion de plus en plus accessibles financièrement.

Transport de marchandises

- le transport d'une tonne de fruits venant d'Espagne (1 000 km) en poids lourd engendre environ 290 kg eq CO₂
- une tonne de pommes venant du maraîcher du coin en utilitaire léger (25 km) engendre 12 kg eq CO₂
- une tonne de mangues venant d'Afrique du Sud par avion engendre 5,5 t eq CO₂
- une tonne d'oranges de Tunisie en avion 3,5 t eq CO₂
- une tonne de courrier Paris-Nice par train de nuit n'engendre que 11 kg eq CO₂ ; en avion (Chronopost ou équivalent) 1 260 kg (110 fois plus).

L'automobile

Au cours du demi-siècle passé, le prix du carburant est resté quasiment stable (+ 4 % entre 1960 et 2010 en monnaie constante, contre + 90 % pour le pain), ce qui a rendu l'usage de l'automobile accessible à tous : il fallait 39 minutes de travail payé au Smic pour acheter un litre de

Les transports

carburant en 1960, 8 minutes en 2010.⁹⁶ Mais, ce qui a été longtemps vu comme un progrès démocratique, présente aujourd'hui son revers. La voiture individuelle apparaît désormais comme une dépendance, avec comme conséquence la métamorphose des espaces (étalement des banlieues, périurbanisation) où elle n'est plus vue comme une conquête joyeuse, mais comme une pénible obligation quotidienne. Quant aux urbains, les parisiens s'en débarrassent tandis que les habitants des grandes métropoles cherchent désespérément des parkings.

C'est ainsi que, sans parler des coûts climatiques ou de pollution qui étaient encore peu abordés à l'époque, Ivan Illitch avait pu démontrer dès 1975, qu'il était plus rapide de circuler en vélo qu'en voiture, en empilant le temps passé dans les embouteillages, le temps de travail nécessaire pour amortir l'investissement, payer l'assurance, les parkings, les pneus, l'entretien et l'essence pour la faire fonctionner ! La vitesse moyenne ainsi calculée pour les autos à Los-Angeles : 6 km/h !

Cependant, la révolte des Gilets Jaunes nous a montré l'extrême sensibilité de certains à une faible augmentation de la taxe carbone. Alors, si le prix du carburant explosait, si les nécessités de la transition énergétique nous amenaient à moins utiliser l'auto, nous irions dans le court terme, vers des vulnérabilités inacceptables pour certains.

Pour 67 millions d'habitants, le parc automobile français est de l'ordre de 40 millions de véhicules. Il se divise en 33 millions de véhicules particuliers, 6 millions d'utilitaires légers (inférieurs à 5 tonnes) et 0,63 million d'autocars, autobus et véhicules industriels (supérieurs à

⁹⁶ Je rappelle ici qu'un litre d'essence contient 10 kWh d'énergie calorifique, accessible en moins de 10 mn de travail, alors qu'il faudrait 100 h de pédalage à un cycliste développant 100 W, pour fournir la même quantité d'énergie, ce qui laisse rêveur quant au nombre « d'esclaves énergétiques » à notre disposition !

Les transports

5 tonnes). Les grosses voitures plutôt utilisées sur les longues distances, parcourent un kilométrage annuel supérieur aux petites. En outre, contrairement à une idée répandue, les voitures les plus modernes ne sont pas les plus économes en carburant : l'efficacité des moteurs a augmenté mais le parc est monté en gamme (cylindrées qui augmentent, poids, climatisation) ; l'effet combiné est une consommation unitaire par véhicule neuf vendu qui a tendance à légèrement augmenter.

Une simple extrapolation au monde entier du parc français de 40 millions de véhicules et de ses émissions annuelles de 135 Mteq CO₂ donnerait pour 7,6 milliards d'habitants 25 Gt eqCO₂ alors qu'on a vu plus haut qu'il faudra avant 2050 que l'humanité redescende la totalité de ses émissions à 11 Gteq CO₂ par an. On mesure par là qu'un tel mode de transports n'est pas soutenable.

Réduit d'un facteur deux en nombre (plus du tiers des foyers possèdent deux véhicules) avec des véhicules ne consommant plus que 2 l/100 km (c'est techniquement possible), le parc français n'émettrait plus que 20 Mteq CO₂ soit 300 kg eq CO₂ par individu (tout juste 20% des 1 500 kgeq CO₂ auxquels on a droit).

Cet objectif vous paraît-il raisonnable ? Souhaitable ? Atteignable ?

Eh bien, avec les 400 000 véhicules invendus sur le territoire national à la sortie du confinement, notre gouvernement a décidé d'aider Renault à sortir de la crise par un prêt de 5 milliards d'euro pour continuer à produire dans le peu d'usines qu'il nous reste en France, en même temps que le constructeur national parle de supprimer 5 000 emplois ... De véhicules à 2 l /100 km, on n'a point entendu parler, pas plus que de la réduction du parc. Pour Bruno Lemaire, il faut relancer la machine... Pour Greenpeace France, "*l'Etat devrait profiter de cette occasion pour conditionner ces aides à la mise en place d'un plan de transformation du modèle économique de ces entreprises*".

Les transports

Le covoiturage

C'est le transport alternatif le plus utilisé du moment. Un conducteur qui possède un véhicule propose des places à des voyageurs gratuitement ou contre une contribution financière. Ainsi, le conducteur peut voyager avec plusieurs passagers, partager les coûts de transport mais aussi avoir de la compagnie lors de son trajet. Cela réduit le nombre de véhicule sur les routes et par la même occasion la pollution de l'air et la pollution sonore. Il est vivement conseillé à des personnes faisant le même trajet domicile/travail et commence à se répandre, surtout en province. L'automobile ainsi redevient conviviale.

L'autopartage

C'est un système qui permet à plusieurs utilisateurs de se partager un véhicule. Ceux-ci payent en général un abonnement plus des frais proportionnels à leur usage. Le succès d'une offre d'autopartage repose sur la diversité des besoins des utilisateurs (créneaux horaires) ainsi que sur la technologie afin de rendre le processus de location et de gestion du véhicule complètement automatisé. L'offre d'autopartage se matérialise en général par des offres de location de très courte durée (à l'heure voir même à la demi-heure). Initialement l'autopartage fonctionne autour d'un point de stationnement fixe (un parking, une zone d'habitations...) où le véhicule est pris puis retourné. Cependant, avec l'arrivée récente des offres en libre-service (calqué sur celui des Vélib'), le modèle devient plus flexible. Mais il est évident que le succès repose sur son nombre d'utilisateurs. Si à ce jour, votre territoire ne dispose pas de ce genre d'offre, il ne tient qu'à vous de partager et de promouvoir ce mode de transport alternatif !

La voiture électrique

Même si le pétrole semble irremplaçable pour les transports longue distance dans le moyen terme, à échéance de quelques années, il sera

Les transports

très mal vu de faire ses petits déplacements avec des véhicules conventionnels. Les pouvoirs publics se montrent donc très volontaristes en faveur des véhicules électriques – du moins pour les trajets de commutation. Ainsi, l'Allemagne voulait en 2020 un million de voitures électriques dans son plan pour le développement de l'électro-mobilité. Avec beaucoup d'optimisme, Carlos Gohn en 2010 estimait à 10 % en 2020 la part des véhicules électriques sur le marché français...⁹⁷

Excepté lors de leur fabrication, les véhicules 100 % électriques offrent l'énorme avantage de ne pas émettre de polluants (HC, NOx, particules...) ni rejet de CO₂ lors de leur utilisation avec de l'électricité française de base. Pas de bruit, une maintenance minimale et un coût d'usage extrêmement bas. Pour les déplacements locaux (qui ne dépassent pas 40 km par jour en moyenne), la solution véhicule électrique rechargé au photovoltaïque représente un plus énergétique et environnemental très important.⁹⁸ Un espace d'innovation et de grande activité s'ouvre donc pour le véhicule électrique et son infrastructure de recharge.

J'ai acquis un véhicule électrique moderne au sortir du confinement et j'y ai trouvé deux avantages assez méconnus. Le premier est une très bonne nouvelle pour ceux qui comme moi habitent à la montagne : le moteur, en mode dynamo dans les descentes, récupère l'équivalent de l'énergie qu'il consomme sur du plat pour une même distance. Comme

⁹⁷ 3 millions d'immatriculations de véhicules neufs ont été comptabilisées en France en 2019 (à 70% voitures particulières). Seulement 42 000 voitures électriques (1,4%) et 125 000 hybrides (4,2%) ont été immatriculées. Les ventes de motorisation diesel déclinent au profit des motorisations essence.

⁹⁸ Recharger les batteries d'un véhicule électrique pour des déplacements annuels de 15 000 km consomme 2 200 kWh d'électricité, ce qui coûte 2,5 € /100 km, le quart du coût actuel de l'essence. Une puissance solaire photovoltaïque de 2,2 kWc (soit 11 m² de toiture) permet de générer les 2 200 kWh/an nécessaires avec des émissions de GES quasi-nulles.

Les transports

à la montée, il consomme environ trois fois plus que sur du plat, au total un aller-retour en montagne ne consomme pas plus que la même distance parcourue sur du plat. Le deuxième est une autonomie mesurée de 475 km avec une batterie de 64 kWh en ne roulant qu'en montagne. Je m'amuse désormais à établir des records de sobriété, créant ainsi une nouvelle tendance pour les hommes toujours en quête de compétition ; après les maisons ZEN, c'est un nouveau challenge ! En tous cas, c'est un vrai bonheur que de rouler en silence et sans pollution et de recharger son véhicule le jour dans un parking solaire au travail, ou à la maison au tarif de nuit.

La charge bidirectionnelle

Inscrivons-nous maintenant dans une situation où il y aurait 10 millions de véhicules électriques disposant d'une capacité de stockage de 20 kWh/véhicule soit 200 GWh répartis sur tout le territoire. En prélevant 10 % maximum de cette capacité pour des besoins domestiques, il y a là un stockage quotidien de 20 GWh qui peut être utilisé pour effacer la pointe nationale du soir. Chargés au parking solaire au travail et déchargés en différé à la maison, les véhicules « transportent » l'énergie solaire du midi vers le soir, rendant ainsi à la collectivité un service d'usage autre que le seul transport. Ce faisant, on a créé le stockage mobile d'électricité solaire ! Je l'avais proposé dès 2007, les japonais y travaillent depuis 2012. Nissan, est un des rares constructeurs avec Mitsubishi (et Tesla aux USA maintenant)⁹⁹ à autoriser ce fonctionnement sur des modèles commerciaux (et non des prototypes). Ces véhicules, stationnés au pied de bâtiments au travail comme à la maison, permettent de s'affranchir d'un stockage stationnaire avec batteries de seconde vie (initialement envisagées) encore assez coûteuses.

⁹⁹ Elon MUSK l'a fait ! <https://www.automobile-propre.com/tesla-pose-les-premieres-pierres-de-la-charge-bi-directionnelle/>

Le train

Bilan carbone du ferroviaire

Le train français, parce qu'il roule fer contre fer et parce qu'il utilise une électricité décarbonée, est un des moyens de transport les plus performants en termes énergétiques et en termes d'émissions de GES.

On sait que la consommation spécifique de carburant du transport routier de marchandises est de l'ordre de 100 g /tonne.km alors que celle du transport par rail est de l'ordre de 25 g /tonne.km. De même, pour le transport des personnes, celle des voitures est de l'ordre de 60 g /voyageur.km alors que celle du rail est trois fois moindre, de l'ordre de 20 g /voyageur.km.

Si l'on prend en compte les émissions de GES, sachant qu'en France le chemin de fer utilise l'électricité décarbonée, les émissions de GES par le rail ne sont que de 11 g CO₂ /tonne.km à comparer à 84 g CO₂/tonne.km pour les poids lourds et 157 g CO₂/tonne.km pour les camionnettes. De même pour le transport des personnes, celle des voitures est de l'ordre de 180 g CO₂ / voyageur.km alors que celle du rail alimenté par une électricité d'origine non carbonée est de l'ordre de 9 g CO₂ /voyageur.km.

A technologie constante, le transfert d'une tonne de marchandises de la route au rail est donc équivalent à un gain d'un facteur 4 sur l'efficacité énergétique et un facteur 12 sur le bilan carbone et le transfert d'un passager de la route vers le rail à un facteur 3 de gain d'efficacité énergétique et un facteur 20 sur le bilan carbone !

On voit sur ces exemples, l'importance qu'il faut accorder au choix des infrastructures puisqu'elles vont avoir une influence majeure (souvent nettement supérieure au progrès technique sur les outils) sur l'efficacité énergétique du service final rendu et cela pour de très longues périodes, souvent supérieures à une cinquantaine d'années.

Les transports

Ce raisonnement s'applique à toutes les infrastructures lourdes, qu'il s'agisse du mode d'urbanisme, de l'industrie, des logements, des autoroutes et de toutes les infrastructures de communication. Ainsi, la consommation énergétique nécessaire à un londonien, un parisien ou un viennois pour effectuer ses transports quotidiens est 5 à 6 fois moins importante que celle d'un habitant de Phoenix ou de Detroit.

Mais la corruption du meilleur est venue le jour où la SNCF a décidé d'acheter son énergie électrique à l'espagnol IBERDROLA (à très fort contenu carbone) juste parce qu'un peu moins chère que celle proposée par EDF !

TGV contre TER

La première ligne de chemin de fer a été construite en 1827, pour relier Saint-Étienne à Andrézieux. Après 100 ans de travaux titanesques, la densité du réseau français a connu sa période la plus faste dans les années 30, époque où il y avait 500 000 cheminots et un maillage extraordinaire assurant les liaisons sur tout le territoire. Puis est venue l'électrification (1950-70), la course à la vitesse entre les BB et les CC, suivie d'un renouveau majeur à partir de 1981 avec l'arrivée des TGV (300 km/h), dont le réseau a été progressivement étendu au cours des décennies qui ont suivi.

Le transport ferroviaire est aujourd'hui marqué par une nette prédominance du trafic voyageur, tiré par le TGV assurant les liaisons entre grandes métropoles. La SNCF qui bénéficie d'une situation de quasi-monopole est ainsi la deuxième entreprise ferroviaire européenne pour le transport de voyageurs avec 100 milliards de voyageurs-kilomètres en 2017. Mais cette dérive vers la très grande vitesse au prix d'investissements colossaux est désormais fortement critiquée car jugée trop favorisée par rapport à un trafic régional laissé en déshérence.

Les transports

Le réseau national et régional (TER) est complété par un nombre important de réseaux urbains qui continuent à croître rapidement. Six villes françaises sont desservies par un métro (Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes et Toulouse). 28 agglomérations sont également desservies par un réseau de tramway, parmi lesquels 20 ont été inaugurés au cours du XXI^e siècle.

Comme savent nous le montrer nos amis suisses, le chemin de fer a sûrement encore de beaux jours devant lui. Malheureusement quatre ombres majeures restent au tableau de la SNCF : la part du fret ferroviaire a été réduite de moitié en 20 ans, pour ne plus représenter que 10 % en 2018 au profit du transport routier par semi-remorques au grand dam du bilan carbone. La notion de service public disparaissant peu à peu, le réseau TER, désormais géré par les Régions, s'est réduit comme une peau de chagrin à cause d'une rentabilité jugée insuffisante. La bataille contre la remise en cause du statut privilégié des cheminots - statut qui pouvait se justifier du temps des machines à vapeur - mais qui paraît tellement décalé par rapport aux autres corporations. Et l'incapacité congénitale de la direction et des syndicats de négocier avant que les grèves à répétition ne viennent perturber le fonctionnement de la France entière.

L'aviation

Virus et transport aérien

La crise sanitaire du Covid-19 souligne la capacité qu'a l'aviation de diffuser rapidement des agents pathogènes à l'échelle planétaire. Nous voyons combien l'influence d'une nature perturbée et la mondialisation se conjuguent pour transformer une épidémie en pandémie. Le transport aérien lié au commerce et au tourisme de masse en a largement favorisé l'expansion. Ce virus probablement issu d'un pangolin chinois infecté par une chauve-souris a pu ainsi parcourir le globe et contaminer le monde entier en quelques semaines ! Là aussi, tout est lié, pour le meilleur et pour le pire ! Ces nouvelles conditions ouvrent aux virus et autres pathogènes la sortie

Les transports

de leurs écosystèmes naturels. Ils viennent infecter les humains qui devront cohabiter avec eux pour trouver un nouvel équilibre de santé ! Un article de la revue Nature du 21 février 2008 soulignait qu'entre 1940 et 2004, 335 maladies infectieuses ont émergé du fait de notre mode de développement économique et de la poussée démographique qui l'accompagne, et 72 % de ces maladies provenaient de la faune sauvage.

Petit historique

La Première guerre mondiale, quinze ans après le premier vol du français Clément Ader en 1897, voit l'apparition de l'avion comme une nouvelle arme sur le champ de bataille. On passe soudainement à une production en grande série, certains modèles étant même construits à plus d'un millier d'exemplaires ; les pilotes deviennent des « professionnels », même si le parfum d'aventure n'a pas totalement disparu. En 1918, l'aviation doit trouver d'autres voies que l'utilisation militaire. De nombreux pilotes se tournent vers les exhibitions, l'acrobatie, les tentatives de records. Les constructeurs cherchent à trouver de nouvelles exploitations commerciales : premières lignes de passagers, transport du courrier, comme en France les usines Latécoère qui créent un service postal en direction du Sénégal, via l'Espagne et le Maroc, utilisant les nouveaux modèles construits par l'entreprise.

En l'espace de 50 ans l'aviation commerciale a fait des progrès techniques considérable, passant des hélices du Lockheed Constellation, mis en service par la TWA en 1945, au Vickers Viscount, premier avion à turbopropulseur produit en série, mis en service en 1950, puis à la fameuse Caravelle en 1960. Et par la réduction des coûts, on passe du transport de quelques privilégiés à la massification sans limite que nous connaissons aujourd'hui.

Données statistiques

Le nombre de passagers qui empruntent le transport aérien était de 4 milliards par an (2017) soit un avion décollant chaque seconde, opérés par 27 000 avions de ligne. Hors confinement, il y avait en permanence dans le ciel quelque 18 000 avions. L'industrie aéronautique livre 5 avions neufs par jour. 33 500 nouveaux avions civils en 20 ans pour 4 000 milliards de dollars ! 80% de ces avions sont fabriqués par deux compagnies : Airbus et Boeing.

Le premier aéroport au monde pour le nombre de passagers est la plate-forme (le hub) d'Atlanta aux Etats-Unis avec 230 000 passagers par jour (soit près de 85 millions de personnes par an) pour 243 destinations directes (le plus grand nombre au monde).

Il faut aussi savoir que grâce aux normes internationales, et aux mesures préventives de sécurité drastiques, le transport aérien reste le mode de transport le moins dangereux au monde avec en moyenne un seul accident pour 7,4 millions de vols.

Grandeur et décadence de l'Airbus A380

L'Airbus A380 était à mon humble avis, condamné dès sa sortie triomphale le 27 avril 2005 à Toulouse. Le premier vol d'essai concrétisait l'espoir qu'Airbus règne sur le marché des très gros porteurs, alors dominé par le vieillissant Boeing 747. L'avionneur européen estimait pouvoir vendre 1 300 appareils en vingt ans. Mais le gigantisme poussé à la limite imposait le remplissage de 800 passagers et toute la logistique d'embarquement et de débarquement qui va avec. Un point expliquant qu'Emirates, avec son nouvel aéroport géant de Dubaï, ait été de loin la première des quatorze compagnies clientes des 240 appareils livrés à ce jour. Peu d'aéroports internationaux se sont dotés des pistes et des contrôles douaniers nécessaires. En outre, la maintenance de l'A380 est coûteuse, comparée à celle des moyens courriers. Dès son lancement

Les transports

commercial en 2007, les difficultés se sont accumulées : tensions entre les équipes françaises et allemandes lors de l'industrialisation, crise financière de 2008... Par ailleurs, grâce à la fiabilité accrue des moteurs, les compagnies ont été autorisées à parcourir de plus longues distances avec des biréacteurs. Le succès, ces dernières années, des B787 de Boeing et A350 d'Airbus, atteste de l'appétence des compagnies aériennes pour ces appareils long-courrier de moyenne capacité, abaissant la dépense de kérosène par passager transporté par rapport aux quadriréacteurs comme l'A380 qui ne laissait espérer qu'une réduction de 20%. Après plusieurs années de commandes atones, l'arrêt du programme a été notifié en février 2019, signifiant la fin de la course au gigantisme dans lesquelles les compagnies aériennes ne se retrouvaient pas. Le trafic, aujourd'hui, est surtout généré par des vols dits « de point à point », comme ceux assurés par les compagnies low-cost, c'est-à-dire sans correspondance.

Corruption : Airbus conclut un accord avec les autorités¹⁰⁰

Airbus a confirmé avoir conclu un accord avec les autorités judiciaires française, britannique et américaine pour mettre un terme à différentes enquêtes visant le groupe. Cette conclusion valide la stratégie de l'ancien président d'Airbus Tom Enders, qui avait choisi l'auto-dénonciation avant de quitter son poste en 2016. L'avionneur européen pourrait devoir déboursier plus de 3 milliards d'euros pour mettre fin aux litiges, selon le Financial Times. Le groupe n'a pas confirmé ce montant, mais a admis qu'il était bien arrivé à transiger pour solder ces poursuites. Le groupe européen qui emploie 134 000 salariés dans le monde était sous la menace de plusieurs enquêtes du Serious Fraud Office anglais, du parquet national financier français, et de la justice américaine.

¹⁰⁰ Dans La Croix, Alain Guillemoles (avec AFP), le 29/01/2020.

Le vélo

Le vélo est sans doute un des symboles majeurs des « bonnes limites » en matière de mobilité sur distances courtes ainsi qu'un très bon outil pour un tourisme de découverte de nos diversités régionales.

Ayant pris son essor à la fin du XIX^e siècle en Europe occidentale, le vélo a connu son apogée au début des années 50 alors que l'auto n'avait pas tout envahi et a subi depuis une baisse inexorable de sa pratique surtout en France, à l'exception du vélo de course pour les loisirs. Mais la pratique du vélo utilitaire a commencé une lente remontée depuis les années 2000 surtout en milieu urbain plat et même une accélération récente un peu partout en côtes ces toutes dernières années avec l'arrivée du vélo électrique !

Dans la panoplie des moyens urbains de déplacement, le vélo présente des atouts majeurs : économe en énergie (il suffit de la puissance de 100 W naturellement générée par le métabolisme humain pour le faire avancer sur du plat) ; pas polluant (pas d'émission de CO₂ ou de poussières) ; silencieux ; économe en espace public de voirie pour circuler et encore plus pour le parking (8 à 10 vélos sur un seul espace de voiture et près du double avec l'aire de circulation)

Comme il exige un minimum d'effort, tout en étant accessible à la majorité des gens, le vélo est un antidote puissant et pertinent contre nombre de troubles liés à la sédentarisation de nos sociétés qui se « tertiarisent » (obésité, stress, maladies cardio-vasculaires, ...).

Il consomme peu de matières premières pour sa fabrication, et reste souvent rustique, donc d'entretien facile à maîtriser. Le vélo utilitaire, de transport moyen de gamme est un investissement très abordable (33% d'un smic mensuel) et peut facilement durer 15 à 20 ans (toutes qualités impensables et même néfastes pour un vendeur de voitures neuves !)

Accompagnant l'ascendance du vélo, dans la recherche de mobilités et de transports peu polluants, la motorisation électrique est de plus en plus étudiée et proposée pour les véhicules en parcours périurbain.

Cependant, pour les voitures à usage individuel, la substitution de moteurs thermiques très performants par des moteurs électriques, est perçue par certains contempteurs de l'électricité comme un « leurre écologique » (poids, matériaux rares dans les batteries, bilan carbone à la construction, et consommation électrique si elle est carbonée), critiques qui peuvent s'entendre à l'exception des taxis urbains, des camionnettes de livraisons, les flottes d'entreprise et des voitures partagées.

Mais le vélo à assistance électrique (VAE) parce qu'il est une adaptation à la fois performante, pertinente et aisée, reçoit un accueil enthousiaste et jamais critiqué. Il permet des déplacements motorisés écologiques et une croissance rapide pour tout public – jeunes et vieux- des usages adaptés comme le domicile/travail et les courses.

L'assistance électrique permet au vélo de répondre aux nouvelles contraintes qu'on lui demande (distance, dénivelées, poids à tirer). Pour les montagnards, il faudra cependant vérifier que le vélo récupère bien l'énergie par effet dynamo dans les descentes – au plus grand bénéfice des patins de freins ; malheureusement, après plusieurs années de grande diversité d'approches, c'est la motorisation dans le pédalier du groupe BOSCH qui l'emporte, au détriment du moteur dans la roue qui seul permet la récupération d'énergie en « roue libre » (Bion X).

Nos transports

L'usage des véhicules personnels est en France à l'origine de la très grande majorité des émissions de CO₂ au sein du poste transports (80 %). Les transports en commun ne comptent que pour 1% des émissions grâce à l'électricité non carbonée des trains et du métro. L'avion pèse quant à lui pour 19% des émissions du poste transport, soit 6 % du total (comparé à 3 % du total au niveau mondial).

Le changement d'attitude vis-à-vis des transports constitue donc une urgence dans l'urgence non seulement à cause des émissions de GES mais aussi par la pollution des villes due aux particules fines.

La combinaison du désir puissant d'accession à l'autonomie que procure l'automobile, du maintien d'un coût très bas des carburants et de la complicité des pouvoirs publics, a conduit la France depuis l'époque de Pompidou, à s'américaniser, favorisant le déploiement de routes et autoroutes au détriment des autres modes.

Mais, ce qui a été longtemps vu comme un progrès démocratique, présente aujourd'hui un revers redoutable. La voiture individuelle apparaît désormais comme une dépendance, avec les inextricables embouteillages, les gaz d'échappement, la pollution sonore de nos cités, la métamorphose des espaces périurbains, où elle n'est plus vue comme une conquête joyeuse, mais comme une pénible obligation quotidienne. Les parisiens s'en débarrassent tandis que les habitants des grandes métropoles cherchent désespérément des parkings. Dès 1975, I. Illich avait calculé que la vitesse moyenne pour les autos à Los-Angeles était de 6 km/h !

En matière de transport aérien, après le sage déploiement des années 60 avec la Caravelle, d'autres démesures n'ont pas tardé à se manifester : d'abord avec l'épopée du supersonique Concorde, rêve d'ingénieur, qui brilla pour quelques privilégiés, le temps d'une étoile filante. Puis ce fameux Airbus A380, à l'avenir condamné dès sa sortie

trionphale en 2005. Car le gigantisme poussé par l'effet de taille a dépassé sa limite là où ne l'attendaient pas les ingénieurs et les économistes : de plus longues pistes, le remplissage de 800 passagers, la douane et toute la logistique d'embarquement et de débarquement, auront eu raison de leurs calculs de rentabilité un peu simplistes.

Et je n'ai rien dit de ces bateaux-immeubles de croisière, monstres des mers, détruisant les canaux vénitiens, et emportant 4 000 passagers hilares, déboulant comme une marée humaine dans les ports inadaptés de leurs destinations touristiques.

Mais de plus en plus d'alternatives font leur réapparition tant à la ville avec la patinette, le vélo, le vélo électrique et les tramways, qu'en périurbain avec l'auto-partage et le covoiturage, que sur grandes distance - temporairement - avec les bus inter-cités. Ces alternatives limitent déjà l'usage obligé des autos aux ruraux, qui pourraient de leur côté envisager le déploiement de véhicules électriques en covoiturage rechargés au solaire. En association avec la renaissance de TER électriques avec infrastructure solaire financés par les Régions, ils auront finalement raison du dilemme des Gilets Jaunes entre « *fin du monde et fin du mois* ». Leur nouveau slogan deviendra : « *fin du moi et faim d'un nouveau monde !* »

L'habitat

Pendant des siècles les hommes ont construit leur logis avec les matériaux disponibles localement, sans trop se préoccuper de leur isolation thermique, de l'éclairage naturel ou du confort intérieur. Les rois en leurs palais étaient très loin de connaître notre niveau actuel de satisfaction. Pourtant ne demande-t-on pas à un bâtiment d'offrir avant tout un climat intérieur confortable et sain, peu dépendant des conditions extérieures ? C'est en fait sa raison d'être.

Au cours du XX^e siècle, l'utilisation extensive des énergies fossiles abondantes et bon marché a permis de chauffer et de climatiser le bâti à des températures satisfaisantes. Mais au prix du gaspillage de ressources précieuses...

Le XXI^e siècle s'est ouvert sur d'importants défis. Les bouleversements qu'engendrent les conséquences des changements climatiques et l'épuisement des ressources d'énergies fossiles, nous imposent d'imaginer des solutions concrètes tant dans la construction que dans la rénovation. Or, on sent bien que les exigences de nos contemporains sont plus restrictives que celles acceptées aux siècles passés : elles concernent le confort thermique, hygrométrique, acoustique, le renouvellement et la qualité de l'air, l'éclairage naturel, éventuellement pour les plus informés, leur « bilan carbone », la satisfaction des besoins des occupants et le souci de préserver notre environnement devenant aussi importants que l'intégration au site, la solidité ou l'esthétique.

Vu sous l'angle macroscopique, le secteur résidentiel et tertiaire représente 43% de la consommation énergétique finale en France et 25% des émissions de CO₂. Alors que 230 000 logements individuels et 200 000 logements collectifs sont construits annuellement, c'est en fait un secteur à très lente évolution puisque les bâtiments neufs construits chaque année ne représentent que 1% du parc existant. Agir sur les normes des constructions neuves ne peut donc suffire, mais on

L'habitat

sait aussi les difficultés rencontrées par la rénovation thermique de l'ancien. On avait prévu au Grenelle de l'environnement en 2007 sous présidence Sarkozy, d'imposer à tous les immeubles construits à partir de 2012 le niveau de performance du label BBC dont l'association Effinergie assurait la promotion. Aujourd'hui on peut dire que c'est finalement entré dans les pratiques de tous les constructeurs. Il était aussi prévu qu'à partir de 2020, tous les bâtiments neufs soient conçus à énergie positive (BPOS)... qui en parle aujourd'hui ? Le troisième engagement spécifiait que la consommation totale du parc immobilier soit réduite en 2020 de 38% par rapport à ce qu'elle était en 2007 ... Il fallait rénover pendant 10 ans l'équivalent de 500 000 logements par an en divisant par 4 leur consommation de chauffage à 50 kWh/m².an. Où en est-on ? De l'ordre de 350 000 logements par an, malgré une campagne téléphonique forcenée auprès des propriétaires ¹⁰¹.

Sans méconnaître la précarité énergétique qui frappe certains foyers modestes, il est clair que nous disposons encore de trop d'énergie pas assez chère ! Ce sont donc davantage les méfaits sur le climat que la sobriété qui sonnent la fin de la partie ! Ceci ne peut qu'encourager les partisans du nucléaire peu émetteur de GES à reprendre du service via un nouveau programme.

¹⁰¹ L'actuel gouvernement a cru trouver la parade. On reçoit plusieurs appels par jour sur le tel fixe pour isoler notre maison pour 1€. Qui a eu cette idée saugrenue de faire financer ces travaux par les grandes entreprises en dette de carbone ? Les aigrefins du solaire photovoltaïque ont trouvé là un nouveau fromage... Donc, travaux bâclés et suspicion généralisée du grand public sur le sujet : juste l'inverse de ce qui était souhaitable. Il faut maintenant changer de braquet : non plus l'incitation financière qui implique toujours des opportunistes, mais l'obligation réglementaire avec vérification de la qualité des travaux réalisés.

La construction

Pour toute construction nouvelle, il faut prendre en compte :

Une conception bioclimatique

- exposition, rapport surface/volume
- apports solaires gratuits par les surfaces vitrées
- des casquettes pour limiter les surchauffes d'été
- construction bois (puits de carbone: - 1,75 teq CO₂/ tonne de bois)

L'efficacité énergétique

- Super isolation (dans l'ordre : toit, parois, vitrages, sol)
- Appareils > A+
- Eclairage par des LED
- Pompes à chaleur

La sobriété énergétique

- Comportement sobre: mettre un pull en hiver.
- Baisser la température l'hiver dans les lieux chauffés (économie : - 8% / °C)
- Pas de rafraîchissement d'été jusqu'à 26° ambiante intérieure

Et les énergies renouvelables

- Solaire (photovoltaïque et /ou thermique) en toiture obligatoire pour toutes les constructions neuves à partir de 2020.
- Géothermie (puits canadien / provençal) partout où c'est possible
- Bois énergie...

Le chauffage

Emissions annuelles correspondant au chauffage d'une maison individuelle mal isolée en France (exemple pour 20 000 kWh) :

- au charbon (2,4 t) : 6,6 teq CO₂
- au fuel (2 000 l) : 5,1 teq CO₂
- au gaz naturel (2 000 m³) : 4,1 teq CO₂
- au bois (8 stères) : 0,6 teq CO₂ si replanté, et 7,3 teq CO₂ si pas replanté. En France les 25 Mteb de bois (ou 10 Mtep) consommées, représentent 5 % du bilan énergétique global.
- à l'électricité : en France elle est en moyenne à 90% décarbonée: nucléaire (76%), hydroélectrique (10%), éolienne (3%) et solaire PV (1%).
 - o 2,4 teq CO₂ si convecteurs.
 - o 1,4 teq CO₂ si pompe à chaleur (COP de 2,3) avec fuites standard de CFC (fluide R410).

En toute première urgence, notons que l'utilisation d'énergies fossiles (charbon, pétrole ou gaz) pour le chauffage des bâtiments et de l'eau chaude sanitaire est non seulement une aberration technique (point n'est besoin d'une combustion à 800 °C pour alimenter un plancher chauffant à 28°C), mais aussi économique (les 3 000 litres de fioul consommés annuellement dans une habitation moyenne, seraient certainement mieux utilisés pour propulser une automobile pendant quatre ans). Même avec le développement de l'hydrogène comme vecteur énergétique, le pétrole restera en effet pendant très longtemps la source d'énergie de choix pour les applications embarquées. En attendant le biogaz et le gaz de méthanation du CO₂ qui circulera en 2030 dans les tuyaux du réseau de GDF-Suez, chauffons-nous chez nous au bois, au solaire, la combinaison des deux ou par des pompes à chaleur.

Quant aux pays du Sahel qui continuent la déforestation par la cuisine au feu de bois ou au charbon de bois, montrons-leur les progrès que le solaire a fait depuis les cuiseurs à parabole si mal commodes des années 80 et qu'il existe aujourd'hui des cuisinières solaires à capteurs

L'habitat

plans double vitrage associés à un stockage haute température à l'huile de palme produite localement, qui permettent de cuisiner à l'abri dans les maisons alors que le soleil est couché.

Les maisons Z.E.N

Le projet novateur de la maison Z.E.N s'est concrétisé en novembre 2007 sur la commune de Montagnole (Savoie) et a été inauguré par Nathalie Kosciusko-Morizet, alors secrétaire d'Etat à l'Ecologie. C'était le premier concernant l'habitat individuel en France. Il présente une solution élégante aux problèmes énergétiques et environnementaux liés au secteur du bâtiment.

La maison Z.E.N a d'abord été conçue pour être performante énergétiquement et préfigure ce que pourrait être le bâtiment de demain. L'objectif affiché était de réaliser une construction dont la consommation énergétique globale – toutes énergies confondues - n'excède pas 50 kWh/m².an en énergie primaire et dont la production annuelle soit au moins égale à sa consommation : 10 000 kWh/an.

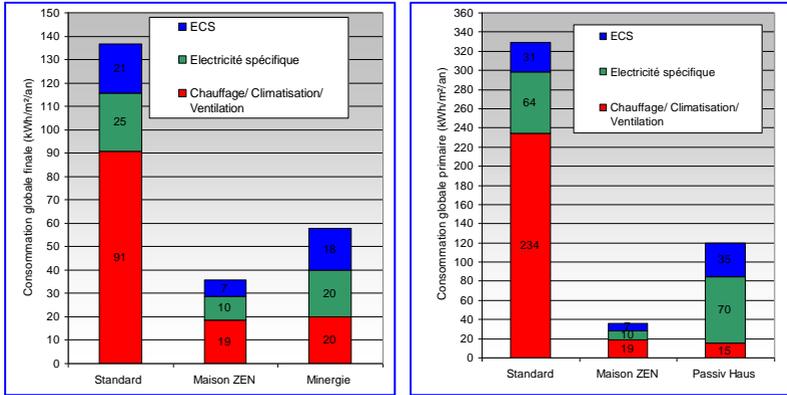
Nous avons démontré qu'il était possible de construire avec les techniques disponibles en 2007, une maison « zéro émissions » et « zéro énergie net » en tirant partie de fonctions non encore rentables à l'époque, (production d'électricité par le solaire photovoltaïque intégré au bâti et connecté au réseau) et des fonctions dont la rentabilité était largement prouvée (super-isolation, triple-vitrage, chauffage par pompe à chaleur, équipements à faible consommation) ou encore insuffisamment connues et exploitées (puits canadien).

Dans la Figure 4, on compare les consommations en énergie finale et en énergie primaire entre une construction standard au niveau RT 2005, la *Maison ZEN* (2008), le label suisse *Minergie* et le label allemand *Passiv Haus*, des trois composantes d'une consommation domestique, qui donnent pour la maison Z.E.N :

- Chauffage /climatisation/ventilation (19 kWh/m².an)
- Electricité spécifique (10 kWh/m².an)
- Eau chaude sanitaire (7 kWh/m².an)

Conso énergie finale standard:
137 kWh/m².an (ZEN : 36)

Conso énergie primaire standard :
329 kWh/m².an (ZEN : 36)



Alain Ricaud Solaire photovoltaïque : centrales en plein champs ou consom-acteurs ?

21

Figure 4: Comparaison des consommations entre construction standard, Maison ZEN (2008), Minergie et Passiv Haus

La récupération des eaux de pluie

Afin d'économiser l'eau potable - dont près de 40% passe dans les toilettes ! -, il est bon d'installer un système de récupération d'eau de pluie, qui collectée sur le toit est acheminée jusqu'à un filtre enterré puis stockée dans des cuves. Le volume d'eau récupérable (de l'ordre de 1,2 m³/m². an), est amplement suffisant pour satisfaire les besoins en eau pour les toilettes, le lavage du linge et l'arrosage.

Réduire ses consommations domestiques

Dans une maison standard, la manière dont les gens l'occupent impacte directement la consommation. Cet impact devient d'autant plus visible lorsque c'est un bâtiment à faible consommation.

La sobriété énergétique

Lorsque le comportement des usages permet une diminution des besoins on parle de sobriété énergétique. Le levier d'action le plus évident est une moindre utilisation des équipements domestiques, restreinte à une réelle nécessité :

- N'éclairer que quand et où il le faut
- Ne pas laisser en fonctionnement ou même en veille des appareils non utilisés (chaîne hi-fi, télévision, magnétoscope, ordinateur, etc ...).
- Se passer d'une partie du gros électroménager : éviter le sèche-linge par exemple.
- Prendre plutôt des douches courtes que des bains.
- Ne pas chauffer les pièces inoccupées et régler pour les autres le thermostat à 18° C sachant que chaque degré supplémentaire entraîne une augmentation de 7% de la consommation d'énergie.

La sobriété comprend d'autres points :

- Une bonne gestion des ouvertures. Les fenêtres ne doivent être ouvertes en hiver qu'au minimum – pour un bref renouvellement de l'air des chambres le matin par exemple.
- Une bonne gestion des occultations. Lorsqu'il y a des volets avec persiennes orientables, ils sont en général fermés la nuit en hiver et l'après-midi en été. Il faut noter que leur utilisation la nuit en été, volets fermés mais persiennes et fenêtres grandes ouvertes, permet une ventilation nocturne traversante qui peut avantageusement remplacer des systèmes de climatisation actifs.

L'habitat

De manière générale, la sobriété énergétique doit amener à une redéfinition du confort. Elle résulte d'une profonde prise de conscience individuelle qui vient à l'encontre de 70 années d'amélioration du niveau de confort par une débauche d'énergie pas chère. On touche là à un des fondements de la société de consommation et de la liberté individuelle, au nom de laquelle, chacun se donne le droit de vivre comme il l'entend - en tee-shirt toute l'année, mangeant un steak par jour, prenant des bains tous les soirs, laissant les lumières allumées, ouvrant les fenêtres en hiver, ...

L'efficacité énergétique

L'efficacité énergétique reflète la performance des appareils utilisés. On dit aussi qu'un appareil est plus efficace lorsqu'il consomme moins d'énergie pour le même service rendu. Pour tout système, l'idéal est de se rapprocher d'un rendement : rapport énergie utile/énergie primaire = 100%, ce qui est physiquement impossible, en vertu des principes de la thermodynamique. On regroupera sous cette appellation tous les efforts qui sont faits pour venir diminuer les besoins énergétiques. Dans une maison bien isolée, la quantité d'énergie à fournir pour atteindre une température de confort sera moindre que dans une maison qui ne l'est pas. On parlera d'efficacité de l'enveloppe. Ce n'est qu'après avoir pris toutes ces mesures que l'on peut envisager l'utilisation des énergies renouvelables, énergies de type flux, dont le coût est désormais compétitif avec celui des énergies stocks (pétrole, gaz, nucléaire ...), la meilleure énergie étant bien sûr celle qu'on ne consomme pas !

L'effet rebond

Il est facile d'améliorer l'efficacité dans l'éclairage quand on sait qu'une lampe à incandescence a un rendement de 5%, alors qu'une LED (Diode Electro-Luminescente) a un rendement de 50%.

L'habitat

Mais gare à « l'effet rebond » ! Compte tenu des progrès considérables qui peuvent être réalisés en matière d'efficacité, il faudra se méfier du laisser-aller qui peut en ruiner les efforts. Ex : j'ai acheté un nouveau véhicule qui ne consomme que 4 l/100 au lieu de 8 avec l'ancien, mais je m'aperçois au bout du compte que, me réglant plutôt sur mon porte-monnaie, à coût de carburant constant, j'ai doublé mon kilométrage annuel.

Notre habitat

Au cours du XX^e siècle, l'utilisation extensive des énergies fossiles abondantes et bon marché a permis de chauffer et de climatiser le bâti à des températures satisfaisantes. Mais au prix du gaspillage de ressources précieuses... Le XXI^e siècle s'est ouvert sur d'importants défis. Les conséquences des changements climatiques et l'épuisement des énergies fossiles, nous imposent d'imaginer des solutions nouvelles dans la construction tant dans le neuf que dans la rénovation. On avait prévu au Grenelle de l'environnement dès 2007 d'imposer à tous les immeubles construits à partir de 2012 le niveau de performance du label BBC. Aujourd'hui c'est finalement entré dans les pratiques de tous les constructeurs. Mais il était aussi prévu qu'à partir de 2020, tous les bâtiments neufs soient conçus à énergie positive (BPOS)... qui en parle aujourd'hui ? Le troisième engagement spécifiait que la consommation totale du parc immobilier soit réduite en 2020 de 38% par rapport à ce qu'elle était en 2007 ... Il eut fallu rénover pendant 10 ans l'équivalent de 500 000 logements par an en divisant par 4 leur consommation de chauffage à 50 kWh/m².an. Où en est-on ?

L'actuel gouvernement a cru trouver la parade. On reçoit depuis deux ans plusieurs appels par jour sur le tel fixe pour isoler notre maison pour 1€. Qui a eu cette idée saugrenue de faire financer ces travaux par les grandes entreprises les plus polluantes en dette de carbone ? Comme les aigrefins du solaire, des employeurs sans scrupule de travailleurs détachés ont trouvé là un nouveau fromage... Donc, travaux bâclés et suspicion généralisée du grand public sur le sujet : juste l'inverse de ce qui était souhaitable.

Il faut maintenant changer de braquet : non plus l'incitation financière qui implique toujours des opportunistes, mais l'obligation réglementaire avec vérification de la qualité des travaux réalisés.

Les déchets

Dans l'encyclique *Laudato si'*, le Pape François commence par la pollution, les ordures, puis il s'empare d'un thème qui reviendra à plusieurs reprises pour stigmatiser l'un des aspects les plus caractéristiques de nos sociétés : la culture du jetable.

(LS 22) Ces problèmes sont intimement liés à la culture du déchet qui affecte aussi bien les personnes exclues que les choses, vite transformées en ordures. Le système industriel n'a pas développé, en fin de cycle de production et de consommation, la capacité d'absorber et de réutiliser déchets et ordures. On n'est pas encore arrivé à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler.

Déchets et dérivés du jetable

Aujourd'hui, une grande part des matériaux d'emballage et de fabrication des produits industriels utilisent les polymères plastiques, dits vulgairement « le plastique », c'est-à-dire du pétrole transformé. Mais seulement 4 % du pétrole mondial devient matière plastique. Les emballages unitaires (flacons, pots, tubes...) sont apparus vers les années 1980. La plupart des aliments se vendaient en vrac avant les années 1950. De même, les fibres synthétiques et la suprématie du tout-jetable sont un phénomène relativement récent. On utilise le plastique au singulier, notamment pour crier dans les médias « Haro sur le plastique ! », désigné comme symbole des dérivés de nos sociétés de gaspillage. Or les polymères sont de formidables avancées technologiques tant par leurs performances que par la polyvalence de leurs usages dans tous les secteurs de la civilisation moderne ! Paradoxalement, l'énorme problème qu'ils posent, c'est que leur

Les déchets

facilité de production en masse et leur faible coût en font l'idéal et le parangon du déchet jetable, à usage unique ! C'est essentiellement de ces plastiques à très bas coût (emballages le plus souvent) que viennent ces pollutions visuelles fluviales et maritimes qui nous scandalisent, mais dont nous sommes soit les auteurs involontaires, soit les complices.

Les industriels sont parvenus en moins de 50 ans, à imposer au quotidien les objets et emballages à usage unique, le plus souvent plastique, tout en ayant supprimé tout système de retour ou de consigne de ces emballages, procédures jugées trop lourdes et chères à gérer par les entreprises. Entreprises qui à leur niveau égoïste d'optimisation se contrefichent du bien commun, preuve encore qu'il nous faut optimiser globalement production et consommation en incluant aux prix que nous payons les coûts cachés de la pollution.

Et le plus grave est que cette culture du jetable a facilement contaminé des pans entiers de la société, bien au-delà de la restauration ou de la grande distribution : le médical et le secteur hospitalier, par exemple – au nom du seul critère de la sacro-sainte stérilisation - sont totalement déformés par cette pratique de l'usage unique, alors que de nombreuses alternatives modernes existent pour un réemploi de moyenne ou longue durée (on voit maintenant des instruments de chirurgie en acier de qualité –ciseaux, écarteurs, ... à usage unique !)

La corruption du meilleur...

Là encore la dérive du meilleur – ces polymères aux propriétés multiples et formidables - a engendré le pire : le supposé « sixième continent » - qui aurait six fois la superficie de la France dans le Pacifique Nord - majoritairement constitué de gros plastiques, et bien plus grave d'une immense masse flottante entre deux eaux de micro déchets polymères fragmentés et pré-décomposés qui intoxiquent la riche faune marine !

Les déchets

Ce mépris du recyclage systématique, qui devrait être la base de l'économie circulaire, peut annuler les efforts méritoires de certains concepteurs de produits grand public : par exemple au début des années 2000, période de naissance de l'éco-conception, la Twingo de Renault a été spécialement « éco- conçue » pour que ses principaux sous-ensembles en plastique soient à la fois homogènes et facilement démontables au moment où l'on détruit le véhicule en fin de vie, donc recyclables. Or à ce jour, comme le lobby automobile a réussi à bloquer l'obligation de déconstruction des véhicules en fin de vie, ces Twingos, en un coup de grue, finissent dans un broyeur (au mieux, on a pris la peine d'enlever leurs roues et vidangé les fluides restants).

On peut prendre également l'exemple des piles et batteries qui équipent un nombre croissant de nos multiples assistants domestiques. On sait tous que les éléments solides de ces piles sont des métaux nocifs (plomb, cadmium), et des effluents dont la dispersion dans la nature est très polluante. Or à ce jour, nulle part dans les grands pays d'Europe le retour de ces piles/batteries –qu'on sait très bien traiter en recyclage- n'est rendu obligatoire. Ce pourrait être par exemple un système de bonus si on rapporte au lieu d'achat de la neuve, la pile usagée.

Quant aux applications qu'elles alimentent (téléphones, tablettes), elles utilisent des métaux rares et chers (le Tantale, le Cobalt, l'Indium, le Gallium ...) et nous sommes également confrontés à la finitude de ressources plus communes comme les métaux précieux, semi-précieux et lourds (hors recyclage : Or 17 ans, Argent 13 ans, Cuivre 31 ans, Zinc 17 ans, Plomb 22 ans, Palladium 15 ans) ¹⁰².

Une bonne nouvelle

La prestigieuse revue Nature a consacré sa une du 9 avril 2020 à une technologie mise au point par la société française Carbios pour

¹⁰² Science et Vie hors-série N° 243, juillet 2008.

recycler le PET, l'un des plastiques les plus communs. La particularité de la méthode développée est qu'elle permet une décomposition par voie biologique en utilisant des « enzymes glutons » a expliqué le Toulouse Biotechnology Institute (INSA Toulouse/ Inrae/ CNRS) qui a cosigné l'article. La technologie de Carbios et de l'institut scientifique toulousain permet de décomposer 90 % du PET en dix heures. Les matières premières ainsi récupérées peuvent servir à fabriquer du PET neuf. En avril 2018, des chercheurs américains et britanniques avaient déjà eu les honneurs de la presse scientifique. Carbios avait alors indiqué que ses recherches étaient bien plus avancées, mais précise que sa priorité était alors de protéger sa technologie avec des brevets, avant d'envisager une publication dans une revue scientifique de référence. C'est désormais chose faite.

Chômage et personnes exclues

Hiver 1954. L'un des plus rigoureux que la France ait connu depuis 1880. La température descend à moins vingt degrés en région parisienne. En janvier, alors que des milliers de sans-abri errent dans la capitale, Henri Grouès dit l'abbé Pierre, ancien résistant et ex-député, fondateur de l'association des chiffonniers d'Emmaüs, avec l'aide de son ami le sénateur Léo Hamon, propose au Sénat le projet de "cités d'urgence" qui sera refusé dans la nuit du 3 janvier. Cette même nuit, un bébé meurt gelé par le froid. L'abbé Pierre décide de lancer, sans les permis nécessaires, la construction de baraques destinées à abriter les sans-logis puis de publier en première page du Figaro, une lettre ouverte au ministre du Logement... Il lance alors un appel poignant à la radio et les dons arrivent de façon massive !

Depuis ce redoutable hiver où par sa gueulante à la radio, l'abbé Pierre a fait connaître le sort des « sans-voix », en même temps que se déployait chez *Les compagnons d'Emmaüs* ce merveilleux concept d'entraide mutuelle du moins malheureux vers le plus mal loti, le nombre de sans domicile fixe, d'exclus, de chômeurs n'a hélas cessé d'augmenter ...

Les déchets

Et depuis le milieu des années 1970, c'est toute l'Europe qui est confrontée à un chômage de masse que nul gouvernement ne parvient pas à éradiquer. Et pour cause, les États en concurrence économique ouverte ne cessent de demander à leurs entreprises d'être plus performantes. Pour ce faire, celles-ci délocalisent leurs productions en Asie du Sud –Est, là où les coûts salariaux et les règles sociales et environnementales sont les plus laxistes. D'où une détérioration de la protection du travail avec à la clé des réformes successives qui nourrissent l'insatisfaction grandissante des citoyens. Près de 20 millions de personnes sont au chômage dans l'UE des 26, représentant 9% de la population active. Presque partout en Europe, le recours aux emplois temporaires se développe. Cette détérioration de la protection de l'emploi s'accompagne d'une forte dualisation des marchés du travail. Les salariés en contrat à durée déterminée ont ainsi de plus en plus de mal à accéder à un emploi régulier à temps plein et accumulent activités précaires et périodes de chômage.

L'inquiétude généralisée que le chômage et la précarité suscitent a des répercussions significatives sur les comportements citoyens. Ainsi, partout en Europe, les chômeurs s'abstiennent de voter dans des proportions bien supérieures à la moyenne. Cette altération du lien social ronge en profondeur les démocraties. Les émeutes urbaines, qui éclatent périodiquement, rappellent ainsi de façon spectaculaire le désespoir et la défiance à l'égard des institutions politiques de ceux qui vivent l'expérience durable de la relégation sociale.

Nos déchets

Les polymères sont de formidables avancées technologiques tant par leurs performances que par la polyvalence de leurs usages dans tous les secteurs de la civilisation moderne ! Paradoxalement, l'énorme problème qu'ils posent, c'est que leur facilité de production en masse et leur faible coût en font le parangon du déchet jetable, à usage unique ! C'est essentiellement de ces plastiques à très bas coût (emballages le plus souvent) que viennent ces pollutions fluviales et maritimes, cette corruption du meilleur qui nous scandalise, mais dont nous sommes soit les auteurs involontaires, soit les complices.

Dans notre société d'abondance, c'est au mieux l'ignorance, au pire le mépris qui annule les efforts méritoires de certains concepteurs de produits qui prennent la nature où tout est recyclé, comme modèle de base de l'économie circulaire. Alors que la vie avait su créer de la néguentropie dans un univers où l'entropie ne peut qu'augmenter, là où passe l'humain sans conscience, augmente l'entropie. Si elles veulent survivre en équilibre, récupération, réparation et recyclage seront les moteurs des générations à venir.

Depuis ce redoutable hiver où par sa gueulante à la radio, l'abbé Pierre a fait connaître le sort des « sans-voix », en même temps que se déployait chez *Les compagnons d'Emmaüs* ce merveilleux concept d'entraide mutuelle du moins malheureux vers le plus mal loti, le nombre de sans domicile fixe, d'exclus, de chômeurs n'a hélas cessé d'augmenter ... Voilà comment la corruption (la rentabilité) du meilleur (le plein emploi) a engendré le pire (de plus en plus d'exclus). *On a tout essayé* disait François Mitterrand, alors même que s'accélérait la globalisation voulue par les entreprises et encouragée par les Etats. Tout, sauf l'essentiel : remettre l'humain au centre de l'économie et les exclus au travail.

IV. La vie publique

Sachant clairement ce que nous voulons faire décroître (flux de matières et d'énergies, transports inutiles, besoins matériels, relations commerciales et monétaires) et ce que nous voulons faire croître (échanges gratuits, relation aux autres, transports et jardins partagés, culture, spiritualité...) il est possible individuellement, d'accéder sans se sentir puni, à la sobriété heureuse prônée par *Pierre Rabhi*.

Mais pour qu'elle ait un effet d'entraînement collectif, reste à traduire tout cela en un programme politique novateur, audible et cohérent ! Pour ce faire commençons par décortiquer comment la corruption du meilleur a engendré le pire et quelles seraient les bonnes limites dans la vie publique, domaine qui recouvre ici de façon non-exhaustive : l'argent, le travail, le chômage, l'artisanat, la ville et la campagne, la démocratie et les Gilets Jaunes.

L'argent

Mammon ou la religion de l'argent

« L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître ».

L'expression pourrait presque sembler devenue banale. Pourtant le rapport de nos sociétés à l'argent reste équivoque et traversé par les mêmes tensions éthiques qu'il y a 2000 ans. L'argent continue de susciter une véritable fascination, surtout dans nos économies entièrement financiarisées où désormais tout s'achète et se vend.

L'invention de la monnaie en même temps que celle de l'écriture est à l'origine de la plupart des civilisations. D'abord instrument d'échange, au cours des siècles apparaît la deuxième fonction de l'argent, celle d'étalon de valeur ; ces deux fonctions étaient de formidables moyens d'échange entre les peuples et restent très bénéfiques. Une troisième fonction apparut plus tard, pour remplacer

L'argent

le grain dans les greniers : celle de stockage de réserve par la thésaurisation. Cette troisième fonction eut tôt fait de montrer qu'elle emportait avec elle des risques : celui de creuser les inégalités par l'enrichissement démesuré de minorités restreintes, et celui de conférer des moyens à même d'attiser certains traits pervers de l'humanité : pouvoir, égoïsme, cupidité ¹⁰³.

Les trois grands monothéismes appellent de manière unanime à une grande prudence face aux richesses, et tous ont interdit le prêt à intérêt ou l'ont fortement encadré. Calvin eut ensuite l'idée de distinguer le prêt de consommation du prêt pour l'investissement... la voie était ouverte au capitalisme pour le financement de l'investissement par le crédit rémunéré. Mais Calvin rappela fermement que cette richesse n'était agréable à Dieu que si elle était utilisée à des fins bonnes : réintroduire de l'argent dans le système productif auprès de ceux qui en manquaient. Pourtant, l'argent gagna du terrain pendant des siècles avec ses trois fonctions, jusqu'à ce qu'une quatrième fonction, la spéculation, déjà active au XIX^e siècle, ne prenne une accélération de grande ampleur en profitant de la mondialisation au début des années 2000 et submerge l'économie dans sa version actuelle, stérile et dévastatrice.

La finance

Parce qu'elle assure des fonctions utiles à la société dans son ensemble, la finance doit être utilisée comme un moyen mais pas une fin. Pendant la période qui suivit la deuxième guerre mondiale, grâce à une forte régulation du système financier international, les équilibres entre finance et échanges réels restèrent assez bien maîtrisés.

¹⁰³ Joseph E. Stiglitz, *Le triomphe de la cupidité*, Paris, Les liens qui libèrent, 2010.

L'argent

Comment en est-on arrivé là ?

Mais en août 1971, Richard Nixon, face à des menaces sur l'encaisse or des États-Unis (guerre du Vietnam), décide la rupture du lien entre la valeur du dollar et celle de l'or, et met fin au régime de change fixe qui contenait la finance depuis 26 ans ¹⁰⁴. Il ouvre ainsi la voie de la complexification des produits financiers pour répondre aux risques de change introduits par le flottement des monnaies. C'est là que se trouve le point d'inflexion.

Depuis lors le monde est entré dans une instabilité financière qui n'a cessé de s'amplifier : crises successives en Europe (1992), puis sur les marchés émergents du Sud Est asiatique (1997), sur des caisses d'épargne américaines, japonaises, puis des pays nordiques, de la Russie et de l'Amérique latine (1998), toutes ces économies ayant souvent des rythmes de croissance trop rapides à cause de la spéculation financière qui les éloigne de l'économie réelle. Pour se protéger des instabilités ainsi créées, la finance qui ne manque pas de créativité, inventa toutes sortes de procédures dont les « produits dérivés » : titres de plus en plus complexes qui échappent à tout contrôle des États et des banques elles-mêmes tant ils peuvent être sophistiqués.

La titrisation

Au début des années 2000, au moment où l'endettement des ménages des entreprises et des États devient un mal nécessaire pour maintenir l'activité en l'absence de croissance, les financiers surent inventer des objets redoutables tels que la titrisation : elle consiste à regrouper des prêts multiples en une créance financière unique et à rendre cessibles ces titres uniques de banque à banque. Ils peuvent contenir des

¹⁰⁴ Jusque-là, dans le cadre des accords de Bretton-Woods, le dollar était convertible en or (au taux de 35 dollars l'once, soit 1100 dollars le kg) ; l'or s'achète aujourd'hui 1400 dollars l'once. Un facteur 40 en 50 ans !

L'argent

créances pourries (junk bonds), mais leur évaluation réelle est impossible. Du coup, les banques ne pouvant plus s'assurer de la fiabilité de leurs créanciers partenaires, ce fut en 2008 la débandade du crédit interbancaire.

La perte de confiance, l'abandon du risque et le crime organisé

Entre 2012 et 2014 le monde bancaire et financier a eu le sentiment d'avoir échappé à un drame et a oublié cet énorme risque pensant que le pire était derrière lui. Mais les progrès de l'informatique permettent aujourd'hui la spéculation à la micro-seconde !... Dans ce monde d'initiés et qui tient à rester à part, on emploie tous les jours des pratiques dont l'application en dehors du monde financier déchaînerait les critiques. Mais contrairement aux autres domaines, la finance peut se mettre à couvert des non-initiés grâce à sa complexité, dissimulée par son jargon. L'un des exemples flagrants de ces pratiques plus que douteuses est le Trading Haute Fréquence (THF) où le système de décision est non seulement ultra rapide mais mécanique, moutonnier, non humain. Donc sans la limite du raisonnable au sens où l'individu quand c'est lui qui pilote, peut encore utiliser sa raison pour décider. La plupart des opérations de marchés financiers se font aujourd'hui dans ces conditions. Les grandes banques le pratiquent à l'exception notable des banques chinoises, des banques islamiques et des établissements mutualistes. Les capitaux actifs sur ces marchés constituent une épargne qui a cessé de s'intéresser au financement des particuliers et des entreprises et s'adonne exclusivement à la spéculation. Le commissaire divisionnaire *Jean François Gayraud* dans un ouvrage remarquable ¹⁰⁵ se livre à une analyse détaillée de ce système : « *Le capitalisme s'est profondément réagencé à partir des années 1980, aux États-Unis et ailleurs, à partir d'une doxa néo libérale. Le nouveau visage du capitalisme comporte depuis des*

¹⁰⁵ Jean François Gayraud, *Le nouveau capitalisme criminel, crises financières, narcobanques, trading de haute fréquence*, préfacé par Paul Jorion, Paris, Odile Jacob, 2014.

L'argent

dynamiques et des vulnérabilités aux comportements criminels particulièrement fortes. Ce capitalisme est devenu excessivement dérégulé, mondialisé et financiarisé. Ces trois caractéristiques font que ce capitalisme est désormais criminogène : il recèle des incitations et des opportunités aux fraudes d'une intensité nouvelle ». Sa conclusion est simple : « ...*Le crime est désormais une réalité centrale de la modernité et non une marge folklorique* ». La corruption du meilleur ...

Sur la spéculation

En ce domaine, la limite est très largement dépassée ¹⁰⁶. Au départ les Bourses permettaient aux entreprises de lever des fonds propres – augmentation de capital -, ou des dettes – émissions de nouvelles obligations (dettes bancaires) - : c'est le marché primaire. Et pour assurer de la liquidité (de la liberté de changer d'avis), les bourses ont organisé le marché secondaire (d'occasion) où les investisseurs échangent des titres. Et qu'a-t-on observé ? Une explosion du marché secondaire, par rapport au marché primaire. Il est aujourd'hui très difficile de connaître la part du marché primaire dans l'ensemble des transactions.

Sur la mission des banques

Sachant que la séparation des banques entre banques de dépôt et banque d'affaire n'est toujours pas effective en France (nos quatre banques géantes « too big to fail » ont eu raison d'un gouvernement qui croyait naïvement pouvoir les mettre au pas), on risque de revoir apparaître en 2020 tout comme en 2008 la privatisation des profits et la nationalisation des pertes.

¹⁰⁶ La capitalisation boursière des actions est passée de 27 % du PIB mondial en 1980 à 120 % en 2007

L'argent

Un des pare-feu - accessible à tout citoyen - à ces dérives mortifères de la finance, c'est déjà de placer son argent dans certaines banques mutualistes qui ne pratiquent pas la spéculation, et faire fructifier ses économies dans des établissements financiers à caractère social et solidaire.

Le capitalisme sorti de ses gonds ¹⁰⁷

« Dans les démocraties dites développées qui ont connu la fabuleuse croissance des « trente glorieuses » (1945-1975), le volume des richesses produites chaque année a été multiplié par 5 en 30 ans. En plus de se nourrir, de s'habiller, de se chauffer et de se transporter pour 20 % de l'humanité, le travail productif de chacun permet désormais de se soigner, de voyager de se cultiver et de se distraire (...) Très clairement c'est là l'effet de puissants stabilisateurs du capitalisme imaginés, mis en place et généralisés après la guerre :

- *salaires en hausse maximale possible parce que quasi indexés sur la productivité, l'intuition de Ford ;*
- *politiques économiques et financières publiques (dépenses publiques, contrôle des changes, monnaies indexées sur l'or) vouées à déjouer les crises, l'intuition de Keynes ;*
- *qualité de vie assurée chez les inactifs (chômeurs et retraités) par la protection sociale, l'intuition de Beveridge.*

C'est dans la décennie 1960 que de nouveaux théoriciens, Hayek, puis Milton Friedman, reprenant une intuition d'Adam Smith parlant de la main invisible du marché donnèrent de la force logique à un corps nouveau de doctrine économique nommé le monétarisme, faisant de l'économie une science autonome ne relevant ni des contraintes naturelles ni de l'organisation sociale ».

¹⁰⁷ Michel Rocard, *Suicide de l'occident, suicide de l'humanité ?* Paris, Flammarion, 2015.

Le scandale de la répartition des richesses

Mais cette extraordinaire croissance économique, suivie des « trente piteuses » (1980-2010) gouvernées par l'ultra-libéralisme, a créé la société à deux vitesses, laissant sur le bord de la route 80 % de la population. Si on mettait 80 multimilliardaires dans un autobus, il contiendrait une fortune équivalente à celle de la moitié la plus pauvre de l'humanité. L'inégalité massive qui émerge aux États-Unis et dans beaucoup de pays avancés est devenue tellement frappante qu'elle fait l'objet de nombreuses images et métaphores.¹⁰⁸

Le total de la richesse mondiale se monte à 240 000 milliards de dollars, très inégalement répartis : 70 millions de riches – soit 1 % de la population – possèdent 45 % de la richesse mondiale. Ils disposent en moyenne de revenus, d'actifs et de placements de 1,5 million chacun. 800 millions en possèdent également 45 % tandis que l'écrasante majorité, 90 % de la population, soit 6,5 milliards de personnes se partagent les 10 % restants. Pour M. Stiglitz crise financière et inégalité sont inextricablement mêlées : « *l'inégalité a contribué à provoquer la crise ; la crise a exacerbé les inégalités préexistantes ; et leur aggravation a plombé l'économie et rendu encore plus difficile une reprise robuste* ». Mais comme pour l'inégalité, il n'y avait de fatalité ni dans la profondeur ni la durée de la crise.

Les banques centrales paralysées ?

On peut enfin se poser la question que tout le monde se pose : pourquoi donc a-t-on voté en 1973 cette loi imposant aux États de passer par les banques privées ou les marchés financiers pour financer leur dette ?¹⁰⁹

¹⁰⁸ Joseph Stiglitz, « prix Nobel » 2001 de l'économie, La grande fracture, Paris, Les liens qui libèrent, 2015.

¹⁰⁹ Dans l'esprit du législateur, il s'agissait avant tout, après la période de reconstruction de la France de l'après-guerre, d'instituer un garde-fou afin de

L'argent

Cette loi, directement inspirée du système américain de la FED, interdit à la Banque centrale de faire des avances au Trésor. Dit autrement, de prêter directement à l'État de l'argent à taux zéro ou à un taux équivalent à celui qui prévaut lorsque la Banque centrale prête de l'argent aux banques commerciales. Dès lors, en vertu de cette loi, l'État est obligé de passer par le système des banques privées pour financer son endettement. Cette loi constitue en elle-même un véritable défi à la souveraineté étatique, puisqu'elle interdit au Souverain – l'État démocratique étant l'aboutissement politique et juridique du Peuple souverain – de se donner l'argent dont il est pourtant le seul garant et seul émetteur de monnaie de base. Et elle l'oblige, pour emprunter, à passer par des tiers privés (les banques commerciales) qui lui prêtent l'argent dont il est cependant le fournisseur en dernier ressort ! Une situation déjà ubuesque en elle-même, mais qui s'est encore aggravée depuis, puisque, en volant au secours des institutions financières lors de la crise de 2008, l'État est également devenu le fournisseur en premier ressort de ces mêmes institutions qui lui reprochent son endettement, et lui appliquent en conséquence des taux usuraires quand elles le jugent peu solvable (cf la Grèce au premier chef) ...¹¹⁰

Capitalisme ou écologie ?

Dans un petit livre¹¹¹ qui n'a pas fait beaucoup de bruit, Hervé Kempf qui a courageusement quitté « Le Monde » pour fonder « Reporterre » s'explique :

préserver le pays des abus passés faits sur les épargnants et les rentiers par l'inflation et les dévaluations successives.

¹¹⁰ Voir Jean-Luc Schaffhauser, Secrétaire Général du Forum démocratique.

¹¹¹ Hervé KEMPF, Comment les riches détruisent la planète, Paris, Points Essais 2009, Pour sauver la planète, sortez du capitalisme, Paris, Points Essais 2011.

L'argent

« Il est grand temps d'expliquer pourquoi écologie et capitalisme ne peuvent pas faire bon ménage. Depuis la chute du mur de Berlin, l'habitude s'est prise de ne plus employer le mot de capitalisme pour désigner le système économique mondial, puisqu'il est sorti vainqueur de la guerre froide et qu'on ne lui connaît pas d'alternative, mais plutôt de stigmatiser le néolibéralisme ou la financiarisation qui n'est rien d'autre que sa forme extrême lorsque la régulation des États se retire. Après un règne de deux cents ans, le capitalisme du XXe siècle est entré dans une phase mortifère. Il génère à la fois des inégalités record et une crise écologique qui va en s'aggravant. Il va de pair avec le modèle individualiste qui s'est imposé presque partout et marginalise les logiques communautaires. Il nous faut donc reconstruire une société où la coopération l'emporte sur la compétition et où le bien commun prévaut sur le profit individuel. Mais l'oligarchie cherche à détourner l'attention d'un public de plus en plus conscient du désastre à venir en lui faisant croire que les technologies pourront surmonter l'obstacle. Or la sortie de crise n'est pas dans la technologie mais dans un nouvel agencement des relations sociales ».

La maximalisation du gain

La question de l'indécence des rémunérations des traders et des dirigeants est tout aussi problématique : le retour triomphant des bonus qui se chiffrent en millions de dollars est une honte tant pour les salariés de l'entreprise à qui on a demandé des efforts, que pour les milliers de personnes licenciées dans le seul but d'augmenter la rentabilité de l'entreprise pour satisfaire la bourse ou les actionnaires. Mais comment arrêter ces dérives iniques quand on sait que la majorité des entreprises du CAC 40 ont dans leur conseil d'administration des administrateurs des autres entreprises qui se tiennent tous par la barbichette ? Et si en Assemblée Générale un petit actionnaire se plaint des bonus extravagants que vient de recevoir le dirigeant salarié pour son entrée ou pour sa sortie, on lui explique poliment que tout cela est bon pour le seul critère qui compte : la valeur en bourse de l'entreprise. En effet, la structure de la rémunération des dirigeants a profondément

changé avec le recours massif à l'octroi des stock-options proposées par les actionnaires afin d'être certains que les intérêts du patron de l'entreprise sont bien en phase avec les leurs, à savoir, maximiser la valeur boursière.

La corruption du meilleur ...

La liquidité et le crédit comme biens communs¹¹²

Deux qualités au moins caractérisent la monnaie : sa liquidité et la possibilité d'en emprunter sur la foi d'une richesse que je n'ai pas encore. La liquidité et le crédit, biens non exclusifs et rivaux, devraient être organisés à la manière des communs (voir les définitions au dernier chapitre). Nous avons autorisé une appropriation privée de la liquidité en Europe à travers le développement d'instruments dérivés permettant à un investisseur de se couvrir en cas de risque d'illiquidité d'un actif (notamment au travers des variations imprévisibles des parités monétaires). Que la gestion de tels actifs soit éventuellement profitable à leur propriétaire ne signifie nullement qu'elle soit socialement profitable. En dérégulant les marchés financiers, on a autorisé leurs intervenants à y entrer et à s'en extraire sans aucun engagement de leur part, menaçant ainsi la liquidité des marchés à tout instant. C'est en cela que la liquidité est un commun à risque au même titre qu'une zone de pêche si elle n'est pas régulée.

- *« Alors que le revenu d'une minorité s'accroît de manière exponentielle, celui de la majorité s'affaiblit. Ce déséquilibre provient d'idéologies promotrices de l'autonomie absolue des marchés et de la spéculation financière, niant ainsi le droit de*

¹¹² Gaël Giraud, *Illusion financière*, Les éditions de l'Atelier, Oct 2012- Dec 2016

L'argent

contrôle aux Etats pourtant chargés de pourvoir au bien commun ». ¹¹³

Lien des banques avec les énergies fossiles ¹¹⁴

La plupart des grandes banques traditionnelles ont, dans leur bilan, un legs historique hérité de la révolution industrielle incompatible avec la transition énergétique. J'étudie actuellement la dépendance des bilans bancaires aux actifs fossiles. Sans pouvoir encore donner de chiffre précis, une chose est certaine : elle est considérable, et c'est normal. Ce qui l'est moins, c'est que les banques françaises aggravent leur dépendance en continuant de financer massivement les hydrocarbures fossiles : d'après Oxfam, pour 1 euro de financement des énergies renouvelables, elles prêtent encore 7 euros aux fossiles. Si, demain, nous décidions de faire du charbon et du pétrole des « actifs échoués », c'est-à-dire si nous les interdisions du commerce, beaucoup de nos banques seraient en faillite, d'autant qu'elles sont restées très fragiles depuis le krach financier de 2008. Or une banque de l'envergure de BNP-Paribas, première banque de la zone euro par ses actifs avec un bilan de près de 2 000 milliards d'euros – soit l'ordre de grandeur du PIB de la France – entraînerait l'économie française dans sa chute. L'État français, en particulier, serait bien incapable de rembourser les épargnants jusqu'à hauteur de 100 000 euros comme le garantit pourtant la loi. Personne n'a la moindre idée quantifiée de la déflagration financière mondiale que provoquerait la faillite d'une telle méga-banque. Et cela vaut mutatis mutandis pour la plupart des établissements bancaires systémiques mixtes, qui cumulent activités de marché et activité de dépôt et de crédit. La France est le seul pays au monde à posséder quatre institutions de ce genre. Du coup, la plupart des économies occidentales ne peuvent tout

¹¹³ Pape François, discours aux nouveaux ambassadeurs accrédités près le Saint Siège, Vatican, 16 Mai 2013.

¹¹⁴ Gaël Giraud, *Ecologie et Bien commun*, article publié en 2020 dans le n° 7 de la revue Carnets de science du CNRS.

L'argent

simplement pas avancer à marche forcée vers des sociétés décarbonées sans mettre en péril le système financier mondial. D'où l'inaction générale, dissimulée derrière du « green washing » médiatique car nous dépendons tous des banques : le secteur public comme le secteur privé. Entre les banques et la planète, il faut choisir.

Quelques idées de pistes ou enjeux clefs pour réguler la finance : ¹¹⁵

- revisiter le poids beaucoup trop élevé des actionnaires, afin d'obtenir un meilleur équilibre entre les parties prenantes tant dans les rémunérations que dans les prises de décision. De ce dernier point de vue on pourrait s'inspirer de la gestion paritaire des entreprises allemandes.
- légiférer sur le statut des entreprises en prenant enfin au sérieux leur responsabilité sociale et environnementale. Et ne pas se contenter d'en voir présentées les grandes lignes au bilan de fin d'année.
- réorienter la finance vers l'économie réelle, en revalorisant les activités traditionnelles qui mettent en relation les agents économiques en capacité et en besoin de financement.
- les financements de long terme doivent être favorisés, notamment par la réglementation ¹¹⁶
- en termes de niveau de rentabilité financière des projets, les attentes doivent être plus raisonnables pour tenir compte du fait

¹¹⁵ La finance est-elle au service des entreprises ? Alternatives économiques Sept 2018. Le système financier s'avère être avant tout un système de prélèvement de la valeur produite par les entreprises. En France, sur la période 1996-2016, la contribution des marchés boursiers au financement des entreprises a été de 151 milliards € alors que sur la même période, les entreprises ont dû déboursier 572 milliards € de dividendes nets.

¹¹⁶ La réforme de Bâle III tend au contraire à rendre plus coûteux pour les banques les financements de long terme (infrastructures, PME, collectivités locales ou encore immobilier commercial).

L'argent

que ni le capital financier ni le temps ne créent de valeur en eux-mêmes ;

- les organismes financiers doivent être réellement associés aux risques des projets ;
- les financements fléchés doivent être favorisés, notamment en financement de projet par exemple pour développer une classe d'actifs « de transition écologique ».
- demander à l'Etat ce qu'il demande aux communes, à savoir équilibrer le budget de fonctionnement, mais accepter l'endettement pour le budget d'investissement. Si on savait différencier les deux au niveau national, on trouverait que finalement, nous ne sommes finalement pas si endettés. Ce qui est anormal c'est la dette de fonctionnement.

Pour conclure ce chapitre, un changement radical de notre relation à l'argent s'avère nécessaire et urgent ; en effet, comme nous l'a laissé deviner la pandémie que nous venons de vivre et comme le rappelle le proverbe amérindien : « Quand le dernier arbre aura été abattu, la dernière rivière empoisonnée et le dernier poisson pêché, alors l'homme s'apercevra que l'argent ne se mange pas ».

L'argent

En août 1971, Richard Nixon, face à des menaces sur l'encaisse or des États-Unis, décide la rupture du lien entre la valeur du dollar et celle de l'or, et met fin au régime de change fixe qui contenait la finance depuis 26 ans. Il ouvre ainsi la voie de la complexification des produits financiers pour répondre aux risques de change introduits par le flottement des monnaies. C'est là que se trouve le point d'inflexion. En dérégulant la finance, on a autorisé ses intervenants à y entrer et à s'en extraire sans aucun engagement de leur part, menaçant ainsi la liquidité des marchés à tout instant. C'est en cela que la liquidité devrait être gérée comme un commun à risque au même titre qu'une zone de pêche.

Dans ce monde d'initiés et qui tient à rester à part, on emploie tous les jours des pratiques dont l'application en dehors du monde financier déchaînerait les critiques. Avec le Trading Haute Fréquence (THF) où les progrès de l'informatique permettent aujourd'hui que 90% de la spéculation soit exécutée par des « algo », le système de décision est non seulement ultra rapide mais mécanique, moutonnier, non humain. Corruption du meilleur, la puissance des mathématiques, de l'informatique et des telecom ont permis le non-sens flagrant que représente l'appropriation d'une action pour une microseconde par un automate, pratique qui n'est toujours pas interdite et qui peut conduire à un catastrophique *run down* !

Dans la répartition des bénéfices des entreprises, il nous faut revisiter le poids des actionnaires, afin d'obtenir un meilleur équilibre entre les parties prenantes tant dans les rémunérations que dans les prises de décision, réorienter la finance vers l'économie réelle, l'associer aux risques et réduire ses prétentions en termes de rentabilité.

Le travail ¹¹⁷

Au sens le plus large, on peut *appeler travail l'activité de l'être humain, qui confronté à des contraintes, produit selon un projet déterminé, quelque chose pouvant servir à d'autres (...)*

Le travail demeure un fondement de notre liberté :

- *il nous permet d'agir sur un environnement qui nous contraint,*
- *de nous libérer de la dépendance aux autres,*
- *d'exprimer des talents,*
- *et par-dessus tout, de donner du sens à nos actes*

Quatre sources d'aliénation répondent à ces quatre sources de liberté :

- *Aliénante la condition du travailleur lorsqu'elle ne l'autorise qu'à survivre ...*
- *Aliénante aussi la condition du travailleur lorsqu'elle le soumet à un ordre social ou à des techniques qui lui imposent leur rythme, leur force, leur place, leur cadence, leur calendrier, ou leur flux d'informations.*
- *Aliénante la condition du travailleur quand il doit travailler au-delà de ses compétences ou de ses forces... jusqu'à ce qu'épuisé, il soit remplacé par un plus frais que lui.*

¹¹⁷ Texte écrit par l'auteur, inspiré des travaux de Pierre Yves Gomez, et présenté à l'Université d'hiver des Amis de La Vie « Travailler demain, pour qui, pour quoi, comment, où ? » Belley 3 et 4 Février 2018.

Le travail

- *Aliénante enfin et cela résume tout, la condition du travailleur quand ce qu'il fait n'a plus de sens, plus d'intelligence, quand il ne sait plus pour quoi, ni pour qui il travaille* ¹¹⁸.

Le sens du travail

Qu'est-ce qui donne du sens au travail ? Le plaisir qu'on y trouve ? Certes non, car comme le soulignait André Gorz dans *Métamorphose du travail*, « *l'intérêt intrinsèque d'un travail ne garantit pas son sens, et son humanisation ne garantit point celle des finalités qu'il sert. Elle peut rendre attrayantes, pour les individus qui y participent, des entreprises d'une barbarie absolue.* »

Ce qui donne sens au travail c'est le sentiment d'être utile et que l'on puisse répondre aux deux questions que l'intelligence impose : « A quoi ça sert ? » et « A quoi je sers ? ».

La réponse à ces questions est éminemment politique, car *elle oblige les communautés à s'expliquer sur le projet commun, à exprimer ce qui les engage, ce qui les fait tenir, à dire quelles finalités elles se donnent et quelles places elles accordent à chacun de leur membre. Comment ne voit-on pas que notre incapacité à accueillir chacun selon l'utilité de son travail explique la crise du lien social ?* ¹¹⁹

Le sens du travail se détache du travailleur. Cette étrange métamorphose peut se décomposer en quatre grandes étapes au cours des deux siècles écoulés :

- **l'exode rural massif et la division du travail** qui s'ensuit par des organisations qui divisent en répartissant les tâches entre salariés,

¹¹⁸ Pierre Yves Gomez, *Intelligence du travail*, Desclée de Brouwer, Août 2017, p 16

¹¹⁹ Ibid p 32.

Le travail

tenus par un lien de subordination qui donne à l'employeur le pouvoir de définir le contenu et le sens du travail.

- **la mécanisation**, avec laquelle l'efficacité est devenue le mot clé. Le travailleur est finalement considéré comme une « ressource humaine », c'est-à-dire un facteur de production impersonnel et désincarné. C'est le règne du « management ».
- **la mondialisation** qui commence dès les années 50, où le client devient un consommateur lointain, anonyme et désincarné, et où les produits standardisés, requièrent des normes internationales généralisées à toutes les industries, les tâches et parfois les volumes, étant prescrits par des spécifications discutées à Bruxelles ou à Washington.
- enfin **la financiarisation** à partir des années 80 qui subordonne les projets économiques des entreprises à leur rendement financier. Et de proche en proche, dans toutes les entreprises, y compris désormais dans les services publics, des systèmes de gestion orientés par les résultats financiers s'imposent pour repérer dans toutes les activités, la réalisation du profit.

Le travail non rémunéré

Le travail non rémunéré dans le cadre des entreprises est puni par la loi. Parce que nous sommes formatés à ne croire effectif que le travail rémunéré, nous passons à côté d'une autre réalité économique tout aussi importante, mais difficilement mesurable, et ne voyons pas quelle société elle produit souterrainement. Le travail non rémunéré concerne tous les actifs dans leurs tâches domestiques, les retraités dans leurs activités bénévoles et les consommateurs à qui l'on délègue de plus en plus de tâches dans le souci de réduire les coûts.

Le travail domestique

Concernant les tâches domestiques, l'OCDE a publié une étude internationale sur le poids économique des tâches domestiques (cuisine, ménage, bricolage, éducation de enfants ...) et les différences

Le travail

entre les pays. Au sein des pays de l'OCDE, un individu consacre en moyenne près de 24 h de sa semaine au travail non-rémunéré. 3h 25 de travail non rémunéré par jour, c'est la moyenne journalière parmi les 29 pays étudiés. Mais cela peut aller d'environ 2 h pour un Japonais à plus de 4 h 30 pour un Mexicain. Une valeur équivalente à 53% du PIB au Portugal : c'est la plus haute valeur parmi les pays étudiés, à comparer à la plus basse : 19% du PIB en Corée du Sud. En France, ce type de travail équivaut à un tiers du PIB, soit à peu près autant qu'au Royaume-Uni. Pour effectuer ce calcul, l'OCDE multiplie le nombre d'heures de travail non rémunéré par le salaire horaire moyen.

Les Français ne sont pas les rois de la cuisine : avec 48 mn par jour consacrées à la cuisine, ils arrivent juste en dessous de la moyenne de l'OCDE. Soit au même niveau que les Britanniques ou les Allemands, mais 12 mn de moins que les Italiens ou les Espagnols. C'est aux Etats-Unis que le temps consacré à la cuisine est le plus faible (30 mn) et en Turquie où il est le plus élevé (74 mn). Les femmes travaillent 2h30 de plus que les hommes, car c'est en moyenne la différence journalière entre le travail non-rémunéré des hommes et celui des femmes.

Le travail bénévole dans les activités de la vie sociale

Le bénévolat représente en France l'équivalent d'un million d'emplois plein temps. Onze millions de français travaillent gratuitement et librement quelques jours par an. Au Secours Catholique, le budget annuel est d'environ 100 M€ ; il faudrait plus que le doubler si l'on devait rémunérer tous les bénévoles. Le travail bénévole s'est accru récemment du temps que l'on passe sur Internet à donner des renseignements ou à transmettre des savoirs.

Le travail du consommateur

Dans les chaînes de création de valeur, une partie de l'activité est accomplie dans les faits par le client lui-même. Dans la vie courante, si nous remplaçons notre travail par celui d'un employé, nous

Le travail

*verrions apparaître ici un porteur, là un menuisier, un pompiste, un guichetier SNCF, un fonctionnaire des impôts ou un enquêteur. Emplois qui disparaissent et que nous remplaçons par nos contributions éclatées.*¹²⁰

Le travail rémunéré

Au sens usuel, le travail est l'activité humaine rémunérée qui permet la production et l'échange de biens et de services. Avec le capital et l'énergie (facteur sous-estimé par la théorie économique classique), c'est un des trois facteurs de production dans l'économie. Il est principalement fourni par des employés en échange d'un salaire (en France, plus de 80% des travailleurs sont salariés et plus de 80% des salariés sont en CDI). Le processus d'entrée et de sortie de l'emploi se fait par le marché du travail. Son cadre juridique est le Droit du travail. Près de 200 ans de luttes ouvrières ont permis d'imposer des institutions du travail alternatives à celles de la classe dominante à travers le salariat, le Code du travail et les syndicats.

La rémunération

Au XIX^e siècle la rémunération payait les ouvriers au prix du renouvellement de leur force de travail (manger, dormir ...), mais à partir du XX^e, les travailleurs organisés ont alors exigé d'être payés pour la valeur qu'ils produisent et ont prétendu vouloir devenir souverains de leur travail.

Le métier

Un métier est l'exercice d'une activité spécifique dans un domaine professionnel déterminé, en vue d'une rémunération. Par extension, le métier désigne le degré de maîtrise acquis par une personne ou une

¹²⁰ Ibid p 49.

Le travail

organisation du fait de la pratique sur une durée suffisante de cette activité (expérience et savoir-faire acquis). Dérivé de l'ancien français « mestier » (XI^e siècle), hérité du latin populaire « misterium », il signifie initialement le besoin, puis le service ou la fonction.

En gestion des ressources humaines, la notion de métier peut être résumée comme l'ensemble des savoir-faire (ou capacités techniques) acquis - par l'apprentissage ou l'expérience - par l'individu. Le métier se définit par quatre grandes caractéristiques :

- un corpus de savoirs et de savoir-faire essentiellement techniques ;
- un ensemble de règles morales spécifiques à la communauté d'appartenance (exemple des comptables qui obéissent aux règles et principes comptables) ;
- une identité permettant de se définir socialement (« je suis secrétaire, je suis ingénieur »...) ;
- une perspective d'approfondir ses savoirs et ses savoir-faires par l'expérience accumulée.

Le salariat

Le salariat est un mode de rémunération du travail qui repose sur l'échange marchand d'une prestation de service par une personne, le salarié, contre une rémunération régulière et sous lien de subordination juridique avec un employeur à travers un contrat de travail. L'existence d'un lien de subordination juridique est un critère déterminant du salariat. L'employeur peut être individuel ou collectif (association, entreprise ou État). Le salaire a été construit contre le capital ; au XIX^e siècle, il n'y avait pas de salaire. Les travailleurs indépendants étaient les plus exploités.

Le salariat concerne en France 26 millions de personnes dont 6 millions sont soit au chômage, au RSA ou non indemnisées. Sur les 20 millions en activité, 32% sont des ouvriers, 30% des employés,

Le travail

20% des professions intermédiaires et 18% des cadres ¹²¹. La moitié des salariés travaille dans des entreprises de moins de 250 personnes.

La qualification

La qualification (déterminée par les conventions collectives successives de 1919, 1938, 1950...), à ne pas confondre avec les diplômes, est le fruit du mouvement syndical ; elle permet de s'opposer aux propriétaires de l'outil de travail qui décident de ce qui est valeur. Le mot d'ordre central de la CGT aujourd'hui est d'attribuer la qualification à la personne elle-même et pas seulement au poste de travail...¹²²

L'emploi

L'emploi, c'est un poste de travail assorti d'un contrat à durée définie (déterminée ou indéterminée), avec un salaire indexé sur la qualification.

Le travailleur indépendant

Un travailleur indépendant, est à la fois entrepreneur, propriétaire (de ses moyens de production) et son propre employé (sans être pour autant salarié). Il est maître de ses décisions concernant son travail mais doit toutefois s'adapter aux demandes de sa clientèle et aux caprices du marché. Ce qu'il gagne en liberté, il le perd en sécurité. Il n'a pas droit au chômage. C'est contre le statut de travailleur indépendant et du « Louage d'ouvrage » que le mouvement ouvrier a élaboré un Code du Travail. Le terme anglais « freelance » est aussi utilisé, notamment en informatique. Avec l'arrivée d'Internet, le statut de travailleur indépendant se développe en France depuis une

¹²¹ Source INSEE

¹²² Bernard Friot, *Vaincre Macron, Travail et salariat*, La dispute, Sept 2017.

Le travail

vingtaine d'années. Quels sont les statuts possibles ? Faut-il être travailleur indépendant ou salarié en portage salarial ?

L'auto-entrepreneur

Dix ans après sa création par la loi du 4 Août 2008 le régime qui simplifie les démarches administratives pour créer sa petite entreprise n'a pas tenu ses promesses. La France compte aujourd'hui plus d'un million d'auto entrepreneurs (40% des créations au cours de l'année écoulée) dont UBER est devenu l'archétype, sauf que la précarité est au rendez-vous pour la plupart d'entre eux (revenus de 460 € /mois en moyenne). Dans de nombreux cas, il s'agit de salariat déguisé en travail indépendant. *Cette sous-traitance individuelle, est devenue une forme de flexibilité de l'emploi, choisie ou subie, alternative aux contrats à durée limitée*¹²³.

La souffrance au travail

Ils sont cadres, chefs d'entreprises, employés. Beaucoup ont vécu un burn-out : un syndrome d'épuisement professionnel. Ils ont dû renoncer à leur travail, devenu toxique. Dépressions ou troubles anxieux : les troubles psychiques liés au travail sont de plus en plus nombreux, notamment chez les femmes, rapporte une étude de la branche des risques professionnels de l'Assurance maladie. Elle a pris en charge 10 000 cas d'arrêts en 2016 pour dépression, troubles anxieux ou encore état de stress post-traumatique. Dans près de 60% des cas, ces affections concernent des femmes. Le secteur médico-social concentre à lui seul près de 20% de ces accidents, alors qu'il emploie 10% des salariés. Il est suivi par le transport de voyageurs et le commerce de détail.

¹²³ Dans La Croix, Lundi 15 Janvier 2018

Le travail

Six facteurs conduisant à la multiplication de ces accidents : l'intensité et la pression sur les objectifs, les exigences émotionnelles, le manque d'autonomie, la mauvaise qualité des rapports sociaux au travail, la souffrance éthique et l'insécurité de la situation de travail. Les employés sont la catégorie socioprofessionnelle qui connaît la fréquence la plus importante d'affections psychiques. Il s'agit également de la catégorie qui souffre du plus grand déséquilibre entre efforts et récompenses au travail. Les arrêts de travail liés à ces troubles sont en moyenne de 112 jours, contre 65 pour l'ensemble des accidents du travail. Ils auront nécessité une prise en charge de l'Assurance maladie à hauteur de 230 millions d'euros en 2016.

Travail et consommation ¹²⁴

Tout ce qui est consommé doit nécessairement avoir été produit : la cité du consommateur n'est que l'envers de celle du travailleur. Et ce que le travailleur a perdu en autonomie dans les usines et dans les bureaux, le consommateur l'a gagné en jouissance de produits bon marché. Ainsi s'explique que le travailleur accepte docilement de perdre son autonomie. Pour que le capital soit rentable, il faut que la consommation soit sans cesse augmentée et renouvelée. Et le consommateur imbibé de désirs par la publicité, pour qui l'agréable a triomphé de l'utile, dévore sans répit. Mais il n'a plus de mains. Il serait incapable de cultiver les légumes qu'il mange, de réparer l'appareil qu'il utilise, de démonter son moteur, d'expliquer comment fonctionne son téléphone mobile. Le capitalisme l'a enchaîné – non seulement aux exigences de la rentabilité qui a tout envahi - mais, bien plus dangereux et sans limite, aux exigences de ses désirs. C'est ainsi que nous sommes devenus les citoyens d'un monde de consommateurs auto-aliénés.

¹²⁴ Voir Pierre Yves Gomez, *Intelligence du travail*, Desclée de Brouwer, Août 2017

Productivité du travail

La productivité

La productivité mesure le degré de contribution d'un ou de plusieurs facteurs de production (matières et capitaux consommés, travail humain mis en œuvre, énergie dépensée) au résultat final dégagé par un processus de transformation. La productivité est en lien avec les notions de rendement, d'efficacité, et d'efficience. La productivité a un rôle clé dans la façon dont les actions humaines contribuent au progrès, au développement et à la croissance.

La productivité du travail humain n'a cessé d'augmenter. Elle peut se mesurer en volume par heure travaillée ou en valeur par actif occupé. Au cours des 100 dernières années, le PIB par actif occupé a augmenté d'un facteur 8 ! En même temps, le temps de travail annuel était réduit par un facteur 2 (3 200 h / an du temps de Jean Jaurès, 1 600 aujourd'hui) ! Ceci veut dire que dans nos pays avancés, la productivité du travail humain par heure travaillée a augmenté d'un facteur 16 en 100 ans.

Une partie des gains est allée dans la poche des salariés et a permis d'augmenter leur pouvoir d'achat, mais pas un facteur 16, ça se saurait ! Où est donc passée la différence ?

L'utilisation extensive de l'énergie

D'abord dans une croissance exponentielle de consommation d'énergies fossiles (pour les transports, machines, automatismes...). En 100 ans, la consommation mondiale d'énergie, en moyenne par individu, bois inclus, a été multipliée par un facteur 4 ! En France, nous consommons en énergie finale en 2010, 30 MWh/an.hab. C'est 3,4 kW permanents par tête, comme si nous avions à notre disposition individuelle et permanente la puissance de cinq chevaux costauds...

Le travail

travaillant jour et nuit, sans avoine et sans crottin, et ceci est peu comparé aux USA où ils en ont huit !

Le transfert des salaires vers les dividendes

Depuis trente ans, les gains de productivité sont passés en grande partie dans la poche des actionnaires. Par exemple, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé de 10% du PIB entre 1980 et 2010. Elle est passée de 67% en 1980 à 56 % en 2011. En 30 ans, c'est plus de 40 000 milliards de dollars qui auraient dû aller aux salariés, aux caisses de sécurité sociale, de prévoyance et d'assurance vieillesse. Une somme astronomique qui a quitté l'économie réelle pour aller vers la sphère financière. Comme le dit *Pierre Larroustou*, ceci n'est pas une crise, c'est un hold-up !

« Si la mobilisation en faveur des salaires continue d'être menée en termes de meilleure répartition entre capital et travail, il y a fort à craindre qu'elle échoue comme c'est le cas depuis trois décennies. » Pour Bernard Friot, la « réforme » conduite par la classe dirigeante depuis les années 80 est une tentative de restauration du pouvoir du capital sur la production et la consommation. C'est une « contre-révolution ».

La robotisation

Ceux qui prônent le retour aux 40h n'ont pas idée de ce qu'a représenté l'augmentation de productivité des humains sur le siècle écoulé. Les travaux des champs, la transformation des matières premières, la manufacture de biens, le traitement des dossiers requéraient de la main d'œuvre en quantité considérable. De temps immémoriaux, l'homme a cherché à remplacer le travail humain par celui de la machine : grâce à l'énergie, la pelleuse mécanique soulage le terrassier, avec l'automatique le robot remplace l'ouvrier dans les tâches répétitives,

Le travail

et avec l'informatique le logiciel nous facilite à tous les tâches administratives et intellectuelles.

En Septembre 2013, deux chercheurs de l'Université d'Oxford, *Carl Frey et Michael Osborne* estimaient « *Dans l'avenir de l'emploi : dans quelle mesure les emplois sont-ils exposés à l'ordinisation* » (www.oxfordmartin.ox.ac.uk) que 47% de la force de travail occupe un emploi qui sera remplacé à terme par un ordinateur. Ainsi, sur les marché boursiers, les traders sont déjà remplacés par des logiciels appelés « algos » dans plus de 90% des transactions.

Baisse tendancielle du taux de travail

Paul Jorion et l'économiste belge *Bruno Colmant*, constatent l'existence d'une loi de baisse tendancielle du taux de travail : un mouvement en ciseau entre la quantité de travail accumulée sous forme de capital en augmentation constante (par exemple les logiciels...) et la quantité de travail effectif dans la production et la distribution de biens, qui elle, est en baisse en termes absolus.

Le temps de travail en France

Les gouvernements successifs ne cessent d'annoncer de possibles aménagements de la durée du travail, tout en assurant vouloir conserver la référence légale aux 35 h.

Durée effective comparée du travail en France ¹²⁵

Salariés à temps complet : 39,2 h/semaine en moyenne en 2013 lors d'une semaine sans absence. Certains travaillent plus de 35 h et disposent de RTT (8 jours en moyenne par an), d'autres font des heures supplémentaires (35h /an en moyenne). Un salarié à temps

¹²⁵ Source : Amandine Brun-Shammé, COE-Rexecode.

Le travail

complet est absent 10,3 semaines /an dont 6,6 du fait des congés et des RTT, le reste pour jours fériés, congés maternité, maladie, formation ... Du coup, la durée effective moyenne du travail pour un salarié français à temps complet était de 1 661 h/an en 2013 (soit en moyenne 32 h/semaine). Soit 186 h de moins que l'Allemagne et 239 h de moins que le Royaume Uni. Ce qui est normal puisque la France a réduit la durée légale alors que ces deux pays sont plutôt passés par la voie du temps partiel.

Les salariés à temps partiel qui forment 19% du salariat avaient une durée effective de travail de 993 h/an (soit en moyenne 19 h/semaine). Contre 850 h/an en Allemagne et 864 en Grande Bretagne.

L'ensemble des salariés actifs a une durée effective de travail de 1 536 h/an (soit en moyenne 29,5 h/ semaine). Contre 1 580 h en Allemagne et 1 637 au Royaume Uni.

La réduction du temps de travail

Dans une société saturée de biens, quand les gains de productivité augmentent encore de 2 % /an, que la population active augmente de 0,5 % /an, et que la croissance n'est plus que de 1 % /an, il y a mécaniquement un surplus de 1,5 % /an de quantité de travail qui ne peut pas se valoriser, soit 1,5 % de travailleurs de trop par an. Que faire ?

Soit on les exclut ce qui est le cas aujourd'hui, soit on trouve de nouvelles activités, soit on réduit de 1,5 % /an le temps de travail pour tous, ce qui réduirait de 35 à 30 h /semaine la durée légale en 10 ans.

- Si on ne fait rien : théorie du centre et de la périphérie, on obtient la France à deux vitesses qu'on connaît depuis 1980, et conséquences négatives : chômage, pauvreté, violences et conflits.

Le travail

- Si on fait de la réparation au travers des impôts (dit modèle de l'Etat providence), les conséquences négatives sont la fraude fiscale, les paradis fiscaux, la fuite d'activité.
- Si on fait de la réparation au travers de la dette d'Etat, les conséquences négatives sont les déficits budgétaires, la dette souveraine, l'absence de souveraineté, la financiarisation de l'économie.
- Si on baisse les salaires ou qu'on supprime les salaires minima, on favorise la précarité, on crée des travailleurs pauvres, moins d'épargne, moins d'investissement, surendettement des ménages, précarité énergétique... Et pour pousser la logique plus loin dans un souci d'optimisation, délocalisation des activités dans les pays à bas salaire et moins disant socialement et au plan écologique.
- Enfin, si le volume des affaires augmente plus que la productivité, les conséquences redeviennent positives (ce fut le cas de l'Asie du Sud-Est au cours des 20 dernières années).

Hélas, la Sainte Croissance que prient nos gouvernants chaque jour de revenir chez nous, ne reviendra pas sans un changement de cap radical, car nos ressources sont limitées !

Pour échapper à la société du déchet pointée du doigt par pape François, et pour faire face aux augmentations de productivité, il ne nous reste qu'une seule solution dans la justice : le partage du travail. Pourquoi réduire le temps de travail individuel est-il un tel tabou pour tous nos politiques ? Une réponse souvent non dite mais sous entendue est : parce que « *c'est favoriser la paresse* ». Ils ont tout faux ! Les gens ne demandent qu'à travailler. La réduction à quatre jours par semaine - comme je l'ai mise en place dans mon Bureau d'études en 2010 - permet de mieux se détendre, de socialiser, de se cultiver, de s'occuper mieux de sa famille et de ses amis. La flexibilité qui permet de choisir le Lundi, le Mercredi ou le Vendredi comme jour non travaillé n'handicape pas l'entreprise, même les TPE. Il suffit de s'organiser en gardant une permanence par service. Elle recrée des

liens dans l'économie sociale et solidaire, et si elle se généralisait, elle redonnerait espoir à un peuple désabusé de la politique, traumatisé par la façon dont le patronat et les pouvoirs publics ont maltraité cette question essentielle depuis 40 ans.

Que nous dit François sur le travail dans Laudato si ' ?

LS-94. ... « *Tout paysan a le droit naturel de posséder un lot de terre raisonnable, où il puisse établir sa demeure, travailler pour la subsistance de sa famille et avoir la sécurité de l'existence. Ce droit doit être garanti pour que son exercice ne soit pas illusoire mais réel.*».

LS-124. *Dans n'importe quelle approche d'une écologie intégrale qui n'exclue pas l'être humain, il est indispensable d'incorporer la valeur du travail, développée avec grande sagesse par saint Jean-Paul II dans son Encyclique Laborem exercens.*

LS-127. ... *Le travail devrait être le lieu de ce développement personnel multiple où plusieurs dimensions de la vie sont en jeu : la créativité, la projection vers l'avenir, le développement des capacités, la mise en pratique de valeurs, la communication avec les autres, une attitude d'adoration. C'est pourquoi, dans la réalité sociale mondiale actuelle, au-delà des intérêts limités des entreprises et d'une rationalité économique discutable, il est nécessaire que « l'on continue à se donner comme objectif prioritaire l'accès au travail... pour tous ».*

LS-128. ...*On ne doit pas chercher à ce que le progrès technologique remplace de plus en plus le travail humain, car ainsi l'humanité se dégraderait elle-même. Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation, de développement humain et de réalisation personnelle. Dans ce sens, aider les pauvres avec de l'argent doit toujours être une solution provisoire pour affronter des urgences. Le grand objectif devrait toujours être de leur permettre d'avoir une vie digne par le travail. Mais l'orientation de*

Le travail

l'économie a favorisé une sorte d'avancée technologique pour réduire les coûts de production par la diminution des postes de travail qui sont remplacés par des machines. C'est une illustration de plus de la façon dont l'action de l'être humain peut se retourner contre lui-même. La diminution des postes de travail « a aussi un impact négatif sur le plan économique à travers l'érosion progressive du "capital social", c'est-à-dire de cet ensemble de relations de confiance, de fiabilité, de respect des règles indispensables à toute coexistence civile ». En définitive, « les coûts humains sont toujours aussi des coûts économiques, et les dysfonctionnements économiques entraînent toujours des coûts humains ». Cesser d'investir dans les personnes pour obtenir plus de profit immédiat est une très mauvaise affaire pour la société.

LS-129. *Pour qu'il continue d'être possible de donner du travail, il est impérieux de promouvoir une économie qui favorise la diversité productive et la créativité entrepreneuriale. (...) Les autorités ont le droit et la responsabilité de prendre des mesures de soutien clair et ferme aux petits producteurs et à la variété de la production. Pour qu'il y ait une liberté économique dont tous puissent effectivement bénéficier, il peut parfois être nécessaire de mettre des limites à ceux qui ont plus de moyens et de pouvoir financier. Une liberté économique seulement déclamée, tandis que les conditions réelles empêchent beaucoup de pouvoir y accéder concrètement et que l'accès au travail se détériore, devient un discours contradictoire qui déshonore la politique.*

Le travail

Le travail demeure un fondement de notre liberté : il nous permet de subvenir à nos besoins, d'agir sur un environnement qui nous contraint, de nous libérer de la dépendance, d'exprimer des talents, et de donner du sens à nos actes.

Mais quatre sources d'aliénation viennent corrompre ces quatre sources de liberté : aliénante la condition du travailleur lorsqu'elle ne l'autorise qu'à survivre, aliénante aussi la condition du travailleur lorsqu'elle le soumet à un ordre social ou à des techniques qui lui imposent leur rythme, leur force, leur place, leur cadence, leur calendrier, ou leur flux d'informations ; aliénante la condition du travailleur quand il doit travailler au-delà de ses compétences ou de ses forces... jusqu'à ce qu'épuisé, il soit remplacé par un plus frais que lui ; aliénante enfin et cela résume tout, la condition du travailleur quand ce qu'il fait n'a plus de sens, plus d'intelligence, quand il ne sait plus pour quoi, ni pour qui il travaille.

Tout ce qui est consommé doit nécessairement avoir été produit. Ce que le travailleur a perdu en autonomie dans les usines et dans les bureaux, le consommateur l'a gagné en jouissance de produits bon marché. Le capitalisme l'a enchaîné – non seulement aux exigences de la rentabilité qui a tout envahi - mais, bien plus dangereux et sans limite, aux exigences de ses désirs. C'est ainsi que nous sommes devenus les citoyens d'un monde de consommateurs auto aliénés.

Dans une société saturée de biens, quand les gains de productivité augmentent encore de 2 % /an, que la population active augmente de 0,5 % /an, et que la croissance n'est plus que de 1 % /an, il y a mécaniquement un surplus de 1,5 % /an de quantité de travail qui ne peut pas se valoriser, soit 1,5 % de travailleurs de trop par an. Que faire ? Soit on les exclut ce qui est le cas aujourd'hui, soit on trouve de nouvelles activités, soit on réduit de 1,5 % /an le temps de travail pour tous.

L'artisanat

L'acception moderne du mot « artisanat » est celle qui couvre le secteur de fabrication d'objets décoratifs pour le secteur du tourisme, réalisés souvent manuellement avec des matériaux et outils traditionnels, par une main d'œuvre locale. La définition adoptée par l'UNESCO pour les produits artisanaux est la suivante : « *On entend par produits artisanaux les produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini. La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue religieux ou social* ».

Pour les économistes du XVIII^e siècle, tel Adam Smith, qui prônaient l'industrialisation et la division du travail, l'artisanat n'était pas considéré comme producteur de valeur au même titre que l'agriculture. L'histoire est ensuite connue, l'industrialisation, le développement des relations commerciales internationales, la recherche du profit, la spéculation... ont conduit à considérer, pendant de longues années, l'artisanat comme une survivance du passé. Karl Marx, au XIX^e siècle, considérait aussi que le progrès économique était synonyme de grande entreprise mais que contrairement au prolétariat, qui par nature était la classe révolutionnaire, l'artisanat appartenait à la classe conservatrice qui cherche « *à faire tourner à l'envers la roue de l'histoire* ». Cependant, il relève cette spécificité que l'artisan n'exploite pas le travail d'autrui mais vend le produit de son propre travail.

Il faudra attendre les années 1970 avec Ernst Friedrich Schumacher à qui l'on doit le fameux ouvrage « *Small is beautiful* », pour que la petite entreprise retrouve grâce dans les considérations économiques avec, dans les années 1980-90, les travaux de Pierre-André Julien, au

Canada, et Michel Marchesnay, en France, qui la définissent comme « *une invention des hommes destinée à s'adapter à la complexité d'un environnement largement subi* ». Les années 2000 verront en France se développer des études et théories sur l'artisan chef d'entreprise et sur l'entreprise artisanale. Désormais, l'artisan et l'entreprise artisanale intéressent tous les champs de recherche des sciences économiques et sociales. Le rôle de l'artisanat dans la consolidation du lien social commence à être mieux connu et reconnu ainsi que celui qu'il tient dans les processus d'innovation.

L'outil convivial

Ceci nous amène à considérer la notion d'outil développée par Illich chez qui l'outil convivial s'oppose à l'outil industriel considéré comme aliénant. Pour Illich, le terme d'outil est utilisé dans un sens très large, c'est-à-dire tout instrument, objet ou institution comme moyen d'une fin (tournevis, téléviseur, usine, autoroutes, langage, institution scolaire, permis de construire, lois, etc...). Toute action humaine et relation sociale se fait donc par le biais d'outils. Illich montre toutefois que les outils ne sont pas neutres et modèlent les rapports sociaux entre les hommes ainsi que le rapport de l'homme au monde (tronçonneuse ou scie égoïne : gain de temps contre perte d'autonomie).

« L'homme moderne a du mal à penser le développement et la modernisation en termes d'abaissement plutôt que d'accroissement de la consommation d'énergie (...) Si nous voulons appréhender l'outillage avec justesse il nous faut quitter l'illusion qu'un haut degré de culture implique une consommation d'énergie aussi élevée que possible ».

Illich distingue ainsi les outils selon leur degré de convivialité. L'outil convivial est maîtrisé par l'homme et lui permet de façonner le monde au gré de son intention, de son imagination et de sa créativité. C'est un outil qui le rend autonome. C'est donc un outil avec lequel travailler et non un outil qui travaille à notre place.

L'artisanat

À l'inverse l'outil non-convivial nous domine et nous façonne : « *A l'œuvre... vient alors s'ajouter le service de la machine : obligé de s'adapter à son rythme le travailleur se transforme en opérateur de moteurs ou en employé de bureau* ».

Un outil convivial doit donc selon lui répondre à trois exigences :

- il doit être générateur d'efficacité sans dégrader notre autonomie; son usage ne nous hyperspécialise pas au détriment du tout... on garde la vision d'ensemble, ainsi que le sens de notre action.
- il ne doit susciter ni maître ni esclave; il ne doit pas nous enlever "notre capacité à", ni "le pouvoir de". On peut réparer sa 2 CV, mais plus aucune voiture moderne.
- il doit élargir notre rayon d'action, en donnant des idées d'actions y compris dans d'autres contextes.

Quelques exemple d'outils conviviaux : le marteau, la scie, le rabot, la perceuse, le sextant, la lunette astronomique, la bicyclette, le roulement à billes, les moteurs démontables, le téléphone simple, la force hydraulique, le monte-charge, l'encyclopédie Wikipedia, etc... et d'outils non-conviviaux : l'automobile (qui refaçonne les villes au détriment des piétons et des cyclistes), l'école pour tous (qui produit des cancre et la ségrégation qui suit), nos systèmes de santé (qui industrialisent naissance et mort, qui engendrent faux espoirs et prolongation de la souffrance), les normes de construction (qui privent les individus de construire leur propre maison), etc ... Et de façon plus subtile, le moteur de recherche Google et la plupart des applications gratuites (dont la façon de se rémunérer s'exerce insidieusement).

Illich précise ainsi que la convivialité d'un outil est indépendante de son niveau technologique ou de son niveau de complexité (il cite le téléphone comme exemple). Un outil convivial peut de plus être dénaturé par son opérateur ou ses usagers.

L'artisanat

D'après lui, les outils deviennent non-conviviaux en franchissant certains seuils. « *En rendant le développement de la productivité obligatoire et systématique, notre génération menace l'humanité dans sa survie (...) Il nous faut repérer les seuils à partir desquels l'institution produit de la frustration et les limites à partir desquelles l'outillage exerce un effet destructeur sur la société en son entier* »

Il distingue ainsi

- un premier seuil qui est franchi quand on prend le moyen pour une fin et que la mesure statistique de l'efficacité devient le seul but (il donne l'exemple de la santé).
- un second seuil est franchi quand l'outil industriel censé répondre à des besoins crée de nouveaux maux plus graves que les premiers (notion de désutilité marginale).

Du philosophe au charpentier

Comment l'apprentissage d'un métier peut-il transformer notre rapport au monde ? Dans son premier essai « *La Vie solide : une éthique du faire* », Arthur Lochmann exprime la beauté de son métier de charpentier dans une réflexion philosophique des plus originales.

Après avoir étudié la philosophie puis le droit, Arthur Lochmann veut apprendre un métier et entame une formation de charpentier. Il sera charpentier en France, puis en Europe, avant de partir au Etats-Unis. Le titre de son livre fait écho à *La Vie liquide*, un ouvrage majeur du sociologue polonais Zygmunt Bauman, qui décrit une société en voie de liquéfaction avancée et donne des pistes pour imaginer un avenir plus vivable. Arthur Lochmann s'appuie également sur plusieurs philosophes comme Bernard Stiegler, Hannah Arendt ou Matthew B. Crawford, pour lesquels artisanat et philosophie se rapprocheraient et permettraient de construire une société charpentée et plus humaine. Par son expérience, l'auteur fait le lien entre l'apprentissage d'une langue et celui de la charpenterie, toutes les deux procédent d'une même construction, basée sur un langage propre, un lexique, qu'il faut connaître pour pouvoir s'exprimer.

L'artisanat

Bien que l'artisanat soit encore perçu par le grand public comme limité à la fabrication d'objets décoratifs pour le secteur du tourisme, redonnant une vie un peu artificielle aux beaux villages désertés de nos campagnes, il nous amène néanmoins à reconsidérer la notion d'outil développée par Illich chez qui l'outil convivial s'oppose à l'outil industriel considéré comme aliénant.

Méprisé dès le XIX^e siècle au profit de l'industrie, l'artisan, au sens large du terme, ne voit son retour en grâce que depuis les années 2000. Par les services qu'il rend – fabrications de spécialités locales, épiceries ambulantes, animations, activités sportives - son rôle dans la consolidation du lien social des territoires ruraux commence à être reconnu ainsi que celui qu'il tient dans les processus d'innovation.

Au moment où l'économie virtuelle semble montrer ses limites, on sent une véritable soif de notre jeunesse pour les valeurs de l'artisanat qui, du fait de l'élévation du niveau de formation des chefs d'entreprise, présente l'économie du réel comme moyen d'évolution de la société vers une meilleure prise en compte des personnes et de leur environnement.

Avec les « entrepreneurs », l'artisanat n'est plus une survivance du passé mais pourrait devenir l'un des socles de la société et de son évolution.

Le chômage

Tous peu ou prou, ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs, directeurs, avons été à un moment de notre carrière victimes d'un mouvement de restructuration conduisant à une dégradation de statut ou plus grave, à un licenciement, direction Pôle Emploi. Que cette période d'exclusion par le chômage ait été de courte ou de longue durée, elle est toujours vécue comme un traumatisme, une injustice, une dévalorisation. Les conséquences sociales et sociétales sont désastreuses. Une enquête récente révèle que 30% des chômeurs ont à un moment pensé au suicide, c'est dire l'importance accordée à la reconnaissance sociale par le travail.

Elle est illustrée avec humour dans le fameux film « La Crise » réalisé par Coline Serreau en 1993, l'année noire du chômage en France, où Victor, conseiller juridique, se retrouve le même jour licencié et abandonné par sa femme. Lorsqu'il s'aperçoit que ses amis et sa famille font peu de cas de ses mésaventures, son moral commence à flancher, d'autant plus que tout son entourage se débat dans des déboires conjugaux. La seule personne qui veuille bien l'écouter se morfondre est Michou, un SDF pas très malin et un peu collant, mais tellement humain.

Le chômage en France

Selon le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler qui est simultanément sans emploi – c'est-à-dire qu'elle n'a pas travaillé ne serait-ce qu'une heure durant une semaine de référence - qui est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui a cherché activement un emploi durant le mois précédent. De nombreuses personnes, qui ne correspondent pas à ces critères très stricts, restent ainsi en dehors des radars officiels. Mesuré au sens du BIT, le taux de chômage est généralement calculé par rapport à la population dite active qui cherche un emploi, âgée de 15 à 65 ans. Il s'élevait à 9,8 % (3,2 millions) en 2017 en France métropolitaine et départements

Le chômage

d'outre-mer. Il a nettement baissé en 2019, pour s'établir à 8,1 % à la fin de l'année (2,6 millions), ce qui rendait l'objectif d'un taux de 7 % atteignable à la fin du quinquennat.

Hélas, en l'espace de trois mois, près d'un million de demandeurs d'emploi supplémentaires ont été enregistrés. La Banque de France a estimé que le taux de chômage dépasserait les 10% fin 2020 et grimpera jusqu'à un pic supérieur à 11,5% à la mi-2021, un niveau au-dessus des précédents historiques. Et il faudra attendre 2022 pour le voir redescendre à 9,7%.

Toutes catégories confondues (A B C D), le chômage concerne maintenant plus de 7 millions de personnes, soit 23 % de la population active. Selon certains économistes tentant d'évaluer le chômage invisible, il y aurait désormais près de 10 millions de personnes sans emploi et de travailleurs pauvres occasionnels.

Le taux de chômage en France se situe au-dessus de celui de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Le niveau élevé du SMIC est perçu par certains économistes comme une de ses causes. Selon eux, il empêcherait la création d'emploi pour les personnes les moins qualifiées, dont la productivité est inférieure au coût pour l'employeur. Par ailleurs, il ne permettrait pas de lutter contre la pauvreté et aboutirait à augmenter le nombre de chômeurs et de RSAstes.

À l'opposé de ces thèses libérales, d'autres économistes proposent la réduction du temps de travail comme moyen de résoudre le chômage, en particulier dans le cas des emplois non délocalisables. Ce débat est éminemment politique. En outre, les faits récents nous ont montré à quel point les métiers jugés sans grande valeur par le système économique dominant et donc relativement mal payés : policiers, caissières, vigiles, transporteurs, aides-soignantes, ont été précieux pour tout simplement maintenir l'ordre et surtout la vie de tous pendant la période de confinement !

Le chômage

Le chômage français a plusieurs spécificités : la forte proportion du chômage de longue durée et la forte dégradation de l'emploi industriel. Le dualisme du marché du travail (emplois précaires contre CDI) amplifie le déséquilibre de l'offre et de la demande. En effet, en période de crise, les entreprises se défont d'abord des emplois les moins bien protégés (stagiaires, intérimaires, contrats à durée déterminée...). Le passage par une période de chômage est fréquent à la fin du cursus scolaires (18 % des jeunes qui sortent du système scolaire passent d'abord par Pôle emploi).

Le taux de non emploi

Pour mettre un terme à la bataille de chiffres issus des différentes catégories de chômage A, B, C, D, *Alternatives Economiques* a décidé de lancer un nouvel indicateur : « le taux de non-emploi en équivalent temps plein ». Il permet d'appréhender combien de personnes âgées de 25 à 60 ans n'occupent pas d'emploi, ce qui englobe à la fois les chômeurs et les personnes dites « inactives ». Il prend en compte le travail à temps partiel au prorata de la durée moyenne du travail à temps plein. Il se situe actuellement à 27,5%, légèrement au-dessous de la moyenne européenne, le plus fort étant celui de la Turquie (45,2%) et le plus faible celui de la république Tchèque (16,6%). En France, le taux de non emploi des hommes est à 19,3% et celui des femmes à 34,7%.

Les territoires zéro chômeur

Pendant que des milliards vont se déverser sur les entreprises sans exigence de contrepartie sociale, environnementale ou d'utilité publique, l'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TLZD) se bat depuis deux ans pour que le parlement étende l'expérimentation commencée sur 10 territoires (votée à l'unanimité le 29 février 2016). Le principe consiste à utiliser les sommes mobilisées pour indemniser, soutenir ou prendre en charge la privation d'emploi, pour faire vivre des entreprises à but d'emploi (EBE) qui recrutent des chômeurs en CDI, pour leur faire développer des

Le chômage

activités qui satisfassent en même temps leurs talents et des besoins non couverts par le secteur public ou le secteur privé. Ces initiatives ont eu le mérite de montrer la valeur incalculable que représente la dignité retrouvée des personnes exclues qui se sentent à nouveau utiles.¹²⁶ Sans compter les bénéfices associés tels que le renforcement du lien social, l'amélioration de l'état de santé, l'argent remis dans le circuit. Il faut soutenir cette initiative d'utilité publique envers et contre toutes les critiques dont elle est la cible.

Le Revenu de Solidarité Active

Le revenu de solidarité active (RSA) est une prestation sociale promue par l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) initiée par *Martin Hirsch*, Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté en mai 2007. Gérée par les conseils départementaux, versée par les CAF et les MSA et destinée à garantir à ses bénéficiaires (2,5 millions en 2016), qu'ils aient ou non la capacité de travailler, un revenu minimum, avec en contrepartie une obligation de chercher un emploi ou de définir et suivre un projet professionnel visant à améliorer sa situation financière. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir un revenu minimal ou un complément de revenu. Le RSA s'est substitué au RMI, à l'API et à certaines aides temporaires telles que la prime de retour à l'emploi. Il concerne tous les actifs depuis 2010, y compris les jeunes de 18 à 24 ans, qui peuvent, dans certains cas, bénéficier du RSA dans le cadre du RSA Jeune. Avant son remplacement par la prime d'activité, le RSA socle s'élevait à 525 € pour une personne seule, sans activité, sans revenus et sans logement.¹²⁷

¹²⁶ Voir le film de Marie-Monique Robin « *Nouvelle cordée* » qui a suivi les personnes embauchées par l'EBE de Mauléon (Deux -Sèvres) pendant plusieurs années, et qui montre avec bonheur leur transfiguration.

¹²⁷ Le montant mensuel moyen versé en 2016 était de 484 € soit un coût annuel de 15 milliards €.

Le revenu inconditionnel

Historique

Les ancêtres de ce concept sont trois Thomas : *Thomas More*, l'auteur d'*Utopia* (1516), l'Américain *Thomas Paine*, instigateur du salaire minimum de vie (SMIV) à l'époque de la révolution américaine, et l'Anglais *Thomas Spence*, qui mêla les réflexions de Paine à celles du socialiste utopique *Charles Fourier*. L'utilitariste *John Stuart Mill* a aussi défendu le concept d'une allocation universelle, dans sa seconde édition des *Principes d'économie politique*, de même que *Condorcet* et *Bertrand Russell*.

Deux branches existent pour l'allocation universelle : une marxiste et une libérale ; la branche marxiste s'inspirerait de *l'Introduction générale à la critique de l'économie politique*, ouvrage dans lequel *Karl Marx* imagine le développement d'une société où l'humanité sera sortie du salariat et où les machines seules assureront la création de richesses, qui seront reversées sous la forme d'un « *revenu socialisé universel* ». La branche libérale considère qu'il convient d'accorder une certaine somme d'argent aux citoyens, tantôt « *filet de sécurité* », tantôt « *capital de départ* », pour qu'ils puissent consommer et participer à la vie de la société. À chacun, ce faisant, d'organiser ses dépenses comme il l'entend. Le Fonds monétaire international – qui n'est pas une institution encline aux rêves utopiques – a récemment exploré le revenu de base comme une solution potentielle à l'inégalité économique.

Une revendication qui monte

La revendication d'un revenu universel ou de base ou d'existence, peu importe le nom qu'on lui donne, est donc apparue depuis longtemps, au Nord comme au Sud. Elle a franchi un seuil de visibilité avec la campagne de Benoit Hamon lors de l'élection présidentielle de 2017. Les objectifs du revenu inconditionnel sont de lutter contre la pauvreté

Le chômage

monétaire et développer le pouvoir d'agir. Hypothèse selon laquelle les pauvres sont mieux placés que les bureaucrates pour déterminer l'utilisation la plus avantageuse de l'aide qu'ils reçoivent. Le revenu de base fait régulièrement l'objet de discussion, voire d'expérimentations au niveau de régions. En pleine crise de la pandémie, il a été mis en avant y compris par des parlementaires et élus locaux. Un revenu qui ne se confondrait pas avec la rationalisation des minima sociaux qui se trouvent à un niveau très bas. Un tel revenu individuel, cumulable avec une activité rémunérée, doit être le plus élevé possible pour assurer à chacun l'autonomie en particulier pour se former à de nouveaux métiers. S'il remplace le salaire minimum dans une société largement « ubérisée » où nombre d'actifs dépendent d'un employeur qui ne dit pas son nom et qui se présente comme une plateforme de pur service, sans bénéficiaire d'aucune garantie de revenu entre les missions (tout comme les travailleurs intérimaires), il devrait se situer autour de 1 000 € net. Ce qui représente près de 1 000 milliards en France !

Conditions d'application

- Pour tous
- Sans conditions de ressources, d'activités, d'âge, de situation de famille
- Sans contrepartie : sans besoin de rechercher une activité, sans travaux d'intérêt général, sans se retirer du monde de l'emploi
- Montant suffisant pour échapper à l'exclusion sociale, pour échapper à la pression du travail, montant qui permet de choisir ou refuser un travail.

Plutôt que d'imposer aux bénéficiaires des règles complexes et un éventail vertigineux de programmes, il vaut mieux leur donner de l'argent et les laisser décider comment s'en servir.

Le chômage

Pourquoi ? au nom de quoi ?

- Fondement : on considère que tout le monde contribue à l'enrichissement collectif.
- Ce revenu doit permettre à chacun de subvenir à ce qu'il considère comme étant ses besoins essentiels (en laissant à chacun le soin de définir ses propres besoins).
- Le droit à des moyens convenables d'existence est inscrit dans la constitution depuis 1946.

Diversité d'approches

Il existe trois grandes conceptions du revenu de base :

- le revenu social garanti : solidarité avec ceux qui ne produisent rien,
- le revenu version libérale (Christine Boutin, Nathalie Kosciusko-Morizet, Milton Friedman) : fluidifier le marché du travail, réduire le rôle de l'Etat, attribuer à tous un revenu faible et supprimer tout système de protection,
- le revenu ni social ni libéral : une simplification du versement des allocations.

Il est à noter que la Confédération Paysanne défend la mise en place d'un « revenu paysan ». Certains défenseurs de la cause des travailleurs (J-Luc Mélenchon) disent que le revenu de base est une approche erronée du véritable problème de paies de qualité. « *Les gens veulent travailler* », a aussi déclaré l'économiste lauréat du prix Nobel Joseph E. Stiglitz, « *Ils ne veulent pas de charité* ».

Pour Benoît Hamon candidat PS à l'élection présidentielle de 2017, la précarisation de l'emploi, le recul du salariat, la révolution numérique, et la montée en puissance du travail indépendant imposent un réajustement urgent. Le revenu de base inconditionnel et universel représenterait un réel pilier de la protection sociale s'il est mis en place

Le chômage

de façon à protéger et émanciper les individus. Le candidat a évoqué la fin de l'assistanat et rappelé que la moitié des demandeurs d'emploi ne bénéficient pas d'allocation, de même qu'un tiers des personnes éligibles au RSA.

A droite, Frédéric Lefebvre, Jean-Frédéric Poisson et Nathalie Kosciusko-Morizet ont proposé leurs versions d'un revenu de base à l'occasion de la Primaire de Les Républicains. Dans le parti d'Europe Ecologie Les Verts, les quatre candidats participant à la Primaire interne se sont positionnés favorablement par rapport à la charte du MFRB et proposent un revenu de base entre 800 et 1000 euros.

Financement

Pour appuyer sa proposition, Benoît Hamon énonce plusieurs pistes de financement :

- Réforme et simplification de l'IR renforcé dans sa progressivité et sa base.
- Création d'un impôt unique sur le patrimoine des français.
- Création d'une fiscalité sur les robots et les machines.
- Lutte contre l'évasion fiscale et rabetage des niches fiscales.

Le Mouvement français pour un revenu de base (MFRB) identifie trois approches de son financement : la redistribution, la création monétaire, et l'approche par les biens communs ¹²⁸.

Le montant calculé que requiert un RdB pour tous à raison de 800 € par adulte et 400 € par enfant < 18 ans est de 570 milliards d'euro !

¹²⁸ Voir Marc de Basquiat, Président de l'association pour l'instauration d'un revenu d'existence (AIRE)

Le chômage

Le scénario (I) avec RdB pour tous conduit à un prélèvement de 58 % des cotisations sociales (vieillesse sécu + chômage + alloc. familiales + CSG CRDS) soit 345 milliards € avec un reste à financer de 225 milliards € dont on ne sait trop d'où il pourrait venir. Mais, bonjour les alloc chômeurs et les retraites de ceux qui n'auront pas pris une bonne complémentaire ... Le scénario (II) qui est une amélioration du système actuel de RSA et qui ne s'appliquerait qu'aux jeunes (400 € < 18ans et 800 € pour 18 à 25 ans) et aux actifs chômeurs non indemnisés (ceux qui ont droit à l'actuel RSA), représente quand même 31 % des cotisations sociales, soit 170 milliards d'euro, et pourrait être en partie financé à partir d'un prélèvement sur les cotisations sociales des actifs ¹²⁹.

Le salaire à vie

Le concept de salaire à vie est une extension des avantages acquis par les syndicats avec la sécurité sociale. Un mode d'organisation socio-économique principalement théorisé par *Bernard Friot* ¹³⁰ qui consiste, en se basant sur la socialisation de la richesse produite, à verser un salaire à vie à tous les citoyens. Ce salaire universel, dont le montant serait attaché à la qualification personnelle et non plus au poste de travail occupé, a été pensé pour reconnaître le statut politique de « producteur de valeur ». Dans la pratique, pour financer le salaire à vie, il suffirait de créer une caisse de cotisation salaire reprenant l'entièreté des salaires. La part du PIB étant attribuée aux salaires et cotisations sociales (60% du PIB) irait vers cette caisse. Cela revient

¹²⁹ Source : tableur et calculs de l'auteur à partir des données de l'INSEE

¹³⁰ Bernard Friot est un sociologue et économiste français, professeur émérite à l'université Paris-Nanterre. Marqué par la théologie paulinienne et jésuite qu'il considère comme « une théologie de l'en-avant », il se dit chrétien et communiste. Il ne croit pas à « un autre monde » mais « à un monde autre ». Derniers ouvrages : *Le travail, enjeu des retraites*, Paris, La Dispute, mars 2019 ; *Vaincre Macron*, Éditions La Dispute, 2017

Le chômage

à appliquer le système existant dans la fonction publique à tous les travailleurs.

Concernant les investissements dans l'entreprise, ils seraient pris en charge par une cotisation économique collectée par des caisses de subvention de l'investissement gérées par les travailleurs. On augmenterait alors l'investissement (qui est actuellement de 20%) à 30% du PIB.

Contrairement au revenu de base, le salaire à vie ne permet pas de cumuler ce salaire avec d'autres sources de revenu de travail. Cela implique la disparition du marché de l'emploi et la suppression de la propriété lucrative. Pour Bernard Friot, le revenu de base pose les individus comme des êtres de besoins, qui ont le droit à du pouvoir d'achat. Tandis que le salaire à vie pose les individus comme les producteurs de la valeur économique.

Dans la perspective du déficit d'emploi dans les années à venir, et l'augmentation de la pauvreté, le revenu inconditionnel est une piste intéressante à travailler. Il paraît inaccessible tant il demande de changement des pratiques et des mentalités, cependant il y a certainement des étapes intermédiaires pragmatiques à trouver¹³¹. Il rendrait à chacun sa dignité à l'inverse d'une allocation comme le RSA qui met les bénéficiaires en position d'assistés, position qui peut s'accompagner d'une culpabilité stérile.

¹³¹ On trouve l'une d'entre elles à la fin de l'ouvrage "*L'avenir des simples*" de Jean Rouaud, qui propose que tous les smicards puissent obtenir un travail à mi-temps dont l'autre moitié serait entièrement compensée par l'Etat, cet autre mi-temps étant libre tant en heures travaillées qu'en rémunération ... De quoi désengorger les files d'attente des bureaux de chômage et permettre la création d'emplois là où des plein-temps ne s'imposent pas, dans les zones désertées, chez des artisans, commerçants et paysans, malades de solitude et de trop peu de moyens pour se faire aider.

Le chômage

C'est le cancer de nos sociétés dites avancées ; symboles du peu de cas que nous faisons de la personne face à la production, les licenciements sont devenus la variable d'ajustement dans l'entreprise. Et cette période d'exclusion par le chômage est toujours vécue par les salariés, comme un traumatisme, une injustice, une dévalorisation. Les conséquences sanitaires, sociales, sociétales et économiques sont désastreuses pour toute la société.

Emboîtant le pas d'un patronat plus sensible à la rémunération du capital qu'au maintien dans l'emploi des acteurs de l'entreprise, l'actuel gouvernement - par sa révision du code du travail - aura réduit des décennies de luttes syndicales qui protégeaient les salariés, notamment en matière de licenciements abusifs. La corruption du meilleur apparaît alors, quand on voit monter à la bourse les actions d'entreprises, qui bien que florissantes, décident de fermer un site industriel en France pour un site encore plus rémunérateur à l'étranger.

Pour échapper à la société du déchet pointée du doigt par le pape François, et pour faire face à la concurrence des pays émergents et aux augmentations de productivité, il ne nous reste que deux solutions dans la justice : le partage du travail assorti à la taxation des machines, et le revenu inconditionnel. La réduction à quatre jours par semaine - comme je l'ai mise en place dans mon Bureau d'études - peut éventuellement s'accompagner de revenu en légère baisse, mais elle permet de mieux se détendre, de socialiser, de se cultiver, de s'occuper mieux de sa famille et de ses amis, et ouvre la porte à la solidarité avec les exclus du travail. Certes, il sera nécessaire pour l'Etat et les collectivités d'investir lourdement dans la formation et dans l'apprentissage pour réinsérer les exclus, mais c'est une option qui nous semble plus digne que le revenu de base et plus réaliste que le salaire à vie.

La démocratie ¹³²

Introduction

L'histoire de l'humanité est une histoire d'exploitation, d'oppression, d'avidité, d'arrogance et la démocratie c'est l'histoire des forces collectives qui s'opposent à cette domination, au pouvoir solitaire, à la cupidité, et au mépris à la fois dans la cité et dans la vie économique. Depuis deux siècles qu'elle existe en France, c'est un combat permanent pour le mieux vivre ensemble.

Comment faire pour interrompre les grands cycles de l'oppression, de la domination, et des ressentiments en les remplaçant par le dialogue, l'altruisme, la bienveillance ? Comment faire pour mieux rémunérer le travail, mieux partager les richesses. Pour protéger les plus vulnérables, les sans-travail, les sans-logis, tout en facilitant la vie de ceux qui entreprennent ? ...

On avait bien avancé après-guerre : c'est la période des trente glorieuses et de l'Etat providence. Et voilà qu'avec le néo-libéralisme - qui régit toutes nos activités depuis 35 ans - tout semble recommencer comme dans les années 30 ; deux pas en avant, trois pas en arrière... Le mouvement des gilets jaunes, via la goutte de diesel qui a fait déborder le vase des injustices chez les sans voix, relâche tout d'un coup 35 ans de rancoeurs accumulées contre les effets dévastateurs des politiques néolibérales coordonnées par l'Union Européenne contre ses propres ressortissants.

Nous permettra-t-il de sortir enfin de notre péché originel à nous français : celui de désirer tout à la fois un roi tout puissant à la tête de

¹³² Texte rassemblé par l'auteur pour introduire l'Université d'Hiver des Amis de La Vie, Chambéry, 2-3 Février 2019 dont le thème était « Sommes-nous en démocratie ? ».

La démocratie

la nation et en même temps celui de vouloir donner notre avis dans tous les domaines ? Ca n'en prend pas le chemin...

L'âge de la reconnaissance des limites de notre Terre, ne devrait-il pas être en même temps l'entrée dans l'âge adulte de nos pratiques démocratiques ? La socialisation qui grâce à l'Internet se conjugue avec la voie de l'individuation, permet des échanges, des partages par-delà les frontières, la formation de nouveaux groupes de pensée, et une mise en oeuvre de moyens sans égale. Mais qu'est-ce donc que cette démocratie tellement critiquée qui nous fait tant défaut ?

L'histoire a montré qu'à chaque transition énergétique a correspondu un nouveau pacte démocratique. Comment pourrait s'articuler une nouvelle forme de démocratie postindustrielle dans une société communicante et décarbonée ?

Karl Popper, tout comme Alain le philosophe, considérerait qu'un régime est démocratique s'il permet aux citoyens de contrôler ses dirigeants et aussi de les évincer sans recourir à la violence. Hervé Kempf considère quant à lui, que nous sommes dans un régime oligarchique ploutocratique. Pour lui, face à la montée des tensions sociales et des dégradations de l'environnement, qui résultent de sa politique, l'oligarchie tend désormais vers l'autoritarisme. Etienne Chouard lui, veut aller à la racine en faisant réécrire la Constitution par les citoyens. En effet, le renouvellement de notre vieille Constitution, et l'insertion d'une réelle possibilité de référendum citoyen, sont des revendications que la situation actuelle du pays rend exceptionnellement plausibles et qu'une telle opportunité ne se reproduira pas de sitôt. Loïc Blondiaux lui, parle d'épistocratie, ou d'épistémocratie, du gouvernement des élites, et de tirage au sort pour les combattre... Ses travaux portant notamment sur les transformations des démocraties contemporaines, il nous parle de pouvoir et de société civile à la lumière des événements récents.

Définition

Le terme démocratie (du grec ancien *dēmokratía*, combinaison de *dēmos*, ensemble des citoyens, et *kratos*, pouvoir), désigne le plus souvent un régime politique dans lequel les citoyens ont le pouvoir. Il peut aussi désigner ou qualifier plus largement une forme de société, une forme de gouvernance de toute organisation, ou encore un système de valeurs.

Selon la célèbre formule d'Abraham Lincoln (16^e président des États-Unis de 1860 à 1865) prononcée lors du discours de Gettysburg, la démocratie est « *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* ». C'est l'une des définitions canoniques couramment reprises, ainsi qu'en témoigne l'article deux de la Constitution de la Cinquième République Française (Titre Ier: De la souveraineté). Cette définition est proche du sens étymologique du terme démocratie.

Cependant, cette définition reste susceptible d'interprétations différentes, aussi bien quant à la signification concrète de la souveraineté populaire que pour son application pratique - ce qui apparaît clairement au regard de la diversité des régimes politiques qui se revendiquent comme démocratie. Ainsi, la distinction entre ce qui est une démocratie et ce qui n'en est pas fait débat, et aujourd'hui encore, il n'existe pas de définition communément admise de ce qu'est ou doit être la démocratie. Certains, comme Jean-Jacques Rousseau, considéraient que la démocratie ne peut être que directe : « *La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale et la volonté générale ne se représente point* ». Certains penseurs lui donnent également un sens au-delà du régime politique, et qui est même un prérequis pour construire un régime politique démocratique : pour John Dewey (1859-1952), philosophe américain, celle-ci est avant tout une manière de vivre. À noter également la distinction entre la notion de « peuple » et celle plus restrictive de « citoyens » : en effet la citoyenneté n'est pas forcément accordée à l'ensemble de la population.

La démocratie

De façon générale, un gouvernement est dit démocratique par opposition :

- aux systèmes monarchiques, où le pouvoir est détenu par un seul (mono = seul).
- aux systèmes oligarchiques, où le pouvoir est détenu par un groupe restreint d'individus (oligo = en petite quantité).

Néanmoins, ces oppositions, héritées de la philosophie grecque sont aujourd'hui équivoques de par l'existence de monarchies parlementaires. D'autres, dont Karl Popper notamment, définissent la démocratie par opposition à la dictature ou la tyrannie. Ce dernier considère qu'un régime est démocratique s'il permet aux citoyens de contrôler ses dirigeants et aussi de les évincer sans violence. Karl Popper a présenté cette théorie dans son ouvrage *La société ouverte et ses ennemis*. D'autres encore, comme Francis Dupuis-Déri, opposent les systèmes démocratiques aux systèmes aristocratiques, où le pouvoir est détenu par ceux considérés comme « les meilleurs ». Pour lui, en France ou aux États-Unis au XVIII^e siècle, l'aristocratie héréditaire a été remplacée par une aristocratie élue : l'élection consiste à choisir les meilleurs d'entre nous pour des fonctions qui exigent des connaissances, et est une procédure d'auto-expropriation du pouvoir par les citoyens, qui le confie à ses élus.

Par ailleurs, le terme de démocratie ne se réfère pas uniquement à des formes de gouvernements, mais peut aussi désigner une forme de société ayant pour valeur la liberté et l'égalité (c'est notamment l'usage qu'en fait Alexis de Tocqueville, qui s'attache plus aux dimensions culturelles qu'au système politique en lui-même), ou de manière plus générale encore, un ensemble de valeurs, d'idéaux et de principes politiques, sociaux ou culturels.

Démocratie ou oligarchie ploutocratique ?

Sommes-nous en dictature ? Non. Sommes-nous en démocratie ? Pas vraiment. On trouve dans l'ouvrage qu'Hervé Kempf ¹³³ a écrit en 2011 tous les éléments permettant d'affirmer que la plupart des pays du monde qui se disent démocratique ne sont en fait que des oligarchies dirigées par les puissances d'argent et les grands médias qu'elles contrôlent. La corruption du meilleur ...

« Aux contradicteurs de démontrer que la démocratie est aujourd'hui vigoureuse, que les médias sont libres des intérêts financiers, que les politiques portent les intérêts du peuple et non ceux du capital, que les lobbies n'influencent pas en coulisse les décisions, que la publicité ne conditionne pas la culture collective... »

Principalement depuis 1980, nous serions donc entrés dans un régime oligarchique, cette forme politique conçue par les grecs anciens et qu'ont oublié les politologues : la domination d'une petite classe de puissants qui discutent entre pairs et imposent ensuite leurs décisions à l'ensemble des citoyens via leurs représentants élus.

Un régime qui vise à maintenir les privilèges des riches au mépris des urgences sociales et écologiques.

Quatre arguments viennent étayer sa thèse :

- 1- Des citoyens au « *faible rendement mental* » : c'est à partir des années 1940, avec Joseph Schumpeter ¹³⁴ que l'oligarchie affirma que « *la volonté des citoyens se réduisait à un ramassis confus de vagues impulsions mollement rattachées à des slogans tout faits...* », la politique se réduisant à une joute entre partis pour

¹³³ *L'oligarchie, ça suffit, vive la démocratie*, L'histoire immédiate, Seuil, 2001

¹³⁴ *Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1942

La démocratie

capter d'élection en élection les faveurs d'une masse à peu près stupide et conditionnée.

- 2- L'existence de clubs très fermés rassemblant des élites qui discutent entre elles de l'avenir du monde et des règles à mettre en place :
 - La Commission Trilatérale créée en 1973 qui compte 390 membres, leaders distingués du monde des affaires, des médias, des universités, de la politique, des syndicats et d'autres ONG.
 - Le groupe *Bilderberg* né en 1952 afin de rapprocher les élites américaines et européennes. Ce club a dessiné la mise en œuvre pratique de l'idéologie capitaliste.
 - Le forum économique mondial créé en 1971 qui se tient chaque année à Davos rassemblant plus de 2 500 personnalités influentes.
 - A Paris, responsables politiques et figures médiatiques côtoient régulièrement leurs pairs du monde des affaires au Siècle avec 550 membres recrutés par cooptation, à l'Interallié, au Saint James, au Racing Club de France, sans oublier le club des administrateurs du CAC 40 où les patrons qui se tiennent par la barbichette dans des participations croisées, sont majoritairement issus des grands corps de l'Etat.
- 3- La perméabilité grandissante entre les hauts fonctionnaires et les administrateurs des grandes sociétés, la transformation des hauts fonctionnaires en maîtres du capitalisme étant un signe très sûr de la formation d'un régime oligarchique. La France y a fait exception jusque dans les années 80 mais s'est bien rattrapée depuis.
- 4- La publicité via les media. Même si son audience se tasse avec la montée en puissance d'Internet, la télévision est devenue depuis cinquante ans, la source dominante d'information. C'est un medium à sens unique piloté par des annonceurs qui l'utilisent pour vendre des produits et pour capter l'audience la plus large avec le dénominateur commun le plus bas. Et l'espace nécessaire en démocratie pour échanger des idées complexes et des informations abondantes s'est drastiquement réduit. Comme l'a

La démocratie

écrit Al Gore ¹³⁵, « *Edward Bernays, le double neveu de Sigmund Freud, a su adapter les idées révolutionnaires de son oncle pour créer la science moderne de la persuasion de masse- assise non sur la raison, mais sur la manipulation des impulsions et des sentiments subconscients. »*

Face à la montée des tensions sociales et des dégradations de l'environnement, qui résultent de sa politique, l'oligarchie tend désormais vers l'autoritarisme. Elle fait des choix douloureux pour le peuple afin de préserver ou d'élargir ses positions, ce qui semble se confirmer en France depuis 2017. Il s'ensuit qu'au lieu de prendre la démocratie pour acquise, il faut la revivifier en résistant à l'oligarchie par la mise en pratique de formes participatives réellement démocratiques (Camps d'action climatique, Nuits debouts, ...) et par l'engagement actif des citoyens. Il faut entrer en résistance !

Pour Denis Kessler ex-vice-président du patronat français, s'exprimant sans aucune retenue, « *il s'agit aujourd'hui de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance* ». Que proposait ce programme au sortir du cauchemar nazi ? « *La pleine liberté de pensée, de conscience, et d'expression ; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ... ; l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités et financières ... ; le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques... ; un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans les cas où ils sont incapables de se les procurer par leur travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat* ». Partout un mouvement général de privatisation du bien commun a été entrepris avec le rebond du

¹³⁵ The Assault on Reason, Al Gore.

capitalisme en 1980. La hausse exponentielle des inégalités manifeste le succès de cette entreprise.

Quelles institutions en France aujourd'hui ?

Pour s'éloigner suffisamment des instabilités constatées de la IV^e République, Michel Debré a mis au point des institutions tout entières dévouées à la cause de l'homme providentiel qu'était le Général de Gaulle au moment de la crise algérienne : élection du président de la République au suffrage universel, qui force l'électorat à se polariser au deuxième tour ; scrutin uninominal majoritaire pour les législatives, qui incite au « vote utile » ; et depuis 2002, faute historique de Lionel Jospin, alignement du mandat législatif sur le quinquennat, qui fusionne en quelque sorte les deux élections et offre mécaniquement une majorité présidentielle à l'Assemblée. Force est de constater pour de bonnes ou mauvaises raisons, que la V^e République a tué la démocratie, et que les citoyens ont été peu ou prou condamnés à la servitude volontaire.

La France a ainsi une constitution qui, certes la protège des errements de l'Italie qui change de gouvernement tous les ans, mais son régime présidentiel tranche par rapport aux autres démocraties européennes, rappelant le temps des rois et de leur pouvoir de droit divin :

- le peu de latitude donné au parlement pour légiférer (sans les ordonnances, 95% des textes votés au parlement émanent du gouvernement) ;
- la non indépendance de la justice, de par l'existence des magistrats du parquet qui dépendent hiérarchiquement du garde des sceaux, ministre de la justice, nommé par le Président,

... ces écarts font de la fameuse séparation des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, une fiction. Sans parler bien sûr de la collusion permanente de l'exécutif avec les milieux d'affaire qui ont toujours su trouver leurs entrées le soir à l'Elysée.

Emmanuel Macron, entre autorité présidentielle et autoritarisme

Une fois élu, il ne nous restait donc qu'à prier pour que notre surprenant nouveau Président se comporte en monarque éclairé. Malgré ses nombreuses tentatives de réponses aux mouvements sociaux à travers l'organisation de « grands débats » – centrés sur lui-même et à la gloire de son incontestable intelligence – nous n'avons pas été convaincus par les mutations qu'il a promises.

Le philosophe Jean-Claude Monod, spécialiste de philosophie allemande et de philosophie politique, a publié en 2012 un ouvrage intitulé *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ?* (Seuil). Un an après l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, il revient sur sa manière de gouverner et d'incarner le pouvoir ¹³⁶ : « ... au sommet de l'Etat, on entend les refrains néolibéraux qui sont devenus insupportables à une bonne partie de la population - aider les plus riches profitera aux pauvres, les aides sociales coûtent un « pognon de dingue » mais il faut supprimer l'ISF, facilitons les licenciements pour rassurer les entrepreneurs... Le sentiment que cet Etat s'est largement mis au service des intérêts financiers, des grandes entreprises et des groupes industriels aux dépens des classes populaires ne trouve plus à s'exprimer par le biais des syndicats et des partis d'opposition : il se manifeste comme révolte ».

Les citoyens et l'exercice du pouvoir ¹³⁷

Depuis une vingtaine d'années, on constate une fissuration progressive des édifices institutionnels construits au XIX^e et au XX^e siècle. Le système politique institutionnel français est en décadence alors que l'intérêt pour la politique est de plus en plus fort. De fait,

¹³⁶ Le Monde des idées, 3-05-2018.

¹³⁷ Avec Yves Sintomer, prof de sciences politiques à l'Université Paris VIII dans « *Les citoyens et l'exercice du pouvoir* », France-Culture, 14 Janvier 2019

La démocratie

chaque révolution technique s'est accompagnée d'une révolution de la représentation. Avec l'avènement d'Internet, les dynamiques historiques changent d'échelle. Dans le bouillonnement actuel dont on ne sait ce qu'il en sortira, rappelons que parmi les dix tendances historiques du socialisme à la fin du XIX^e siècle, deux seulement l'ont emporté : la tendance Jaurèsienne et la tendance Guesdiste.

Concernant l'évolution de notre pratique démocratique, la première des possibilités est une involution autoritaire telle qu'on peut la voir en Inde, Brésil, Russie, Turquie, Egypte, Hongrie, ... avec une intensité croissante dans les niveaux de répression.

La deuxième tendance qu'on peut nommer la post-démocratie est la constatation d'une certaine impuissance à gouverner : « le politique ne peut pas tout ». Les grandes décisions sont prises ailleurs, soit dans les grands organismes internationaux, soit au niveau européen, soit via les lobbies des grandes entreprises, comme décrit plus haut.

Le troisième scénario serait la démocratisation du système existant augmenté d'une plus grande participation et d'un plus grand contrôle de la part des citoyens. Que l'on partage ou non leurs aspirations, on voit de nouvelles formes surgir dans des pays très divers : les mouvements tels que PODEMOS, Les Indignés, Occupy Wall Street ou Nuit Debout, et plus récemment les Gilets Jaunes, expriment en tous cas la détermination de leurs adhérents à ré-enchanter l'avenir. Encore minoritaires à l'échelle des classes moyennes mondiales, ils incarnent un élan de plus en plus visible en Europe et dans certains Etats américains.

Démocratie participative

Aujourd'hui la démocratie représentative a deux volets possibles suivant les pays :

La démocratie

- Le mandat libre où l'élu agit en son âme et conscience. C'est en théorie le cas de nos sénateurs et députés en France bien que la « discipline de groupe parlementaire » leur impose le plus souvent de voter comme un seul homme.
- Le mandat impératif tenu par une promesse, où l'élu est tenu de répondre à ses mandants.

Mais ces incarnations traditionnelles sont de plus en plus contestées : pour Claude Lefort, « le pouvoir devient un lieu vide ». On assiste même à l'émergence d'une force qui va jusqu'à contester toute forme d'incarnation (les CAMILLE des ZAD et les Gilets Jaunes). Cette possibilité que chacun puisse donner son avis monte très fort. On trouve en Oregon des jurys citoyens tirés au sort dont le rôle est de donner des avis documentés en amont des référendums d'initiative citoyenne.

Une nouvelle donne démocratique

Les citoyens ont de plus en plus le sentiment que le pouvoir est confisqué par une petite oligarchie. Pour reprendre la main, il faut créer une force politique nouvelle qui changera le fonctionnement de nos institutions décalées. Il est temps d'en finir avec cette monarchie constitutionnelle qui ne dit pas son nom. Ce parlement aux ordres, ce premier ministre doublon.¹³⁸

Il faut aussi décider d'un non-cumul très strict des mandats y compris dans la durée, d'une responsabilité accrue de l'Assemblée, de construire un vrai statut de l'élu pour que les mots « carrière » et

¹³⁸ Le seul pays d'Europe dont les institutions ressemblent aux nôtres est la Roumanie : après la chute de Ceausescu, le Conseil de l'Europe a conseillé aux élites roumaines de s'inspirer des institutions françaises pour rédiger leur nouvelle Constitution au prétexte qu'après 20 ans de dictature, certains pensaient qu'un passage direct à la démocratie était trop risqué...

« politique » ne soient plus accolés et faciliter le retour à la « vie normale » à la fin du 2e ou du 3e mandat.

Il faut enfin instaurer la Loi d'Initiative Citoyenne (L.I.C.) : tout texte ayant recueilli 300 000 signatures et conforme à la Déclaration européenne des Droits de l'Homme, doit être débattu par le Parlement au même titre qu'un projet de loi venant du gouvernement. Et instaurer les référendums citoyens dans les mêmes conditions que les L.I.C.

Le contrôle démocratique

Alain ou la démocratie de l'individu

On trouve dans l'ouvrage de Jérôme Perrier ¹³⁹ une synthèse intégrale de la pensée politique du philosophe Emile Chartier plus connu sous le pseudonyme d'Alain. Elle redonne à Alain la place majeure et singulière qui lui revient dans l'histoire récente des idées : celle d'un penseur citoyen, d'un libéral de gauche, compagnon de route du radicalisme, dont l'antiétatisme, l'individualisme démocratique, et le rationalisme laïc entrent en résonance profonde avec nos préoccupations contemporaines.

« Je connais un certain nombre de bons esprits qui essaient de définir la Démocratie. J'y ai travaillé souvent, et sans arriver à dire autre chose que des pauvretés, qui, bien plus, ne résistent pas à une sévère critique. Par exemple celui qui définirait la démocratie par l'égalité des droits et des charges la définirait assez mal ; car je conçois une monarchie qui assurerait cette égalité entre les citoyens ; on peut même imaginer une tyrannie fort rigoureuse, qui maintiendrait l'égalité des droits et des charges pour tous, les charges étant très lourdes pour tous, et les droits fort restreints. Si la liberté de penser, par exemple, n'existait pour personne, ce serait encore une espèce

¹³⁹ Jérôme Perrier, *Alain ou la démocratie de l'individu*, Ed Les belles lettres, Oct 2017

La démocratie

d'égalité. Il faudrait donc dire que la Démocratie serait l'Anarchie. Or je ne crois pas que la Démocratie soit concevable sans lois, sans gouvernement, c'est-à-dire sans quelque limite à la liberté de chacun ; un tel système, sans gouvernement, ne conviendrait qu'à des sages. Et qui est-ce qui est sage ?

Même le suffrage universel ne définit point la Démocratie. Quand le pape, infaillible et irresponsable, serait élu au suffrage universel, l'Église ne serait pas démocratique par cela seul. Un tyran peut être élu au suffrage universel, et n'être pas moins tyran pour cela. Ce qui importe, ce n'est pas l'origine des pouvoirs, c'est le contrôle continu et efficace que les gouvernés exercent sur les gouvernants.

Ces remarques m'ont conduit à penser que la Démocratie n'existe point par elle-même. Et je crois bien que dans toute constitution il y a de la monarchie, de l'oligarchie, de la démocratie, mais plus ou moins équilibrées. L'exécutif est monarchique nécessairement. Il faut toujours, dans l'action, qu'un homme dirige ; car l'action ne peut se régler d'avance ; l'action c'est comme une bataille ; chaque détour du chemin veut une décision. Le législatif, qui comprend sans doute l'administratif, est oligarchique nécessairement ; car, pour régler quelque organisation, il faut des savants, juristes ou ingénieurs, qui travaillent par petits groupes dans leur spécialité. Plus la société sera compliquée, et plus cette nécessité se fera sentir. Par exemple, pour contrôler les assurances et les mutualités, il faut savoir ; pour établir des impôts équitables, il faut savoir ; pour légiférer sur les contagions, il faut savoir.

Où est donc la Démocratie, sinon dans ce troisième pouvoir que la Science Politique n'a point défini, et que j'appelle le Contrôleur ? Ce n'est autre chose que le pouvoir, continuellement efficace, de déposer les Rois et les Spécialistes à la minute, s'ils ne conduisent pas les affaires selon l'intérêt du plus grand nombre. Ce pouvoir s'est longtemps exercé par révolutions et barricades. Aujourd'hui, c'est par l'Interpellation qu'il s'exerce. La Démocratie serait, à ce compte, un effort perpétuel des gouvernés contre les abus du pouvoir. Et, comme

La démocratie

il y a, dans un individu sain, nutrition, élimination, reproduction, dans un juste équilibre, ainsi il y aurait dans une société saine : Monarchie, Oligarchie, Démocratie, dans un juste équilibre. »

Alain, 12 juillet 1910.

Le referendum d'initiative citoyenne (RIC)

Remis au goût du jour par les Gilets jaunes notamment sous l'impulsion d'Etienne Chouard, il permet par exemple à nos voisins suisses de faire vivre une démocratie qui à intervalles réguliers, donne la parole aux citoyens. Mais que d'étonnants commentaires n'a-t-on pas entendu concernant son application en France ? ¹⁴⁰ « *Dès qu'il est question d'un référendum populaire, Hitler et Mussolini ne sont pas loin* », affirme un célèbre metteur en scène. « *Avec la démocratie directe, il y a un risque de tyrannie de la minorité sur la majorité* », avertit un éditorialiste réputé. « *Un référendum d'initiative populaire commence toujours en Suisse par une question de gauche* » croit savoir un membre du Conseil d'État (alors que les référendums les plus retentissants – en 1970 contre l'emprise étrangère, en 2009 contre les minarets, en 2014 contre l'immigration, en 2018 pour l'autodétermination – étaient tous issus de la droite). « *Les thèmes de votations sont très souvent le fait de quelques cliques affairistes* », affirme un grand personnage de l'État. Enfin, l'un des plus respectés constitutionnalistes français se déclare opposé au référendum car « *la France n'est pas la Suisse* », peuple dont il admire « *la sagesse* ».

La Suisse n'est pas un pays plus consensuel qu'un autre, au sens où le mot signifie qu'il y a accord sur un sujet précis. Le mot prend ici une tout autre signification. Il y a accord sur le fait qu'il convient de débattre. Il y a consensus sur le processus. Le référendum impose son rythme. Il est lent, forcément. Les discussions seront approfondies, étalées dans le temps. Elles se feront, non pas dans une perspective de

¹⁴⁰ Voir « *Le retour d'Ulysse* » Metin Arditi, La Croix , 31-12-2018

La démocratie

café du commerce, mais dans un cadre structuré, avec, en dernier lieu, un vote formel. La psychologie du consensus, très subtile, ne consiste pas à mettre tout le monde d'accord, ce serait impossible. Elle permet à chacun de se sentir partie prenante. De se convaincre que son point de vue a été pris en compte. Si la décision finale ne va pas dans le sens qu'il souhaitait, il aura eu son mot à dire. Il en sera apaisé. Le propos du consensus n'est donc pas d'éliminer les disparités, il est de les affronter. Sa grande valeur est l'occasion qu'il offre à chacun de participer au débat. De ne pas avoir le sentiment d'être citoyen de seconde zone, obligé de porter un gilet voyant pour être pris en compte. Le vrai mérite du référendum aura été de favoriser l'union nationale. (...) En définitive, pour l'Odyssee d'Ulysse comme pour les référendums, ce qui importe, ce n'est pas la destination. C'est le voyage.

La petite République de Saillans

En mars 2014, alors que le Front national fait une percée historique dès le premier tour des élections municipales, Saillans, un village de 1 300 habitants dans la Drôme, renverse la table. Des citoyens débutant en politique décident sans programme ni candidat de plancher sur les priorités de la commune. Le succès est immédiat et inattendu. Pour la première fois, des habitants prennent la parole, réfléchissent collectivement à une autre façon de faire vivre la politique locale. La liste citoyenne « Autrement pour Saillans... tous ensemble » se constitue. Le 23 mars 2014, elle remporte les élections dès le premier tour avec 56,8 % des voix. Depuis six ans, les habitants de Saillans expérimentent un modèle de démocratie citoyenne où les décisions sont prises en concertation. De nouvelles façons d'exercer le pouvoir mais aussi de vivre ensemble.

La démocratie dans l'entreprise

Le terme de démocratie peut aussi servir à qualifier la gouvernance de tout corps ou organisation sociale (organisme public ou privé, associations, entreprise). Cela signifie alors généralement que cette

La démocratie

gouvernance repose sur l'égalité des membres du groupe, le non cumul et la rotation des charges, sur des procédures de délibérations, ou encore de votes, d'élections et/ou de tirages au sort.

Quels sont les antécédents historiques et juridiques de la démocratie économique, s'interroge le juriste Alain Supiot ¹⁴¹, qui analyse les liens étroits et anciens entre la face politique et la face économique de la démocratie. De Proudhon aux chevaliers américains du travail, quel modèle de démocratie participative a pu émerger au XIX^e siècle ? Comment la question de la démocratie économique s'est-elle déplacée du terrain de la nation à celui de l'entreprise et que visaient les réformes de Roosevelt lors du New Deal, au milieu du XX^e siècle ?

Changer le statut des entreprises

Une société est, selon sa définition juridique, « un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes décident de mettre en commun des biens ou leur industrie en vue de partager les bénéfices, les économies ou les pertes qui en résulteront ». L'entreprise, le plus souvent établie en société, est donc définie par la loi comme l'association d'actionnaires ayant en vue de faire du profit. Et j'ai toujours pensé que c'était un peu court et surtout hors de la réalité de la vie de l'entreprise. Si l'on prenait vraiment au sérieux la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, il faudrait inscrire dans leurs statuts juridiques qu'elles sont d'abord des communautés de projets avec toutes les parties prenantes, les actionnaires ne détenant plus la totalité du pouvoir, comme c'est encore le cas en France dans la plupart des SARL, SAS, SA, et bien plus encore dans les grandes entreprises cotées ...

¹⁴¹ Alain Supiot, titulaire de la chaire État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités, membre de la Commission mondiale sur l'avenir du travail, a proposé le 15 Janvier 2019 sur France-Culture une grande réflexion autour des "Figures juridiques de la démocratie économique".

Il faudrait associer les salariés aux décisions, non pas seulement par un vote une fois l'an, noyés dans les Assemblées Générales, mais via les conseils d'administration – comme ce fut le cas au début du capitalisme - afin que se développent les forces de cohésion et de solidarité qui font que l'entreprise est bien une communauté de personnes localement intégrée et non plus un patron délocalisé, des actionnaires mondialisés et des salariés déracinés, le tout naturellement, avec des intérêts divergents. La plupart des expériences qui sont allées dans ce sens ont conduit à des « success stories »¹⁴². Cela ferait d'une pierre deux coups : plafonnement de la rémunération des patrons et contrôle sur les délocalisations ou la vente à des vautours quand l'entreprise est en difficulté ¹⁴³. La définition de l'entreprise que je viens de décrire est celle des « entreprises à mission » dont le statut date de la loi Pacte de 2019. Pour l'instant il n'y en a qu'une centaine en France et le statut juridique des sociétés traditionnelles qui représentent l'immense majorité des entreprises, n'a pas changé. C'est pourtant là que se trouve le point crucial qui permettrait de faire basculer les entreprises vers un « bien commun »

¹⁴² Dans son ouvrage *Gouverner le capitalisme*, Isabelle Ferreras apporte une proposition de réponse : le bicamérisme en entreprise. Elle propose d'instaurer à la place des conseils d'administration traditionnels, un « gouvernement d'entreprise » responsable devant la « chambre des représentants des investisseurs en capital » et de la « chambre des représentants des apporteurs de travail ».

¹⁴³ Dans l'affaire Whirlpool, E. Macron s'est fait piéger dans un moment d'écume médiatique qui restera sûrement comme un marqueur pour tout son quinquennat. Même si on peut saluer son courage pour affronter physiquement une meute aussi hostile (ouvriers, journalistes, militants FN...), ses explications de la mondialisation aux salariés ne les ont pas vraiment convaincus, alors que l'interpellation de François Rufin (candidat aux législatives pour les Insoumis) était fort pertinente et à propos. Les bisous et les selfies de Mme Le Pen, avec les ouvriers, auront fait de belles images pour la campagne, mais ils ne peuvent être d'aucun secours pour sauver l'usine. On a eu ce jour-là un condensé de la différence d'approche politique entre Macron, Mélenchon et Le Pen, pour tenter de réguler le capitalisme mondialisé.

partagé par tous ses acteurs et non pas seulement la recherche unique de profits par ses actionnaires. Ce saut juridique serait à mon avis bien plus fort que bien des luttes syndicales et leurs cortèges de grèves sans lendemain... En outre, s'il se trouve qu'avoir un impact social et environnemental positif et générer du rendement financier ne semblent pas incompatibles, que ce soit à condition que les dividendes ne soient pas délirants.

Il faudrait pousser dans ce sens nos élus pour élargir la loi Pacte. Mais pour se faire, il faudrait aussi un vrai dialogue social et des syndicats forts, comme en Allemagne, pays avec lequel j'ai travaillé cinq ans en joint-venture, et qui avait systématiquement deux têtes à la direction de la partie allemande.

Remettre de la morale pour plus de justice sociale¹⁴⁴

*Avec une grande prescience, notre pape François nous mettait en garde déjà en 2013 dans son exhortation apostolique *Evangelii-gaudium* et nous enjoignait de ne pas abandonner une partie de la société à elle-même sous peine de réactions violentes.¹⁴⁵ Au-delà de la diversité des griefs des gilets jaunes, on peut lire ce mouvement de mécontentement comme résultant de quarante ans de doctrine néolibérale, aboutissant au délitement du sens donné à l'action individuelle et collective et à l'inversion des valeurs : le paradigme financier tout puissant a progressivement écarté l'humain dans toutes ses dimensions. Les décisions d'affaires, sous la pression des actionnaires, sont prises trop souvent sur la base de critères financiers et d'anticipations de rendements. Ainsi on remarquera des annonces récentes de grands groupes qui engrangent de très belles performances financières tout en annonçant des plans de licenciements. Ainsi va notre monde, manquant cruellement*

¹⁴⁴ Texte d'Élisabeth Gressieux, assistante de recherche, chargée de cours à l'Institut catholique de Paris. Editorial dans *La croix* 31-12-2018.

¹⁴⁵ Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, Paragraphe 59.

*d'imagination morale et nous berçant d'illusions destructrices*¹⁴⁶. Les valeurs de performance (rentabilité, productivité, compétitivité...) l'emportent désormais sur des valeurs telles que l'équité, la bienveillance, la justice sociale, l'empathie... dans les décisions d'affaires. Cette hiérarchisation de valeurs fait que l'humain, son bien-être, sa dignité, son intégrité psychique ont été mis de côté dans une course frénétique aux profits et donc à la réduction des coûts. Ainsi, la valeur travail a été asservie à la valeur capital comme l'expliquent par exemple Pierre-Yves Gomez¹⁴⁷ ou Thomas Piketty¹⁴⁸ : la croissance de la valeur financière est devenue la fin (non seulement il faut générer du profit, mais il faut que ce profit augmente de trimestre en trimestre sous peine de représailles boursières) ; l'ouvrier, l'employé, le cadre, le salarié, l'entrepreneur doivent trouver les moyens de l'atteindre. Nos institutions financières et économiques seraient-elles devenues trop « extractives » et pas assez « inclusives » présageant d'un effondrement civilisationnel¹⁴⁹ ?

Nous serions donc devenus incapables d'imagination morale. Qu'est-ce à dire ? Dans le domaine des affaires, l'imagination morale est la capacité à percevoir que dans toutes décisions ou relations économiques, se cache une dimension morale fondée sur l'empathie et donc la « capacité à se mettre à la place de ». Elle nécessite de se décentrer, sous peine de devenir insensibles donc immoraux. Or comme le rappelle Amartya Sen¹⁵⁰, l'économie est une branche de la philosophie morale. Ceci a d'importantes implications pour la gestion des affaires. Les dilemmes éthiques, ou conflits de valeurs, sont bien présents mais minimisés dans un processus de désengagement moral

¹⁴⁶ Voir Gaël Giraud, *Illusion financière*, 2014, Éd. de l'Atelier.

¹⁴⁷ *Le Travail invisible : enquête sur une disparition*, 2013, François Bourin Éd., coll. « Société ».

¹⁴⁸ *Le Capital au XXI^e siècle*, 2013, Seuil.

¹⁴⁹ Daron Acemoglu, James A. Robinson, *Why Nations Fail. The Origins of Power, Prosperity and Poverty*, 2012, Profile Books Ltd.

¹⁵⁰ *L'économie est une science morale*, 2004, La Découverte poche.

La démocratie

et sous les pressions de temps (culture de l'immédiateté), des marchés (culture de la valeur pour l'actionnaire), du chiffre (culture du reporting et du ratio) et des ressources (culture hyperconcurrentielle). Nous ne questionnons plus assez certaines idéologies mortifères. L'imagination morale pourrait nous aider à relever ce voile de croyances qui nous aveugle et à appliquer la règle d'or « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse », qui nous enjoint de considérer autrui toujours comme une fin et jamais comme un moyen. [...]

La démocratie

C'est « *le pire des régimes à l'exception de tous les autres* » nous disait Churchill. Nous avons montré que la plupart des pays du monde qui se disent formellement démocratiques, ne sont en fait que des oligarchies dirigées par les puissances d'argent et les grands médias qu'elles contrôlent. Une petite classe de puissants qui discutent entre pairs et imposent ensuite leurs décisions à l'ensemble des citoyens via leurs représentants élus. Un régime qui vise à maintenir les privilèges des riches au mépris des urgences sociales et écologiques. Preuve en est l'extrême difficulté de ces régimes à mettre en œuvre l'indispensable transition écologique.

Au-delà de la diversité des griefs des gilets jaunes, on peut lire ce mouvement de mécontentement comme résultant de quarante ans de doctrine néolibérale, aboutissant au délitement du sens donné à l'action individuelle et collective et à l'inversion des valeurs : le paradigme financier tout puissant a progressivement écarté l'humain dans toutes ses dimensions. Ainsi on peut noter les annonces récurrentes de grands groupes qui annoncent des plans de licenciements tout en engrangeant de très belles performances financières...

En France, pour s'éloigner des instabilités constatées de la IV^e République, Michel Debré a mis au point des institutions toutes entières dévouées à la cause de l'homme providentiel qu'était le Général de Gaulle : élection du président de la République au suffrage universel, qui force l'électorat à se polariser au deuxième tour ; scrutin uninominal majoritaire pour les législatives, qui incite au « vote utile » et depuis 2002, faute historique de Lionel Jospin, alignement du mandat législatif sur le quinquennat, qui fusionne en quelque sorte les deux élections et offre mécaniquement une majorité présidentielle à l'Assemblée.

Force est de constater que pour de bonnes ou mauvaises raisons, la V^e République a affaibli la démocratie, et que les citoyens ont été peu ou prou condamnés à la servitude volontaire. La France a ainsi une constitution qui, certes la protège des errements de l'Italie qui change de gouvernement tous les ans, mais son régime présidentiel tranche par rapport aux autres démocraties européennes, rappelant furieusement le temps des rois et de leur pouvoir de droit divin : le peu de latitude donné au parlement pour légiférer; la non indépendance de la justice, de par l'existence des magistrats du parquet qui dépendent hiérarchiquement du garde des sceaux, ministre de la justice, nommé par le Président ... ces écarts font de la fameuse séparation des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, une fiction. Sans parler bien sûr de la collusion permanente de l'exécutif avec les milieux d'affaire qui ont toujours su trouver leurs entrées le soir à l'Élysée. Une fois élu, il ne nous restait donc qu'à prier pour que notre surprenant Président se comporte en monarque éclairé.

Concernant l'évolution de nos pratiques, le scénario souhaitable serait une Convention pour la réécriture de notre Constitution, assortie d'une plus grande participation et d'un plus grand contrôle de la part des citoyens. Tout comme on vient de le voir avec la Convention de 150 citoyens tirés au sort pour travailler sur 150 propositions destinées à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Quant à la démocratie dans l'entreprise, il faudrait associer les salariés aux décisions, non pas seulement par un vote une fois l'an, noyés dans les Assemblées Générales, mais via les conseils d'administration – comme ce fut le cas au début du capitalisme - afin que se développent les forces de cohésion et de solidarité qui font que l'entreprise est bien une communauté de personnes localement intégrée et non plus un patron délocalisé, des actionnaires mondialisés et des salariés déracinés, le tout naturellement, avec des intérêts divergents.

Ville et campagne.

L'exemple de Lyon.

Lyon en 1945 à la libération, c'était à peine 500 000 habitants entourés par toute une campagne nourricière de proximité :

- en banlieue Est on trouvait beaucoup de maraîchers avec leurs spécialités (le cardon notamment à Vaulx en Velin !...)
- l'Ouest lyonnais fournissait plutôt les fruits (poires de Chasselay, bigarreaux de Bessenay...)
- les monts du lyonnais pour les produits laitiers
- les coteaux du lyonnais-Beaujolais pour le vin,
- la Dombes pour les poissons d'étang...

Bref, comme la plupart des villes françaises, Lyon se ravitaillait très largement avec son arrière-pays jusqu'à la fin des années 60. Et les possédants investissaient traditionnellement une partie de leur fortune dans la terre, les manoirs ou les grandes villas de la campagne lyonnaise. Il y avait donc des contacts assez nombreux entre la ville et les ruraux des alentours et, sans toujours s'estimer, les deux populations au moins se côtoyaient et échangeaient.

Tout change assez vite avec « les trente glorieuses » et l'idéologie de l'expansion. C'est l'exode des fils de paysans devenus ouvriers qui embauchent dans les usines de la banlieue (les camions Berliet, 15 000 employés sur le site de Vénissieux), les ZUP et leurs supermarchés, les ZI, les ZAC...se multiplient, et il faut des terrains, toujours plus de parcelles pour la construction. Le monde paysan reflue en désordre devant la poussée urbaine, et vend ses terres non sans réaliser au passage de belles plus-values (de 2 F /m² agricole en 75, on passe à 200 F /m² constructible). Et la ville étend ses antennes jusqu'à 35 kms du centre avec la « ville nouvelle » de l'Ile d'Abeau.

Ville et campagne.

Les possédants rompent leurs liens avec la campagne, jugée ringarde et ennuyeuse ; leurs investissements vont maintenant vers la Bourse et l'économie urbaine. Et vers la fin du XX^e siècle se constitue l'idéologie de la mondialisation avec son corollaire, la métropolisation : pour tenir son rang dans l'hyper-concurrence mondiale, un pays « doit » s'appuyer sur un réseau de grandes métropoles connectées au monde entier. Emblématiques de ces années-là, le Centre de la Part-Dieu et ses tours, l'aéroport de Satolas - St Exupéry, et l'invasion du globish et son slogan à la mode : *Only Lyon !...*

A-t-on encore besoin de ce monde rural périphérique ? Puisque les supermarchés ravitaillent maintenant la ville pour moins cher à grand renfort de camions saturant nos autoroutes et d'avions en provenance du monde entier ! Dans la France de 2020, les villes ne reçoivent plus en moyenne que 3 % de leur nourriture en provenance de leurs campagnes nourricières. Et beaucoup de jeunes urbains, minés par l'artificialisation de leur environnement, ont perdu toute attache avec la nature et la ruralité. Certains enfants, tellement hors-sol s'étonnent que les tomates ne poussent pas au supermarché.

Comment sortir de ces 60 années de séparation et de profond déséquilibre ? Il est évident que les ruraux tout comme les urbains se doivent maintenant de remettre en cause leurs habitudes et leurs schémas de pensée. Nous voyons d'ailleurs que cet effort est commencé ici et là.

Et nous voudrions nous attarder pour conclure sur le frémissement qui touche sur ses franges le monde des jeunes. De plus en plus de lycées agricoles s'ouvrent maintenant aux techniques de l'agriculture biologique, ils attirent de jeunes ruraux qui seront les agriculteurs de demain. Et des jeunes urbains, déçus par le manque de sens de leur vie et leurs métiers en ville se rapprochent des campagnes. Certains inventent de nouvelles façons de vivre ensemble : habitat partagé, écohomeaux, oasis, centres spirituels : la région Rhône-Alpes et particulièrement la Drôme, est riche de ces expériences.

Ville et campagne.

Certains vont même plus loin, se forment pour le travail de la terre. Ils s'installent seuls ou en groupe : petits élevages, maraîchage bio, fermes pédagogiques, artisanat rural, vignes... Ces néo-ruraux sont une chance pour la survie de nos campagnes si toutefois les ruraux en place veulent bien les accueillir et acceptent leurs nouvelles méthodes (permaculture, agroforesterie...).

Un nouvel équilibre se cherche donc, mais c'est une course de vitesse entre l'urbanisation/ artificialisation des sols toujours prégnante, et un renouveau inespéré de la ruralité. Il appartient maintenant aux citoyens et à leurs élus de faire des choix courageux pour les générations à venir.

Oxygéner la ville

(LS 148) ... La sensation d'asphyxie, produite par l'entassement dans des résidences et dans des espaces à haute densité de population, est contrebalancée si des relations humaines d'un voisinage convivial sont développées, si des communautés sont créées, si les limites de l'environnement sont compensées dans chaque personne qui se sent incluse dans un réseau de communion et d'appartenance. De cette façon, n'importe quel endroit cesse d'être un enfer et devient le cadre d'une vie digne (...)

La densification urbaine, voulue par les politiques, les architectes urbanistes et encouragée par les spéculateurs de l'immobilier et le système économique dans son ensemble, ne me semble pas correspondre aux aspirations profondes des êtres humains. Certes, ils ont besoin de se regrouper, mais pas au point de vivre entassés dans des barres les uns sur les autres. En outre la séparation géographique artificielle des activités économiques (zones industrielles), commerciales (supermarchés à la périphérie des grandes villes), de vie et de sommeil (cités dortoirs) organisée de façon systématique en France depuis la fin de la guerre, est une profonde erreur sociale et humaine. Une autre façon de faire ville est possible, comme en Suisse

par exemple, où dans n'importe quel village, l'habitat et les petits commerces côtoient la petite entreprise high-tech, elle-même proche des étables du fermier local, du temple et des services communaux. Si la rareté des emplois en zones périphériques reste une des causes principales de l'augmentation de la taille des grandes villes, on assiste ces dernières années à un phénomène inverse de reflux vers des agglomérations à taille humaine.

L'artificialisation des sols

On a parfois entendu : *"Tous les sept ans, l'équivalent de la surface d'un département français disparaît, mangé par l'urbanisation et les projets d'infrastructure"*. En fait, cette statistique est issue d'une étude publiée en 2010 par le ministère de l'Agriculture, qui mesure tous les ans la part de territoires affectés aux trois grands types d'occupation : l'agriculture, la nature et les espaces artificialisés. Ce rythme depuis s'est nettement ralenti et les dernières études montrent que ces sols artificialisés ne progressent « que » de 60 000 hectares en moyenne chaque année, ce qui représente encore un département tous les 11 ans ! Ils recouvrent aujourd'hui 10 % du territoire français, l'équivalent de 10 départements ! Fort heureusement depuis 10 ans, l'urbanisation stagne. Le taux de croissance démographique des territoires ruraux est supérieur à celui des villes. Les espaces naturels, les bois et les prairies se sont étendus. Ils représentent 40 % du territoire français. Les sols artificialisés, ce sont les routes, les parkings, les villes évidemment, mais aussi les chemins agricoles, les cours dans les fermes, les parcs et jardins. Tout ce qui n'est pas agricole, forêt ou nature sauvage. Or ces dix dernières années, les jardins et les espaces verts, ont représenté 40% des nouveaux espaces artificialisés, les maisons individuelles 14%, quant aux projets d'infrastructure, il y a une part de 16% pour les routes et 12% pour les zones commerciales et industrielles. C'est important, certes, mais à relativiser. Les terres agricoles n'occupent plus que 50% du territoire national, c'était 60% dans les années 60. Il faudrait donc plutôt parler de « rurbanisation ».

La ville du quart d'heure pour un rythme de vie apaisé ¹⁵¹

C'est un concept qui peut se résumer en une phrase et qui a le vent en poupe depuis la crise du Covid-19 : « la ville du quart d'heure ». Presque un slogan, qui a d'ailleurs fleuri sur nombre de programmes de candidats aux municipales, comme le confirme le chercheur qui en est l'auteur : Carlos Moreno. Le concept du cofondateur et directeur scientifique de la chaire « entrepreneuriat, territoire, innovation » a conduit à repenser radicalement l'organisation des villes pour les rendre plus résilientes, polyvalentes et en mesure de restituer aux habitants ce qui leur manque le plus : du temps.

En adoptant une approche beaucoup plus décentralisée de la ville où six grandes fonctions sociales à savoir se loger et produire dignement, accéder aux soins, s'approvisionner, apprendre et s'épanouir doivent être accessibles en un quart d'heure à pied ou en vélo, la mobilité pendulaire cède enfin la place à un rythme de vie plus apaisé. Ce concept ne vaut pas que pour la métropole car il peut également se décliner en « territoire de la demi-heure » dans les bassins à moyenne ou faible densité de population, où la place de la voiture peut être revue en mutualisant les ressources.

La crise du Covid-19, en imposant à chacun un confinement et une circulation restreinte autour de son domicile, a montré que ce modèle est possible et même souhaitable afin que la ville ne s'arrête pas, même lorsque la situation est dramatique.

¹⁵¹ D'après Carlos Moreno, scientifique franco-colombien, professeur associé à l'IAE de Paris, qui défend une approche beaucoup plus décentralisée de la ville où six grandes fonctions sociales à savoir se loger et produire dignement, accéder aux soins, s'approvisionner, apprendre et s'épanouir doivent être accessibles en un quart d'heure à pied ou en vélo.

Ville et campagne

Il y avait autrefois des contacts assez nombreux entre la ville et les ruraux des alentours et, sans toujours s'estimer, les deux populations au moins se côtoyaient et échangeaient. Tout change assez vite avec « les trente glorieuses » et l'idéologie de l'expansion. C'est l'exode des fils de paysans devenus ouvriers qui embauchent dans les usines de la banlieue, les ZUP et leurs supermarchés, les ZI, les ZAC...se multiplient, et il faut des terrains, toujours plus de parcelles pour la construction.

Le monde paysan reflue en désordre devant la poussée urbaine, et vend ses terres non sans réaliser au passage de belles plus-values. Les possédants rompent leurs liens avec la campagne, jugée ringarde et ennuyeuse ; leurs investissements vont maintenant vers la Bourse invisible et l'économie urbaine.

A la fin du XX^e siècle se constitue l'idéologie de la mondialisation sans limite, avec son corollaire, la métropolisation : pour tenir son rang dans l'hyper-concurrence mondiale, un pays « doit » s'appuyer sur un réseau de grandes métropoles connectées au monde entier. Dans la France de 2020, les villes ne reçoivent plus que 3% de leur nourriture en provenance de leurs campagnes nourricières. Et beaucoup de jeunes urbains, minés par l'artificialisation de leur environnement, ont perdu toute attache avec la nature et la ruralité.

Heureusement, de plus en plus de lycées agricoles s'ouvrent maintenant aux techniques de l'agriculture biologique, à l'écoute des lois de la nature. Ils attirent de jeunes ruraux qui seront les agriculteurs de demain. Et des jeunes urbains, déçus par le manque de sens de leur vie et leurs métiers en ville se rapprochent des campagnes. Certains inventent de nouvelles façons de vivre ensemble : habitat partagé, écohameaux, oasis, centres spirituels...

Les gilets jaunes

A la demande d'une part, de notre gouvernement de se rapprocher de nos élus locaux (maires, députés, sénateurs), d'autre part des évêques de France qui ont demandé aux chrétiens d'être des facilitateurs de dialogue, voici le texte que nous avons adressé à notre maire, à nos députés et sénateurs dès décembre 2018 :

« Sans prendre la place de nos représentants politiques, mais comme un ferment utile à la réflexion demandée par Emmanuel Macron, l'Eglise catholique prétend jouer un rôle spécifique dans cette perspective de construire une société qui fasse une place à tous. Même si elle a de quoi surprendre, ce peut être une fructueuse initiative, d'autant que nos paroisses – même dépeuplées, mais encore riches de la présence de multiples mouvements - restent des structures humaines ayant gardé un caractère à la fois local, national et international, tournées vers la fraternité, la proximité avec les pauvres, et l'amour du bien commun.

Nous avons cependant quelques doutes qu'il soit possible d'élaborer des consensus qui puissent se traduire ensuite dans des décisions politiques votées par nos actuelles assemblées dites représentatives. Rappelons-nous du discours d'Emmanuel Macron adressé l'an dernier aux chrétiens aux Bernardins : « je vous exhorte vous les chrétiens à sortir de vos églises et à participer davantage à la vie de la cité,... sauf qu'à la fin, c'est moi qui aurai le dernier mot ! ». Il n'y a qu'à voir comment « le mariage pour tous » a profondément divisé le peuple français, et comment les lois éthiques promises pour 2019, notamment sur l'AMP, vont ajouter une fracture supplémentaire dans la communauté nationale. Nous notons au passage que lors de la consultation nationale sur l'éthique, 95% des participants aux Etats Généraux ont dit non à la marchandisation du corps humain, et 80% ont exprimé leur opposition à l'AMP en l'absence de père pour l'enfant. Malgré cela, le gouvernement s'entête à programmer cette loi sur le calendrier 2019, comme si de rien n'était.

Les gilets jaunes

Cependant, nous nous risquons à un premier jet de réponses suivant la trame des cinq questions posées par la Conférence des Evêques de France, dans l'idée que ces réponses puissent servir de base à des discussions plus larges, à commencer par nos communes, nos agglomérations et nos départements ».

1/ Quelles sont selon vous, en essayant de les hiérarchiser, les causes principales du malaise actuel et des formes violentes qu'il a prises ?

Le sentiment de déclassement et de disparition, d'où l'idée géniale de porter des gilets jaunes qui permettent d'être vus dans la nuit.

Le « ras le bol » qui, exprimé au départ par la voix de quelques citoyens sur Facebook, et dont nous nous étonnions depuis des années qu'il n'ait pas encore explosé, relâche tout d'un coup, via la goutte de diesel qui fait déborder le vase des injustices, 37 ans de rancoeurs accumulées chez les plus défavorisés, sur les effets dévastateurs des politiques néolibérales, dirigées et coordonnées par l'UE contre ses propres ressortissants.

L'attitude du président Macron qui n'a pas compris la profondeur des revendications. Il s'agit moins d'un manque de pédagogie pour expliquer les raisons de ses choix que de leur nature même toujours en faveur des actifs nantis, des « premiers de cordée », choix technocratiques qui non seulement écartent les petits et les inutiles mais où s'y rajoutent des paroles blessantes : «les illettrés, ... les fainéants, ... ceux qui ne sont rien, ... les extrémistes, ... ceux qui feraient mieux de travailler pour se payer un costard,... il n'y a qu'à traverser la rue pour trouver un boulot, ...» etc.

Le pouvoir d'achat qui n'a pas suivi l'inflation, même si celle-ci est restée faible au cours des dix dernières années mais qui est en cours de redémarrage.

Les gilets jaunes

La disparition progressive des services publics (poste, police, écoles, hôpitaux, santé ...) dans les zones périphériques d'où sont principalement issus les Gilets Jaunes.

La relation complètement déséquilibrée entre le travail et le capital qu'il est nécessaire de refonder afin de rendre à nos concitoyens un moyen de participation aux décisions économiques et financières que la structure juridique des entreprises et que le jeu politique ne permettent pas.

L'autorité politique, aujourd'hui beaucoup trop soumise au pouvoir des lobbies, de la finance et de la rentabilité à court terme. Il est temps qu'elle engage sa responsabilité pour la promotion du droit au travail, en stimulant vraiment des créations d'emploi, notamment au travers des grands travaux que requiert la transition écologique.

Le chômage omniprésent et une redistribution des richesses de moins en moins efficace.

Des media jugés bien peu indépendants, puisque presque tous dans les mains de grands groupes industriels ou d'armement.

De nouvelles pratiques démocratiques qui se cherchent.

2/ Qu'est-ce qui pourrait permettre aux citoyens dans notre démocratie de se sentir davantage partie prenante des décisions politiques ?

- D'abord la solidarité active de personnes qui se retrouvent et découvrent qu'elles pensent la même chose : « *Grâce à Macron, on a fondé une grande famille* » disent les gilets jaunes sur les ronds-points. Oui, l'entraide dans l'adversité est un des ressorts principaux de notre humanité.

- Le référendum d'initiative citoyenne (RIC) ; il permet par exemple à nos voisins suisses de faire vivre une démocratie qui à intervalles réguliers, donne la parole aux citoyens.

- Jo Spiegel maire de Kingersheim en Alsace s'est fait connaître par sa pratique de la démocratie participative. Le temps est venu pour que de nouveaux récits démocratiques et écologiques s'élaborent collectivement d'abord au niveau local.

3/ Quels sont les lieux ou les corps intermédiaires qui favoriseraient cette participation ?

- Le renforcement des syndicats prêts au dialogue et à la négociation, tels que la CFDT dont la proposition initiale du 20 novembre 2018 a été rejetée par Edouard Philippe. Laurent Berger est un modéré constructif. Quand il écrit dans *Le Monde* : « *C'est un signal extrêmement fort envoyé. Celui d'un mécontentement tous azimuts, pas toujours très cohérent et parfois paradoxal mais qui illustre un sentiment d'abandon et de peur de l'avenir. ... je ne condamne pas les gens qui l'ont fait car il y a du mal-être. Que la colère existe et soit légitime, oui. Est-elle bien orientée quand on revendique moins d'impôts, plus de services, que le discours est « anti-tout » et que, dans les mots employés, on entend les « Français d'abord » ? On entend par là qu'il a aussi compris le risque non négligeable que ce mouvement apolitique soit récupéré par des partis nationalistes et qu'il convient de le canaliser sur de saines revendications.*

- Le principe de subsidiarité suivant lequel toutes les décisions qui peuvent l'être doivent être déléguées par les échelons supérieurs aux échelons inférieurs plus proches des citoyens. Il est explicitement mentionné à l'article 5 du traité de Maastricht. Il s'enracine dans la tradition chrétienne puisqu'il remonte au moins à St Thomas d'Aquin et surtout a été mis en avant par le pape Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum* en 1891, à la base de la doctrine sociale de l'Eglise.

- L'ouverture d'un nouveau Grenelle écologique et social – 50 ans après Pompidou et 11 ans après Sarkozy, impliquant à la fois des « gilets jaunes », les mouvements écologiques et les corps intermédiaires (élus locaux, partis politiques, syndicats, associations)

Les gilets jaunes

permettrait de dépasser les tensions du moment où se télescopent « fin d'un monde » et « fin du mois ».

- De très nombreuses associations se sont mises en place pour vivre l'écologie de proximité au quotidien (AMAP, Colibris, Coquelicots, ...). Ces regroupements augurent de la construction de nouvelles résiliences face au grand effondrement à venir, qui ne semble malheureusement pas perçu par l'actuel gouvernement.

4/ Quel « bien commun » recherché ensemble pourrait fédérer nos concitoyens et les tourner vers l'avenir ?

D'abord, ce qui est proposé dans l'encyclique *Laudato si* du pape François, à savoir :

- une écologie intégrale qui se fonde sur le sens des équilibres et le respect des limites propre à chaque chose, et qui ne saurait choisir l'humain contre la nature ou la nature contre l'humain.

- œuvrer à la prise de conscience écologique en promouvant la sobriété, la relocalisation de nos modes de vie (alimentation, travail, ...), la convivialité et la fraternité

- tendre la main à tous ceux qui combattent le double empire de la technique sans âme et du marché sans loi.

- se soucier aussi bien des plus fragiles et des opprimés que s'opposer à tout ce que nos modes de vie peuvent avoir de dégradant et d'aliénant.

- concernant l'argent, la liquidité et le crédit, biens non exclusifs et rivaux, devraient être organisés à la manière des communs et non pas par les banques privées comme c'est le cas aujourd'hui.

- la science au service du bien commun (cf. Jacques Arnould dans *Pour le bien commun*, éditions Salvator, Mai 2017)

- la justice, pour faire mentir la fable de La Fontaine.

Les gilets jaunes

- le spirituel pour se libérer de l'argent et du moi idolâtre.
- la citoyenneté, pour faire grandir le goût de l'autre et le pouvoir d'agir.
- l'éthique, avec la vie vivante pour modèle et pour horizon.
- l'éducation, parents, enseignants, citoyens, tous acteurs.
- la famille, le premier laboratoire de santé sociale.
- la culture avec la création au cœur des droits humains.
- la santé, préparer des être humains robotisés ou soigner des personnes, il faudra choisir.

5/ Quelles raisons d'espérer souhaitez-vous transmettre à vos enfants et petits-enfants ?

- Comprendre que l'atmosphère individualiste dans laquelle ils ont grandi, montre douloureusement ses limites.
- La socialisation qui grâce à l'Internet se conjugue avec la voie de l'individuation, permet des échanges, des partages par-delà les frontières, la formation de groupes de pensée, et une mise en oeuvre de moyens sans égale. A eux de bien savoir l'utiliser.
- Découvrir l'immense continent oublié où revivent des mots jugés désuets comme altruisme, coopération, solidarité, bienveillance et entraide, toutes valeurs qui leur seront indispensables pour affronter le « grand effondrement » dont ils seront à la fois les acteurs et les témoins.

Malheureusement, très vite débordés par la violence des « black blocs » lors de leurs manifestations hebdomadaires, traumatisés par les contre-violences policières, par leur incapacité à élire des porte-paroles pour porter leurs revendications disparates, les Gilets jaunes ont été vite discrédités vis-à-vis des pouvoirs publics et sur le long terme, n'ont su garder la confiance et le soutien que de la moitié des français. Et leur présence aux élections européennes s'est soldé par un fiasco.

Les migrants

Ce chapitre résulte des réflexions de savoyards qui ont décidé en 2015 d'accueillir des migrants sans condition, simplement parce que « donner la priorité au pauvre ou à l'étranger démuné » fait partie intégrante de leur éducation, et résulte de l'élan naturel de tout un chacun, qui consiste à porter secours à son prochain lorsqu'il est dans la détresse ¹⁵².

Chacun sait l'importance de le faire dans le cadre d'une organisation – même précaire – le plus souvent association de citoyens se mobilisant parce qu'ils considèrent que l'hospitalité est depuis la nuit des temps une obligation morale car elle conditionne la paix à l'intérieur des collectivités humaines et entre elles.

Les associations – qu'elles portent sur les primo-arrivants, les demandeurs en instance de régularisation, ou les déboutés du droit d'asile restés sur le territoire – ont pour but de mutualiser les efforts et les compétences de leurs membres bénévoles tant la tâche est rendue complexe dans le cadre du système administratif français. La répartition des tâches des membres de ces associations se fait le plus souvent entre hébergement temporaire, aide au transport, démarches administratives, apprentissage du français, accès à l'alimentation (Restau du cœur), accès aux soins, à l'hôpital, et à la scolarisation des enfants. Le contrat moral passé oralement, ou la charte signée avec ces associations sont tels que l'accueil soit inconditionnel, mais temporaire (inférieur à deux mois), de sorte qu'il n'y ait pas de critère de sélection des migrants, pas plus que la possibilité pour ceux-ci de s'incruster durablement dans la vie d'une famille.

¹⁵² En plus de notre expérience concrète avec « Savoie Solidarité Migrants », nous nous sommes appuyés pour la partie politique sur un texte rédigé en Novembre 2015 par François Chazot de Nouvelle Donne.

Que fait la France aujourd'hui ?

A l'égard des réfugiés, et du problème des migrations en général, la France a une politique inconséquente. Avec l'Europe, elle dépense beaucoup d'énergie pour empêcher les migrants de pénétrer sur son territoire : refus de visas, hauts murs barbelés à Ceuta et Mellila, contrôles terrestres et maritimes, et surtout accords souvent honteux avec les pays limitrophes pour que ceux-ci empêchent les étrangers qui se trouvent sur leur territoire de passer en Europe. La France sait que sont employées pour cela des méthodes brutales, parfois inhumaines, mais elle préfère fermer les yeux. Une fois dans l'espace Schengen qu'il aborde en général par le maillon faible des pays limitrophes - en particulier la Grèce ou l'Italie - le migrant n'a de cesse d'essayer de rejoindre un des pays du Nord de l'Europe où il sait que l'accueil et/ou la législation lui seront les plus favorables¹⁵³. Pour cela le téléphone portable est d'une redoutable efficacité.

Ceux qui parviennent en France, s'ils demandent l'asile, sont dotés de droits juridiques et sociaux leur permettant de se maintenir provisoirement sur le territoire. On leur supprime hélas un droit de l'Homme essentiel : le droit de travailler pour gagner sa vie. En contrepartie, ils recevaient autrefois une allocation de 344 € par mois pour une personne seule, passée à 211 € depuis décembre 2015. Ils doivent vivre avec cela jusqu'à la réponse définitive à leur demande qui prenait encore en 2015 entre six mois et deux ans, probablement la plus longue de l'espace européen (deux mois en Allemagne). En 2019, 30% des demandeurs d'asile ont obtenu en première instance le statut de réfugié. De ceux qui demandent un recours, 25% ont gain de cause après plusieurs années de démarches juridiques.

¹⁵³ Voir le film l'Escale.

Les déboutés

L'Etat prend alors une décision d'expulsion OQTF (Ordre de Quitter le Territoire Français) pour ceux qui ne sont pas acceptés. Cette décision, n'est le plus souvent pas exécutée, pour diverses raisons : demande ultime d'appel pour problèmes de santé, nouvelle demande d'asile, tolérance pour les familles avec enfants scolarisés (qui pourront éventuellement être régularisées au bout de cinq années de présence en France), évaporation dans la clandestinité. Des années plus tard, certains seront régularisés, d'autres expulsés. Mais même si le billet d'avion a été remis, certains restent quand même car il est trop dangereux ou impossible de retourner chez eux. Ces déboutés définitifs restent donc là, sous la menace constante de l'expulsion, ne pouvant survivre qu'au moyen d'expédients, le plus souvent de menus travaux d'aide ou d'artisanat, parfois avec un travail non déclaré par un employeur officiellement immatriculé qui prend le risque, ou parfois même déclaré par un employeur qui ne sait pas le statut d'interdiction (avec cotisations sociales de maladie, de chômage et de retraite). Or ces derniers peuvent être perçus comme une concurrence déloyale par certains travailleurs d'un même secteur d'activité. Cette situation étant le plus souvent vue de manière négative, bien des Français parlent des demandeurs d'asiles comme de personnes qui ne font rien, vivent aux dépens du contribuable et travaillent « au noir ». C'est un des leitmotifs du RN. Ainsi la France essaie d'éviter que des migrants lui demandent l'asile, elle accepte avec réticence et après une longue attente une partie de ceux qui arrivent à faire leur demande, et elle hésite entre expulser les autres ou les décourager de rester en France en leur rendant la vie impossible. Mais cette situation a une conséquence claire pour les candidats à l'immigration : ils savent que s'ils arrivent à franchir les barrières de l'Europe, ils devront accepter de galérer pendant quelques années, avec le risque d'être expulsés, mais aussi sur le long terme, avec une chance de pouvoir rester. Du coup le flot de migrants n'a pas de raison de se tarir au prix de noyades en Méditerranée.

Que font les communes ?

Pour l'instant pas grand-chose, pour la simple raison que certaines se sont mobilisées¹⁵⁴ pour accueillir les primo-arrivants et les demandeurs en instance de régularisation (le plus souvent en provenance d'Irak ou de Syrie), sans succès, car le plus gros des troupes est – particulièrement en Savoie - constitué de déboutés restés sur le territoire. Elles n'ont par conséquent pas le droit de les accueillir puisqu'ils sont déclarés en situation illégale par l'Etat français.

Que constatons-nous ?

On peut sans barguigner considérer que dans un pays comme la France, l'hébergement, l'aide au transport, l'apprentissage du français, l'accès à l'alimentation (Banque alimentaire, Restau du cœur), l'accès aux soins, à l'hôpital, et à la scolarisation des enfants, soient autant de services rendus gratuitement à des primo-arrivants pour une période de quelques mois. Mais dès lors que la situation se prolonge – parfois de nombreuses années – nous considérons comme profondément injuste pour tous ceux qui gagnent péniblement leur vie, que des personnes déboutées puissent bénéficier d'autant de services gratuits alors même qu'il leur est interdit d'avoir un travail rémunéré, travail qui leur permettrait de se loger, de se nourrir, de s'habiller, se soigner, se divertir, en en payant le prix comme tout un chacun. En plus, il n'est pas bon pour ces familles de s'habituer à vivre dans l'oisiveté ainsi que dans la dépendance par rapport à une dizaine de volontaires bénévoles à leur service, qui risquent eux d'y perdre patience et générosité. L'Etat français doit donc lever au plus vite cette contradiction sous peine de voir monter des inégalités qui peuvent en scandaliser plus d'un et faire monter une ambiance délétère.¹⁵⁵ La France doit prendre sa part de la misère du monde, mais ne peut accepter tous ceux qui veulent venir y vivre. Quand il a été décidé que

¹⁵⁴ La ville de Yenne par exemple

¹⁵⁵ Ambiance déjà constatée aux Restau du coeur

Les migrants

des migrants doivent repartir chez eux, il faut vraiment prendre les moyens pour qu'ils partent. Tolérer qu'ils restent, sans droit au travail et sans ressources, en espérant qu'ils s'en iront d'eux-mêmes par lassitude n'est pas leur rendre service. C'est totalement inefficace, cela peut envenimer les relations humaines et développer dans notre population le sentiment de rejet des étrangers. Il faut donc diminuer le nombre d'étrangers en situation irrégulière, soit en les régularisant, soit en les expulsant effectivement dès le rejet de leur demande d'asile.

Il fallait commencer par se donner les moyens de traiter sans délai les demandes d'asile. C'est ce qu'avait décidé le gouvernement Valls et ce qu'a tenté de faire celui d'Edouard Philippe. Mais comme on ne peut décider sans raisons d'expulser des personnes qu'on a longtemps tolérées, pour ceux qui sont là, qui parlent français, socialement intégrés, avec enfants à l'école, il ne faut pas hésiter à les régulariser. Laisser des familles qui ont commencé à s'insérer dans notre société, en particulier par les enfants scolarisés, parfois les plus brillants de leur classe, puis expulser ces familles, n'est pas acceptable. Attendre cinq ans pour les régulariser est tout aussi inacceptable. Si le nombre des étrangers « sans papier » diminue fortement, alors notre société supportera plus facilement que le nombre d'étrangers augmente. Or accueillir des réfugiés est une obligation morale.

Que dit le Rassemblement National ?

Le RN affirme en chœur avec le polémiste Eric Zemmour que notre pays ne peut supporter aucun réfugié de plus. C'est faux. L'OFPRA et la CNDA ont prononcé 36 000 décisions accordant un statut de réfugié ou de protection subsidiaire en 2019 contre 33 000 en 2018 et 20 000 en 2014. On peut comparer ces chiffres avec l'Allemagne, mais aussi avec ce qui s'est passé au Liban ou en Turquie, deux pays bien plus pauvres que le nôtre. En quatre ans la Turquie a accepté sur son sol, en ne leur supprimant pas le droit de travailler, 1 500 000 Syriens et elle a consacré pour cela plusieurs milliards de dollars. Cela ne va pas sans problèmes et sans tensions dans la société turque, évidemment. Mais ceux qui disent que la France ne peut accepter aucun réfugié de

Les migrants

plus ont une bien piètre idée de notre pays. Les Syriens qui ont fui les horreurs de la guerre sont allés dans un pays limitrophe en espérant pouvoir retourner plus tard chez eux. Mais des mois, un an, deux ans, trois ans dans un camp où les conditions de vie sont très éprouvantes, cela devient insupportable. La plupart des Syriens qui viennent en Europe sont dans cette situation.

D'après une enquête de la Fondation Jean Jaurès de 2014, les Français ont une attitude de rejet des réfugiés particulièrement forte, nettement plus que les Allemands, les Danois, les Italiens et les Espagnols. Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils sont plus sensibles à certains des arguments suivants :

- L'Islam aurait des difficultés à s'adapter à nos sociétés européennes, en particulier à la laïcité à la française.
- Les Français veulent ignorer les effets positifs de l'immigration sur l'emploi. Quand il y a un chômage de masse, les effets dans certains secteurs sont plus sensibles, et il faut en tenir compte (mais dire que le chômage est dû à l'immigration est faux).
- Les Français pour des raisons historiques, confondent souvent immigration et demande d'asile, mais il est vrai que parfois la distinction est plus subtile qu'il n'y paraît.
- Et puis, comme nous l'avons souligné, la France traite vraiment mal ce problème, notamment celui des déboutés, ce qui envenime les relations dans la population.

Les immigrés exclusivement envisagés comme des charges

Xénophobe, le programme du FN, tout à la fois déconnecté des réalités économiques et sociales est trompeur. « L'immigration représente un coût important pour la communauté nationale », ne cesse de répéter sa Présidente. Cette assertion mérite d'être déconstruite en premier. Pas la peine de chercher dans ses écrits la méthode de calcul, il n'y en a pas. Elle se contente de citer les travaux d'un démographe et

économiste autoproclamé, qui évalue ces dépenses à 70 milliards d'euros par an¹⁵⁶.

Pourquoi la France doit-elle s'ouvrir aux migrants ?

Dans cette optique, les immigrés sont considérés exclusivement comme des charges, alors que comme n'importe quelle personne, ils consomment des produits taxés, paient des impôts et contribuent à la solidarité nationale via les cotisations sociales. Par ailleurs, ayant été le plus souvent formés dans leur pays d'origine, ils n'ont rien ou peu coûté à l'État français en formation. Comme ils sont surreprésentés parmi les ouvriers et les employés, ils pèsent moins sur les retraites car ils vivent moins longtemps. Les études sérieuses en la matière sont rares, ce qui est dommageable au débat public. Mais elles montrent qu'au total le solde est plutôt positif, dans la mesure où les immigrés dépendent en moyenne plus d'impôts qu'ils ne bénéficient d'aides sociales. En outre notre pays aurait intérêt à ouvrir davantage ses frontières aux migrants, afin de compenser un manque de main-d'œuvre dans les métiers en tension¹⁵⁷ et limiter le vieillissement de notre population, et cela pourrait se faire sans pénaliser les travailleurs en place, à condition bien sûr que le marché du travail leur soit suffisamment ouvert et flexible pour leur permettre de s'intégrer.

¹⁵⁶ Animateur d'une émission sur Radio Courtoisie et invité par le Bloc identitaire, Yves-Marie Laulan est le président de l'Institut de géopolitique des populations, structure au nom ronflant qui fustige sur son site internet « *une immigration largement composée d'inactifs et d'assistés sociaux* » et s'inquiète de voir « *la France que nous avons connue et aimée* » devenir « *une juxtaposition de communautés étrangères les unes aux autres vivant dans la méfiance, la violence et le soupçon* ».

¹⁵⁷ Pour des tas de raisons, il n'y a plus d'hommes à tout faire en France. Or les personnes en provenance, par exemple des régions pauvres du sud de l'Europe, ont gardé une tradition de travaux des champs, travaux manuels, couture, réparation, recyclage, très utiles et qui n'ont plus cours chez nous.

Questions identitaires et insécurité culturelle

Les questions identitaires ne peuvent pas l'emporter sur la lutte contre le chômage. Le discours du RN traite ces deux axes de manière assez retorse comme si la solution aux problèmes économiques, sociaux et sociétaux résidait dans la fermeture des frontières ou l'arrêt de l'immigration. Les statistiques indiquées plus haut montrent que ce ne sont pas les 500 000 migrants en situation irrégulière qui sont la cause des 6 millions de français inscrits à Pôle Emploi.

Le thème de « l'insécurité culturelle » mis aujourd'hui à toutes les sauces sans faire la distinction entre communautarisme, intégration, et assimilation ¹⁵⁸, est en fait une manifestation de la décomposition générale du lien social. Il y a bien sûr un gros malaise qu'il convient d'analyser sans tomber ni dans la hantise fantasmagorique - qu'il existe une communauté étrangère menaçant la sécurité culturelle d'un corps social soi-disant unifié - ni dans le déni vertueux des problèmes liés à une crise de repères, au sentiment d'un avenir incertain et immaîtrisable. C'est une expression évidente de l'anxiété généralisée qui habite notre société.

¹⁵⁸ - Intégration : ce mot désigne les processus sociaux, culturels et institutionnels par lesquels la société d'accueil et les migrants s'ajustent sans que soit exigé des migrants qu'ils abandonnent leurs spécificités, sauf celles qui seraient incompatibles avec les lois du pays d'accueil. Les Etats-Unis d'Amérique sont un bon exemple de cette intégration structurelle.

- Assimilation : ce mot désigne qu'on exige des migrants qu'ils perdent vite leurs différences pour se fondre dans la population d'accueil. Ils doivent devenir comme la population d'accueil en tous points.

- Communautarisme : le communautarisme est un terme socio-politique désignant les attitudes ou les aspirations de minorités (culturelles, religieuses, ethniques...) visant à se différencier volontairement, pour s'entraider, voire pour se dissocier du reste de la société. L'Eglise catholique dit fermement : « ni assimilation, ni communautarisme ».

Dans la partie « laïcité » de son projet, Marine Le Pen mélange allègrement laïcité¹⁵⁹, communautarisme, lutte contre la « diversité » et « parité », qui font partie, selon elle, de « cette idéologie différentialiste et multiculturelle, qui n'est qu'une forme de racisme inversé ». *Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde*, nous disait Albert Camus.

Culture et immigration

*« L'immigration qui contribue et contribuera toujours davantage au peuplement du Vieux Monde renvoie les nations européennes et l'Europe elle-même à la question de leur identité. Les individus cosmopolites que nous étions spontanément font, sous le choc de l'altérité, la découverte de leur être. Découverte précieuse, découverte périlleuse : il nous faut combattre la tentation ethnocentrique de persécuter les différences et de nous ériger en modèle idéal, sans pour autant succomber à la tentation pénitentielle de nous déprendre de nous-mêmes pour expier nos fautes. La bonne conscience nous est interdite mais il y a des limites à la mauvaise conscience. Notre héritage, qui ne fait certes pas de nous des êtres supérieurs, mérite d'être préservé, entretenu et transmis aussi bien aux autochtones qu'aux nouveaux arrivants. Reste à savoir, dans un monde qui remplace l'art de lire par l'interconnexion permanente et qui proscriit l'élitisme culturel au nom de l'égalité, s'il est encore possible d'hériter et de transmettre »*¹⁶⁰.

¹⁵⁹ - Laïcité : c'est le principe de séparation de l'État et de la religion et donc l'impartialité ou la neutralité de l'État à l'égard des confessions religieuses. Par extension, « œuvres laïques » désignent le caractère des institutions, publiques ou privées, qui sont indépendantes du clergé. Contrairement à ce que beaucoup d'hommes politiques affirment la laïcité n'impose pas aux religions de se confiner à la sphère privée. Il faut lire la loi de 1905.

¹⁶⁰ Alain Finkielkraut dans « L'identité malheureuse ».

Quelle valeur donnons-nous à la nationalité française ?

Sur ce thème de plus en plus débattu, Alain Finkielkraut¹⁶¹ dit que « *La question de la nationalité française s'est posée au lendemain de la guerre de 70 quand les alsaciens et les lorrains se sont retrouvés allemands. La notion de nationalité repose sur un passé commun, mais c'est un plébiscite de tous les jours. La patrie, c'est ce qu'on aime (...) Le droit du sol en France nous vient de Napoléon qui avait besoin de chair à canon (...) Je me permets maintenant de parler de mon propre parcours : migrant moi-même, j'ai cheminé de la carte d'identité à l'identité. En 68, je scandais des slogans révolutionnaires de citoyen du monde, il n'y avait pas de frontières (...) Milan Koundera a écrit « Un occident kidnappé ». La révolte de Budapest devenait le véritable enjeu. L'Europe apparaissait comme une civilisation. D'où ma soudaine prise de conscience d'appartenance à la France (...) J'ai cru défendre un concept universel avec la laïcité, alors que bien d'autres pays s'en fichaient (...) J'étais prof de français. Des sociologues nous ont sommés de repartir tous à égalité en gommant ce que j'avais de plus précieux : la culture par la littérature. La France patrie féminine par excellence, est aussi patrie littéraire (...) La France n'est pas née en 1789. Etre français ne se résume pas à être républicain. L'école républicaine devait assumer tout l'héritage (...) L'identité française ne peut pas se résumer à s'identifier à des valeurs abstraites. Il faut tenir compte des choses, des villes, des paysages, des œuvres et ne pas s'en tenir à des idées aussi nobles soient-elles (...) En 2002 l'ouvrage « Les territoires perdus de la République » nous a alertés sur la montée massive de la francophobie. Pour faire cesser ce rejet, notre culture et notre histoire doivent pouvoir s'ouvrir à tous (...) Il faut combattre toutes les formes de racisme. Je suis moi-même un bénéficiaire d'une politique d'assimilation nutritive ».*

¹⁶¹ Alain Finkielkraut intervenait dans le grand débat sur la nationalité à la Sorbonne, retransmis le 3 Février 2018 sur France-Culture.

Les migrants

Alain Finkielkraut est attaché à des modèles qui ont été, depuis longtemps, fortement critiqués, à tort ou à raison. Il croit à une certaine culture, une certaine civilisation. Le nivellement par le bas, les réformes du système éducatif censées arranger les choses alors qu'elles les rendent bien pires, le renoncement aux vraies valeurs, la préservation d'une certaine identité, qui n'est pas exclusive de tout le reste mais qui affirme fermement ses droits, tout cela contribue à présenter l'auteur comme un personnage passéiste, une sorte de Cassandre qui finirait par nous lasser. En fait, il n'en est rien. Quand il dénonce ceux qui habitent en France tout en refusant obstinément d'y vivre, c'est-à-dire d'adhérer à son histoire, à ses valeurs et à ses projets, quand il relève avec une certaine cruauté les inconséquences de certains de nos maires qui suivent le vent sans avoir de programme clair, sinon celui de se maintenir au pouvoir, ses arguments font mouche !¹⁶².

Sophie Guérard de Latour¹⁶³ insiste de son côté sur l'égalité de tous devant la loi, sur la notion d'intégration, sur les nouveaux modes de solidarité, sur la différenciation des cultures et la diversité culturelle des provenances. Elle souhaite ne pas mettre en opposition le vécu individuel et l'identité politique. Enfin, elle pense que tout comme aux Etats-Unis pour les noirs, beaucoup de personnes françaises en minorité peuvent se sentir clivées. On est français, mais on ne le sent pas complètement. En République, nous devons pouvoir nous regarder à égalité quelle que soit notre provenance culturelle. Le déni de justice peut être la cause des marginalisations sociales.

¹⁶² Il faut noter que partout où il passe Alain Finkielkraut se défend avec force d'accréditer les thèses du RN.

¹⁶³ Ancienne élève de l'ENS-Paris, Docteur en philosophie, Sophie Guérard de Latour est l'auteure de « *Vers la République des différences* » et intervenait dans le même débat.

Glossaire, définitions et statistiques ¹⁶⁴

- **Migrant** : toute personne qui vit plus d'un an dans un pays différent du pays de sa naissance (définition démographique et sociologique de l'ONU). Il y en a en valeur stock 250 millions, soit 3,4% de la population mondiale. En flux annuel, ils ne représenteraient que 20% de ce nombre. Il y a des migrants qui ne sont plus étrangers. Les mots immigrés et émigrés sont employés souvent à tort ; ils désignent les mêmes personnes que les migrants.

- **Etranger** : Personne qui ne possède pas la nationalité du pays dans lequel elle vit (catégorie juridique). Il existe des étrangers qui ne sont pas migrants, par exemple, en France les enfants de migrants entre 0 et 18 ans avant leur nationalisation.

- **Demandeur d'asile** : personne ayant déclaré demander à bénéficier de l'asile. Au terme d'une procédure assez longue, elle obtiendra de l'OFPRA le statut de Réfugié ou le bénéfice de « la protection subsidiaire », sinon elle deviendra un « débouté » du droit d'asile.

- **Droit du sang** : un enfant acquière à sa naissance la nationalité de ses parents quel que soit l'endroit de sa naissance.

- **Droit du sol** : le fait d'être né sur le territoire, même de parents étrangers ; en France la nationalité est acquise à l'âge de 18 ans.

- **CRA** : Centre de Rétention Administrative : locaux où sont enfermés les personnes en situation irrégulière dans l'attente de leur reconduite à la frontière. La durée de RA ne peut excéder 45 jours en France et jusqu'à 6 mois, voire 18 dans certains pays de l'UE, d'après la directive européenne « Retour » de Juin 2009.

¹⁶⁴ Source : Christian Mellon du CERAS et directeur du CISED à Saint Denis.

Les migrants

- Il y avait en 2015 3,6 millions de migrants en France (5,4% de la population) dont 2,3 millions qui sont devenus français et 600 000 jeunes nés en France de parents français. Par ailleurs, il y a 3,5 millions de français hors de France (Londres par exemple est la troisième ville de France par la population). Le solde migratoire en France était de 33 000 en 2015 alors que le solde naturel est de 250 000.

- Contrairement à une idée reçue, les pays riches ne sont pas envahis par les plus démunis des pays pauvres. Le niveau de revenus et de qualification des migrants est souvent supérieur à la moyenne des pays d'accueil. Il ne suffit donc pas de les aider chez eux pour qu'ils restent chez eux. Par ailleurs, les sommes renvoyées dans leurs pays sont trois fois supérieures à l'aide au développement. Certes, les migrants touchent en général plus de prestations maladie, mais globalement ils payent davantage d'impôts qu'ils ne bénéficient de prestations.

- 14 millions de français (25% de la population) ont au moins un grand-parent qui n'était pas français. Il se trouve que ce sont souvent ceux-là qui votent pour le RN ... Mais la France, longtemps pays d'immigration, est devenu le pays qui a le moins fort taux d'accueil dans l'Europe aujourd'hui.

- 210 000 migrants sont accueillis en moyenne en France chaque année en extra communautaire et 90 000 en provenance de la communauté européenne. La principale voie d'entrée est le visa de court séjour (notamment en provenance d'Algériens et de Tunisiens).

- En 2019, 275 000 titres de séjour ont été distribués (+6% par rapport à 2018) : 90 000 étudiants, 90 000 conjoints de français, 38 000 par le travail, 14 000 regroupement familial (conjoints plus enfants mineurs), 15 000 divers (déboutés en appel pour raisons de santé, ...), 28 000 autres.

- Le nombre de demandeurs d'asile est en hausse constante et rapide : l'ensemble des premières demandes et réexamens a presque doublé

depuis 2014, passant de 65 000 (dont 15 000 obtenues), à près de 123 000 en 2018 (dont 33 000 obtenues). Les principales nationalités à déposer des dossiers sont les Afghans, Albanais, Géorgiens, Guinéens et Ivoiriens. Seuls 27 % des dossiers ont abouti en 2018 à une admission du demandeur d'asile, soit encore moins que l'année précédente (30 %). Les Afghans ou les Syriens obtiennent presque tous le statut protecteur de réfugiés, alors qu'il est refusé à la plupart des Albanais, Kosovars ou Algériens, qui immigrent plutôt pour des motifs économiques. Sur 95 000 demandes d'asile en 2019, 36 000 auraient obtenu le statut de réfugiés (soit 38%).

- Les déboutés bénéficient de l'AME, tous leurs enfants vont à l'école, ils n'ont pas le droit de travailler mais certains travaillent illégalement (y compris dans des diocèses et des partis politiques ...). Il faut l'autorisation de leur pays pour les expulser. 14% des déboutés sont reconduits avec entre 1 800 et 10 000 € de pécule. De son côté, l'Allemagne en expulse 89 %. Le coût moyen d'une expulsion du territoire est en France de 14 k€. On estime que le nombre cumulé de déboutés - ceux qui ont reçu une OQTF (Ordre de Quitter le Territoire Français) - était compris entre 400 000 et 600 000 en France en 2018 (soit 0,8 % de la population) et que leur flux net est de l'ordre de 50 000 /an.

V. La vie privée

On sait que les cultures qui mettent trop de poids au respect des traditions ne peuvent faire naître l'être humain achevé. Et c'est là que git toute la force de la coupure historique créée par l'incarnation par rapport à l'Ancien Testament. Deux mille ans de christianisme ont permis de faire reconnaître la personne dans son unicité, au-delà du groupe.

Mais l'homme est un être en relation. Cela nous invite non seulement à admirer les connexions multiples qui existent entre les créatures, mais encore à découvrir une clé de notre propre épanouissement. En effet, plus la personne humaine grandit, plus elle mûrit et plus elle se bonifie à mesure qu'elle entre en relation.

Au stade où en est l'humanité, le ferment de l'individualisme devient létal s'il ne se pondère d'une bonne dose de sens de la collectivité - autre ferment plus fortement développé et maintenu en Afrique et en Orient. Pour comprendre ce qui nous arrive de ce point de vue, nous allons analyser comment le pire est arrivé et où trouver les bonnes limites dans le domaine de notre vie privée, qui recouvre ici de façon non-exhaustive : l'amour dans le couple, la famille, l'éducation, les écrans, les médias et la santé.

L'amour dans le couple

Une explosion du lien conjugal

La situation de confinement a généré de la violence familiale. On peut aimer quelqu'un, en faire son conjoint, mais se retrouver enfermé jour et nuit avec lui pendant deux mois dans un espace confiné, pose des questions que les gens n'ont jamais osé aborder de leur vie. A la sortie du confinement, les mésententes suivies de séparation vont donc se répandre comme une traînée de poudre.

L'amour dans le couple

Plus un seul cousin, ami ou proche qui ne nous raconte la même histoire. Familles fracassées, l'Etat dépassé, en quelques décennies¹⁶⁵, ce fait social tend à s'imposer et se banalisant : près de la moitié des couples mariés en France ne tiennent pas la distance plus de 20 ans. Ce taux est nettement supérieur dans les grandes villes, et le dépasse très largement dans les milieux artistiques et intellectuels. Contrairement à la doxa bien-pensante qui en minimise les effets, les conséquences psychiques, sociales, éducatives, financières, juridiques sont une catastrophe nationale.

Mais que se passe-t-il ? Comment avons-nous pu en arriver là ?

Les explications socio-économiques, la suprématie de l'individu et la désintégration du vivre-ensemble, suffisent-elles à expliquer un tel désastre ? Dans un ouvrage indispensable¹⁶⁶, le philosophe Denis Moreau, marié-chrétien, se demande comment préserver nos amours des forces de destruction qui les menacent. Tour à tour tragique, corrosif et tendre, il analyse le mariage non comme un devoir ou une institution dépassée, mais comme une réponse convaincante à la question que chacun se pose : « comment réussir sa vie ? ». Mais il y met certaines conditions qui ne sont malheureusement plus respectées dans une société des individus et des enfants rois.

Il y a toute une grammaire relationnelle à réinventer, et on ne peut y parvenir si on ne trouve pas d'abord comment et où se ressourcer. Concernant le vivre ensemble dans le couple, Jacques Ellul¹⁶⁷, dans un chapitre admirable consacré à *L'amour pour une vie*, explique comment faire pour que la différence de l'autre ne soit pas vécue comme un appauvrissement de la relation, mais une richesse. Comme

¹⁶⁵ 70% des contentieux au Tribunal de Grande Instance sont d'ordre familial

¹⁶⁶ Denis Moreau, *Pour la vie ? Court traité des mariages et des séparations* (Seuil, 2014).

¹⁶⁷ Toute la suite en italique est issue d'un chapitre remarquable dans « *Ce que je crois* », Jacques Ellul, Grasset Février 1987

L'amour dans le couple

dans le dialogue du Petit Prince avec la rose, où Saint-Exupéry lui fait dire : « *Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis* ».

L'amour écrit-il ... tout le monde s'en occupe : les psychanalystes, les médecins, les psychologues, les moralistes, les évêques, les philosophes et chacun porte son remède, sa conception, et propose ses orientations (...) Si tant de romans, d'essais, d'études, d'expériences, de propositions sont faites, c'est pour cacher la carence fondamentale. L'amour en cette société n'existe pas, il n'est plus qu'un mot (...) Commençons par une mise en question de certaines orientations actuelles que je dénommerai : la désintégration de l'amour.

La désintégration de l'amour.

Ce que nous appelons de façon générale l'amour est le fruit d'une très longue évolution humaine. Comme tous les animaux, l'homme à son apparition s'accouplait avec une femelle et nous ne savons pas si cet accouplement s'insérait dans une relation durable. Mais les témoignages les plus anciens sur les hommes qui ont laissé une trace apprennent qu'il existait un lien plus complet entre un homme et une femme, et l'acte sexuel était lié à un ensemble de vie et de responsabilités. L'homme était envers la femme chargé de certaines fonctions et la femme envers l'homme (Voir le Genre vernaculaire d'Illich). L'union sexuelle était durable et ceci fut dans toutes les tribus, renforcé jusqu'à devenir un mariage, avec des interdits d'adultère, d'inceste et des tabous (...).

Une représentation est venue progressivement se greffer, l'attachement de l'homme et de la femme a été magnifié ... la relation est devenue religieuse ; alors arrive le stade de l'amour, engagement exprimé de toute une personne envers une autre, élection... et aussi sublimation.

L'amour dans le couple

Si les romantiques sont tombés dans l'excès idéaliste, ... ceux qui niaient l'existence d'un amour global méconnaissent la réalité profonde de l'homme... Le corporel, le physiologique, étaient indissociables du spirituel, de la relation, de l'être total. Or, ce à quoi nous assistons, c'est la désintégration complète de cet ensemble. Déjà la facilité donnée par la dépénalisation de l'IVG entamait ce tout, mais de façon secondaire. Désormais nous assistons à l'éclatement des composantes de l'amour global. La sexualité s'est complètement détachée de l'ensemble. Reconnaître à chacun le droit de procréer librement en dehors de toute relation, c'est détacher l'amour humain d'une de ses activités fondatrices.

Que devient l'amour global dans un couple dont l'homme donne du sperme pour féconder n'importe quelle autre femme ? Ou encore pour une femme qui se fera « accrocher » un embryon né in vitro ? La procréation n'est plus le fruit d'une jouissance partagée, d'une joie réciproque, d'une tendresse et d'un projet (...). De même l'avortement n'est devenu avec sa pratique courante légalisée, qu'une simple opération technique sans le moindre sentiment de responsabilité envers la vie interrompue. Or ce découpage (...) me paraît fondamentalement grave. Ce n'est pas pour moi affaire de morale ou de religion, mais de négation de ce que fut l'homme dans son entier. (...) Mais si l'homme n'est vraiment que cet ensemble composite de pièces détachées, si le couple n'existe pas, si l'amour est une futilité, il faut avoir le courage d'aller jusqu'au bout : cet homme machine, pourquoi avoir du respect pour lui ? ...

Pourquoi alors devenir grandiloquent sur les droits de l'homme ? Les droits de quoi ? De cette machine manipulable dont on a déjà désintégré une pièce fondamentale, l'amour ? Voilà la véritable dimension de la question posée devant nous par le génie génétique. L'argument dernier est bien clair : « Vous êtes tout à fait rétro, vous ne pouvez pas empêcher le progrès, on sait maintenant faire des

L'amour dans le couple

greffes et des clonages... donc on les fera ¹⁶⁸, il n'y a aucune discussion à mener et les combats moraux ou humanistes, sont des combats d'arrière-garde perdus d'avance ».

Cet argument est admirable car il consiste à dire : « Vous n'avez aucun choix à exercer, vous n'avez aucune décision à prendre, vous êtes obligés de faire et d'accepter ce que le progrès technique permet et oblige à exécuter ». Triomphe de la liberté ? En réalité, triomphe de l'esclavage et de l'anti-liberté. Esclaves du progrès vous n'avez qu'à regarder sous vos yeux s'avilir et se détruire ce qui fut l'une des plus hautes raisons de vivre de l'homme, l'amour.

(...) je voudrais dire à quel point je suis triste quand je vois la légèreté des amours diverses, à quel point je me sens compatissant devant ces expériences qui manifestent toutes une ignorance fondamentale de l'amour. Quand j'assiste à la rupture d'un couple parce que l'un d'eux est entraîné par une passion pour un autre partenaire, je suis triste comme devant la mort d'un enfant ¹⁶⁹.

¹⁶⁸ Rappelons que ce texte a été écrit en 1987. Aujourd'hui, Xu Xiaochun, scientifique et entrepreneur chinois est en train de construire la plus grande ferme de clonage au monde à Tianjin et prévoit de cloner un million de vaches par an en 2020... Pour lui, les valeurs évoluant, il n'exclut pas que change un jour la perception de la communauté internationale sur le clonage humain. Car une avancée scientifique majeure permet depuis quelques années de cloner, mais surtout de procéder à des modifications du génome d'être vivants : la technique dite « Crispr/Cas9 », inventée par une française, via une sorte de « couper-coller » dans l'ADN.

¹⁶⁹ On notera que depuis l'arrêt du 17 décembre 2015, pour la Cour de cassation, l'infidélité n'est plus jugée contraire à la morale. La haute juridiction a en effet rejeté le pourvoi de Patrick Devedjian, qui poursuivait le Magazine Point de Vue ayant révélé une supposée liaison extraconjugale entre l'élu et Valérie Trieweler, considérant qu'une telle information portait « une grave atteinte à son honneur et à sa considération ». Pour la Cour, non parce que la réalité des faits allégués n'aurait été établie, la diffamation n'est

Les cinq étapes de la vie à deux

Dans des situations d'exception comme le confinement que nous venons de vivre, le lien conjugal peut aller jusqu'à la complète rupture, car nous pouvons être blessés, déçus, furieux face à la révélation crue, directe et permanente de l'altérité, des désaccords et des conflits. Qu'il s'agisse de l'éducation qu'on a reçue avant de se rencontrer, ou de la différence homme-femme, en peu de temps, la vivacité des émotions peut transformer toutes nos valeurs communes en coquilles vides. La question est alors de savoir si nous sommes vraiment démunis face à de telles déconvenues, ou si elles sont surmontables.

Pour ce faire, Jacques Ellul décrit cinq étapes dans la vie à deux :

La période de la passion

Le premier pas est assurément celui de la passion. C'est l'explosion solaire de la découverte de cet autre que j'attendais, qui correspond à tous mes désirs, à toutes mes espérances (...) L'autre devient mon univers. Je vois tout à travers ses yeux et dans ses yeux (...) C'est

pas caractérisée, car « l'évolution des mœurs ne permet plus de considérer l'infidélité conjugale comme contraire à la représentation commune de la morale dans la société contemporaine ». A l'appui de leur argumentaire, les juges rappellent que « l'adultère a été dépenalisé depuis près de 40 ans ». Les juges aux affaires familiales pourraient ainsi considérer que l'infidélité n'a plus à figurer dans la liste des griefs retenus aujourd'hui dans les divorces pour faute... Cet arrêté pourrait donner des arguments à ceux qui désirent faire disparaître l'obligation de fidélité dans le mariage civil de droit français (Art 212). Notons qu'elle ne figure déjà plus dans le Pacte Civil de Solidarité. L'adultère qui constitue le moteur principal du théâtre de boulevard, a toujours beaucoup fait rire les populations, à l'exception notable des victimes. Nos éminents magistrats ont franchi là un pas que récuse l'homme de la rue. Ils devront un jour légiférer pour venir en aide à de plus en plus de familles monoparentales ou recomposées, au sein desquelles ce sont les enfants qui deviennent les victimes.

L'amour dans le couple

l'amour passion, l'amour exaltation, l'amour qui donne à l'homme le sentiment de la transcendance, qui est décrit dans les romans. C'est l'amour exaltant, l'amour prometteur de joie... qui envahit le champ de la conscience.

La période de la responsabilité

Si on ne cherche pas à renouveler indéfiniment la prouesse amoureuse, on est amené à découvrir ensemble une autre voie de l'amour, que j'appellerai celle de la responsabilité en commun. Il y a les enfants, il y a un métier à assurer, il y a un partage des tâches, la complémentarité ne réside pas seulement dans la sexualité, mais dans la totalité du vécu. Avec la tâche commune commencent peut-être les mauvais jours... La lutte ensemble contre l'usure et contre l'ennui, pour un nouveau sens à donner à cette union. Moins brillant, plus sérieux et plus profond, cet amour n'est pas flamboyant mais débute avec lui l'épreuve de la vérité...

A chaque étage de développement de l'amour dans le couple, correspond un danger ! Peut-être que la tâche assumée en commun sera si prenante et si usante, ou si passionnante ou si vitale que peut se produire un transfert de l'amour du conjoint vers la tâche. Chacun parle alors dans un monologue de son travail, de ses problèmes de métier ou d'éducation des enfants. La responsabilité qui eut dû être portée en commun pour la richesse de l'amour, devient affaire personnelle, l'amour alors tend à s'affaiblir, car il reste dans la pensée des deux un souvenir de leur première époque, de la passion qu'ils retrouvent accidentellement lors de fêtes, de vacances, d'anniversaires... Mais un amour fait de souvenirs n'est pas un amour vivant, il régresse et la vie se cantonne dans le passé.

La période de la reconnaissance

Bien loin d'être celui de l'habitude, ce temps de l'amour doit être celui de la prise de conscience de tout ce qui me sépare de l'être aimé. Non

L'amour dans le couple

plus seulement le sexe ou le caractère, mais des centres d'intérêt, des activités différentes et peut-être une polarisation de vie... Croire l'amour aveugle et l'amoureux incapable de voir l'autre tel qu'il est, fut toujours une lourde erreur... L'amour sait dévoiler la vérité d'un être. Et pour connaître quelqu'un, mais aussi quelque don, il faut l'aimer. La haine, le mépris, l'ironie, ne connaissent jamais ce à quoi ils s'adressent, ils n'en connaissent que la caricature dessinée par eux-mêmes. Après la fusion passionnelle, après la responsabilité des tâches communes, il y a comme une sorte de distance qui se produit dans le couple, où chacun apparaît à l'autre vraiment dans sa spécificité, comme étant l'autre. Et c'est une avancée dans le couple, car s'il se maintient dans cette reconnaissance de l'altérité, cela veut dire qu'il y a enrichissement de l'un par l'autre, car comme à chaque période, deux chemins sont possibles. Ou bien la découverte de l'altérité va nous écarter. Nous sommes vraiment trop différents, puisqu'il n'y a plus de passion, séparons-nous. Ou bien cette reconnaissance va entraîner une relation neuve, au-delà des habitudes et des ennuis, et que j'appellerai de ce mot trop usé de dialogue.... Le dialogue est fondamental dans l'amour. Mais un dialogue qui s'approfondit...il s'agit du dialogue sur la profondeur de l'être de chacun discerné précisément comme autre, et que je ne puis me résoudre à laisser seul dans sa différence.

La période de l'inséparabilité

Nous avançons en âge et l'amour change encore en se magnifiant. Deux inséparables, qui se sont reconnus différents, mais qui après avoir surmonté tant de tentations et de diversités, ne peuvent plus se séparer, ne peuvent plus se penser l'un sans l'autre ; époque où le pardon est venu couvrir tant de misères et de fautes.

Et la période de l'amour unité

J'en arrive ainsi à ce que je considère comme le dernier stade de cette aventure, celui que j'appellerai l'amour unité. L'unité n'est pas « donnée » le premier jour lors du coup de foudre ! La preuve en est

L'amour dans le couple

la quantité de ruptures, la quantité de divorces. Pour accéder à l'unité pleine et entière du couple, le véritable épanouissement de l'amour, il faut être passé par les époques que j'ai esquissées, avoir surmonté les tentations, avoir accepté les responsabilités ensemble, avoir reconnu l'autre dans son altérité pendant que l'unité se maintenait dans le dialogue, être progressivement devenus des inséparables et non pas des étrangers vivant seulement côte à côte. Cet amour unité accède à l'impossibilité de la séparation. Et c'est pourquoi il est en même temps si tragique parce que c'est au bout d'une vie que l'on y accède, au moment où la mort apparaît menaçante pour l'un et pour l'autre. Ce qui effraie alors, ce qui crée l'angoisse, ça n'est pas ma mort, c'est la mort de l'autre (...) L'union entre les deux est devenue telle qu'il n'y a plus rien d'étranger de l'un à l'autre... En réalité, l'un est l'autre, sans suprématie (...). L'autre devient, comme au moment flamboyant de l'amour, ce qui est le plus essentiel pour vivre (...) Et dans cette union se produit d'ailleurs un échange singulier, que tous les couples qui sont arrivés à ce point connaissent bien : l'échange de force nécessaire.

Le cercle est alors fermé. Avec l'amour passion, on avait cru d'un trait atteindre cet amour unité. Telle est bien l'expérience de ceux qui découvrent avec émerveillement cette fusion de deux en un. De fait tout est alors donné, je dirais par grâce, mais c'est une unité fragile que la vie va mettre à l'épreuve (...) Si on a connu qu'elle était à la fois bonne et vraie, il faut la vouloir et la construire... Il faut beaucoup de temps, de fourvoiements, d'expérience pour passer de la fulgurance de l'éclair à la lumière douce et apaisée de la lune dans sa plénitude.

Le mariage, alliance entre les sexes ¹⁷⁰

Contrairement à une idée à la mode, le mariage n'est pas seulement une « célébration sociale de l'amour », pour reprendre les termes de Noël Mamère. Anthropologiquement et universellement il est la fête

¹⁷⁰ Xavier Lacroix - publié le 01/06/2012 dans La Vie

L'amour dans le couple

organisée autour de l'union d'un homme et d'une femme qui ensemble, s'engagent à fonder une famille. Supprimez les notions d' « homme » et de « femme », supprimez la fondation d'une nouvelle famille et il ne vous reste plus que le fameux couteau sans lame dont on a perdu le manche. Il y a deux inconvénients majeurs à instituer le « mariage homosexuel ».

- La disparition d'un signifiant : du point de vue anthropologique, le mariage est l'institution qui articule l'alliance entre les sexes et la succession des générations : elle est la seule à le faire.

- Les enfants : qu'on le veuille ou non, le mariage pour tous ouvrira tôt ou tard sur la filiation. Les couples en question ne manqueront pas de revendiquer une égalité de droits avec les autres couples mariés. D'autre part, le mariage est intrinsèquement cela, et il le reste, dans le droit et dans l'inconscient : il est la fondation d'une famille, il ouvre sur la « présomption de paternité », il prépare une place pour les enfants.

Ni le masculin ni le féminin – faut-il le rappeler - ne récapitulent tout l'humain. Qu'il soit garçon ou fille, l'enfant a donc besoin, pour la découverte de son identité, d'un jeu subtil d'identifications et de différenciations avec ses deux instances paternelle et maternelle. Cela a été étudié avec minutie par une littérature scientifique surabondante. Mais, par un étrange phénomène d'amnésie collective, le discours montant fait froidement table rase de tout cet acquis.

La quête douloureuse de leur origine par les enfants nés « sous x », les difficultés propres à l'adoption indiquent bien que les ruptures dans l'histoire, les dissociations entre les différentes composantes de la parenté sont autant de complications dans la vie de l'enfant. Dès lors, il est souhaitable qu'à la discontinuité liée à l'adoption ne vienne pas s'ajouter une seconde discontinuité, à savoir la perte de l'analogie entre le couple d'origine et le couple éducateur.

L'amour dans le couple

Nous sommes dans un système généalogique cognatique, c'est-à-dire à double lignée. Or, on ne change pas un système de parenté millénaire par petites touches. Il forme un tout cohérent.

Face au naufrage du mariage, le progrès nous console ¹⁷¹

Le mariage arrangé servait avec succès des intérêts économiques ou de préservation de classe, desservant souvent les premiers intéressés : les conjoints. En Occident des siècles ont été nécessaires à son érosion au profit d'une conjugalité qui sonne vrai : le lien d'amour d'un homme et d'une femme confirmé par la société.

La terre promise du mariage d'amour enfin atteinte au XX^e siècle, est hélas devenue amer mirage en quelques décennies.

- Beaucoup s'y laissent prendre encore. Pourquoi ?

*- Des philosophes s'inquiètent de ce naufrage (Luc Ferry, Pascal Bruckner, *Le mariage d'amour a-t-il échoué ?*). Pourquoi ?*

- Les nouveaux couples expérimentent leur relation longtemps en vie commune ; une fois sûrs d'eux, s'ils optent pour le mariage, il se trouve que la rupture peut s'ensuivre rapidement. Alors pourquoi poursuivre cette chimère ?

80% des jeunes envisagent un lien d'amour établi pour la vie avec la même personne (sondage 2012). La volonté d'un mariage d'amour pour la vie perdure malgré son improbabilité avérée. Comme si inconsciemment, les mentalités se ligueraient pour faire vivre à tout prix

¹⁷¹ Texte écrit en octobre 2012 en prévision de la future loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe, par Pascale Ricaud, docteure en théologie. Elle a soutenu et publié à Strasbourg en 2005 une thèse intitulée « Formation du lien matrimoniale et valeurs évangéliques à l'aube du XXI^e siècle ».

L'amour dans le couple

un mariage dont la réussite serait garantie grâce au choix du bon conjoint.

Le mariage de raison est au rebut. Le mariage d'amour fait naufrage. L'union libre est encore plus éphémère. Alors quelle voie reste inexplorée ?

Les espoirs se portent sur la nouveauté : unir par le mariage deux hommes ou deux femmes. Union parée de toutes les qualités. A son sujet le ton est toujours positif, on n'entend parler que d'amour (qui n'est injustement pas reconnu), que de lien à vie (il est inconcevable de ne pas être héritier après toute une existence partagée), que d'égalité (être de même sexe l'impliquerait), que de rôle de bon parent.

En d'autres circonstances les yeux restent ouverts sur les failles du lien conjugal : impermanence du sentiment, tromperies, divorces, violences, démission parentale devant la tâche éducative. Et là, plus rien ! L'imperfection de la condition humaine s'est volatilisée. Quelle consolation ! La philosophie du progrès console l'Homme. Sous sa plume, Auguste Comte associe généreusement consolation et progrès. Le progrès, nous croyons le tenir. Par lui l'homme devient capable de se détacher de la détermination de la nature : par exemple avoir des enfants en s'affranchissant de la sexualité.

Mais le progrès nous tient. Il nous séduit avec sa normativité autour de l'innovation (toujours mieux que ce qui précède), de l'ouverture, de la solidarité de pensée avec nos contemporains modernes, car nous nous estimons supérieurs aux générations antérieures, aux civilisations différentes... (tout en prônant l'égalité culturelle). L'idéal du progrès vient au secours de l'idéal perdu du mariage. Le progrès ne connaît pas la finitude (on n'arrête pas le progrès).

L'amour dans le couple

Et c'est là que le bât blesse. On veut faire une nouvelle loi en la faisant reposer sur l'utopie du progrès, loin de la réalité vécue par les populations.

Si l'on décide de ne pas institutionnaliser une utopie, alors soyons cohérents : à l'heure du rejet des institutions et particulièrement de celle du mariage, à l'heure de la revendication du caractère privé du couple et de la sexualité, creusons plus avant la question des motifs sous-jacents à cet acharnement à vouloir valider une union qui ne soit pas entre homme et femme. C'est l'idéalisme du progrès qui vient noyer le réalisme.

En quoi se laisser porter par l'illusion sauverait-il le mariage ?

Lorsqu'un homme et une femme décident d'unir leurs vies, l'imperfection ne les quitte pas par la magie du mariage d'amour. C'est une prise de conscience rare peut-être, douloureuse sans doute, mais efficace sûrement. Il est confortable de lui préférer la fuite en avant qui consiste à se prononcer pour une cause généreuse : intégrer au nom du progrès dans l'institution du mariage ceux à qui ce lien n'est pas destiné. Notion qui doit sa force prodigieuse à sa capacité à consoler le genre humain de sa propre finitude. Genre humain qui serait destiné à constamment s'améliorer par le progrès ...

Mais de quel progrès s'agit-il ? La corruption du meilleur... A moins que le cours de l'histoire ne s'inverse... tout comme l'état de la planète après une ère inégalée de soi-disant progrès !

Le meilleur est de désirer les enfants que l'on met au monde ¹⁷².

Mais jusqu'où peut mener le pouvoir du désir ?

Regardons ces bébés, naissant de leur mère porteuse, chaque jour du confinement, puis déposés et alignés dans des nurseries d'Ukraine, attendant –alors même qu'un bébé ne sait pas ce qu'est attendre - attendant donc des jours et des semaines interminables leur prise en charge par ceux qui ont commandé leur conception et leur gestation dans une clinique de reproduction humaine.

Arrachés, après neuf mois du creux d'un ventre douillet dont ils jouissaient de l'exclusivité, ils surgissent au monde dans l'anonymat d'une pouponnière et une insécurité maximale.

Alors même que plus tard, ils seront pris en étau entre la reconnaissance envers ceux qui les ont élevés avec tendresse et attention et la sidération devant la matérialité technologique qui a fait éclore leur vie, que leur dira-t-on ?

- *Qu'ils ont subi les lois du marché dans lequel leur conception était inscrite et que le Covid a mis en pause, indépendamment de toute volonté ?*
- *Que le gouvernement français, insensible et froid, n'a pas fait d'exception à la fermeture des frontières ; même sous la pression d'un couple assignant l'Etat en justice pour son attitude inhumaine ? ¹⁷³*

¹⁷² Texte écrit par Pascale Ricaud suite au débat de la loi bioéthique portant sur la procréation sans père.

¹⁷³ Rappellera-t-on à ces enfants qu'en France la GPA était hors la loi lors de leur conception, le corps humain indisponible et ne pouvait donc faire l'objet de tractations marchandes ?

L'amour dans le couple

- *Que le désir impératif de devenir parent pouvait être satisfait par une offre ouverte par la techno science dans un monde globalisé où les échanges commerciaux donnaient accès à tout, d'où de nouvelles libertés ?*

Si rien ne change, il leur sera plutôt raconté que la science n'a pas de limite, qu'elle est toujours en progrès. Et grâce à elle, innovation dans l'histoire de l'humanité, ils ont eu du pouvoir ¹⁷⁴ avant même de naître, celui de sortir de la misère une famille Ukrainienne dans le besoin...

Une fois de plus, des individus n'écouter que leur propre intérêt, pris dans la vague de l'ultralibéralisme, avec la complicité de la technique et de médecins corrompus, sont satisfaits de ce qu'ils ont obtenu, les forces de l'argent et du commerce ayant pris le dessus sur l'anthropologie et la loi collective immémoriale de non marchandisation du corps.

¹⁷⁴ Car c'est bien cet enfant, objet de la transaction, qui est la source de l'échange monétaire.

L'amour dans le couple

Dans nos civilisations le couple a depuis des siècles été porté par une constellation associant : l'engagement mutuel d'un homme et d'une femme à créer une cellule familiale, la sexualité, l'engendrement, le soutien, la fidélité et la stabilité. Progressivement, et c'est l'acquis du XX^e siècle, la constellation s'est ennoblie de l'apport de l'amour réciproque, de la liberté forgée par le choix du conjoint, et de l'égalité homme-femme. Ce fut le meilleur du lien, proposé par le mariage.

Dans cet écosystème familial, l'équilibre s'établit grâce à l'interaction entre ces différents éléments. **La liberté des époux de se donner une destinée commune initie une liberté à deux** et celle-ci tempère les velléités de liberté individuelle absolue. La sexualité, expression de l'amour, y appelle confiance et fidélité à son conjoint ; ce dernier donne un champ de réalité à l'attente amoureuse, insatisfaite par essence, happée par les promesses trompeuses de l'imagination. L'égalité est dictée par l'amour qui sait l'identifier dans l'altérité du conjoint. La stabilité, à laquelle le soutien et la fidélité donnent corps, voit se développer au cours des temps propices, toute la palette de la sexualité allant du partage du plaisir, à l'engendrement (la chair de notre chair) et à la vitalité de l'unité du couple (« *Une seule chair* »).

Parallèlement, depuis les années 60, ces éléments de la constellation s'autonomisent, mûs par la force politique d'émancipation. C'est la lutte d'indépendance : la liberté est absolutisée et convoitée pour elle-même. Il en va de même pour l'activité sexuelle et pour l'égalité...

En moins de cinquante ans, on aura revendiqué d'abord une sexualité sans l'engendrement, suivi d'une sexualité sans amour, puis l'amour sans engagement, et plus récemment une reproduction sans sexualité.

Cette atomisation déstructure le socle culturel qui suscite encore les aspirations de nos jeunes à une vie de couple heureuse et durable. A l'heure de l'inflation de la requête d'activité sexuelle pour elle-même,

L'amour dans le couple

de l'impératif de liberté pour soi, de la preuve d'égalité par l'indifférencié, du désir de filiation pour soi, de la quête désespérée de vie amoureuse, sonne la corruption du meilleur : le marché d'amour lucratif des sites de rencontres sur Internet. Le marketing est à l'œuvre : la multiplicité du choix de partenaire (valide l'absolu de liberté) ; la possibilité d'appliquer dans le détail ses critères propres de sélection pour satisfaire le moi (valide la priorité du Moi). La culture du rejet se traduit par l'approche intéressée suivie de l'élimination de l'autre dès le début, renforcée par l'optimisation : il y aura toujours une offre plus alléchante, ce qui installe l'interchangeabilité (validant l'inutilité de l'engagement). Ainsi la clientèle n'est pas perdue.

Mais comment le produit le plus adapté peut-il se substituer à la merveille de l'inattendu ?

Pour croire en l'amour spontané, généreux, fécond, fidèle et durable, où donc les nouvelles générations pourraient-elles puiser ? ...

Famille(s) ¹⁷⁵

Un constat sociologique sur les familles d'aujourd'hui.

La famille a toujours été définie comme une institution fondamentale de la société parce qu'elle assure une fonction de reproduction, de cohésion, de stabilité et de socialisation.

Or les changements survenus au cours des cinquante dernières années remettent en cause l'édifice traditionnel de la famille par la montée en puissance de conduites individualistes ou narcissiques, qui – dans un monde incertain et instable - viennent saper les fondements de l'ancien équilibre social. Cependant, loin de constater une pulvérisation du lien familial, on constate le caractère impérissable de la famille comme la valeur centrale pour les individus, quelles que soient les formes nouvelles qu'elle ne manque pas de prendre.

De la famille aux familles

Même si chez les chrétiens, la proportion de familles traditionnelles reste importante, nous sommes quand même environnés, y compris dans nos propres familles, de situations instables, de séparations, de familles recomposées et de familles monoparentales ...

Crise de la famille ?

Ce n'est pas la fin de la famille, mais une mutation. Elle fonctionne autrement.

¹⁷⁵ Texte issu d'un atelier animé par Alain et Pascale Ricaud à l'Université d'été des Amis de la Vie, Meaudre, 6-07-2017. "*Comment prévenir les crises dans la famille et dans le couple ?*"

Famille(s)

La famille est toujours représentée et désignée comme le bien le plus précieux, au-delà du cercle amical ou entrepreneurial. Elle demeure un lien étendu d'échanges affectifs, économiques sociaux et financiers entre les différentes générations. Les réseaux d'entraide et de soutien au sein de la parenté agissent comme autant d'amortisseurs des conséquences du chômage et de l'exclusion.

Le changement est celui du passage d'une famille surtout définie par la transmission d'un patrimoine économique et culturel à une famille définie par son contenu relationnel. Plus que les liens institutionnels et statutaires, les individus privilégient les liens affinitaires et égalitaires. On se lie sur la base des affinités subjectives plutôt que des appartenances objectives. Plus que par des statuts ou des rôles établis, on se définit par des expériences vécues.

Des logiques de négociation ou de partenariat assurent la stabilité ou l'instabilité des familles. Cela ne veut pas dire que la famille ne joue plus un rôle de socialisation. Sauf que ce rôle n'est plus l'effet direct d'une institution mais le produit des échanges entre les acteurs.

Lien parent-enfant.

Les enfants ont acquis peu à peu des droits : la convention internationale des droits de l'enfant de 1989 stipule « l'intérêt supérieur de l'enfant », et la loi du 4 mars 2002 dispose que « les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge, et son degré de maturité ».

Les parents se trouvent donc au centre d'injonctions contradictoires : ils doivent aider l'enfant à faire advenir ses qualités et découvrir sa propre personnalité en tant que sujet libre et autonome qui doit être écouté et entendu. Mais comment fonder une éducation et une autorité pour des sujets libres et égaux en droits ? Le statut de semblable interdit d'une certaine manière l'exercice de l'autorité traditionnelle

Famille(s)

alors même que le principe de toute éducation implique l'exercice du respect et d'une certaine forme d'autorité.

La question de l'autorité divise profondément la communauté éducative : avec Aldo Naouri, certains y voient une forme de démission des parents qui cèderaient à tous les caprices de leurs « enfants-rois ». D'un autre côté, François de Singly explique que les enfants sont certes de plus en plus libres mais que ce sont bien les parents qui gardent « in fine » le pouvoir réel aujourd'hui comme hier.

Selon la discipline positive de la psychologue américaine Jane Nelsen, la juste séparation des pouvoirs familiaux se fonde sur trois piliers : fermeté, bienveillance et encouragement. Aux ateliers Gordon, fondés sur les travaux du pionnier Thomas Gordon, on insiste sur l'établissement de règles de fonctionnement sur lesquels les parents ne doivent pas céder.

Qu'est-ce qu'être père ? Qu'est-ce qu'être mère ? Qu'est-ce que doit être un enfant ? Le statut de père semble le plus affecté ; « parentalité », « coparentalité », « coéducation », « co-parenté », la problématique parentale cherche ses mots...

En outre, le rapport des parents à leurs enfants semble obéir à deux normes contradictoires :

- D'une part satisfaire l'épanouissement affectif et relationnel de son enfant dans un contexte d'amour bienveillant.
- D'autre part, être des partenaires efficaces de la réussite scolaire de son enfant au sein d'un système compétitif. Car à l'école ou dans ses activités périscolaires, l'enfant devient un enjeu de compétition.

Entre souci de soi et souci de l'autre

La famille contemporaine est tiraillée entre prendre soin de soi et avoir le souci de l'autre. L'individu moderne veut être en même temps seul

Famille(s)

et « avec » : comment être libre ensemble ? L'individualisation des liens induit des tiraillements multiples, des rapports de force interpersonnels et parfois une recherche de sens, car le sens fait souvent défaut. L'injonction d'être l'auteur de notre propre existence peut nous exposer à la fatigue d'être soi, d'où des dépressions de plus en plus fréquentes.

La maternité peut hypothéquer la trajectoire professionnelle des femmes alors que la paternité tend à conforter le positionnement professionnel des hommes. Une forte inégalité des rôles demeure, les femmes continuant d'assurer les deux-tiers du temps parental. Enfin, les ruptures conjugales précipitent les risques de précarisation, surtout pour les femmes.

Comment prévenir les crises au sein des familles ?

L'Exhortation apostolique du pape François : *Amoris Laetitia - La joie de l'amour* - traite de l'amour dans la famille. S'il parle du mariage et de la famille, François, veut d'abord parler de l'amour. Il consacre d'ailleurs une longue et belle méditation (AL 90) à l'hymne à la charité de saint Paul (1 Co 13, 4-7), un texte souvent utilisé par les époux lors de leur mariage.

S'il fait l'éloge du mariage d'amour, il se garde bien de proposer un « stéréotype de la famille idéale » et va même jusqu'à s'inquiéter des « illusions sur un amour idyllique et parfait, privé ainsi de toute stimulation pour grandir », privilégiant un amour « artisanal », patiemment construit par les époux, y compris dans les difficultés du quotidien.

François évite de proposer un idéal trop écrasant. Ainsi, débutant sa réflexion par un vaste panorama biblique, il ne cache pas que « *la Bible abonde en familles, en générations, en histoires d'amour* », mais aussi « *en crises familiales* ».

Famille(s)

Identifier pour prévenir

Les caractéristiques de la crise

Une crise est un événement social ou personnel qui se caractérise par un paroxysme des souffrances, des contradictions ou des incertitudes, pouvant produire des explosions de violence ou de révolte. La crise est une rupture d'équilibre. C'est un moment crucial qui ouvre plusieurs voies : celle de la régression ou celle qui mène à la croissance.

Krinein signifie trier, séparer, juger. C'est l'acte de trancher une situation confuse, donc de choisir. Contrairement au drame qui s'imposerait à nous sans nous laisser le choix, la crise nous met devant plusieurs pistes et requiert un choix.

La crise a trois temps :

- à l'approche de la crise, le sentiment d'un fonctionnement relationnel périmé
- pendant la crise, l'instabilité, la souffrance, la révolte.
- après la crise, la joie d'un nouveau fonctionnement relationnel

Il est préférable de faire face aux crises au fur et à mesure qu'elles se présentent car elles sont à chaque fois une chance de transformation, d'ajustement en tenant mieux compte de la réalité de chacun.

Les désaccords quand ils s'expriment dans le respect de l'autre sont une opportunité pour grandir et renforcer les liens.

Le conflit ne peut affaiblir la relation qu'à partir du moment où l'on n'est plus en capacité de se penser ensemble dans un projet de vie commun.

Famille(s)

Les crises –au sens de changement d'état d'équilibre - sont le lot de tous les organismes vivants qui naissent, croissent et meurent, êtres humains ou organisations. La vie familiale n'y fait pas exception, que ce soit au niveau du couple, qu'entre parents et enfants. On peut identifier les crises familiales comme des crises de croissance.

(AL 239) - L'enfance ou l'adolescence mal vécues constituent un terreau de crises personnelles qui finissent par affecter le mariage. [...] Parfois les personnes ont besoin de réaliser, à 40 ans, une maturation retardée.

Les occasions de crises communes à tous les couples sont liées aux changements structurels dans le déroulement de leur histoire. Par exemple il leur faudra aborder un « *travail de deuil* » de leurs illusions, de leurs attentes liées aux héritages des parents et des générations précédentes. Ce qui sous-entend un travail de séparation, non pas du conjoint..., mais de ces structures initiales qui parfois ligotent et auxquelles on se cramponne comme à une harmonie artificielle qui n'a pour but que l'évitement des conflits ...

(AL 240) - Une relation mal vécue avec ses propres parents et frères, qui n'a jamais été guérie, réapparaît et nuit à la relation conjugale. Donc il faut suivre un processus de libération qu'on n'a jamais affronté. Lorsque la relation entre les conjoints ne fonctionne pas bien, avant de prendre des décisions importantes, il convient de s'assurer que chacun ait effectué ce parcours de guérison de sa propre histoire. Cela exige de reconnaître le besoin de guérir, de demander avec insistance la grâce de pardonner et de se pardonner, d'accepter de l'aide, de chercher les motivations positives et de recommencer sans cesse. Chacun doit être très sincère avec lui-même pour reconnaître que sa façon de vivre l'amour est immature. (...) De même, il faut s'interroger sur ce par rapport à quoi on pourrait soi-même mûrir ou guérir afin de favoriser la résolution du conflit.

Famille(s)

Les crises liées à la culture

Illusions sur un amour idyllique

(AL 135) - Certaines illusions sur un amour idyllique et parfait, privé ainsi de toute stimulation pour grandir, ne font pas de bien. [...] " Les familles parfaites que nous propose une propagande mensongère et consumériste n'existent pas. Dans ces familles les années ne passent pas, la maladie, la douleur et la mort n'existent pas [...] La propagande consumériste présente une illusion qui n'a rien à voir avec la réalité que doivent affronter jour après jour les hommes et les femmes en charge d'une famille " ¹⁷⁶

Origines sociales ou culturelles différentes

(AL- 141) - Reconnaissons que pour que le dialogue en vaille la peine, il faut avoir quelque chose à dire, et ceci demande une richesse intérieure qui soit alimentée par la lecture, la réflexion personnelle, la prière et l'ouverture à la société. Autrement les conversations deviennent ennuyeuses et inconsistantes. Quand chacun des conjoints ne se cultive pas et quand il n'existe pas une variété de relations avec d'autres personnes, la vie familiale devient un cercle fermé et le dialogue s'appauvrit.

Parents trop affairés

(AL 173) - Le sentiment d'être orphelin qui anime aujourd'hui beaucoup d'enfants et de jeunes est plus profond que nous ne l'imaginons.

¹⁷⁶ Conférence épiscopale du Chili 2014.

Famille(s)

Autorité objet de soupçon

(AL 176) - On dit que notre société est une société "sans pères". Dans la société occidentale, la figure du père serait symboliquement absente, écartée, aurait disparu. [...] Aujourd'hui l'autorité est l'objet de soupçon et les adultes sont cruellement remis en cause. Ils abandonnent eux-mêmes les certitudes et pour cela ne donnent pas d'orientations sûres et bien fondées à leurs enfants. Il n'est pas sain que les rôles soient permutés entre parents et enfants, ce qui porte préjudice au processus normal de maturation que les enfants ont besoin de suivre et leur refuse un amour capable de les orienter qui les aide à mûrir.

Confiance

(AL 261) - Mais l'obsession n'éduque pas ; et on ne peut pas avoir sous contrôle toutes les situations qu'un enfant pourrait traverser. Ici vaut le principe selon lequel « le temps est supérieur à l'espace ». C'est-à-dire qu'il s'agit plus de créer de processus que de dominer des espaces. (...) Donc la grande question n'est pas où se trouve l'enfant physiquement, avec qui il est en ce moment, mais où il se trouve dans un sens existentiel. (...) Où en est réellement leur âme, le savons-nous ? Et surtout cela nous intéresse-t-il de le savoir ?

Famille(s)

La famille a toujours été définie comme une institution fondamentale de la société parce qu'elle assure une fonction de reproduction, de cohésion, de stabilité et de socialisation.

Or les changements survenus au cours des cinquante dernières années remettent en cause l'édifice traditionnel de la famille par la montée en puissance de conduites individualistes ou narcissiques, qui – dans un monde incertain et instable - viennent saper les fondements de l'ancien équilibre.

Cependant, loin d'observer une pulvérisation du lien familial, on constate le caractère impérissable de la famille comme la valeur centrale pour les individus, quelles que soient les formes nouvelles qu'elle ne manque pas de prendre. La famille est toujours représentée et désignée comme le bien le plus précieux. Elle demeure un lien étendu d'échanges affectifs, économiques, sociaux et financiers entre les différentes générations. Les réseaux d'entraide et de soutien au sein de la parenté agissent comme autant d'amortisseurs des conséquences du chômage et de l'exclusion.

Le point d'inflexion est celui du passage d'une famille surtout définie par la transmission d'un patrimoine économique et culturel à une famille définie par son contenu relationnel. Plus que les liens institutionnels et statutaires qui garantissaient la stabilité, les individus privilégient les liens affinitaires et égalitaires qui peuvent être changeants. Plus que par des statuts ou des rôles établis dans la durée, on se définit par des expériences vécues dans des authenticités successives. Cela veut dire que la famille ne joue plus le même rôle car ce rôle n'est plus l'effet d'une institution mais le produit éphémère des échanges entre des acteurs soumis aux aléas du monde. Quelles nouvelles voies, la jeunesse qui aspire à un attachement pérenne, ouvrira-t-elle ?

L'éducation

Instruction publique

L'instruction publique en France a été voulue et mise en œuvre par Jules Ferry, aux débuts de la Troisième République. Il a exercé la fonction de ministre de l'Instruction publique deux fois entre 1879 et 1883. Ses lois sur l'école primaire en France ont été votées en 1881-82 ; elles rendent l'école gratuite (loi du 16 juin 1881), l'instruction primaire obligatoire et participent à laïciser l'enseignement public (loi du 28 mars 1882). Il faut noter que la loi définit une obligation d'instruction et non de scolarisation. L'instruction peut être donnée dans les établissements d'instruction, les écoles publiques ou libres ou dans les familles. L'école elle-même n'est donc rendue ni obligatoire ni dépendante, pas plus qu'elle ne l'est devenue par la suite.

Outre ces deux lois, ont été promulguées des lois relatives à la formation des professeurs, à l'enseignement secondaire et supérieur, et au fonctionnement de commissions administratives compétentes en matière d'enseignement. La loi Goblet du 30 octobre 1886 parachève les lois Jules Ferry en confiant à un personnel exclusivement laïc l'enseignement dans les écoles publiques, remplaçant les instituteurs issus de congrégations religieuses.

Education nationale

Le ministère de l'instruction publique prend le nom de ministère de l'éducation nationale le 3 juin 1932, pour ne plus changer d'appellation sauf aux débuts du régime de Vichy où il redevient très brièvement celui de l'« instruction publique ». L'opposition entre éducation nationale et instruction publique est ancienne ; sa théorisation date de la Révolution française avec, d'un côté, les tenants d'un modèle spartiate visant à former l'enfant dans sa totalité au sein d'une école assurant une éducation égalitaire et communautaire, et, de l'autre, ceux qui, tel Condorcet, estiment que l'éducation revient à la

famille quand le rôle de l'école doit se limiter à l'instruction, à l'inculcation des éléments. Distinction schématique mais éclairante, opératoire, que les pères de l'école de la Troisième République vont effacer en prônant une éducation libérale nationale sans pour autant rompre avec l'instruction publique de Condorcet.

L'éducation nationale fait partie des mythes auxquels la nation française se réfère pour entretenir, dans le débat du moins, les notions de liberté (former des citoyens instruits, libres de penser leur vie et le monde), d'égalité (donner à tous l'occasion d'accéder au savoir) et de fraternité (une même école pour tous, riches ou pauvres, blancs ou noirs, à travers tout le territoire, créerait une nation de frères). Comme dans tout mythe, il y a un récit explicatif (voire justificatif) qui donne l'impression de comprendre le phénomène. Comme dans tout mythe, il y a une petite part de réalité et une grande part de fantasme.

Les limites du système français

Le système éducatif en France est centralisé et « co-piloté » par le ministère de l'Éducation nationale et par les syndicats d'enseignants. Depuis 2019 (réforme Blanquer), l'école est obligatoire de 3 à 16 ans ; l'instruction dite « en famille », très minoritaire, est néanmoins légale. À partir de cette année, suivre une formation entre 16 et 18 ans sera obligatoire (il pourra s'agir d'une scolarisation, d'un apprentissage, d'une insertion professionnelle ou encore d'un service civique). Il existe plus de 65 000 établissements scolaires très majoritairement publics, seuls 15 % (primaire) à 20 % (secondaire) des élèves sont dans des établissements privés principalement sous contrat avec l'État français. Les établissements dépendent presque exclusivement du ministère de l'Éducation nationale (publics ou privés sous contrat), l'enseignement privé hors contrat étant marginal en France. Les effectifs totaux d'élèves et d'étudiants atteignent 15 millions, c'est-à-dire qu'un quart de la population suit des études. En 2008, le coût de l'éducation représentait 7 % du PIB, dont 54 % dépendaient du ministère de l'Éducation nationale.

L'éducation

Selon le programme PISA de comparaison des systèmes éducatifs nationaux, les résultats du système éducatif français sont dans la moyenne de ceux des États membres de l'OCDE avec une influence de l'origine sociale des élèves plus fortement marquée. En 2008, selon l'Insee, 69 % des français possèdent un diplôme égal ou inférieur au bac et 20 % sont titulaires d'un diplôme supérieur. L'origine sociale des élèves influe considérablement sur leurs résultats scolaires. En CE2, les élèves issus du quart le plus pauvre obtiennent en 2019 une note moyenne de 57 sur 100 en français et 58 en math, contre respectivement 87 et 85 pour le quart issu des milieux les plus privilégiés. Les inégalités s'accroissent après le collège avec un taux d'accès en seconde générale ou technologique plus élevé pour les élèves issus de milieux favorisés que pour les autres. Une des critiques de l'enseignement secondaire est qu'il reste une machine à trier les bons et les mauvais élèves. Ceci est en décalage avec la volonté affichée de conduire un nombre de plus en plus grand d'élèves aux portes de l'enseignement supérieur afin d'y acquérir les formations qualifiantes.

Dans le supérieur, les enfants de cadres supérieurs sont trois fois plus nombreux parmi les étudiants que ceux issus de la classe ouvrière. Aujourd'hui, les universités françaises se heurtent à un fort échec des étudiants en premier cycle (environ 30 % d'échec à la licence dans les formations généralistes), principalement parmi les étudiants issus d'un milieu modeste. Une des causes de ces échecs est à rechercher dans la manière dont sont orientés les lycéens, surtout les plus faibles. Les filières courtes universitaires ou technologiques sont autorisées à sélectionner leurs élèves. Elles écartent donc les plus fragiles. Conçues au départ comme un débouché pour les élèves issus des filières technologiques et professionnelles, elles accueillent jusqu'à deux tiers d'élèves issus des filières générales. Les premiers se rabattent donc sur les premiers cycles généralistes des universités pour lesquels ils sont peu préparés ce qui explique un échec massif mais sans surprise de ces étudiants, près de 80 %. En revanche, les élèves issus des filières secondaires généralistes, même dans le cadre d'un cursus non sélectif,

L'éducation

obtiennent un diplôme à 80 % dans la mesure où leur niveau est plus en adéquation avec les attentes du système universitaire.

La démocratisation des études supérieures n'a en rien modifié le taux de chômage des jeunes qui fluctue entre 20 et 25 % pour les 16-25 ans. L'idée s'est donc imposée que les diplômés supérieurs sont de simples marqueurs sociaux, enrichissants du point de vue personnel mais inefficaces au niveau de la société dans son ensemble. Mais les taux de chômage semblent des indicateurs trop simplistes. En effet, il faut bien remarquer que les jeunes de 16-24 ans exclus du marché du travail sont les moins diplômés. Il convient donc de mesurer le taux de chômage par niveau d'études.

Le taux de scolarisation des 15-19 ans est passé de 89 % en 1995 à 84 % en 2010, un constat préoccupant selon le rapport annuel de l'OCDE, "*Regards sur l'éducation 2012*". Or en France, 71 % des jeunes déscolarisés de cette tranche d'âge sont sans emploi ou inactifs, contre 57 % en moyenne dans les 34 pays membres de l'OCDE, selon les chiffres de 2010.

A propos des évaluations internationales

- la capacité de lecture des jeunes enfants en France (CM1) est significativement en dessous de la moyenne des pays européens (enquête PIRLS 2006)
- les performances en compréhension de l'écrit pour les jeunes adolescents en France ont connu une baisse significative depuis 2003 (enquête PISA 2006).
- concrètement, 22 % des élèves sont mauvais ou très mauvais lecteurs dans PISA 2006 (contre 15 % en 2000 et 18 % en 2003).
- les performances en matière de culture mathématique sont passées de très bonnes à moyennes dans le même temps (enquêtes PISA 2003 et 2006), alors que celles en culture scientifique sont restées médiocres.

– les performances des jeunes Français en anglais sont plus faibles en 2002 qu'en 1996 (enquêtes du Réseau européen des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs – REVA), avec un enseignement qui privilégie de façon excessive la correction grammaticale au détriment des situations de communication.

Préventions psychiatriques chez l'enfant ¹⁷⁷

L'organisme mondial de la santé évalue à 20% en Occident le nombre de gens qui souffrent de troubles psychiatriques, première cause d'invalidité en France et deuxième cause d'arrêt de travail, d'où un rôle important dans les difficultés de la socialisation. Le coût social de ces souffrances est faramineux puisque la prise en charge des enfants souffrant de ces troubles coûte chaque année à l'aide sociale 12 milliards d'euro. Si on ajoute à cela que ces enfants deviendront des adultes mal socialisés, le coût est prohibitif. ¹⁷⁸

L'école

Dans son fameux ouvrage « *Une société sans école* », Ivan Illich montre comment l'école obligatoire, la scolarité prolongée et la course aux diplômes servent à former des élèves dociles qui obéiront à l'institution. Il invite à faire de l'école un lieu de rupture et d'échange qui donne le goût de la créativité et de l'expérimentation.

¹⁷⁷ Intervention de Boris Cyrulnic, psychiatre et neurologue, dans le grand débat entre le président de la République et 64 intellectuels, modéré par France-Culture le Lundi 18 Mars 2019.

¹⁷⁸ En France en 2007, le coût de la prise en charge sanitaire des pathologies mentales représentait 13,4 Md€ et 8% de la consommation de soins et de biens médicaux. Les soins en ambulatoire représentent 37% du coût de la psychiatrie (4,7 Md€ dont 3,7 Md€ en libéral) et l'hospitalisation 63%, et ce alors que 75% des patients sont suivis en ambulatoire.

Pédagogie Montessori

La pédagogue italienne Maria Montessori fut d'abord médecin. A partir de 1907 à Rome, en tant que pédagogue elle a étudié les enfants de milieux sociaux et culturels très défavorisés et en difficulté d'apprentissage. Elle s'intéressait aux enfants au développement atypique qui lui ont donné l'occasion de mettre au point sa pédagogie. Elle la généralisera à tous les enfants pour qu'elle corresponde à leur soif naturelle de connaître et de comprendre. Ce projet d'éducation active repose sur plusieurs piliers : une posture particulière de l'éducateur qui fait confiance en la capacité naturelle d'apprentissage des enfants, un environnement ordonné et minutieusement préparé, l'entraide entre les enfants de différents niveaux, et un matériel pédagogique spécifique qui fait la part belle à la manipulation d'objets en bois. Elle envisage l'éducation de façon globale, en définissant quatre plans de développement différents en fonction de l'âge de l'enfant, de la naissance jusqu'à ses 24 ans.

Elle utilise du matériel repris notamment aux professeurs Jean Itard et Édouard Séguin, tout en l'adaptant aux périodes sensibles de l'enfant. C'est un matériel très épuré, qui permet d'isoler les concepts (formes, couleurs, dimensions) et de vivre une expérience individuelle.

Les écoles Montessori concernent généralement les petites classes : maternelle et primaire pour la France. Il existe quelques collèges et lycée d'inspiration montessorienne. Les enfants sont regroupés par classe d'âge (3–6 ans, 6–9 ans) qui correspondent selon Montessori aux différentes périodes sensibles au cours desquelles l'enfant serait particulièrement réceptif à certains domaines (le langage, les mouvements, l'ordre, le comportement social, etc.). Les enfants apprennent à devenir autonomes et à s'organiser seuls.

Les 4 piliers de l'apprentissage ¹⁷⁹

L'attention :

C'est la capacité que nous avons à nous ouvrir à la réalité : l'attention ouvre notre esprit. Audrey Akoun et Isabelle Pailleau, auteurs de *La pédagogie positive*, la définissent comme : « *Le mouvement cérébral qui va nous permettre d'orienter notre action en fonction d'un objectif, d'un centre d'intérêt... Grâce à elle, nous captions, par nos cinq sens, les différentes informations en provenance, soit de notre environnement, soit de notre ressenti émotionnel.* »

Stanislas Dehaene ajoute que l'attention sert à sélectionner les informations, module massivement l'activité cérébrale et facilite l'apprentissage. La tâche la plus importante des enseignants est donc de canaliser et captiver, à chaque instant, l'attention de l'enfant. L'enseignant doit veiller à créer des matériaux attrayants mais qui ne distraient pas l'enfant de sa tâche principale. L'effet maître consiste à bien orienter l'attention des apprenants sur la tâche en question. Stanislas Dehaene cite plusieurs types d'activités qui participent au renforcement des capacités d'attention :

- La méditation¹⁸⁰,
- L'entraînement au contrôle de la motricité (activités de motricité fine telles que proposées dans la pédagogie Montessori),
- La pratique d'un instrument de musique.

¹⁷⁹ Source : *Les grands principes de l'apprentissage* par Stanislas Dehaene, neuroscientifique, lauréat du Brain Prize. Professeur au Collège de France depuis 2005 où il occupe la chaire Psychologie cognitive expérimentale.

¹⁸⁰ Dans « *La France contre les robots* », Georges Bernanos écrit : « On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure. Hélas ! la liberté n'est pourtant qu'en vous, imbéciles ! »

L'engagement actif

Une étude scientifique a montré que le nombre de tests via des exercices compte plus dans la mémorisation que le temps passé à étudier. L'enfant sera d'autant plus actif et engagé quand il aura envie de faire l'action. Cette envie est déclenchée quand l'activité lui plaît, qu'elle importe pour lui, qu'il y voit un intérêt personnel, qu'elle fait sens... et non pas parce qu'il y est contraint par un intervenant extérieur.

Le retour d'information

Recevoir un retour d'information immédiat sur l'action en cours est constitutif de l'apprentissage. Plus le retour est proche dans le temps de l'erreur, plus l'action corrective sera efficace et intégrée de manière pérenne. Les erreurs sont positives et sources d'apprentissage. Comme disait Gaston Bachelard : « *On connaît contre une connaissance antérieure, en détruisant les connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit même, fait obstacle.* » Stanislas Dehaene ajoute que l'apprentissage se déclenche lorsqu'un signal d'erreur montre que la prédiction générée par notre cerveau n'est pas parfaite. Il ne peut pas exister d'apprentissage quand tout est parfaitement prévisible.

Les neurosciences démontrent donc que :

- L'erreur ou l'incertitude sont normales – elles sont même indispensables.
- Les punitions face aux erreurs ne font qu'augmenter la peur, le stress, et le sentiment d'impuissance inutilement. Elles sont néfastes aux apprentissages.
- La motivation positive et les encouragements stimulent l'apprentissage. Les meilleurs encouragements résident dans le regard des autres et la conscience de progresser, ils ne sont pas synonymes de récompenses.

La consolidation

L'automatisation des connaissances est essentielle. L'automatisation est le fait de passer d'un traitement conscient, avec effort à un traitement automatisé, inconscient.

L'éducation

Lors d'un nouvel apprentissage, notre cerveau a recours à un traitement explicite, c'est-à-dire une situation, ou plutôt un stade où le cortex préfrontal est fortement mobilisé par l'attention.

Le point culminant d'un apprentissage est le "transfert de l'explicite vers l'implicite" : c'est l'automatisation des connaissances et procédures. Cette automatisation passe par la répétition et l'entraînement. Elle permet de libérer de l'espace dans le cortex préfrontal afin d'absorber de nouveaux apprentissages.

Il est essentiel de répéter une connaissance nouvellement acquise :

- pour mémoriser une information, notre cerveau a besoin de trois passages au minimum,
- pour intégrer une nouvelle habitude, il a besoin de 21 jours.

Il est nécessaire de distribuer l'apprentissage tous les jours !

L'amélioration du sommeil peut être une intervention très efficace pour remédier à des troubles de l'apprentissage. Stanislas Dehaene insiste sur le rôle joué par le sommeil dans cette phase de répétition et de consolidation. Il affirme qu'après une période d'apprentissage, une période de sommeil, même courte, améliore : la mémoire, la généralisation, la découverte de régularités.

Les enseignants

« Burnout » des enseignants

Il s'agit d'un syndrome d'épuisement professionnel, classé « *maladie dans la catégorie des risques psychosociaux professionnels consécutifs à l'exposition à un stress permanent et prolongé* ». Beaucoup d'enseignants ont vécu un burn-out ou sont tombés dans la dépression. Ils ont dû renoncer à leur travail, devenu toxique. Les troubles psychiques liés au travail sont de plus en plus nombreux, notamment chez les femmes, rapporte une étude de la branche des risques professionnels de l'Assurance maladie. Cette étude indique que 17 % des enseignants seraient touchés par le burn out (contre 11 %

L'éducation

dans les autres professions). Plus de la moitié de ces enseignants, soit 9 % du total, souffrent d'insulte, de moquerie et même d'agression physique pendant l'exercice de leur fonction. Ces circonstances engendrent souvent une démotivation totale avant de conduire à une forte dépression.

Travail de professeur, un métier difficile

En collège ou en lycée, le métier d'un professeur n'est jamais simple. Face à de nombreux élèves, souvent indisciplinés, le stress peut rapidement gagner de l'ampleur. Cela se termine notamment par le surmenage. En outre, la société actuelle leur témoigne de moins en moins de considération, sans doute car elle n'imagine pas la gravité des problèmes auxquels les professeurs sont confrontés dans leur quotidien. Avec un certain nombre de classes à gérer, des emplois du temps surchargés, la mauvaise gestion de certains établissements, les professeurs payent le prix fort. Or, transmettre la connaissance à la future génération est un métier qui requiert une attention optimale. Mais c'est justement ce qui a été abandonné, le propre même du métier d'enseignant : la transmission des connaissances ; désormais, il faut jouer, distraire, établir des réseaux interactifs, favoriser la créativité à tout prix, les enseignants ne sont plus considérés comme détenteurs d'un savoir à transmettre, mais comme des animateurs et c'est là le drame ...

A cause de cela, les élèves perdent l'estime pour leurs professeurs. Non seulement ces derniers se sentent en insécurité mais aussi dévalorisés. Malgré leur bonne volonté, ainsi que la passion qu'ils portent à leur profession, ils finissent parfois par s'effondrer.

Ils souffrent aussi d'assez mauvaises conditions de travail. A cela s'ajoutent de trop faibles rémunérations malgré leur forte compétence intellectuelle. En effet, il faut poursuivre cinq années d'étude après le bac pour pouvoir prétendre à un poste de professeur dans un établissement secondaire.

L'éducation

Le corps enseignant se trouve également soumis à une angoisse omniprésente. À part le fait de gérer des élèves turbulents, ils sont tenus d'affronter la pression exercée par le recteur d'académie, ainsi que celle des parents d'élèves !

Le confinement que nous venons de subir aura au moins eu le mérite de montrer aux parents qui contrôlaient le téléenseignement de leurs enfants, que le métier d'enseignant n'est pas une sinécure !

La communication non-violente

La plupart d'entre nous avons été éduqués dans un esprit de compétition, de jugement, d'exigence, et de pensée de ce qui est " bon " ou " mauvais ". Au mieux, ces conditionnements peuvent conduire à une mauvaise compréhension des autres, au pire, ils provoquent colère ou frustration, et peuvent conduire à la violence. Une communication de qualité entre soi et les autres est aujourd'hui une des compétences les plus précieuses.

La communication non violente (CNV) est un processus de communication élaboré par Marshall B. Rosenberg. Selon cet auteur, ce sont « *le langage et les interactions qui renforcent notre aptitude à donner avec bienveillance et à inspirer aux autres le désir d'en faire autant* ». L'empathie est au cœur de la CNV, entamée dans les années 1970, ce qui constitue un point commun avec l'approche centrée sur la personne du psychologue Carl Rogers dont Marshall Rosenberg fut un des élèves. L'expression « non violente » est une référence au mouvement de Gandhi et signifie ici le fait de communiquer avec l'autre sans lui nuire. Par un processus en quatre points, Marshall Rosenberg a ainsi construit la communication non violente (CNV) ¹⁸¹:

¹⁸¹ Marshall Rosenberg, « *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs)* » La Découverte.

L'éducation

O comme Observation

Observez de la façon la plus objective possible : ne faites pas de jugement de valeur et ne généralisez pas. A éviter : « *Tu es tout le temps en retard/désagréable/triste* ». Au « tu » accusateur, sachez préférer le « je » : « *Nous avons rendez-vous à 18h. Il est 18h15. J'aurais aimé être averti de ton retard.* »

S comme Sentiment

Exprimez ce que vous ressentez, partagez vos émotions. Par exemple : « *De nature impatiente, quand je dois attendre, ça m'énerve, je suis énervé...* »

B comme Besoin

Derrière chaque émotion, se cache un besoin satisfait (sentiment positif) ou insatisfait (sentiment négatif). Les besoins sont à la base de la CNV car les jugements portés sur autrui sont des expressions détournées de nos propres besoins inassouvis. Les identifier, c'est s'inscrire dans une action réparatrice. « *J'ai besoin qu'on soit à l'heure, car je n'aime pas faire attendre les autres, pour moi la ponctualité est la politesse des rois...* ».

D comme Demande

C'est la dernière étape de la CNV. Il s'agit d'exprimer une demande qui ne soit pas inaccessible. « *pourrions-nous la prochaine fois nous entendre pour partir en même temps ?* » N'attendons pas que les autres devinent nos besoins, exprimons-les.

La communication non violente mériterait d'être enseignée à l'école, à la maison et dans les entreprises. En tant que parents, commençons par en inculquer les principes à nos enfants. Rien que le fait d'apprendre à exprimer ses émotions et de ne pas porter de jugements de valeur est le gage d'un épanouissement certain. Dans notre quotidien, au sein de notre famille ou en couple, ces quatre clés assureront des relations sereines et positives.

L'éducation

L'opposition entre éducation nationale et instruction publique est ancienne ; avec d'un côté, les tenants d'un modèle visant à former l'enfant dans sa totalité au sein d'une école assurant une éducation égalitaire et communautaire, et de l'autre, ceux qui, tel Condorcet, estimaient que l'éducation revient à la famille quand le rôle de l'école doit se limiter à l'instruction, à l'inculcation des éléments. Or, transmettre la connaissance à la future génération est un art qui requiert une attention optimale de la part des élèves. Mais, avec le grand vent du libéralisme-libertaire, ce n'est ni la formation de l'enfant dans sa totalité qui l'a emporté (indiscipline), ni l'instruction. Tout étant à leur disposition immédiate sur Internet, les enfants d'aujourd'hui estiment n'avoir plus besoin d'apprendre. D'où le désarroi des enseignants dont le propre même du métier est de transmettre des connaissances ; désormais, il faut jouer, distraire, établir des réseaux interactifs, favoriser la créativité à tout prix. Les enseignants ne sont plus considérés comme détenteurs d'un savoir à transmettre, mais comme des animateurs, et c'est là le drame ...

La plupart d'entre nous avons été éduqués dans un esprit de compétition, de jugement, de bien et de mal. Face à la violence verbale, une communication de qualité entre soi et les autres est aujourd'hui une des compétences les plus précieuses. La communication non violente de Marshall Rosenberg mériterait d'être enseignée à l'école, à la maison et dans les entreprises. En tant que parents, commençons par en inculquer les principes à nos enfants et les enseignants souffriront moins des agressions verbales.

La course aux diplômes sans lendemain, la volonté politique de conduire 80% d'une cohorte au baccalauréat, population qui se réduira comme peau de chagrin au bout d'un ou deux ans sur les bancs de l'Université, le peu d'importance donné à l'apprentissage, sont autant de symptômes d'une société qui n'arrive pas à distinguer accès à la culture et formation professionnelle.

L'éducation

Dans son fameux ouvrage « Une société sans école », Ivan Illich montre comment l'école obligatoire, la scolarité prolongée et la course aux diplômes servent à former des élèves dociles qui obéiront à l'institution. Il invite à faire de l'école un lieu de rupture et d'échange qui donne le goût de la créativité et de l'expérimentation.

La pédagogue italienne Maria Montessori a observé finement les enfants qui lui ont donné l'occasion de mettre au point une pédagogie qui correspond à leur soif naturelle de connaître et de comprendre. Ce projet d'éducation active repose sur plusieurs piliers: une posture particulière de l'éducateur qui fait confiance en la capacité naturelle d'apprentissage des enfants, un environnement ordonné et minutieusement préparé, l'entraide entre les enfants de différents niveaux, et un matériel pédagogique spécifique qui fait la part belle à la manipulation d'objets en bois.

Toutes les méthodes actives ont un bel avenir dans le primaire, quant au secondaire, devant un tel état d'échec, le futur ne serait-il pas *d'apprendre à apprendre* comme l'ont enseigné le français Antoine de la Garanderie et le Suisse André Giordan.

Les écrans

Comment passons-nous notre temps ?

En 2017, un français adulte et actif consacre chaque jour - en moyenne sur l'année - 4h30 à travailler, 8h à regarder des écrans (TV, tablette, Smart phone), 7h30 à dormir, 1h30 à se nourrir, 1h30 à se déplacer et 1h seulement à des activités diverses. En outre, une grande partie de la population travaille devant un écran d'ordinateur. Aussi déprimant que cela puisse paraître, en ce début de XXI^e siècle, près de la moitié de notre temps éveillé, de notre énergie, de notre créativité, est donc consacrée à interagir (4h à la maison, 4h au travail) ou être passif (4h) devant un écran...assis jusqu'à 8h par jour !

Les smartphones

Le téléphone portable, merveilleuse invention de la fin du XX^e siècle, affecte désormais tous les rapports sociaux. Le problème vient du fait que l'extrême facilité amenée par la portabilité en tous lieux, crée une véritable dépendance en termes de communication : on est poussé à utiliser son téléphone à n'importe quelle occasion. Le but initial du téléphone, instrument de rapprochement, s'est donc modifié. La communication devient superficielle. Sortir son smartphone pour vérifier mails et texto, ou en cas d'ennui, pour se distraire, lire le journal, regarder un film ou appeler quelqu'un sans raison est devenu une habitude, parfois jusqu'à l'addiction. De nombreuses personnes ressentent une réelle souffrance lorsqu'elles sont séparées de leur smartphone. C'est une nouvelle maladie : la nomophobie, la peur d'en être séparé. La nomophobie peut se traduire par des moments de panique. Elle peut être auto-diagnostiquée si vous constatez que vous vérifiez sans cesse où se trouve votre téléphone ou que vous êtes angoissé en permanence à l'idée de l'égarer. Chez les adolescents, le téléphone apparaît comme un « doudou envahissant » : sa présence rassure jusque dans leur lit.

Les écrans dans la vie familiale

La consommation des écrans chez les jeunes est en constante augmentation. Or la littérature scientifique sur la performance scolaire est indiscutable : plus les élèves regardent la télé, plus ils jouent aux jeux vidéo, plus ils utilisent leurs smartphones, plus ils sont actifs sur les réseaux sociaux et plus leurs notes s'effondrent. De même, plus les Etats investissent dans les NTIC pour l'enseignement et plus se dégrade la performance des élèves. Pourquoi un tel effet négatif ? Parce qu'une fréquentation assidue des écrans sape les trois piliers du développement de l'enfant : les interventions humaines, le langage et la concentration. A noter que les parents rivés sur leurs écrans ont aussi un impact délétère sur leur progéniture.

Un saccage intellectuel

Le bilan est un véritable saccage intellectuel enrage Michel Desmurget¹⁸² qui documente aussi la façon dont les écrans nuisent au sommeil, vital pour le développement et la santé, augmente la sédentarité et expose les enfants à des contenus violents à risque et sexuels inappropriés. *« J'en ai assez de voir l'intérêt des enfants constamment piétiné par la cupidité économique. Ce que nous leur faisons subir est inexcusable. Jamais sans doute dans l'histoire de l'humanité une telle expérience de décérébration n'avait été conduite à une aussi grande échelle (...) ».*

Les enfants ont besoin de présence humaine et d'enseignants qui les accompagnent dans leurs apprentissages. *« Lorsque vos enfants seront grands, ils vous remercieront d'avoir offert à leur existence la fertilité libératrice du sport, de la pensée et de la culture, plutôt que la stérilisation pernicieuse des écrans ».*

¹⁸² Michel Desmurget, chercheur en neurosciences a écrit « La fabrique du crétin digital. Les dangers des écrans pour nos enfants ». Seuil, Paris, 2019.

Rôle des parents

(AL-260) Lieu de protection, d'accompagnement, d'orientation [...] la famille a besoin de se demander à quoi elle veut exposer ses enfants. Voilà pourquoi elle ne doit pas éviter de s'interroger sur ceux qui sont chargés de son divertissement et de leurs loisirs, sur ceux qui entrent dans leur chambre à travers les écrans. [...] Seuls les moments que nous passons avec eux, parlant avec simplicité et affection des choses importantes et les possibilités saines que nous créons pour qu'ils occupent leur temps permettront d'éviter une invasion nuisible.

L'Internet

Mais qu'est-ce qui a vraiment changé avec l'Internet ? Tout ... Auparavant, l'info était orientée par les spécialisations ou les intérêts dominants de journaux, de radios ou de chaînes TV, plus ou moins liés à des intérêts financiers via la publicité. Désormais, avec l'Internet, la connaissance universelle est accessible à tous, gratuitement 24 h/24.

Les aspects positifs de l'Internet

Avec l'Internet, en quelques années, une autre manière de s'informer est devenue possible. Gratuite, rapide, interactive, libre des pressions politiques et financières, même si les idées dominantes y dominent aussi, on peut en tout cas s'en échapper pour rejoindre ceux qui nous ressemblent.

L'Internet a introduit une nouvelle mentalité. Avant, un article était une marchandise, qu'un média achetait à un journaliste ou un auteur, et qu'il revendait à un lecteur. A présent, sur le Net, tout peut s'échanger et circuler gratuitement. C'est un grand progrès qui préfigure l'avènement d'un autre monde, d'une société différente. La preuve par l'info : en mettant en commun des forces qui peuvent venir

du monde entier, on peut rassembler beaucoup plus d'informations - et les vérifier - que dans la presse traditionnelle. Celle-ci, enfermée dans sa course à la rentabilité, ne peut payer les journalistes pour mener des investigations et des vérifications sérieuses, 90% de leurs infos sont en fait du copiage des dépêches d'agences. Donc, par la mise en commun et la solidarité, la qualité de l'info pourrait être bien supérieure à celle des médias privés. Tout comme, en informatique, Linux est supérieur à Microsoft parce que Linux repose sur le partage et non la dissimulation des infos, Linux ne se bat pas contre des concurrents, mais avec toutes les bonnes volontés.

Les aspects négatifs

Un aspect négatif et même dangereux est lié aux informations faisant intrusion dans l'intimité de la personne. La vie personnelle (identité, origine, santé...) et les éléments intéressant sa vie sentimentale, conjugale ou familiale. Le droit au respect de la vie privée est reconnu à toute personne, quel que soit son rang, sa naissance, sa fortune et ses fonctions. On s'expose à des poursuites en mettant en ligne et en diffusant des photos privées, des enregistrements sonores (sur ce point les réseaux sociaux dominants sont loin d'être irréprochables) ; en conservant en mémoire informatisée des photos sans accord ; en interceptant, détournant, divulguant des correspondances privées ; en consultant le courrier e-mail d'une autre personne ; en révélant des informations qui font l'objet d'une obligation de secret telle que la vie sentimentale, la vie sexuelle, les convictions religieuses, les opinions politiques, la santé et même la situation financière. Autre aspect négatif, l'utilisation d'Internet sans discernement, peut conduire à croire des informations qui ne sont pas fiables. Beaucoup d'informations circulent à partir de sources non accréditées sur divers sujets. Il nous revient alors d'exercer le travail de croisement traditionnel chez les journalistes, et par manque de temps nous ne le faisons pas.

L'épineuse question des sources d'information

A l'heure où les fausses nouvelles et autres théories du complot prospèrent sur la toile, l'enquête dévoilée par La Croix ¹⁸³, vient montrer le désarroi de nombreux parents. Réalisée pour la fondation franco-américaine Reboot, elle nous apprend que les Français sont 91 % à juger important d'enseigner à leurs enfants le raisonnement critique (défini comme « *une forme de réflexion qui combine raisonnement logique et analyse pour comprendre les problèmes et faire des choix* ») mais seulement 59 % à savoir comment y parvenir.

Les fake news

Le terme *fake news*, en français infox, fausses nouvelles ou informations fallacieuses, désigne des informations mensongères diffusées dans le but de manipuler ou tromper le public. Prenant une importance singulière à l'ère d'Internet, elles peuvent émaner d'un ou de plusieurs individus (par le biais de médias non institutionnels comme les blogs ou les réseaux sociaux), d'un média, d'un homme d'État ou d'un gouvernement. Les infox participent à des tentatives de désinformation, que ce soit via les médias traditionnels ou via les médias sociaux, avec l'intention d'induire en erreur dans le but d'obtenir un avantage (de notoriété, financier, idéologique ou politique). Les articles d'infox emploient souvent des titres accrocheurs ou des informations entièrement fabriquées en vue d'augmenter le nombre de lecteurs et de partages en ligne.

Rôle des parents

En face d'une telle avalanche d'informations, l'enjeu pour les parents consiste, dans une large mesure, à aider les enfants – comme les plus grands – à se doter d'un esprit critique, sans sombrer dans une

¹⁸³ Denis Peiron, le 15/03/2019 dans La Croix

méfiance généralisée. « *Il faut leur permettre de comprendre que les algorithmes des moteurs de recherche nous livrent des informations différentes suivant les requêtes que nous avons effectuées précédemment, autrement dit qu'ils nous soumettent prioritairement des points de vue proches des nôtres. Mais il faut aussi leur apprendre à identifier les sources fiables* », avance Helen Lee Bouygues. En la matière, petits et grands ont encore bien des progrès à réaliser. Ainsi, 38 % des sondés disent ne pas réfléchir en amont à l'endroit où ils vont chercher de l'information lorsqu'ils effectuent des requêtes et plus de 36 % ne se réfèrent qu'à une source d'information. Ils sont aussi nombreux (35 %) à considérer le site encyclopédique collaboratif en ligne Wikipédia « *comme l'équivalent d'une encyclopédie rigoureusement contrôlée* ». En tout cas, 46 % des parents estiment qu'aider leurs enfants à se doter d'un esprit critique leur incombe en premier lieu. Cette enquête montre aussi de fortes attentes vis-à-vis des équipes éducatives. Ainsi, 38 % des pères et mères sollicités considèrent que l'institution scolaire est la mieux placée pour accompagner les enfants dans cette tâche.

Agir sur la confiance en soi

« *Le raisonnement critique, c'est comme une langue étrangère* », commente Helen Lee Bouygues, la fondatrice de Reboot, qui soutient des recherches et développe des outils pratiques de promouvoir « une pensée plus riche », notamment chez les tout jeunes. « *Il ne suffit pas de quelques cours par semaine, à l'école, pour devenir bilingue. Un prolongement à la maison s'impose* », plaide-t-elle. Or les parents ne sont que 20 % à exiger de leurs enfants qu'ils considèrent des avis opposés aux leurs. De même, à peine un tiers déclare discuter avec sa progéniture de problématiques qui n'appellent ni bonne ni mauvaise réponse.

Nos écrans

Aussi déprimant que cela puisse paraître, en ce début de XXI^e siècle, près de la moitié de notre temps éveillé, de notre énergie, de notre créativité, est consacrée à interagir ou être passif devant un écran.

Le téléphone portable, merveilleuse invention de la fin du XX^e siècle, affecte désormais tous les rapports sociaux. Au lieu de profiter de ses nouvelles capacités en fonction de nos réels besoins, le téléphone portable est en passe de devenir un instrument de dé communication. Le problème vient du fait que l'extrême facilité amenée par la portabilité en tous lieux, crée une véritable dépendance. Le but initial du téléphone, instrument de rapprochement, s'est donc modifié. La communication devient bavardage. Sortir son smart-phone pour vérifier mails et texto, ou en cas d'ennui, pour se distraire, lire le journal, regarder un film ou appeler quelqu'un sans raison est devenu une habitude, parfois jusqu'à l'addiction. De nouvelles dépendances apparaissent, accompagnées d'une gestion chaotique des rapports sociaux.

La consommation des écrans chez les jeunes est en constante augmentation et plus les Etats investissent dans les NTIC pour l'enseignement, plus se dégradent les performances des élèves. La fréquentation assidue des écrans sape les trois piliers du développement de l'enfant : l'intervention humaine, le langage et la concentration.

Les parents eux-mêmes rivés sur leurs écrans ont aussi un impact délétère sur leur progéniture. La moitié d'entre eux estiment qu'aider leurs enfants à se doter d'un esprit critique leur incombe en premier lieu, les autres, désemparés, leur font une confiance aveugle et coupable, ou considèrent que l'institution scolaire est la mieux placée pour accompagner les enfants dans cette tâche.

Les médias

Des moyens d'expression essentiels à la démocratie

Les médias, c'est-à-dire l'ensemble des moyens de diffusion de l'information, sont un moyen d'expression essentiel pour la démocratie. Pénétrant notre intimité, façonnant nos manières de penser l'actualité, ils jouent un grand rôle dans la formation de l'opinion publique. Plaçant certains débats sur le devant de la scène, ils peuvent en occulter d'autres. Ils sont donc soumis à une éthique : choix des thèmes traités, recherche active et exactitude de l'information, vérification des sources, respect de la vie privée.

La presse peut constituer un moyen de contestation, ce qui explique que les premiers textes démocratiques aient consacré sa liberté. Par exemple, le 1er amendement, datant de 1791, de la constitution américaine de 1787 stipule : "*le Congrès ne fera aucune loi portant atteinte à la liberté d'expression*".

Il y a concomitance entre l'avènement du suffrage universel, au XIX^e siècle, et le développement de la presse de masse. Au cours du XX^e siècle, ce ne sont plus les seuls journaux, mais la télévision, le cinéma, la radio qui participent à la vie démocratique. Néanmoins, du temps du Général de Gaulle, le monopole de l'ORTF et les entretiens avec l'incontournable Michel Droit, donnaient le sentiment d'une simple courroie de transmission entre le pouvoir et le peuple, ce qui fut un des ferments des événements de 68. Avec la montée du libéralisme et des radios libres sous François Mitterrand, un pluralisme renouvelé, pas toujours pour le meilleur, a aidé le fonctionnement de la démocratie au cours de la période 1980-2000.

Les médias, danger pour la démocratie ?

Les médias constituent-ils un quatrième pouvoir, à côté des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ?

La question de la transparence. Si en démocratie, il est nécessaire de proscrire tout secret, faut-il pour autant tout porter à la connaissance du public ? Il convient d'être attentif à la violation de l'intimité. Tout gouvernement a besoin d'une certaine part de secret au moins dans la préparation des décisions ou s'agissant des affaires internationales. En revanche, la démocratie exige la transparence absolue après-coup.

Le risque de manipulation. Le financement des médias dépend de capitaux privés qui peuvent vouloir modifier l'information en fonction de leurs intérêts ou peser sur le fonctionnement démocratique. La concentration financière peut aussi altérer leur indépendance, même si certains médias essaient de garantir un mode de financement indépendant. Pluralisme des médias ne rime donc pas toujours avec pluralité d'opinions et diversité de l'information. De même, les sondages peuvent influencer, voire fausser, les comportements électoraux.

Les médias ne sont pas égaux. La télévision, média de masse, touchant des citoyens le plus souvent passifs, est accusée de simplifier les débats et de " faire " l'opinion, alors que la course à l'audience laisse peu de place au débat démocratique. Sensibles aux échos des médias, les hommes politiques sont accusés de façonner leur discours, non pas selon leurs convictions, mais selon l'état de l'opinion ou selon la vision des médias. Le débat d'idées et la démocratie de terrain céderaient alors le pas à la mainmise de la télévision sur les campagnes électorales.

L'importance des médias pour une élection pose aussi le problème de l'égalité d'accès entre les candidats. Les hommes politiques dépendent des médias et du format qu'ils imposent. La télévision, par exemple, conditionne certains comportements : il faut résumer en quelques instants des problèmes complexes (les " petites phrases ").

Médias et démocratie : une interdépendance

L'État continue d'encadrer les médias. Il doit le faire démocratiquement par des organes de contrôle non soumis aux pressions politiques, comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), afin de garantir l'égalité d'accès, le pluralisme de l'information, la neutralité de la presse dans le respect de la liberté d'opinion, etc... Ceci se justifie d'autant plus avec L'Internet, qui permet de contourner les barrières internes, de multiplier les forums de discussion, d'ouvrir de nouveaux espaces de liberté, mais aussi de diffuser des rumeurs ou des contenus dangereux (pédophilie, révisionnisme, ...).

Les médias doivent respecter les choix et les attentes des citoyens. Il y a ainsi un jeu triangulaire entre hommes politiques /opinion publique et médias : les médias reflètent autant qu'ils forment les phénomènes de société. L'audimat sert d'instrument de mesure et permet de constituer les programmes proposés.

Il ne faut pas surestimer le rôle des médias. Le vote, notamment, ne dépend pas que de leur rôle, mais relève aussi d'autres déterminants, sociaux, économiques ... Il ne faut pas confondre le média et la réalité qu'il reflète. Pour lutter contre l'effet déformant des médias, le rôle de l'éducation est primordial, en permettant de comprendre les messages (apprendre à regarder la télévision, à surfer sur L'Internet, comme hier à lire le journal).

Les médias traditionnels ne sont pas un contre-pouvoir, ils font partie du pouvoir comme l'ont montré Noam Chomsky ou Geoffrey Geuens dans son excellent livre « *Tous pouvoirs confondus* ». Ils sont liés au système parce que leurs propriétaires sont de grosses entreprises de plus en plus aux mains de quelques milliardaires, parce qu'ils vivent de la publicité, parce que leurs dirigeants sont liés aux pouvoirs économiques et politiques, parce que leur idéologie défend le système en place et prive les gens de penser par eux-mêmes.

A qui appartiennent les médias en France ?

La disparition de la presse d'opinion, comme la pénétration systématique de groupes financiers sont des signes d'uniformisation de l'information et de montée de l'oligarchie ploutocratique. A la tête d'empires dans l'industrie, l'aviation, les télécoms, la communication ou encore Internet, de nouveaux acteurs aux moyens considérables achètent des titres de presse dans le but principal de renforcer leur pouvoir sur l'opinion au-delà de leurs activités économiques normales.

Tour d'horizon de ces magnats des médias.

- Patrick Drahi, l'homme d'affaires franco-israélien, a racheté *Libération* mais aussi le groupe *L'Express et BFM TV et RMC*. À la tête du groupe de télécommunications *Altice et de Numéricable-SFR*, sa fortune est estimée à 19 milliards de dollars.

- Vincent Bolloré, industriel français, PDG du groupe éponyme. Président du conseil de surveillance depuis 2014 de *Vivendi*, propriétaire de *Canal +*, le Breton a profondément remanié la grille et l'état d'esprit de la chaîne cryptée. Il a notamment placé ses proches aux postes à responsabilité et entre autres, empêché la diffusion d'un documentaire sur le Crédit Mutuel et la fraude fiscale.

- Xavier Niel est le fondateur d'Illiad, groupe de télécommunications français, maison mère du fournisseur d'accès à l'Internet *Free*. En juin 2010, il s'est associé à Pierre Bergé (aujourd'hui décédé) et Matthieu Pigasse pour prendre le contrôle du *Groupe Le Monde (L'Obs, Télérama, La Vie...)*. C'est la 9ème fortune de France.

- Matthieu Pigasse possède également *Radio Nova* et l'hebdomadaire *Les Inrocks*.

Les médias

- Bernard Arnault, est le propriétaire et PDG du groupe de luxe LVMH (*Les Echos, Le Parisien*). Deuxième Français le plus riche du monde (30 milliards de dollars) derrière sa compatriote Liliane Bettencourt, l'homme d'affaires possède également le groupe Les Echos. En mai 2015, il a fait part de sa volonté de racheter le quotidien *Le Parisien* au groupe Amaury pour 50 millions d'euros.
- Arnaud Lagardère, héritier du groupe Lagardère, possède également *RFM, Virgin Radio, Public* ou encore *Télé 7 Jours*. Il dit vouloir se concentrer désormais sur ses titres les plus influents, dont le *Journal du dimanche, Paris Match* ou encore *Elle*. Ainsi qu'*Europe 1* en matière d'audiovisuel.
- François Pinault (*Le Point*),
- Serge Dassault, décédé en 2018 était PDG du groupe industriel Marcel Dassault et sénateur Les Républicains (LR) de l'Essonne. Il possédait le *Groupe Figaro*, comprenant les magazines *Le Figaro Magazine* ou *Madame Figaro*.
- Martin Bouygues, 30ème fortune de France, est propriétaire du *Groupe TF1*.
- La famille Mohn, qui contrôle le groupe allemand Bertelsmann, est propriétaire de *M6, RTL, Gala, Femme actuelle, VSD, Capital ...*
- Marie-Odile Amaury, qui possède *L'Equipe* (et dont le groupe est, par l'une de ses filiales, organisateur du *Tour de France* notamment).
- La famille Bettencourt qui finance le journal libéral *L'Opinion*.
- Et le milliardaire d'origine libanaise Iskander Safa, 71ème fortune de France et propriétaire de *Valeurs actuelles*.

Réseaux sociaux

A partir de l'an 2000, le développement fulgurant de l'Internet a permis d'accélérer la diffusion des idées et des contenus. En rapprochant les citoyens par l'invention de nouvelles formes d'expression, les nouvelles technologies incitent leurs usagers à modifier leur manière de travailler.

Assez vite les américains Facebook et Twitter sont apparus comme des géants incontournables dont la critique de Flore Vasseur ¹⁸⁴ qui suit, montre comment ils fonctionnent et à quel point ils ont dépassé les bornes.

En ce qui nous concerne, s'agissant de Twitter, réagir en 40 signes, c'est ajouter au malheur du monde ... Quant à Facebook, on peut comprendre l'attrait qu'il exerce par sa notoriété et le large rassemblement qui peut en résulter notamment chez les jeunes, mais écrire des choses profondes, envoyer des images qui nous tiennent à cœur sur un site privé, qui en gardera à tout jamais la propriété, et qui prétend gouverner le monde et ne paie même pas ses impôts, très peu pour nous ... Donc nous boycottons les deux.

Facebook contre Twitter

« La technologie ne fait pas de politique ». Beaux comme des sous neufs, les cadres de la Silicon Valley affirment construire un outil neutre placé dans les mains de leurs utilisateurs dont ils défendent la liberté d'expression et le libre arbitre. Des effets, ils se lavent les mains. Tout cela est inscrit dans un texte de loi, la Section 230 du Communications Decency Act (CDA) de 1996, qui pose : les plateformes Internet ne sont pas responsables des informations qu'elles publient. Quand bien même le débat d'idées, depuis que ces

¹⁸⁴ Flore Vasseur, dans La Croix du 03/06/2020

Les médias

entités existent, se noierait dans un océan de fake news, de vidéos pornographiques et autres photos de chats. Alors grattons car je me demande si, là aussi, nous n'avons pas atteint, Covid aidant, un autre point de bascule.

Réseaux et plateformes se présentent comme des agoras. En fait, elles sont des instances on ne peut plus privées, dont le profit se base sur un critère, devenu obsession : l'engagement de leurs utilisateurs, mesuré à leurs fréquences et récurrence de visites, suscitées par la capacité de ces mêmes acteurs à leur/nous présenter des informations qui nous parlent – qu'elles nous rassurent ou nous ulcèrent. La vérité n'est pas en jeu puisqu'elle n'est pas le jeu. Le jeu, c'est l'addiction, propre à nous faire rendre l'âme, en exposant nos fiertés et frustrations, permettant aux spécialistes de marketing de déterminer nos failles et besoins, de revendre ces informations à leurs clients, entreprises comme partis politiques, leur permettant à leur tour de nous refourguer sans trop d'erreurs marchandises et promesses. Cela s'appelle l'économie de l'attention ou le capitalisme de surveillance, quand l'algorithme sert de dernière allumette à un système/dealer qui n'arrive plus à nous convaincre d'acheter sa marchandise. Car on en revient toujours à ce même problème de limite d'un système sans limite.

À ce jeu-là, rien ne fonctionne mieux que l'outrance, la peur, la violence. Plus c'est gros, vulgaire, effrayant, mieux cela fonctionne. Il faut que cela saigne. Les vidéastes de Daech le savaient très bien, les suprémacistes blancs en ont fait leur miel. Mais personne, personne n'a jamais aussi bien manié l'outil que Donald Trump. S'il est une créature de la société du spectacle, il est surtout celle de Twitter. Sans la plateforme, pas de @RealDonaldTrump aux 83 millions de followers et plus de 50 000 tweets. Il est le veau d'or ou plutôt orange de la tech. Twitter est son hochet, son vide-ordures, lui-même. Un outil de propagande. Sauf que Jack Dorsey, le fondateur de l'entreprise, semble enfin vouloir reprendre la main sur son jouet, fermer, enfin, le robinet. Quitte à se tirer une balle dans le pied.

Cela a démarré quand, sommé depuis des années de bannir certains tweets trop haineux voire de débrancher le compte présidentiel, c'est-à-dire de le traiter comme tout utilisateur de la plateforme ne respectant pas les conditions d'utilisation, le CEO a épinglé un des tweets du président comme mensonger. En deux jours, Donald Trump a dégainé un décret présidentiel contre... la censure de l'Internet, agitant la possible révocation de la Section 230 du Communications Decency Act. Pour garder son compte ouvert, Trump agite son bazooka, la fin de l'immunité des plateformes. Le lendemain, Jack Dorsey rétorque par une autre mesure limitant techniquement la viralité d'un tweet présidentiel qui glorifie la violence contre sa population. Depuis, l'homme et sa société ont une cible sur le dos, ce que le délégué à l'économie numérique du ministère fédéral allemand de l'économie et de l'énergie a parfaitement compris, l'invitant à venir s'installer en Allemagne. De Twitter ou de Trump, qui débranchera qui ? Et y perdrons-nous quelque chose ? Quand on voit l'Amérique qui part en flammes, on en vient à douter : 100 000 morts du Covid, 30 millions de chômeurs, 25 villes sous couvre-feu, un président qui menace sur Twitter « d'envoyer des chiens les plus vicieux et des armes les plus inquiétantes » aux manifestants s'approchant de la Maison-Blanche, manifestants dans leur globalité réduits au statut d'« antifascistes », attribut qu'il menace d'assimiler à celui de « terroristes » quand les suprémacistes blancs, son terreau électoral, se triment toutes armes dehors et semblent vouloir faire la loi dans la rue.

Construite par et sur les réseaux sociaux, la polarisation de l'Amérique se déverse dans la vie réelle. En flattant la culture du clash et les pièges à clic, Twitter a accéléré la catastrophe. La technologie est politique. Dorsey le pyromane semble reconnaître aussi qu'il est pris dans l'incendie. Mark Zuckerberg, qui rêve sans doute d'ajouter son concurrent à l'escarcelle de Facebook, qui a empoché plus de 31 milliards de dollars pendant le Covid et qui caresse des ambitions toutes présidentielles, s'est bien gardé de s'aliéner le camp républicain. Il surfera sur tout. La technologie ne fait pas de politique. Elle lui préexiste. J'ai bien peur qu'il l'incarne.

Les médias

Les médias, c'est-à-dire l'ensemble des moyens de diffusion de l'information, sont un moyen d'expression essentiel pour les acteurs démocratiques. Pénétrant notre intimité, façonnant nos manières de penser l'actualité, ils jouent un grand rôle dans la formation de l'opinion publique. Plaçant certains débats sur le devant de la scène, ils peuvent en occulter d'autres. Ils sont donc soumis à une éthique : choix des thèmes traités, recherche active et exactitude de l'information, vérification des sources, respect de la vie privée. De facto, les médias constituent un quatrième pouvoir, à côté des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Malheureusement, la disparition de la presse d'opinion, comme la pénétration systématique de groupes financiers sont des signes d'uniformisation de l'information et de montée de l'oligarchie ploutocratique. A la tête d'empires dans l'industrie, l'aviation, les télécoms, la communication ou encore Internet, de nouveaux acteurs aux moyens considérables achètent des titres de presse dans le but principal de renforcer leur pouvoir sur l'opinion au-delà de leurs activités économiques normales.

A partir de l'an 2000, le développement fulgurant d'Internet a permis d'accélérer la diffusion des idées et des contenus. En rapprochant les citoyens par l'invention de nouvelles formes d'expression, les nouvelles technologies incitent leurs usagers à modifier leur manière de travailler. Assez vite les américains Facebook et Twitter sont apparus comme des géants privés, manipulateurs incontournables de l'intercommunication entre groupes d'individus qui ont depuis longtemps dépassé les bornes de la vie privée de leurs utilisateurs. En ce qui nous concerne, s'agissant de Twitter, réagir en 40 signes, c'est ajouter au malheur du monde ... Quant à Facebook, qui prétend gouverner le monde et ne paie même pas ses impôts, très peu pour nous ... Donc nous boycottons les deux.

La santé

Le système de santé français

Le système de santé français a été loué en l'an 2000 par l'Organisation mondiale de la santé comme le plus performant du monde en termes de dispensation et d'organisation des soins de santé. Cependant, nos hôpitaux, réduits en nombre et touchés par le dogme de la rentabilité - depuis le début des années 2000, plus de 100 000 lits ont été supprimés - a échappé d'un cheveu à l'impossibilité de soigner certains des malades les plus atteints du Covid 19 par manque de lits et de matériel de réanimation. Plus grave, l'Etat a montré tout au long de la pandémie, une incapacité à mettre en place les logistiques de fourniture de tests, de masques, d'écouvillons et de blouses, faiblesses indignes d'une nation dite développée, conduisant le Chef de l'Etat au confinement général et autoritaire dont les conséquences sur l'état de l'économie sont déjà désastreuses.

La dépense courante de santé en France représentait en 2010, 21 % des dépenses publiques. En 2010, 76 % de la consommation de soins et de biens médicaux est financée par la sécurité sociale, 14 % par les organismes complémentaires (mutuelles, compagnies d'assurance, institutions de prévoyance), 9 % sont à la charge des ménages, et 1% de l'État et des collectivités locales. La dépense totale de santé place la France en deuxième position des États membres de l'OCDE après les États-Unis.

En 2015, la loi de modernisation du système de santé a fait du tiers-payant le pilier d'une réforme dite « sociale ». On voit aussi l'ambivalence de cette réforme qui va également dans le sens d'une privatisation plus prononcée de la médecine de ville. En même temps les médecins généralistes ne se déplacent plus chez leurs patients et tant dans le diagnostic, que dans les soins, ils se reposent de plus en plus sur les laboratoires d'analyse, l'imagerie et les spécialistes, quand ce n'est pas directement sur le système hospitalier.

La médecine de ville en France ¹⁸⁵

Les évolutions des politiques de santé à destination de la médecine libérale secrètent un paradoxe étonnant. D'un côté, le caractère libéral de la profession est conforté par les dépassements d'honoraires toujours plus nombreux et plus coûteux, les déserts médicaux ne sont pas repeuplés, la qualité des prescriptions est peu contrôlée, un nombre croissant de médecins refusent de prendre en charge les patients titulaires de la Couverture maladie universelle (CMU), etc... D'un autre côté, la loi de « *modernisation de notre système de santé* », pilotée par Marisol Touraine et adoptée à l'Assemblée nationale en décembre 2015, instaure la généralisation du tiers-payant. Ce mécanisme financier, déjà actif pour certaines catégories de patients, supprime toute forme de paiement direct entre le médecin et son patient puisque c'est l'assurance santé qui paie le médecin après la consultation. Au-delà des à-coups de la politique publique, la loi de santé s'inscrit dans une histoire de la médecine qui conduit pas à pas au désengagement de la puissance publique et, simultanément, à la perte d'autonomie des médecins au détriment des financeurs notamment privés. Si la décennie 1970 marque le paroxysme de la logique d'extension de l'accès aux soins, elle annonce également les reculs à venir à partir de 1980. L'État social jugé trop généreux et inefficace doit réaliser une cure d'amaigrissement et libérer les énergies que recèle le secteur privé. Pour l'État néolibéral, selon lequel la seule intervention légitime procède de la mise en concurrence (entre public et privé mais aussi entre acteurs publics), la maîtrise des dépenses devient la règle dans le champ de la santé comme partout ailleurs. Mais est-elle organisée comme il conviendrait ?

La France consacre la plus forte part du PIB au monde pour la santé. Avec les économies qui seraient tirées de l'abandon des mauvaises

¹⁸⁵ Voir l'excellent article « *La médecine de ville en France: la grande transformation ?* » de Nicolas Da Silva & Maryse Gadreau, du 22 mars 2016 dans *La vie des idées*, Collège de France

méthodes de régulation des coûts (la tarification à l'acte incite à la surconsommation désastreuse d'actes complémentaires -imagerie et examens de laboratoire notamment), on pourrait déployer des moyens dans la prévention et l'éducation thérapeutique des patients comme le font les Chinois. La prévention doit devenir priorité sur les maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, obésité, cancers ... qui représentent une part majeure des maladies et des déficiences). La recherche (médicale et paramédicale, cette dernière étant le parent pauvre en France) doit prendre à bras le corps ce domaine de la prévention. La prévention doit aussi être mieux enseignée qu'elle ne l'est dans les universités et les instituts de formation paramédicale. Enfin elle doit associer tous les corps de métiers concernés (environnement, alimentation, air, eau...). L'éducation thérapeutique, quant à elle, malgré les velléités apparentes de nos Agences Régionales de Santé est scandaleusement sous financée en France. Or c'est une des seules manières d'associer le patient à sa santé. Quand elle est bien menée elle a un impact important sur la santé qui a été mesuré. Et d'une manière générale la santé est un domaine transversal qui doit associer tous les autres domaines de manière plus systématique (sociologie, philosophie, aménagement des territoires...les parents pauvres de la santé).

Par ailleurs il est important de mentionner la vie des personnes âgées en EPHAD Elle est souvent très dégradée faute de répartition des moyens. Dans la mesure où les moyens ne sont pas extensibles à l'infini et que nos gouvernants n'ont pas encore pris en compte la réalité pourtant connue du vieillissement de la population, on doit associer les familles à la vie des institutions gériatriques à l'instar de ce qui se fait en Suède où l'aide donnée par l'entourage des personnes âgées est de l'ordre du double de celui qu'apporte la société. Il faut aussi amplifier considérablement l'effort amorcé sur le développement des aides humaines nécessaires à la vie à domicile des personnes âgées, l'institution gériatrique devant être un choix de dernier ressort.

Les maladies iatrogènes

Illich prévoyait dès 1975 que les mesures prises pour neutraliser la maladie iatrogène continueront à avoir un effet paradoxal, elles rendront cette maladie encore plus insidieuse. En particulier toutes les réformes appliquées à la santé publique au cours des vingt dernières années : réduction de la médecine de ville au profit des spécialistes, concentration des grands services hospitaliers au détriment des établissements de proximité, utilisation de machines coûteuses et de plus en plus sophistiquées, introduction de « managers » gérant les hôpitaux comme des entreprises avec des objectifs de rentabilité par la gestion à l'acte médical, sont autant de contresens qui continuent de ruiner les finances publiques, encombrer les urgences, infantiliser les patients et asservir les soignants au mythe de la productivité.

Le propos d'Illich n'est pas de rejeter toutes les pratiques médicales. Il prend en effet bien soin de souligner que la grande majorité des diagnostics et des interventions thérapeutiques qui servent plus le patient qu'ils ne lui nuisent ont en commun deux caractéristiques : ils sont peu coûteux, et peuvent être aisément appliqués de façon autonome au sein de la cellule familiale. Cette remarque est la principale solution donnée par Illich pour sortir du système morbide dans lequel nous sommes à présent.

Polémiques entre spécialistes

La médecine française qui s'est étalée sur les plateaux TV pendant six semaines n'a pas brillé par ses capacités scientifiques. Pendant de longs mois, nous aurons été gavés d'informations contradictoires. Sur le COVID 19, on a entendu à peu près autant d'avis différents que de "grands professeurs, chefs de service à l'hôpital machin-truc".

On est très loin en médecine, où règne l'approche empirique le plus souvent non théorisée, des sciences exactes telles que la physique-chimie où la théorie peut prédire les résultats d'expérience et

réciiproquement l'expérience modifier la théorie. D'où la nécessité pour les chercheurs en médecine de valider leurs thèses par un consensus international, et les difficultés du professeur Raoult qui apparaît comme un franc-tireur solitaire, donc à priori pas crédible... Mais, suite à l'intervention de scientifiques, outrés par les méthodes employées par une équipe de recherche en chambre pour décrédibiliser un médicament générique et bon marché qui semblait donner de bons résultats, la revue britannique « The Lancet » a annoncé le 4 Juin, le retrait d'une étude publiée le 22 Mai dans ses colonnes, qui suggérait que l'hydroxy-chloroquine augmentait la mortalité chez les patients atteints de Covid-19 hospitalisés. Le « New England Journal of Medicine » a fait de même pour un article publié le 1er mai et portant également sur le Covid. Ces rétractations tonitruantes interrogent sur l'activité des médecins-chercheurs et l'expression de la « *vérité scientifique* ».

La colère des soignants

« *Vous pouvez compter sur moi. L'inverse reste à prouver* », a osé lancer François Salachas¹⁸⁶ à Emmanuel Macron lors de la visite de ce dernier au personnel soignant de l'hôpital parisien de La Pitié-Salpêtrière, le 27 février. Là même où, la veille, un patient était décédé du Covid-19. C'était le premier en France. La situation de délabrement de l'hôpital est le résultat de réformes qui se sont succédées depuis trente ans : création de l'Ondam comme outil de pilotage budgétaire en 1996, instauration de la tarification à l'activité en 2004, loi hôpital, patients, santé, territoires de 2009, qui a fait des administratifs les patrons des hôpitaux. La logique du productivisme hospitalier impose un taux d'occupation de 100 % des lits avec des durées de séjour les plus faibles possible.

¹⁸⁶ François Salachas, Neurologue à la Pitié Salpêtrière est membre du Collectif Inter-Hôpitaux. Extraits d'Alternatives économiques du 1-05-2020

La santé

L'hôpital doit répondre aux besoins de soins de la population, que cela soit rentable ou pas. Cela fait partie de l'obligation de protection, l'une des fonctions régaliennes des Etats. C'est incompatible avec la vision de l'hôpital-entreprise. Evaluer l'activité, c'est répondre à des questions du type : ce que l'on fait est-il utile à la population ? Et pas : a-t-on bien codé nos actes pour la Sécurité sociale ? Pour remplir cette mission, la première chose est de rééquilibrer la gouvernance en faveur des soignants, confiée depuis 2009 à des administratifs. Les soignants ne sont pas seulement les médecins, ce sont aussi les paramédicaux. En prouvant leur capacité d'organisation, les soignants ont repris la main et montré ce que doit être le plan de sauvetage de l'hôpital public et plus généralement l'organisation des soins. C'est désormais l'exécutif qui dispose des moyens de sa mise en œuvre en urgence et dans la durée.

Les technosciences

Les technosciences qui permettent aujourd'hui de fabriquer des morceaux de vivant artificiel grâce aux biotechnologies et à contrôler la matière pour mieux la « designer » nous ont peut-être donné l'illusion que l'homme s'était définitivement affranchi de la nature. Le Covid-19 remet les pendules à l'heure, sachant que nos liens avec la nature ne sont pas toujours source d'épidémie mais peuvent se réguler pour une bonne cohabitation.¹⁸⁷(...) L'initiative « One Health », un monde-une santé, préconise justement de gérer la santé humaine en lien avec l'environnement et la biodiversité, avec trois objectifs principaux : lutter contre les zoonoses ; assurer la sécurité sanitaire des aliments ; lutter contre la résistance aux antibiotiques.

¹⁸⁷ Thierry Magnin, *Quand un virus dérègle le monde*, dans Goliath Hebdo du 23-04-2020

La santé

La France qui consacre la plus forte part du PIB au monde pour la santé a été louée en 2010 par l'OMS comme la plus performante en termes de dispensation et d'organisation des soins. Cependant, nos hôpitaux, réduits en nombre et touchés par le dogme de la rentabilité a échappé d'un cheveu à l'impossibilité de soigner certains des malades les plus atteints du Covid 19 par manque de lits et de matériel de réanimation.

La loi de modernisation du système de santé de 2015 a fait du tiers-payant le pilier d'une réforme dite « sociale ». Or, la généralisation du tiers-payant, supprime toute forme de paiement direct entre le médecin et son patient, entre le pharmacien et son client, d'où, par ignorance des coûts, l'abus de prise de médicaments souvent inutiles.

Illich prévoyait dès 1975 que les mesures prises pour neutraliser la maladie iatrogène rendraient cette maladie encore plus insidieuse. En particulier toutes les réformes appliquées à la santé publique au cours des vingt dernières années : réduction de la médecine de ville au profit des spécialistes, concentration des grands services hospitaliers au détriment des établissements de proximité, utilisation de machines coûteuses et de plus en plus sophistiquées, introduction de « managers » gérant les hôpitaux comme des entreprises, sont autant de contresens qui continuent de ruiner les finances publiques, encombrer les urgences, infantiliser les patients et asservir les soignants au mythe de la productivité.

Avec les économies qui seraient tirées de l'abandon des mauvaises méthodes de régulation des coûts, on pourrait déployer des moyens dans la prévention et l'éducation thérapeutique des patients comme le font les Chinois. La prévention, via l'alimentation et l'hygiène de vie, doit devenir priorité sur les maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, obésité, cancers ... qui représentent une part majeure des maladies et des déficiences).

VI. Bien commun et refondation de l'Europe

Biens privés, biens publics et biens communs

Un bien est dit exclusif lorsque son détenteur peut en empêcher l'accès à toute autre personne par l'exercice du droit de propriété : une maison par exemple. Un bien non exclusif ne peut être réservé par son détenteur aux élus de son choix : l'oxygène de l'air que nous respirons par exemple.

Un bien est dit rival, lorsque son utilisation exclut toute consommation par une autre personne : la place que j'occupe dans le train par exemple. Un bien non-rival est un bien ou un service qui peut être consommé ou utilisé par un grand nombre de personnes sans coût supplémentaire : l'éclairage public par exemple.

Sont considérés comme privés les biens exclusifs et rivaux.

Sont considérés comme publics, les biens non exclusifs et non rivaux.

Un bien n'est pas public ou privé en fonction seulement de ses qualités intrinsèques, mais par une décision politique de la collectivité : l'éducation primaire n'est devenue un bien public que sous la Troisième République.

Les documents fondateurs de l'Union Européenne n'utilisent jamais le lexique des biens et des services publics. Ils préfèrent employer le vocabulaire du « service d'intérêt général » ce qui laisse la place pour une production privée sous contrainte d'un cahier des charges fixé par des autorités publiques européennes. Les déboires actuels de la zone euro ne résultent-ils pas du fait que nous sommes enfermés dans une partition public/privé qui ne permet pas de gouverner les biens que nous avons en commun ?

Les biens communs

A côté des biens privés (rivaux et exclusifs) et des biens publics (non-rivaux et non exclusifs), on rencontre des biens hybrides :

- à la fois exclusifs et non-rivaux (ponts, autoroutes à péage, spectacles sportifs payants, mp3 téléchargé et écouté par des millions de gens au même moment), dits biens de Club.
- et des biens non exclusifs et rivaux (zones de pêche, pâturages, systèmes d'irrigation, ...); ce sont ces derniers biens qu'*Elinor Ostrom*¹⁸⁸ désigne comme des biens communs.

Classification	Usage rival	Usage non rival
Propriété collective	BIEN COMMUN	BIEN PUBLIC
Propriété privée	BIEN PRIVE	BIEN DE CLUB

Un bien commun est un bien non exclusif mais rival, c'est-à-dire un bien dont on ne peut exclure personne de sa consommation mais dont l'utilisation par un individu est coûteuse ou réduit l'utilisation du bien par d'autres individus. Ils peuvent être dégradés par leur surconsommation (actuellement les zones de pêche en mer du Nord). Dans le droit romain un bien commun (*res communis*) serait une chose inappropriable par essence, tels que l'air, l'eau courante, la mer et le rivage de la mer. Cependant un bien réputé inappropriable peut par la suite être approprié, par exemple une autoroute ou un pont (Vinci).

¹⁸⁸ Elinor Ostrom, décédée en 2012, était une économiste et politologue américaine. Ses travaux sur les communs s'inscrivent dans le cadre de la « nouvelle économie institutionnelle ». En 2009, elle fut la première femme à recevoir le « prix Nobel » d'économie avec Oliver Williamson, pour son analyse de la gouvernance économique, et en particulier, des biens communs.

A l'origine des communs

Historiquement, les biens communs ne se sont pas développés contre le monde marchand, mais plutôt contre la puissance publique incarnée par le Roi. En référence à la forme historique des biens communaux la notion de communs renvoie également à une forme de propriété collective et aux mouvements qui cherchent à lutter contre la privatisation de certaines ressources ou enclosures.

Il ne faut pas confondre biens communs et services publics, puisqu'un service public est produit et offert par l'Etat, ce qui n'est pas le cas des biens communs dont la gestion est différente. Au coeur des biens communs, il y a trois éléments indissociables : une ressource à partager, une communauté de personnes et des règles d'organisation. Les communs ne sont pas des biens au sens matériel du terme, mais plutôt des systèmes de règles régissant des actions collectives des modes d'existence et activités de communautés. La communauté est un groupe de personnes qui se déclarent ou se considèrent solidaires, c'est à dire liés par une responsabilité commune, des intérêts communs... Elle peut être locale et peu nombreuse, comme dans le cas d'un jardin partagé par exemple, ou plus large et plus nombreuse comme dans le cas de Wikipedia qui est constituée de multiples groupes linguistiques qui produisent chacun leur encyclopédie et collaborent à l'échelle mondiale.

La propriété privée comme un droit sacré

Un débat s'est engagé autour de *Garrett Hardin*¹⁸⁹ - qui a travaillé sur les terres communales anglaises avant le mouvement des enclosures – et qui, constatant qu'elles avaient été détruites par la surexploitation à laquelle elles furent soumises par des paysans mus par leur seul intérêt,

¹⁸⁹ Voir Garret Hardin « *La tragédie des communs* », 1968.

conclut un peu vite : « *la liberté au sein d'un bien commun conduit tout le monde à la ruine* ».

Beaucoup de personnes de droite prennent souvent appui sur cet argument pour plaider en faveur de la propriété privée qui serait seule à même de conduire à une bonne gestion, et contre l'inefficacité de la gestion collective en général. Ceci peut être vrai, mais aussi facilement contredit par exemple pour la gestion de l'eau par les communes, souvent plus adaptée, plus économe et plus soucieuse de l'environnement que lorsqu'elle est déléguée (délégation de service public) à une entreprise privée. Entreprises qui en France, se sont rapidement transformées en un oligopole, dont le seul souci étant la rentabilité financière, s'est mis à pratiquer des tarifs beaucoup plus élevés (le cout de l'eau potable est ainsi passé en 20 ans de 1 €/m³ à 4 €/m³).

*La destruction conjointe de la nature et des liens sociaux à laquelle nous assistons est, selon moi, le fruit d'une philosophie politique qui fait obstacle à la transition écologique. Cette philosophie, dont les Anglais Thomas Hobbes et John Locke sont des figures emblématiques, a contribué à faire de la propriété privée moderne un droit sacré et inviolable, statut qu'elle n'avait jamais revêtu dans l'Europe antique et médiévale. Nous sommes hantés par l'imaginaire d'une appropriation du monde, qui nous retient de consentir collectivement à la mise en commun des ressources, des biens et des services, et à leur préservation.*¹⁹⁰

La privatisation des biens communs...

Le résultat de la recherche de compétitivité dans les pays que l'on n'ose plus appeler « émergents » saute aux yeux. Révolte des populations, saccage de la nature, pillage des ressources, faillites

¹⁹⁰ Gaël Giraud, *Ecologie et Bien commun*, article publié dans le n° 7 de la revue *Carnets de science du CNRS*.

retentissantes, fortunes scandaleuses, chômage massif, misère, corruption... Au final une privatisation à grande échelle, comme une gigantesque rapine. Les investisseurs qui ne peuvent plus générer d'activités nouvelles, hors l'Internet, car tout ce qui est utile et commercialisable existe déjà, n'ont d'autre choix que de mettre la main sur des « marchés » captifs, qui sont aujourd'hui assurés par des services publics : l'eau, la santé, l'éducation, les infrastructures, la poste, la sécurité sociale et la sécurité tout court. La guerre elle-même est largement privatisée. Ou bien on privatise les biens communs : les semences, l'eau, les ondes, les sols d'Afrique et de beaucoup de pays, des sites et des bâtiments prestigieux, etc... Soyons lucides. Cessons de croire que la « recherche », les « innovations », la « croissance », dans le cadre actuel de la rapacité financière, vont permettre de résorber le chômage. Depuis des décennies ces mots polluent le raisonnement et les choix politiques. Ca n'est pas le travail qui manque, c'est sa réorganisation. Tous les hôpitaux, la plupart des maisons de retraite, manquent de main-d'œuvre. De nombreux établissements scolaires manquent d'adultes. Des milliers de chercheurs attendent à la porte des laboratoires, lesquels auraient réellement besoin de leurs talents pour des travaux utiles à tous. Il faudrait d'urgence rénover des quartiers, dans les villes comme dans les petits bourgs. Prévenir les inondations en nettoyant les cours d'eau, en renforçant les digues. Prévenir les sécheresses en plantant des arbres, notamment en ville. Nettoyer la forêt française : avec la plus grande superficie d'Europe, c'est l'une des moins exploitées.

Les interactions public, privé, communs

Les trois sphères interagissent et s'influencent en permanence, même si l'on observe de nombreuses dérives principalement pour :

- **les acteurs publics** : tendance à la bureaucratie, au centralisme qui n'a rien de démocratique, à l'oligarchie... Remise en cause de l'universalisme de la solidarité nationale ; impuissance devant les lobbies des marchés financiers ; obsession de la dette ; délégations de services publics à des entreprises privées contraires à l'esprit

même des biens communs universels, dans la gestion de l'eau par exemple; conflits d'intérêts, le projet du barrage de Sivens en est l'exemple même.

- **les acteurs privés** : religion du marché ; fétichisme de la finance; enclosure des ressources; détérioration de l'environnement; apologie de la spéculation; fraude fiscale à grande échelle; asymétrie des pouvoirs...

Par opposition à cette réalité constatée, des acteurs "autonomes" se mettent en mouvement. Autonomes dans le sens défini par Cornélius Castoriadis : « *l'histoire humaine est création [...], œuvre de l'imaginaire collectif* » qui conduit à devenir instituant en s'auto-organisant. Leur action est déjà d'alerter l'opinion sur de nombreux dysfonctionnements, puis de développer leur autonomie créatrice à la fois individuelle et collective. Ce qui débouche sur des créations d'entreprises associatives, coopératives et autres statuts, pratiquant une économie de l'échange non spéculative, le plus souvent une symétrie des pouvoirs (une personne = une voix) avec un polycentrisme des lieux de décision et d'action. L'actuelle part du marché attribuable aux communs, représente encore peu de chose. Cependant, qualitativement on peut observer que des actions collectives dans la société civile font évoluer les marqueurs des acteurs publics et privés.¹⁹¹ Il est aussi beaucoup question des responsabilités sociales et environnementales des entreprises et une association comme le *Mouvement des entrepreneurs sociaux* cherche à établir des ponts entre les entreprises de l'économie sociale et solidaire et celles plus classiques.

¹⁹¹ Ainsi l'habitat commun en coopérative est devenu légalement possible (loi ARUL du 24 mars 2014) grâce à plusieurs réalisations préfiguratrices dont Le Village vertical, et à l'action d'associations telle Habicoop.

Exemples de biens communs

On parle de biens communs ou de communs quand il s'agit de préserver ou d'encourager le développement de ressources matérielles (une rivière, un four à pain, une machine-outil, une moissonneuse – batteuse, une semence) ou immatérielles (un savoir, un code génétique, un code logiciel, une recette de cuisine, un morceau de musique).

Les biens communs immatériels, également appelés biens communs de la connaissance se caractérisent par leur non-rivalité, c'est-à-dire que leur utilisation ne les épuise pas ou n'en prive pas les autres utilisateurs. Au contraire, leur diffusion et leur propagation sont source de création. L'avènement du numérique provoque un nouveau "mouvement des communs". Des logiciels libres aux jardins partagés, de la cartographie aux énergies renouvelables, des connaissances aux sciences ouvertes, les « Communs » sont partout !

Elinor Ostrom s'est intéressée aux institutions fondées sur la coopération. Elle a vu des terres communales en Éthiopie, des collecteurs de caoutchouc en Amazonie et des pêcheurs aux Philippines. Ont été particulièrement étudiées les prairies et forêts de haute montagne (Törbel en Suisse, villages de Hirano, Nagaique et Yamanaka au Japon), les systèmes d'irrigation (Valence, Murcie et Orihuela, Alicante en Espagne) et les communautés d'irrigation (Philippines). Dans tous ces cas l'utilisation collective et auto-organisée des ressources remonte à plus de 100 ans, voire pour le plus ancien, à 1 000 ans.

Parmi les ressources communes, on trouve quasiment tous les biens naturels aujourd'hui menacés comme l'environnement, l'eau, les forêts, les surfaces cultivables. Les énergies fossiles constituent un vaste réservoir de ressources qui pour l'instant font l'objet d'un accaparement privé mais dont nous pourrions décider collectivement d'en faire des ressources communes...

Ne serait-ce pas exactement ce dont nous avons besoin pour l'Europe ?

L'élaboration d'un commun

Selon *Elinor Ostrom* l'élaboration d'un commun durable à long terme concernant une ressource limitée relève toujours d'une même démarche. Les appropriateurs, c'est-à-dire les usagers du bien commun, se trouvent en interdépendance. Ils se connaissent, car prendre leurs décisions de façon individuelle et indépendante aurait deux inconvénients : d'une part les résultats seraient inférieurs à ceux qui seraient obtenus dans le cadre d'une stratégie coordonnée ; d'autre part la ressource elle-même pourrait finalement être détruite. Afin de recueillir des bénéfices conjoints permanents ils décident de s'organiser. Cette construction du commun n'assure pas seulement l'efficacité productive. Elle développe également des comportements différents. Des normes comportementales et des mécanismes sociaux se mettent en place. Il s'établit un climat de confiance et un sens de la communauté.

Les règles

Les règles, fixées par les appropriateurs eux-mêmes, limitent leurs actions. « *Elles spécifient, par exemple, combien d'unités de ressources un individu peut s'approprier, quand, où et comment elles peuvent être appropriées ainsi que les contributions en termes de main d'œuvre, de matériel ou d'argent... Les unités de ressource seront (alors) allouées de manière plus prévisible et efficace... et le système de ressource lui-même sera maintenu dans le temps.* »

Le Bien commun ou les biens communs ?¹⁹²

Pour éviter tout malentendu, il est utile de distinguer deux notions : Le Bien commun et les biens communs, ce pluriel a une grande importance.

Le Bien commun, parfois écrit avec un B majuscule pour marquer sa dimension universelle, est une représentation philosophique du bonheur et du bien-être universel dans un monde paisible. On trouve cette approche dans plusieurs courants de pensée, en particulier chrétiens, *notamment chez le Pape François* et avec par exemple Thomas d'Aquin : « *Au bien d'un seul on ne doit pas sacrifier celui de la communauté : le bien commun est toujours plus divin que celui de l'individu* ». Le Bien commun était également la finalité suprême du monde soviétique : « *Nous voyions l'avenir comme un bien nous appartenant et que personne ne contestait [...] La guerre (étant) comme une préparation tumultueuse au bonheur, et le bonheur lui-même comme un trait de notre caractère* » (Isaac Babel). On connaît les conséquences historiques de ces politiques voulant imposer coûte que coûte leur conception du Bien commun.

Beaucoup plus proche de nous dans la pensée et l'action, on peut évoquer « *Vers une déclaration universelle du bien commun de l'humanité* » texte élaboré au Sommet des peuples de Rio en 2012 : « *Le paradigme du « Bien commun de l'humanité » ou « Bien vivre », comme possibilité, capacité et responsabilité de produire et de reproduire la vie de la planète et l'existence physique, culturelle et spirituelle de tous les êtres humains à travers le monde* ». Cette

¹⁹² D'après un texte de Pierre THOME, 5 Nov 2014, dans Mediapart.

[\(<https://blogs.mediapart.fr/edition/camedia/article/051114/le-bien-commun-ou-les-biens-communs>\)](https://blogs.mediapart.fr/edition/camedia/article/051114/le-bien-commun-ou-les-biens-communs).

Le Bien commun ou les biens communs ?

déclaration demeure pour l'instant à l'état de projet, faute semble-t-il d'instances clairement définies permettant sa validation. Pierre Rabhi, promoteur de "*La Sobriété heureuse*", est l'un des chantres les plus connus en France de cet appel au Bien vivre.

Le concept de biens communs peut avoir lui aussi un sens universel quand on évoque les biens communs de l'humanité. Ainsi en mars 2014 plusieurs parlementaires européens y font référence dans une proposition de Manifeste : « *Les biens communs sont universels, ils appartiennent à tous et ne doivent en aucun cas être accaparés par des autorités et/ou des intérêts privés. [...] Par définition, les biens communs appartiennent à la collectivité. L'eau, bien commun emblématique, ne doit pas être privatisée ou considérée comme une marchandise.* » Ce qui est loin d'être le cas tant l'accès à l'eau potable et à l'irrigation demeure encore très problématique dans bon nombre de régions du monde, et à écouter Peter Brabeck, président du groupe Nestlé, il est évident que l'on ne va pas dans le bon sens du changement : « *Les ONG ont un avis extrême quant au problème de l'accès à l'eau. Elles souhaitent que l'accès à l'eau soit nationalisé, c'est-à-dire que tout le monde puisse avoir accès à l'eau. Mon point de vue n'est pas celui-ci. Il faut que l'eau soit considérée comme une denrée, et comme toute denrée alimentaire, qu'elle ait une valeur, un coût* » ce que Nestlé s'empresse de mettre en œuvre un peu partout dans le monde ...

Bien commun et lien social

Le Bien commun est cité 22 fois dans l'encyclique *Laudato si*. Est-ce un hasard si le thème du Bien commun recommence à être traité par les économistes dès les années 90, c'est-à-dire quand les critiques du monétarisme commencent à se faire entendre ? Il est possible que la notion de Bien commun crée un changement de paradigme dans l'économie et les politiques publiques, car elle touche la question de la propriété et ses multiples conséquences, par exemple : économie de la fonctionnalité, du partage, les externalités (coûts induits non pris en compte)...

Partant d'une critique de la théorie de la justice de *John Rawls*¹⁹³, qu'il juge trop individualiste, *Michael J. Sandel*¹⁹⁴ s'élève contre l'oubli du bien commun dans une société où l'on peut tout acheter, son temps, son honneur et sa conscience. Il faut sans cesse dénoncer l'absence de limites morales à ces comportements. De nombreux mouvements sociaux d'indignés ont vu le jour depuis une dizaine d'années de New York à Madrid, certains s'étant transformés en partis politiques qui ont alors accédé au pouvoir comme Syriza au parlement grec et Podemos aux élections locales en Espagne, et d'autres pas... comme Nouvelle Donne en France. Leur leitmotiv est : plus de démocratie directe, veiller au bien commun, souci des plus pauvres, du chômage et de la précarité, sauvegarde de la planète et lutte contre les dérives de la finance internationale.

Apprendre à vivre ensemble

Le Larousse donne comme définition du « Vivre ensemble » une cohabitation harmonieuse entre individus ou entre communautés : par exemple, la fête des voisins se veut une initiative propre à favoriser le vivre-ensemble.

Tolérance et respect de la différence

Notre société est sans doute la première à magnifier à ce point le devoir de tolérance et le respect de la différence. Racisme, sexisme, xénophobie, homophobie, sont condamnés comme jamais ils l'ont été

¹⁹³ John Rawls (1921-2002) est un philosophe libéral américain. Professeur à Harvard, il publie en 1971 sa célèbre Théorie de la justice dans laquelle il défend une société basée sur une justice redistributive qui réduirait les inégalités.

¹⁹⁴ Michael J. Sandel, professeur à Harvard, est une figure du monde de la philosophie politique, depuis qu'avec son ouvrage *Le Libéralisme et les limites de la justice* (1982, traduit au Seuil, 1999), il est apparu comme l'un des principaux contradicteurs de Rawls.

Le Bien commun ou les biens communs ?

dans le passé et le principe de la liberté d'expression est poussé à son maximum. Les manifestations mondiales faisant suite aux actes raciste de la part de la police de Minneapolis en sont la parfaite illustration.

(...) Une telle évolution peut sembler positive, pourtant deux observations s'imposent : ¹⁹⁵

- *d'abord ce qui est valorisé dans le discours n'est pas toujours suivi d'effets dans les faits. Le devoir de respecter les opinions et la dignité de l'autre sont plus souvent affirmés solennellement que mis en œuvre concrètement.*
- *Ensuite, la tolérance recouvre souvent une sorte de dépit : on tolère souvent par lassitude ; on se résout à accepter l'autre tel qu'il est, bon gré mal gré. Une sorte d'indifférence passive qui n'est pas en mesure de concourir à la dynamique d'un véritable « vivre-ensemble ».*

La clé de la disparité entre l'idéal proclamé et le réel vécu, entre grandeur du discours et petitesse des pratiques tient en un mot : altérité. Même avec le plus proche (frère, cousin, conjoint ou ami fidèle), nous faisons tôt ou tard la découverte que l'autre est vraiment un autre. L'altérité c'est que l'autre n'est pas un autre moi, mais un autre que moi. Il suffit pour le comprendre de songer à tous les paramètres qui concourent à forger nos identités respectives, des racines génétiques, au passé familial, du mode d'éducation aux épisodes qui ont façonné notre histoire singulière. Même pour les vrais jumeaux que la vie finit par faire diverger.

Découvrir l'altérité de l'autre, c'est prendre conscience que vivre ensemble ne va pas de soi. C'est un motif de déconvenue pour chacun d'entre nous : les couples, les membres d'une association, les frères d'une communauté, les meilleurs amis du monde ... découvrent des

¹⁹⁵ Réflexions issues de « *L'Homme en quête d'humanité* » de J-François Mattei, Presses de la Renaissance, Oct 2007.

Le Bien commun ou les biens communs ?

différences qui troublent leur parfaite entente. Ce sont alors des jours d'amertume ou de compréhension déçue.

Qu'en pensaient les premiers philosophes ? Ceux de la Grèce antique qui y consacraient une bonne part de leurs méditations. La réponse qu'ils donnaient avait quelque chose à voir avec-disaient-ils : l'acquisition de la vertu. L'idée maîtresse des philosophes grecs, c'est qu'on peut changer sa façon d'agir si on modifie sa façon de penser. Instaurons la paix dans nos pensées si nous voulons la faire naître dans la réalité.

Demandons-nous ce que nous voulons faire de notre vie. Qu'est-ce qui est essentiel pour moi ? Le pouvoir, l'argent, dominer autrui ? Ou au contraire : donner du sens, suivre un élan intérieur vers ce qui est juste ?

Pacifier notre esprit pour pacifier nos relations, c'est d'abord porter un regard critique sur les clichés et les préjugés qui nous concernent : ces jugements machinaux répétés avant d'avoir été pensés. Coexister devient impossible si chacun vit dans le spontané, sans prendre la peine de jeter de temps à autre un regard interrogatif sur lui-même et sur le monde. Il faut nous demander d'où nous viennent les opinions que nous véhiculons et si nous serions capables de les justifier.

A la suite de Socrate, Kant le redira à son tour au XVIII^e siècle : obéir à la conscience morale, ce n'est rien d'autre que de se demander si le principe de notre action pourrait s'étendre sans dommage à l'ensemble de la communauté. Si j'adopte comme maxime : « la fin justifie les moyens » ou bien « dans la vie, chacun pour soi », ma conscience m'indique qu'elle n'est pas universalisable. En revanche, « il faut vivre pour autrui », est une maxime universalisable.

Lorsque nous agissons, demandons-nous si nous ne sommes pas en train de nous accorder un traitement de faveur et d'appliquer un principe d'action que nous n'aimerions pas voir utilisé par les autres.

Le Bien commun ou les biens communs ?

L'accès à la conscience morale n'est pas immédiat. Il suppose de savoir échapper à nos émotions, de se regarder en train d'agir, puis porter un jugement sur soi, sur ses paroles et sur ses actes. La question de savoir comment vivre ensemble renvoie donc à celle de comment se comporter en adultes, en êtres matures, c'est-à-dire capables d'agir en conscience.

Le fait est là, cette idée a traversé les siècles, de Socrate à Kant en passant par Jésus, et elle nous paraît tout à fait recevable aujourd'hui : écouter la voix de notre conscience est la première condition du vivre ensemble. Apprendre à vivre avec les autres nous dit Socrate, c'est apprendre à être naïf, c'est partir de *l'a priori* que l'autre va m'apprendre quelque chose. Ce qui revient à dire que nous ne pouvons pas vivre ensemble sans entraide, et les pratiques constatées lors du confinement nous en ont donné une belle démonstration.

Symétriquement la bêtise pense n'avoir plus rien à apprendre, elle ne doute de rien, elle a réponse à tout, critique tout, elle est habitée de certitudes. C'est elle qui n'a pas tardé à revenir sur les plateaux de télévision dès la sortie du confinement.

L'intelligence est une double lucidité : sur les limites de son savoir, de ses capacités et l'étendue de son ignorance et de son impuissance.

Retrouver le contrat de confiance

Sans la confiance entre les individus, c'est toute la société qui s'écroule. La peur, la déraison, la faillite, les guerres, la paranoïa, le complotisme, nous menacent. Et pourtant, les excès de la judiciarisation, le désir de contrôle, la difficulté d'accepter notre part de fragilité sans laquelle la confiance n'existerait pas, engendre une société de défiance. Dans un ouvrage ¹⁹⁶ qui mérite d'être relu à la

¹⁹⁶ Michela Marzano, *Le contrat de défiance*, Grasset, Sept 2010.

lumière des évolutions récentes, Michela Marzano nous offre une double perspective historique et philosophique : de la banqueroute de Law (1720) à la crise du prêt interbancaire (2008), de l'égoïsme libéral au doute systématique des théories du complot, du don de soi dans l'amour à la multiplication des conflits juridiques dans la sphère privée, de la crainte de tout perdre à l'éloge de la dépendance, Michela Marzano construit et déconstruit notre rapport à la confiance, le principal pilier de notre civilisation.

Pour elle « la confiance est une trace d'humanité. Elle nous renvoie à la fragilité et à la richesse de notre condition. Si l'homme a besoin de se fier aux autres, c'est qu'il n'est pas tout puissant (...) Pour surmonter angoisses et soupçons, la solution n'est pas de contractualiser toutes nos relations et de maintenir les autres dans un espace où ils ne puissent plus nous trahir (...). Personne n'est suffisamment puissant pour se passer d'autrui. Et pour vivre ensemble, il faut apprendre à compter sur les autres et à leur faire confiance (...) La confiance ne peut être pensée qu'en relation à la fois avec l'incertitude et la certitude : l'incertitude du lien à l'autre, qui en dépit de tout, reste fragile ; la certitude de ressources intérieures qui peuvent me permettre de survivre même si l'autre me trahit. Le pari de la confiance c'est le pari de l'homme ».

Une Europe fédérale ou confédérale ?

Durant les années 60, de Gaulle avait veillé à ce que l'esprit confédéral l'emporte, imposant le « compromis de Luxembourg » qui permettait aux Etats et donc aux peuples de défendre leurs intérêts vitaux grâce à un droit de veto. La conception confédérale, veut en effet que les Etats européens coopèrent entre eux là où ils gagnent à le faire, mais de manière sectorielle, libre et par conséquent révoquant (on parle alors de « délégation » de souveraineté nationale).

Mais, par la suite, le penchant fédéraliste a pris le dessus pour aboutir aux traités supranationaux des années 1990 (Maastricht, Amsterdam, Nice). Cette conception plus fédérale, tend à aller vers une fusion des nations sous la houlette d'un super-Etat qui se substituerait progressivement aux Etats-nations (on parle alors de « transfert » de souveraineté nationale).

Il est important pour la communauté européenne (CE) qui est une construction originale, de savoir où elle se situe et vers quoi elle veut tendre. Sans cette réflexion, le pragmatisme avec sa politique des petits pas risque de mener l'Europe vers une impasse.

Le terme « fédéral » a été soigneusement éliminé du Traité de Maastricht. On ne parle que d'une « Union » qui ne fait référence à aucun précédent juridique. En réalité, la CE, la Confédération d'États et l'État fédéral répondent, à des degrés divers, au principe du fédéralisme : unité dans la diversité. Unité et diversité auront une importance différente selon l'articulation établie entre la collectivité composée (les institutions européennes par exemple) et les collectivités composantes (les États membres). Sur un continuum allant du particularisme à l'unitarisme, la CE a déjà dépassé le stade confédéral mais est encore loin de former un État fédéral. Pourquoi ? D'abord, la structure organique de la CE est plus élaborée que ce que l'on trouve dans les confédérations. Elle entretient, des liens directs avec les citoyens (élections du Parlement européen, lois directement

Une Europe fédérale ou confédérale ?

applicables...), ce qui est très rare dans les confédérations. De plus, la CE gère un nombre plus important de matières. Pour ne pas tomber systématiquement dans le piège de la stagnation engendré par le vote à l'unanimité, la CE aimerait bien valoriser le principe du vote à la majorité. Enfin, la CE consacre la primauté du droit européen avec l'existence d'une cour juridictionnelle, alors que dans les confédérations, ce sont les autorités des États membres qui décident du respect ou non de la règle. La CE n'est donc plus une association d'États souverains.

Seulement, il lui manque bien des éléments pour être un État fédéral. Si les traités fondateurs de la CE ressemblent à certains égards aux constitutions de nos États, ils restent, à l'image des confédérations, de nature contractuelle comme tout traité international. Et la nécessité de l'unanimité pour réformer l'association mène souvent au blocage.

Une autre dimension capitale nécessaire à tout État, c'est la présence d'une certaine identité commune qui ne s'exprime pas seulement par une citoyenneté théorique mais une profonde volonté de vivre ensemble. C'est son absence qui a mené la Yougoslavie au déchirement et la Tchécoslovaquie à la partition.

Ce qu'il reste à faire, c'est d'interroger les citoyens. Les comparaisons entre CE, Confédération et Fédération d'États permettent de mettre cartes sur table. Si après un réel débat, ils décident de freiner l'intégration, on ne pourra que s'incliner car le choix sera le fruit de la démocratie. De toutes façons, les gouvernements seront bloqués un jour ou l'autre s'ils n'obtiennent pas un réel soutien des peuples. En revanche, si les citoyens répondent à l'appel, les hommes politiques se devront de matérialiser cette volonté d'intégration. Enfin, il se peut qu'à terme, par une volonté accrue de vivre ensemble, la CE crée une nouvelle classification de droit, ouverte au bien commun.

Comment gouverner les communs européens ?

Les pères fondateurs au service des banquiers

Autour des pères fondateurs (Jean Monnet, Robert Schumann), on a tenu un discours de morale, de valeurs, mais au départ il y a d'abord des intérêts économiques et toute une série de dirigeants qui défendent leurs oligopoles nationaux. La CEE est née du rapport Spaak, cet ancien premier ministre belge socialiste, très proche des USA, qui deviendra par la suite administrateur du groupe ITT, géant de l'armement et des télécommunications..., rapport aussitôt vivement critiqué par Pierre Mendès-France : « *Le projet de marché commun tel qu'il nous est présenté est basé sur le libéralisme classique du XIX^e siècle, selon lequel la concurrence pure et simple règle tous les problèmes. Les initiatives sociales seront-elles encore possibles ? La tendance à l'uniformisation n'implique-t-elle pas que les pays les plus avancés vont se voir interdire, au moins momentanément de nouveaux progrès sociaux ? Tout relèvement de salaire ou octroi de nouveaux avantages sociaux n'est-il pas dès lors et pour longtemps, exclu pour les ouvriers français ?* » et Mendès conclut : « *L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes : soit le recours à une dictature interne, soit la délégation de pouvoirs à une autorité extérieure, laquelle, au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique (...)* ». Un discours prophétique : le ver était dans le fruit.

L'Europe aujourd'hui, un projet en panne

De 2007 à aujourd'hui, le pouvoir européen s'est réduit comme peau de chagrin. La panne est tellement forte que la Commission a elle-même abandonné l'idée de dessiner un futur pour les opinions publiques. Si l'Union Européenne est menacée de collapsus, c'est que son coeur idéologique faiblit. Après l'ECU, monnaie commune de 1979 à 1998, la création de l'EURO monnaie unique, semblait être la continuation naturelle du grand marché unique, ce grand espace unifié par la monnaie et par la concurrence « libre et non faussée », où la

Comment gouverner les communs européens ?

nationalité devient indifférente à la circulation des biens et des personnes. Un vaste marché où les Etats demeurent, mais qu'ils sont impuissants à encadrer, du fait que la concurrence et la lutte contre l'inflation sont élevées au rang de principes organisateurs souverains. Et où toute stratégie coopérative de réorientation apparaît impossible.

Une campagne présidentielle sans affrontement clair ¹⁹⁷

Concernant l'avenir de l'Europe, la campagne présidentielle de 2017 aura révélé tous les tourments des français. Il y avait ceux, avec Mme Le Pen et M Asselineau qui souhaitent « jeter le bébé avec l'eau du bain », il y avait ceux qui souhaitaient la réorienter, voire la réinventer en contestant les traités comme Jean Luc Mélenchon, il y avait ceux qui avançaient des propositions peu imaginatives pour la relancer, il y avait enfin les partisans du statu-quo. Mis à part le projet de Parlement de l'Euro proposé par B. Hamon et imaginé par Thomas Piketty, bien peu d'idées nouvelles auront été avancées. Finalement, seuls les marchés auront fait campagne, à travers les variations des taux d'intérêt sur la dette publique, chaque fois que montaient les sondages pour LFI ou le RN.

La privatisation de l'accès au crédit

On peut relire la construction européenne comme une vaste tentative pour privatiser l'accès au crédit : d'abord en décidant de l'indépendance de la banque centrale, qui permet de la tenir à l'écart des autorités nationales en charge des biens publics, ensuite en laissant le pouvoir de création monétaire aux banques commerciales, puis en laissant se développer des marchés libres et dérégulés qui fixent les taux d'intérêt et les taux de change, enfin en fixant une limite supérieure à l'inflation dont le combat vu par des allemands

¹⁹⁷ Jean Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman.

Comment gouverner les communs européens ?

traumatisés par l'hyper-inflation des années 20, est supposé primer sur toute autre considération.

Le drame de l'Union Européenne peut s'interpréter ainsi : tant que nous étions cantonnés à des logiques nationales, régies par le concept d'Etat nation hérité du traité de Westphalie en 1648, la partition entre biens publics et bien privés pouvait sembler suffisante à la division des tâches entre Etat et Marché. La construction européenne a fait surgir la dimension d'un commun entre européens. Hélas les traités successifs – entre autres sous la houlette de Valéry Giscard d'Estaing - ont imprimé au projet initial une direction qui l'éloigne de l'idéal d'une construction de communs en institutionnalisant au contraire leur privatisation.

En retirant des mains des puissances publiques nationales la gouvernance de ces biens, les institutions européennes n'en ont pas fait des communs mais des biens privés extra-territorialisés aux mains de 3 000 lobbies puissants dont l'influence affichée au grand jour et même souvent déterminante dans l'élaboration des directives, est gravée dans le marbre du Parlement ¹⁹⁸.

Dans ces temps d'effacement progressif des Etats devant les forces financières, il est opportun de rappeler que les biens publics doivent rester dans le champ des compétences des Etats, en particulier la protection sociale, et les biens communs transférés à l'échelle européenne. Parmi les communs à privilégier figurent certains réseaux intra-européens : électricité, gaz, chemins de fer, ... ainsi que la liquidité et le crédit, ce qui suppose de placer la régulation des marchés et le mécanisme de création monétaire au niveau européen. Le

¹⁹⁸ Sur une plaque de marbre inaugurée par Nicole Fontaine le 6 décembre 2001, au pied du Parlement Européen, il est écrit : « C'est par les discours, les débats et les votes que doivent se résoudre les grandes questions, avec détermination, patience et dévouement ». Et c'est signé FELPA : Fédération Européenne du Lobbying et Public Affairs.

domaine fiscal également. On pourrait ainsi créer une chambre budgétaire de la zone euro qui réunirait les députés des commissions des finances et des affaires sociales des parlements nationaux et ceux du parlement européen.

Le principe de subsidiarité

Le principe de subsidiarité suivant lequel toutes les décisions qui peuvent l'être doivent être déléguées par les échelons supérieurs aux échelons inférieurs plus proches des citoyens, est explicitement mentionné à l'article 5 du traité de Maastricht.

Il s'enracine dans la tradition chrétienne puisque le principe de subsidiarité remonte au moins à St Thomas d'Aquin et surtout a été mis en avant par le pape *Léon XIII* dans l'encyclique *Rerum Novarum* en 1891.

Les travaux d'*Ostrom* montrent que la subsidiarité joue un rôle décisif pour la préservation des biens communs. Mais il existe une manière d'appliquer la subsidiarité qui la vide de son contenu : en estimant que sur aucun sujet qui compte, l'échelon de l'Etat Nation n'est pertinent, notamment lorsqu'on se défie des gouvernements jugés trop prompts à faire marcher la planche à billets. En revanche, lorsqu'il s'agit de déléguer à un organisme privé comme l'IASB, proie rêvée du lobbying, des institutions financières et des agences de conseil, la responsabilité d'édicter des normes comptables internationales, cette fois l'Europe n'a guère de scrupule ...

Règle de réciprocité

Pour choisir entre les différents statuts que l'on peut accorder à la liquidité et au crédit, les critères d'équité et d'efficacité sont déterminants. Gaël Giraud a montré que les marchés financiers dérégulés sont presque toujours inéquitables et souvent inefficaces, de sorte que la privatisation pure et simple aujourd'hui organisée par les

Comment gouverner les communs européens ?

traités, ne peut conduire en général qu'à des situations parfois violemment sous-optimales. La ligne de fracture entre la droite et la gauche passe traditionnellement à l'endroit où ces deux sensibilités politiques placent le curseur entre équité et efficacité. Mais il a été montré par *John E. Roemer*¹⁹⁹ que très souvent la logique de la réciprocité permet de surpasser en efficacité celle de la poursuite de l'intérêt égoïste de chacun. Roemer définit un équilibre kantien comme une situation où aucun intervenant n'aurait intérêt à modifier sa contribution au commun si, alors qu'il dévie de sa position d'équilibre, tous les autres intervenants étaient autorisés à modifier la leur dans les mêmes proportions. La première formulation de l'impératif catégorique chez Kant ne s'énonce-t-elle pas : « *Agis comme si la maxime de ton action devait par ta volonté, être érigée en loi universelle* ». Règle qui trouve son enracinement dans la règle d'or évangélique : « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux* » (Mt, 7,12).

L'économie au service du bien commun

La recherche du bien commun conduit à s'interroger sur la notion de « création de valeur ». Malheureusement, celle-ci se résume actuellement à l'augmentation du prix auquel peuvent s'échanger les actions des entreprises côtées ...

C'est la force de « l'économie sociale et solidaire » que d'offrir une solution alternative qui mobilise toutes les parties prenantes. Les pouvoirs publics eux-aussi sont concernés car ils ne profitent guère des plus-values de cessions d'actions faute de fiscalité adaptée.

¹⁹⁹ John Roemer (1945 - ...) est un économiste, politologue et philosophe américain. Il est actuellement professeur d'économie et de sciences politiques à l'université Yale. Avec Jon Elster, Gerald Cohen ou encore Philippe Van Parijs, il a contribué dans les années 1980 au Marxisme analytique, courant marxiste visant à relire l'œuvre de Karl Marx avec les outils de la philosophie analytique et de la théorie du choix rationnel.

Pourtant, ils mettent à disposition les infrastructures payées par l'ensemble des contribuables (transports, rail, routes, télécom, formation, infrastructures policières et juridiques).

La Terre

Dans le cas de la Terre, la question s'étend aux dérèglements climatiques dus aux émissions de gaz à effet de serre, au statut des animaux et à l'ensemble des ressources naturelles que nous y extrayons : les surfaces cultivables, les écosystèmes, la biodiversité, les énergies fossiles, les renouvelables, et le traitement des déchets.

Les énergies renouvelables

Concernant l'énergie, accélérer la transition énergétique aiderait l'Europe à la fois à faire face aux changements climatiques et à sortir de la crise actuelle. En effet, depuis l'an 2000, sa dépendance énergétique n'a cessé d'augmenter : de 73 % à 84 % pour le pétrole, de 48 % à 65 % pour le gaz naturel, de 38 % à 62 % pour le charbon. Les énergies renouvelables produites localement (Hydraulique, PV, Eolien, Biomasse), bien qu'elles aient bondi de 60 % en 12 ans, n'entrent qu'à hauteur de 12 % dans la consommation énergétique finale des 27. L'objectif de 20 % pour 2020 ne pourra pas être atteint. Sur le plus long terme, d'après Greenpeace, à condition de réduire la demande d'énergie de 40 % d'ici 2050, le gisement d'ENR sur le continent pourrait satisfaire 92 % des besoins énergétiques. La hausse du prix correspondant ne serait pas un problème majeur pour l'économie européenne prise dans son ensemble : elle correspondrait à un transfert de richesse entre les consommateurs et les producteurs, certains d'entre eux étant d'ailleurs les mêmes (autoconsommation photovoltaïque par exemple). Mais c'est loin d'être le cas, puisque l'importation d'énergie n'a cessé d'augmenter. En effet, malgré une consommation globale légèrement orientée à la baisse (1 703 Mtep en 2011 pour 1 711 Mtep en 1999), la décre de la production d'énergies fossiles sur le territoire européen est si rapide que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur s'accroît fortement. Associé au renchérissement de

Comment gouverner les communs européens ?

l'énergie (+100 % en 16 ans alors que l'indice général des prix n'a augmenté que de 40 % sur la même période), cela a une traduction terrible dans la balance des comptes : en 1999 les 27 avaient importé pour 84 milliards d'euros d'énergie (1 % du PIB) et en 2011, on en était à 488 milliards (4 % du PIB). Sachant en outre qu'un emploi « coûte » 30 000 €/an en moyenne, le déficit énergétique de l'Europe représente l'équivalent de 16 millions d'emplois, alors que l'union compte 23 millions de chômeurs...

Il y a donc urgence à accélérer la transition énergétique pour trois bonnes raisons : lutter contre les dérèglements climatiques, rééquilibrer notre commerce extérieur, et créer des emplois locaux.

L'illusion des crédits carbone

Au début 2006, l'Europe avait attribué à la France un quota global de 156 M teq CO₂ /an pour 1 100 gros sites industriels soit 35 % d'un total de 440 millions de tonnes anticipé. Chaque jour suivant leurs activités et les émissions qu'ils génèrent, les industriels peuvent échanger ces quotas de gré à gré en achetant et vendant sur « Powernext » ou en les négociant sur les marchés à terme de Londres. Le coût d'une tonne eq CO₂ a démarré à 10 € en janvier 2005. Monté jusqu'à 30 €/t CO₂ le 19 avril 2006, il est retombé à 13 € le 28 avril 2006, à la bourse française et il est depuis resté tellement bas qu'il n'a plus aucun effet dissuasif.

- *(LS 171) La stratégie d'achat et de vente de « crédits de carbone » peut donner lieu à une nouvelle forme de spéculation, et cela ne servirait pas à réduire l'émission globale des gaz polluants. Ce système semble être une solution rapide et facile, sous l'apparence d'un certain engagement pour l'environnement, mais qui n'implique, en aucune manière, de changement radical à la hauteur des circonstances. Au contraire, il peut devenir un expédient qui permet de soutenir la surconsommation de certains pays et secteurs.*

Comment gouverner les communs européens ?

En 1991, alors directeur de l'entreprise solaire SOLEMS, filiale du groupe TOTAL, je fus invité à Genève, puis à Sao-Paulo pour préparer la fameuse conférence de Rio. À Genève, je fus surpris de la très forte présence de lobbyistes cimentiers favorables à la création d'échange de crédits carbone. Je ne comprenais pas comment on pourrait réglementer les émissions mondiales par un mécanisme de marché, qui par définition est aveugle en termes d'éthique ou de bien commun. Et surtout je ne comprenais pas comment la puissance publique pouvait admettre que l'on puisse librement polluer la planète pourvu qu'on soit assez riche pour en payer le prix. On ne peut pas lutter contre la déforestation avec le prix de la tonne de carbone. L'abstraction totale de la valeur argent rend tout équivalent, alors que tout ne l'est pas. Les faits m'ont hélas donné raison, tant par l'inefficacité du système des échanges de permis que par les profits indus engendrés par son habile contournement (cf. la fameuse arnaque à la TVA). J'en conclus que la taxation des émissions carbonées est à revoir de fond en comble.

La sphère financière

Les chantiers communs de Gaël Giraud ²⁰⁰

D'importants travaux de régulation financière ont été entrepris à la suite de la crise de 2008. Ils permettent maintenant de passer à une étape plus fondamentale. Nous pouvons – et devons – désormais nous demander à nouveau pour quels besoins mobiliser le formidable savoir-faire propre aux métiers financiers.

Une réglementation contracyclique des marchés financiers

Mise en place de chambres de compensation sur l'ensemble des marchés européens de dérivés, placées sous la tutelle des autorités de

²⁰⁰ Gaël Giraud, *Illusion financière*, Les éditions de l'Atelier, Oct 2012- Dec 2016

Comment gouverner les communs européens ?

marché et rémunérées par elles via une taxe sur les transactions financières.

La séparation des métiers bancaires

Pour éviter à nouveau de socialiser les pertes et privatiser les profits, mise en place d'une loi obligeant les banques commerciales à séparer par une cloison étanche, comptable et opérationnelle, les activités de crédit et de marché. Séparation demandée par le conseil pontifical « *Justice et paix* » dans sa déclaration du 24 Oct 2011.

Le trading haute fréquence

L'achat puis la vente d'un actif financier plusieurs centaines de milliers de fois par seconde a-t-il quelque relation que ce soit avec l'activité économique ? Un des grands enjeux pour la finance est d'être moins court termiste : le problème du court termisme est rendu visible avec le THF mais existe déjà avec le focus des investisseurs sur les résultats trimestriels. La vente et revente fréquente des actions même si cela se fait sur plusieurs mois plutôt que plusieurs secondes, les attentes de rentabilité élevées pénalisent fortement les investissements peu rentables et de long terme comme ceux de la transition énergétique.

La monnaie SMART

Dans les années 30, un groupe d'économistes de l'Université de Chicago ²⁰¹, associé à Irving Fisher, a proposé un plan de retour au monopole public de la création de monnaie. L'idée étant de forcer les établissements financiers à détenir des réserves auprès des banques centrales égales à 100% de leurs comptes courants par opposition au

²⁰¹ Proposition soutenue par Maurice Allais, Milton Friedman et James Tobin, tous trois prix Nobel d'économie.

Comment gouverner les communs européens ?

1% actuel en vigueur dans les banques de la zone Euro. Autrement dit les banques privées n'auraient plus le pouvoir de création monétaire ex-nihilo. Cette mesure permet de séparer le métier de prêteur de celui de créateur de monnaie. C'est ce que qu'André Jacques Holbecq appelle la monnaie SMART (« Système monétaire à réserve totale »). L'avantage de cette disposition, c'est qu'elle fait disparaître le risque majeur d'illiquidité des banques et à la panique potentielle d'un *bank run*.

Une monnaie pour les citoyens ²⁰²

Comme Keynes l'a démontré, le crédit crée la monnaie. Les citoyens peuvent se réapproprier leurs monnaies en commençant par le bas, d'où l'éclosion de multiples monnaies locales qui jouent un rôle de lien social. Au niveau international, les Etats du monde entier se sont presque tous dessaisis de leur pouvoir de création monétaire depuis 1973 au profit de la sphère privée. Or la monnaie revêt des aspects éminemment politiques. Aujourd'hui le crédit est généré et distribué en fonction de la situation des banques privées qui elles-mêmes dépendent de la situation des marchés financiers. Il faudrait que les Etats retrouvent une souveraineté monétaire assortie de règles empêchant la spéculation. La monnaie commune internationale que Keynes proposait dès 1944 pourrait être reprise pour l'EURO, monnaie commune et non plus monnaie unique. Les transactions hors zone euro s'effectueraient en euro comme aujourd'hui, selon le taux de change de chaque monnaie.

L'euro comme monnaie commune ?

L'unicité choisie de la monnaie requerrait une véritable fédération budgétaire qui accompagne les dissymétries économiques entre pays

²⁰² Avec François Morin, économiste néo-keynesien, ancien membre du conseil général de la Banque de France.

Comment gouverner les communs européens ?

de la zone euro par de véritables transferts.²⁰³ Sans ces transferts, l'euro comme monnaie unique ne survivra pas longtemps aux tensions internes qui agitent la zone. La vertu essentielle de l'euro en tant que monnaie unique, c'est d'avoir fait disparaître le risque de change entre les pays membres, manière de retirer des mains du marché la possibilité de spéculer avec les monnaies nationales.

Mais les faiblesses d'une monnaie unique dans un cadre non fédéral sont de trois ordres :

- Un taux de change officiel unique et intangible ce qui crée un nouveau taux de change implicite induit par les différences d'inflation entre les pays. En Allemagne par exemple, la déflation salariale voulue par *Gérard Schröder* a favorisé le maintien d'une très faible inflation plus faible que celle des pays comme la France qui refusent d'utiliser leur main d'œuvre comme unique variable d'ajustement. Le moyen de remédier à ce problème, consiste à réviser annuellement et de façon négociée les taux de change entre monnaies.
- La deuxième faiblesse de l'euro est la conséquence de la première : comme les différentiels d'inflation ne sont pas compensés et comme les pays membres sont soumis à un unique taux directeur fixé par la BCE, cela veut dire que les taux d'intérêt réels (taux nominal moins taux d'inflation) varient entre pays. Les pays inflationnistes auront un taux moins rémunérateur, du coup leurs capitaux migreront vers les pays déflationnistes. Par ailleurs la faiblesse des taux d'intérêt réel sera une incitation continuelle à l'endettement et aux projets financés à crédit. De sorte que ce sont les mêmes pays qui auront à la fois des balances commerciales déficitaires, des ménages surendettés, un marché hypothécaire qui s'effondre et des banques en mauvaise santé du fait de l'incapacité des emprunteurs de rembourser leurs dettes (l'Espagne).

²⁰³ Au sein de l'Etat fédéral américain, ces transferts atteignent jusqu'à 4% du PIB, contre moins de 1% au sein de la zone euro.

Comment gouverner les communs européens ?

- La troisième grande faiblesse de l'euro, c'est d'être systématiquement surévalué, ce qui pénalise les pays exportant des produits de milieu de gamme en forte concurrence avec le reste du monde.

La question de la réforme de la zone euro est devenue littéralement un tabou en Europe, pourtant la zone euro actuelle ne peut pas survivre à moins d'un sursaut fédéraliste dont personne ne veut. Il nous fallait engager un débat transparent et démocratique sur ce sujet ; on va voir dans la suite que c'est le Covid-19 qui a tranché !

Des « idées neuves » face au mur de la dette ²⁰⁴

L'impact de la crise sanitaire sur les dettes publiques nationales sera considérable. Pour y faire face, les économistes multiplient les propositions, sans craindre de rompre avec les dogmes monétaires en vigueur en Europe.

Un mur de dettes. C'est l'obstacle auquel vont être confrontés la plupart des pays européens le jour d'après. En France, par exemple, le plan d'urgence à 110 milliards d'euros du gouvernement devrait se traduire par une flambée de la dette publique à 115 % du PIB. « Un niveau qui peut encore augmenter, en France et ailleurs, pour devenir insoutenable, au risque de voir se reproduire la crise des dettes souveraines de 2012 qui avait menacé de faire éclater la zone euro », prévient Jézabel Couppey-Soubeyran, de l'université Paris 1.

Aussi, en attendant que les États de l'Union se mettent d'accord sur un plan de relance et le moyen de le financer, quelques économistes ont pris au mot Mário Centeno, président de l'Eurogroupe des ministres des finances, invitant à « sortir des livres de recettes traditionnelles », car les « vieux pots » peuvent s'avérer utiles. Ce que

²⁰⁴ Dans La Croix, Antoine d'Abbundo, le 27/04/2020

Comment gouverner les communs européens ?

font valoir les promoteurs des « obligations perpétuelles », instrument qui a connu son âge d'or au XIX^e siècle avant de tomber en désuétude après la Seconde Guerre mondiale. Le principe est simple : un État lève des capitaux en promettant aux investisseurs le versement d'intérêts réguliers sur le très long terme, ce qui le dispense de rembourser le capital. Une idée que Daniel Cohen, directeur du département d'économie de l'ENS, et Nicolas Théry, président du Crédit mutuel, ont reprise à leur compte en l'adaptant au moment. « Cette dette de longue durée, sur 50, voire 100 ans, serait souscrite par la Banque centrale européenne (BCE). La politique monétaire permettrait ainsi aux États de prendre en charge les dettes sanitaires et climatiques et d'investir dans la prise en charge de la dépendance, de l'éducation et du revenu universel. »

Une autre proposition décoiffante ressort d'une note publiée par le think tank Terra Nova et signée par Laurence Scialom, de l'université Paris Nanterre. Sa solution ? Que la BCE annule une partie des dettes qu'elle détient déjà, conditionnant cette remise à un engagement des États à investir autant dans des secteurs d'avenir prioritaires, en particulier la transition climatique.

Tout aussi iconoclaste est l'idée avancée par Jézabel Couppey-Soubeyran : assurer les dépenses supplémentaires par un transfert, sans contrepartie, de monnaie centrale. « Actuellement, la BCE finance indirectement les États, rachetant leurs titres de dettes sur les marchés avec le risque fort de ne pouvoir les revendre. Pourquoi ne pas officialiser la situation en permettant à l'institution de faire un don direct aux trésors ? », plaide-t-elle.

Ce foisonnement de propositions laisse sceptique Christopher Dembik, économiste en chef du groupe Saxo Bank. « Ce remuement est stimulant, mais c'est un faux débat, explique-t-il. Oui, les dettes vont augmenter. Mais l'action de la BCE, qui engagera 1 000 milliards d'euros sur l'année et plus si nécessaire, permettra aux États de se financer sans coût considérable. Le vrai problème est celui du renflouement des entreprises, qui est loin d'être consolidé. »

Chez les économistes comme au sein de l'Union, le débat sur les moyens de relancer la machine économique après la crise ne fait que commencer.

La BCE en soutien des dettes

Depuis la crise de la zone euro et le fameux « *whatever it takes* » de Mario Draghi, la Banque centrale européenne (BCE) est à la manœuvre pour contenir la hausse des taux d'intérêt d'emprunt des Etats. Christine Lagarde poursuit la même politique, même si elle a commencé par cafouiller en disant que l'institution n'était pas là pour « fermer les écarts de taux » d'emprunt entre les différents pays de la zone, laissant supposer à ce moment-là qu'elle n'aiderait pas l'Italie. Elle a dû rétropédaler, car la BCE intervient.

Sur une garantie de prêts qui s'élève à 1 100 milliards, 100 milliards iront à l'achat de dettes d'entreprises ; il reste 1 000 milliards pour les dettes d'Etat, soit l'équivalent d'un déficit public de 8 % du PIB de la zone euro. On reste dans l'épure des estimations des déficits pour les pays en 2020 (un taux de 9 % prévu en France à mi-avril).

Concrètement, à chaque fois que la Banque de France va acheter un milliard de dette française au nom de la BCE, Bercy lui paiera les intérêts correspondants – s'il y en a, en cette période de taux négatifs – ce qui accroîtra ses profits... qu'elle reversera à Bercy !

Au lieu de regarder la dette brute des Etats, il serait en fait beaucoup plus judicieux de regarder leur dette "consolidée", c'est-à-dire en prenant en compte la quote-part détenue par la BCE. Pour la France, c'est de l'ordre de 20 %, et cette part va monter avec la crise. Lorsque cette dette arrivera à échéance, la BCE la refinancera : on assiste déjà à un financement monétaire d'une partie de la dette publique, une dette quasi perpétuelle, à taux négatif, qui nous libère de devoir trouver des investisseurs. Ainsi, notre dette officielle a beau être à 100 % du PIB – 115 % à la mi-avril, selon les estimations de Bercy –, la partie qui

Comment gouverner les communs européens ?

nous contraint est bien inférieure. De fait, grâce à la BCE, les pays européens monétisent leur dette.

La crise Covid-19, un cliquet pour l'Europe fédérale ²⁰⁵

À l'arrière-plan de la pandémie Covid-19 s'est déroulé un épisode capital. L'Italie, pays le plus touché de l'Union a demandé l'aide européenne. Après quelques cafouillages, la Commission a mesuré les dégâts collatéraux que l'absence de solidarité ferait courir au projet européen tout entier. Lors d'une première réunion du Conseil, au cours duquel les représentants néerlandais, danois et allemands n'avaient pas voulu entendre la demande italienne d'un concours financier autre que celui d'emprunts souscrits sur la base nationale, Mario Monti, le chef du gouvernement italien refusa de signer le communiqué final et obtint l'appui de neuf pays représentant 60% du PIB de l'Union.

L'Europe du Nord, vite dénommée « Club des radins », admit qu'il fallait recourir à un concours financier extraordinaire, à condition qu'il se fasse dans le cadre du MES (mécanisme européen de stabilité) forgé dans la douleur en pleine crise grecque (2010-2012), c'est-à-dire mobiliser une partie des 700 milliards de fonds mis en réserve. Le MES consent des prêts, mais assortit ces derniers de conditions sur la politique économique et budgétaire du pays demandeur. Argument irrecevable pour l'Italie, l'Espagne ou le Portugal.

Angela Merkel alors lâcha du lest, et parla d'apporter un concours de 1 000 milliards d'euros au pot commun. Il faut dire qu'entre-temps, l'addition de la crise enflait d'heure en heure et que l'économie la plus

²⁰⁵ Je reproduis in-extenso la partie qui concerne l'Europe d'un résumé remarquable de la situation : « *Sidération Covid-19 : l'économie suspendue et le tournant 2020...* », de Yann Moulier-Boutang, socio-économiste, Professeur émérite à l'Université de Technologie de Compiègne, texte diffusé le 30/05/2020 sur le blog finance@bienscommuns.org

Comment gouverner les communs européens ?

forte voyait se profiler le même mouvement de baisse de la croissance que chez ses partenaires. La crise étant systémique, il ne s'agissait plus d'apporter son concours à un pays qui avait mené une politique fautive, comme dans le cas de la Grèce. La Commission parlait d'un concours de 110 milliards pour financer le chômage partiel. La banque centrale qui achetait déjà 20 milliards de titres financiers par mois, auxquels elle a ajouté le 12 mars 120 milliards de plus d'ici la fin de l'année, offrit une garantie de prêts pour 750 milliards le 18 mars, soit un cumul de 1 110 milliards pour 2020. Il devint évident même aux fourmis de l'orthodoxie budgétaire que le principe « les contribuables des pays vertueux ne doivent pas payer pour les cigales du sud », ne sauverait pas plus du désastre annoncé que lors de la crise de 2008. Comme d'habitude, le Conseil renvoya le bébé encombrant à la Commission la chargeant de lui faire des propositions avant l'été. Néanmoins, des points non négligeables étaient acquis dès avril. Toutes les dépenses liées au coronavirus seraient éligibles. Le concours à un pays ne serait pas limité à un pourcentage de son PIB. Mais surtout, constatant que les fonds du MES n'y suffiraient pas, l'idée d'un plan de relance massif fut acquise même si ses modalités n'étaient pas encore arrêtées. L'idée qu'une bonne partie des sommes à financer seraient imputée au budget de la Commission, avait fait son nid.

Ce principe n'a l'air de rien, sauf qu'il ouvre à une Union budgétaire, donc des transferts et non plus des prêts remboursables. Que ces sommes soient financées par des bons du Trésor spécifiques (Coronabonds) ou par des bons de la Commission, n'est que détail. Ce qui ne l'est pas du tout, c'est d'admettre que le budget européen connaisse, comme celui des États membres, un déficit, et qu'il y aura une mutualisation des dettes.

Tout le compromis européen depuis Maastricht entre fédéralistes et partisans d'une confédération avait été de fédéraliser la politique monétaire (au moins dans la zone euro), mais de laisser la politique budgétaire à chaque État en stipulant que la BCE ne devrait pas aider à combler les déficits budgétaires d'un pays.

Comment gouverner les communs européens ?

À la faveur de la crise du coronavirus qui replonge les budgets nationaux dans le rouge pour longtemps, l'oxymoron fédération d'États-Nations se dénoue et le rapport de force se déplace en faveur des fédéralistes. Déjà, comme l'avaient noté les observateurs souverainistes, la BCE avait commencé à racheter des obligations de pays membres. Certes elle n'avait pas souscrit directement ces bons des Trésors nationaux. Elle s'était contentée de les racheter sur le marché des opérateurs les ayant acquis. Cela ne trompait personne. Mais il n'était pas encore question de financer directement le déficit d'un budget européen qui par définition ne pouvait pas dépenser plus que ses recettes. Il n'était pas question d'un Trésor Européen car cela voulait dire une politique budgétaire commune. Or, juste avant la crise du coronavirus, le débat politique au Conseil Européen portait encore dans le vieux cadre des institutions existantes, sur l'augmentation ou la réduction du projet de budget 2021-2027. Les Pays-Bas suivis par l'Autriche, et par l'Allemagne, voulaient contenir le budget d'à peine plus de 1% du PIB de l'Union (15 000 milliards) soit 154 milliards par an. Les plus ambitieux et dépensiers, voulaient le porter à 200 milliards.

Cette querelle souvent âpre a été complètement noyée sous la pluie d'argent et de dettes futures. La ligne Maginot des anti-fédéralistes, une sorte de Ligue des contribuables (dont on avait eu des avant-goûts avec la Ligue Lombarde en Italie avec ce même refus du Nord de payer pour le Sud) a été complètement enfoncée. Cette bataille qui relègue le fameux Brexit au rang de péripétie, est capitale pour le futur de la construction européenne. Ceux qui auraient voulu qu'elle reste en coulisse, entre experts de l'Europe, cet édifice si complexe que son projet de Constitution en 2004 comprenait 448 articles en 475 pages, ont été rattrapés par la réalité.

Le 5 mai 2020, la Cour Constitutionnelle allemande siégeant à Karlsruhe, a transformé le débat en véritable crise politique de l'Union Européenne. Épousant sur le fond les thèses confédéralistes, se référant à la lettre des Traités, l'arrêt de la Cour allemande a enjoint le gouvernement de contrôler la BCE qui rachète par la

Comment gouverner les communs européens ?

politique d'assouplissement quantitatif des milliards de dette publique des États sans respecter les règles de proportionnalité des crédits ainsi consentis au PIB des États membres (donc favorisant des transferts vers les pays bénéficiaires et une mutualisation de fait des dettes). Au passage, elle accuse la BCE par ses taux d'intérêt négatifs de pénaliser l'épargne des citoyens allemands. Elle demande aussi que la Commission n'outrepasse pas ces mêmes limites. Enfin, et c'est sans doute le plus grave, elle remet en question la prééminence du droit communautaire y compris en matière constitutionnelle et donc celle de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Cette attaque inouïe a affolé les esprits qui y ont vu un signe avant-coureur de l'implosion de l'Union sous l'effet de la crise du Covid-19.

Les réactions européennes ont été d'autant plus vives que la position de la Cour de Karlsruhe apportait de l'eau au moulin du Club des Radins. La Commission Européenne dirigée par Ursula van der Leyen, ex ministre allemande, n'a pas hésité à évoquer la menace d'une procédure en infraction contre l'Allemagne face à la remise en cause de la justice européenne. La Cour de Justice de Luxembourg, dans un communiqué glacial, a expliqué qu'elle n'avait pas à commenter le fond d'un arrêt d'une chambre inférieure dans la hiérarchie des juridictions, et elle s'est bornée à relever sur la forme que la démarche de ladite Cour violait les traités et mettait en péril l'ensemble de l'édifice institutionnel de l'Union.

Il faut comprendre la logique de la Cour allemande, héritière d'une tradition juridique de la fin du XIX^e siècle et qui a persisté même sous le régime nazi pour devenir, avec la République Fédérale, une obsession de la défense des individus (face au modèle communiste). La tradition allemande, ce qui va de pair avec une culture du compromis formalisé ex ante, veut que l'on procède selon ce qui est écrit. Elle n'aime pas beaucoup les fonctionnements en dehors des clous. Une dette est une dette, et elle doit être réglée (même si au passage se trouvent oubliées les réparations jamais payées après les secondes guerres mondiales).

Comment gouverner les communs européens ?

La chancelière allemande devant le parlement s'est contentée de dire: « Cela va nous inciter à faire davantage en matière de politique économique, afin de faire progresser l'intégration », mais en annonçant que l'Allemagne était prête à mettre 1 000 milliards d'euros sur la table, une somme qui dépasse le PIB annuel de 23 des 27 membres, elle a clairement indiqué que la politique budgétaire allait être intégrée davantage, ce qui veut dire qu'en contrepartie de davantage de solidarité, il y aura davantage de fédéralisme. Donc un budget fédéral plus important et la possibilité pour Bruxelles d'emprunter directement sur le marché des capitaux.

En fait, la charge désespérée des confédéralistes devant le risque de défaite qui les attend, va aboutir à l'effet inverse de ce qu'ils recherchaient : au lieu de re-consolider la souveraineté nationale, leur tentative ne laissera pas d'autre choix à l'Union européenne que de réformer les Traités dans le sens de « cette intégration toujours plus poussée » qui figure dans leur préambule et qui a conduit le Royaume-Uni à prendre le large.

*Au sein de la BCE, les membres de la Bundesbank ont été très réticents aux « mesures non conventionnelles » et à leur souplesse pour sauver l'euro. Régulièrement mis en minorité au sein du Directoire de la BCE, les faucons de la Bundesbank ont dû s'incliner. Lors de la crise grecque, Thilo Sarrazin, alors membre du Directoire, membre du SPD, démissionne en raison du scandale que suscite son best-seller *L'Allemagne disparaît*, et la même année il écrit un autre pamphlet : *L'Allemagne n'a pas besoin de l'Euro*. Cette option constituera la base de la fondation d'Alternative Für Deutschland, le parti d'extrême droite dont le porte-parole sera pendant deux ans l'économiste libéral Bernd Lucke.*

La dénomination de ce nouveau parti était une réponse à Angela Merkel qui avait justifié l'aide à la Grèce endossée par la BCE, en disant qu'il n'y avait pas d'alternative à cette solution pour sauver l'Euro. Dix ans plus tard, on a l'impression d'une scène qui se rejoue à propos de l'Italie, puis rapidement de l'ensemble des États membres.

Comment gouverner les communs européens ?

L'issue sera la même : l'Allemagne ne pourra se dérober. Mais elle obtiendra grâce à ce verdict de sa Cour Constitutionnelle la formalisation dans les Traités de ce qui a été la pratique réelle de l'Union Européenne pour survivre. Le « fédéralisme rampant » comme le définissaient les Anglais, plus aptes à comprendre la jurisprudence qui innerve la constitution matérielle de l'édifice européen, est apparu aux yeux de tous.

La constitution formelle de l'Europe va devoir rejoindre sa constitution matérielle. Et celle-ci sera de plus en plus fédérale. Après le Covid-19, c'est de souveraineté européenne dans les domaines sanitaires, industriels, budgétaires qu'il sera question et plus du tout de la souveraineté chère aux néo-nationalistes.

L'Europe n'avance que dans les crises. La Covid-19 aura rendu un sacré service à l'Europe. Et ses morts autant que les soignants des vivants auront bien mérité de la bannière étoilée de l'Union.

Conclusion

Que restera-t-il de cette incroyable crise du coronavirus ?

Une simple prise de conscience limitée à nos abandons de souveraineté, nous conduisant à rapatrier la fabrication de masques, de tests, de blouses et d'aspirine ?

Le rattrapage du temps perdu, le retour aux vieilles pratiques de la compétitivité, de la concurrence de tous contre tous, de la course contre le temps, de la croissance matérielle et de la globalisation ?

Un pas supplémentaire dans le cauchemar orwellien avec ce nouveau capitalisme de surveillance dont on sent peu à peu monter l'emprise via l'intelligence artificielle qui nous remplace, et des applications qui savent tout de nous et peuvent désormais tracer nos contacts ?

Ou bien ce moment tant attendu où tout s'arrête pour réfléchir ensemble au tournant décisif que nous devons prendre ? Où nous consacrerions tous nos efforts à travailler à la nouvelle donne qui s'impose au monde entier ?

« *Chacun d'entre nous doit se réinventer* ». Cette petite phrase prononcée par Emmanuel Macron lors de son allocution du dimanche 14 Juin aurait pu augurer l'ouverture de nouveaux chemins, mais « en même temps », le même soir on apprenait que, contrairement au report qui avait été promis, le parlement devrait boucler, dès le début Juillet et en 25 heures chrono, le projet de loi bioéthique, vivement contesté et facteur de division.

Comme si la pandémie n'avait pas fait émerger d'autres urgences de santé publique. Verra-t-on aussi revenir cette réforme bâclée des retraites qui a mis tans de monde dans la rue ?

Le monde réinventé consisterait-il à reprendre toutes affaires cessantes les débats d'autrefois sans en changer les méthodes ? Manifestement, nos gouvernants n'ont pas saisi l'ampleur des révolutions qui s'annoncent. A minima, le retour en France de certaines industries critiques a été évoqué, une réponse sera sûrement donnée aux requêtes de la Convention citoyenne sur les changements climatiques, mais point de « réinvention » à l'horizon au sens de l'écologie intégrale du Pape François.

L'objet de cet ouvrage, confirmé par la crise du coronavirus, était de montrer comment les bonnes limites ont été dépassées dans bien d'autres domaines que ceux, certes très urgents, de l'énergie et de l'environnement. De même que la nature a réagi à la prédation énergétique et à la destruction de la biodiversité, elle pourrait bien se rebeller contre les excès de nos pseudo-avancées sociétales.

Nous avons démontré pour notre part que l'humanité tout entière, ébranlée par un virus microscopique et instruite par deux mois de confinement, a désormais une conscience beaucoup plus claire de ce qui nous attend. Elle a le choix entre quatre options :

- **Le cynisme** : ne rien changer à nos habitudes de confort et profiter au maximum de ce qu'il nous reste comme ressources sans aucun égard pour les générations futures (la stratégie américaine).
- **La foi inébranlable dans la technologie** : continuer ce qu'on a fait jusqu'ici en misant sur notre ingéniosité pour trouver de nouvelles solutions techniques (la stratégie de verdissement des entreprises).
- **La peur** : se laisser happer par le désarroi et l'impuissance, au mieux élaborer des stratégies de survie dans la perspective du grand effondrement (les survivalistes).
- **La confiance en l'avenir** : entrer dans l'espérance active d'une nouvelle façon de faire société qui repose sur le respect de bonnes limites, plus de liens et moins de biens (les transitionnistes).

La quatrième option est celle que nous avons choisie depuis longtemps et la pandémie nous a opportunément rappelé que la vie est supérieure à l'économie. Nous voulons mettre les services, l'agriculture, le commerce, l'industrie, au service de la vie et non plus du profit. Cette option est déjà en marche, portée par certains pionniers du mouvement de la transition ; ils nous invitent à vivre plus sobrement, à créer des alternatives pour remplacer la compétition entre individus par un vivre ensemble ré-harmonisé avec les autres et avec la nature. Avec des flux de matière et d'énergie beaucoup plus faibles, d'où l'émergence des productions locales, les AMAP, les transports alternatifs, le renouveau de la bicyclette, les bâtiments à énergie positive, etc...

Il nous reste donc à élaborer ce nouveau récit positif et mobilisateur qui vienne se substituer au récit d'après-guerre du confort matériel, de la croissance et de l'individualisme qui habite encore toutes nos politiques. Avec une véritable attirance pour tout ce qui caractérise le nouveau paradigme par rapport à l'ancien : moins de biens, de voitures, de vols en avion, de pollution, moins de béton, de goudron, de plastique, de machines, de produits encombrants et inutiles, d'énergies gâchées, de produits jetés, de course contre le temps, de calculs de rentabilité, d'asservissement au numérique et aux écrans, de comportements égoïstes ... Plus de sens, de « common decency », de respect des limites à ne pas dépasser, plus de connivence avec la nature, d'objectifs intelligents, de vie collective, de démocratie, d'initiatives et de responsabilités, ... Plus de réflexions sur les conséquences de nos actions, plus de temps, plus de liens affectifs dans nos familles, d'amitié dans notre entourage, et de solidarité avec ceux qui sont aux périphéries.

Ce récit est déjà en construction. A nous tous de le faire aimer en le vivant au quotidien.

A Montagnole,

Fête de l'été, 21 Juin 2020

ANNEXE : les penseurs de la décroissance

La décroissance, dans son acception moderne, est un concept à la fois politique, économique et social, selon lequel la croissance économique apporte plus de nuisances que de bienfaits à l'humanité. Mais de l'Antiquité à nos jours, de nombreux penseurs ont prôné la sobriété et la reconnaissance de nos limites. En 1957, Albert Camus, en recevant le prix Nobel de littérature, affirme aussi que la tâche de sa génération n'est plus de « refaire le monde », mais « consiste à empêcher que le monde ne se défasse ».

Diogène (v. 413-v. 327 av. J.-C.)

Diogène est surtout connu pour la vie qu'il menait en son tonneau, en dehors de toute convention sociale, même si son but réel était de vivre hors de la culture et de la civilisation grecques, en se pliant par exemple à certaines restrictions susceptibles de lui apporter une plus grande indépendance vis-à-vis des biens matériels, une plus grande liberté morale.

« *Gueux, vagabond, vivant au jour le jour* », le philosophe cynique tourne en dérision la volonté d'avoir et de savoir toujours plus : à ses yeux, le véritable sage est celui qui est capable de survivre avec le minimum. Ne possédant en tout et pour tout qu'une écuelle, Diogène se serait écrié, en voyant un enfant boire l'eau de la fontaine dans ses mains : « *Je suis battu, cet enfant vit plus simplement que moi.* »

Épicure (341-270 av. J.-C.)

Il est le fondateur, en 306 av. J.-C., de l'épicurisme, l'une des plus importantes écoles philosophiques de l'Antiquité. En physique, il soutient déjà comme Démocrite que tout ce qui existe est composé d'atomes indivisibles. En éthique, le philosophe grec défend l'idée que le souverain bien est le plaisir, passant avant toute chose par l'«

absence de douleur ». En logique ou épistémologie, Épicure considère que la sensation est à l'origine de toute connaissance et annonce ainsi l'empirisme. Pour lui, la clef du bonheur réside dans la connaissance des limites : pour cela, il faut écouter la nature. Car celle-ci fixe une limite absolue à nos désirs : une nourriture frugale suffit pour ne pas mourir de faim. Mais si l'on écoute son opinion, la limite est toujours relative, car on désire toujours plus. Ainsi, « *la richesse selon la nature est bornée et facile à se procurer* », alors que la richesse selon l'opinion « *tombe dans l'illimité* ».

Epicure introduit aussi la notion d'amitié philosophique, entre la définition classique de l'amitié « privée », celle qui lie deux personnes à l'exclusion des autres, et la conception ordinaire des rapports philosophiques, où l'on parle de relation entre maître et disciple. Epicure ne parle pas de disciples, il parle des amis, « *ceux qui philosophent avec lui* », partageant une commune pensée et aspiration à la vie heureuse. Tous ceux-là sont des amis selon le désir de vérité. Ils ont en commun une philosophie de la nature, une conception du vrai et une éthique de la liberté. Et c'est à ce titre qu'ils sont des amis.

« *L'amitié mène sa ronde autour du monde habité, comme un héraut nous appelant tous à nous réveiller pour nous estimer bienheureux* » (Epicure, *Sentence vaticane* : 52). La ronde tout autour de la terre habitée... nous sommes tous conviés à ce banquet de l'amitié, pour peu que nous soyons capables d'éveil, capables de bonheur. En une simple formule l'auteur ramasse l'essentiel de son message, liant indissolublement plaisir, sagesse et amitié. Pourrait-on trouver plus beau programme pour l'avenir de notre humanité ?

Saint François d'Assise (v. 1182-1226)

Fils d'un riche commerçant, il distribue les biens de son père aux plus démunis avant de se consacrer au christianisme. En 1205, alors qu'il est en prière Francesco entend une voix lui demandant de « *réparer son Église en ruine* ». Faisant vœu de pauvreté absolue, il inspire

l'ordre des moines franciscains, qui s'engagent à ne pas recevoir d'argent et à ne rien posséder. En 1224, François se retire avec quelques frères au monastère de l'Alverne où il écrit son « Cantique de frère soleil », ou « Cantique des créatures », célébration de Dieu en sa Création. À sa mort, ils sont plusieurs milliers à vivre selon la règle qu'il a énoncée : « *Si tu veux être parfait, va et vends tout ce que tu as et donnes-en le prix aux pauvres.* » St François d'Assise est considéré comme le précurseur du dialogue interreligieux. En 1979, le pape Jean-Paul II le proclame patron de ceux qui se préoccupent d'écologie.

David Henry Thoreau (1817-1862)

« *Simplifiez* », conseille ce philosophe américain dans *Walden ou La vie dans les bois* (1854). Racontant les deux années qu'il a passées dans une cabane au bord d'un étang, à lire et à cultiver son champ de haricots, il explique qu'on peut « *vivre abondamment* » tout en se limitant à l'essentiel. « *Vendez vos habits, gardez vos pensées* », préconise-t-il pour apprécier « *la vie tout contre l'os, là où elle est la meilleure* ». Son *La Désobéissance civile*, qui témoigne d'une opposition personnelle face aux autorités esclavagistes de l'époque, a inspiré des actions collectives menées par Gandhi et Martin Luther King Jr. contre la ségrégation raciale. Il envisage une réforme morale de la société par la non-collaboration aux injustices des gouvernements, mais il reste presque toujours à l'écart de toute activité et organisation sociale.

Nicolas Georgescu-Roegen (1906-1994)

Ce mathématicien et économiste hétérodoxe américain d'origine roumaine montre que la croissance illimitée n'est pas un modèle viable, en s'appuyant sur la loi physique de l'entropie, qui désigne la dégradation de l'énergie et de la matière dans un système clos. Les ressources énergétiques et les matières premières étant limitées, il faut non seulement stopper la croissance mais l'inverser, explique-t-il dans *Demain, la décroissance* – publié en France en 1979.

Simone Weil (1909-1943)

Philosophe humaniste et écrivaine française. Dès 1931, elle enseigne la philosophie et s'intéresse aux courants marxistes antistaliniens. Elle est l'une des rares philosophes à avoir partagé la condition ouvrière. Successivement militante syndicale, proche ou sympathisante des groupes révolutionnaires trotskystes et anarchistes et des formations d'extrême-gauche, mais sans toutefois adhérer à aucun parti politique. Sans élaborer de système nouveau, elle souhaite faire de la philosophie une manière de vivre, non pour acquérir des connaissances, mais pour être dans la vérité. Chaque jour est à vivre pleinement avec un certain détachement. L'ordre des valeurs n'est pas établi une fois pour toutes. Elle dénonce les « déracinements contemporains » en particulier chez les ouvriers et le monde agricole par des connaissances fragmentées et le pouvoir de l'argent. Les déracinements affaiblissent la conscience nationale. L'enracinement requière formation intellectuelle et morale. Toute spiritualité est un antidote au totalitarisme. Il y a un lien étroit entre la politique et la mystique, qui devrait instaurer un plus juste rapport à la patrie.

*«...quatre obstacles qui nous séparent d'une forme de civilisation susceptible de valoir quelque chose : notre conception fautive de la grandeur; la dégradation du sentiment de la justice ; notre idolâtrie de l'argent ; et l'absence en nous d'inspiration religieuse ».*²⁰⁶

Dans une économie où la substitution de la fin aux moyens est le mal principal, elle parle de milieu de vie plutôt que d'environnement. L'inspiration initiale de l'économie humaine permet un équilibre compatible avec les limites de la planète. « *Dans tous les domaines auxquels s'applique la pensée et l'activité humaine, la clef est constituée par une certaine notion de l'équilibre, sans laquelle il n'y a que misérables tâtonnements [...] Le miracle grec, dû*

²⁰⁶ Simone Weil, *L'enracinement*, 1943.

*principalement aux pythagoriciens, consiste essentiellement à avoir reconnu la vertu de la conception et du sentiment de l'équilibre. Le miracle grec ne s'est pas encore étendu à la vie économique. La notion de l'équilibre propre à l'économie, nous ne la possédons pas. Les hommes ne l'ont jamais formée. »*²⁰⁷

Bernard Charbonneau (1910-1996)

Penseur et philosophe français écologiste, auteur d'articles dans *La Gueule ouverte*, *Foi et vie*, *La République des Pyrénées* ainsi que de plusieurs essais. Il étudie l'histoire et la géographie à l'Université de Bordeaux jusqu'à l'agrégation qu'il obtient en 1935. À vingt-quatre ans, à Bayonne, il commence à créer des « clubs de presse » et des groupes de discussion avec quelques amis, en particulier Jacques Ellul, pour réfléchir à tous les changements qu'entraîne le « progrès » scientifique et technique. Après la fondation (1932) de la revue *Esprit* par Emmanuel Mounier, son groupe devient « le groupe personaliste du Sud-Ouest » et rejoint le mouvement.

Jacques Ellul (1912-1994)

Tout au long du XX^e siècle, Jacques Ellul, historien du droit, sociologue libertaire, théologien à ses heures, a alerté ses contemporains contre les dérives du progrès technique, de la mondialisation, de la cupidité. Non pas qu'il soit un réactionnaire doublé d'un nostalgique, mais il savait combien il est facile de noyer l'éthique au nom du progrès. « *Lorsque l'homme se résigne à ne plus être la mesure de son monde, il se dépossède de toute mesure* », écrit dès 1935 ce précurseur de l'écologie politique, qui dénonce le gigantisme urbain et industriel au profit d'une « *cité ascétique* ». En 1982, dans *Changer de révolution*, il prône le « *refus de la croissance* »

²⁰⁷ Ecrits historiques et politiques, « *Quelques méditations concernant l'économie. Esquisse d'une apologie de la banqueroute* », 1937.

à tout prix », en voyant dans la technique, viciée par la « *société de gaspillage* », un possible instrument de libération.

André Gorz (1923-2007)

Sa pensée oscille entre philosophie, théorie politique et critique sociale. Disciple de l'existentialisme de Jean-Paul Sartre, puis admirateur d'Ivan Illich, il devient dans les années soixante-dix l'un des principaux théoriciens de l'écologie politique et de la décroissance. Il est cofondateur en 1964 du *Nouvel Observateur*, sous le pseudonyme de Michel Bosquet, avec Jean Daniel. Au cœur de sa réflexion s'impose la question de l'autonomie de l'individu. Il en tire une conception profondément émancipatrice du mouvement social où la notion de développement de l'autonomie individuelle est perçue comme la condition sine qua non de la transformation de la société.

Serge Latouche (1940-...)

Economiste français, professeur émérite de l'université Paris-Sud, il a dirigé le Groupe de recherche en anthropologie, épistémologie de la pauvreté (GRAEEP). Il est co-fondateur d'Entropia, revue consacrée à la décroissance où il dénonce l'économisme, l'utilitarisme dans les sciences sociales et la notion de développement. Il dirige depuis 2013 la collection *Les précurseurs de la décroissance* aux éditions Le Passager clandestin, où il publie ses propres ouvrages. Pour lui, « *Le projet d'une société de décroissance est radicalement différent de la croissance négative. La décroissance renvoie à une sortie de la société de consommation.* » Ils n'en finissent plus, les objecteurs de croissance, à l'instar de Serge Latouche, de déminer les contresens suscités par leurs idées. Ainsi, ils ne veulent pas la récession mais assigner un autre but à l'économie que l'augmentation de la production. Ils cherchent la *bonne* limite.

Bruno Latour (1947-...)

Sociologue, anthropologue et philosophe des sciences né à Beaune. Après avoir été assistant de Jean-Jacques Salomon au CNAM, puis avoir enseigné à l'École des mines de Paris, de 1982 à 2006, il a été depuis 2006 professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Peu connu du grand public, il est considéré comme l'un des penseurs les plus affûtés de la crise écologique.

Dans l'ouvrage, « *Où atterrir — comment s'orienter en politique* » paru en 2017 en pleine controverse autour du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, Bruno Latour nous dit « *qu'il faut transformer toutes les questions que l'on attribuait à l'écologie en des questions de territoire, d'occupation et de défense des sols* ». Il saisit l'occasion de l'élection de Donald Trump pour relier trois phénomènes et l'énergie politique qu'on pourrait tirer de leur rapprochement. D'abord, la « dérégulation » qui va donner au mot de « globalisation » un sens de plus en plus péjoratif ; l'explosion de plus en plus vertigineuse des inégalités dans tous les pays à la fois ; enfin, l'entreprise systématique pour nier l'existence de la mutation climatique. Le « Climat » étant pris ici au sens très général des rapports des humains à leurs conditions matérielles d'existence.

Il s'emploie alors à remettre en cause l'ancienne alternative du global contre le local en proposant comme nouveau pôle attracteur ce qu'il désigne par « le terrestre » en opposition au « hors-sol » des progressistes. Il souhaite faire entendre à ceux qu'enthousiasme encore la globalisation hors-sol, qu'il est normal et juste, de vouloir conserver, maintenir, assurer l'appartenance à une terre, un lieu, un sol, une communauté, un milieu, un mode de vie, un savoir-faire... Alors que la flèche du temps des modernes entraîne toute chose vers la mondialisation et l'uniformisation, l'écologie politique tente de les tracter vers cet autre pôle, créant la controverse sur la viande de bœuf, le climat, les zones humides, les haies, le maïs, les pesticides, le diesel, l'urbanisme, les aéroports... Mais alors que le Local était fait pour se

différencier en se fermant, le Terrestre est fait pour se différencier en s'ouvrant. C'est que le terrestre tient à la terre et au sol, mais il est aussi mondial, car il déborde toutes les identités par la solidarité entre tous les humains.

Cette vision politique qui a bientôt trois ans était assez prémonitoire au vu des critiques qui n'ont pas manqué de se manifester pour juger de la gestion erratique de l'actuelle pandémie.

Pape François et l'écologie intégrale (1936-...)

Jorge Mario Bergoglio, est un Jésuite argentin, actuel évêque de Rome et 266^{ème} pape de l'Église catholique sous le nom de François depuis son élection le 13 mars 2013. Il était auparavant archevêque de Buenos Aires et cardinal. Il est le premier pape issu des rangs de la Compagnie de Jésus, le premier pape non européen depuis le pape syrien Grégoire III au VIII^{ème} siècle ainsi que le premier issu du continent américain. Il est également le premier pape à prendre le nom de François, nom choisi en mémoire de saint François d'Assise.

En France, et en milieu chrétien, le concept *d'écologie intégrale* apparaît en 2007 sous la plume de *Falk van Gaver* dans un article de *L'Homme nouveau* ²⁰⁸. « *Elle ne choisit ni l'humain contre la nature ni la nature contre l'humain. Elle cherche au contraire à réconcilier l'humanisme et l'environnement, à faire la synthèse entre respect de la dignité humaine et préservation de la biodiversité* ».

L'écologie intégrale que nous propose le Pape François dans l'encyclique *Laudato si'* fait un pas de plus dans l'intégration : à cette écologie intégrale, il ajoute une écologie politique implicite, qui sans se présenter comme telle, est assez voisine de celle définie par P.

²⁰⁸ Falk van Gaver, *Pour une écologie intégrale*, L'Homme Nouveau, 2007.

Alphandéry dans *L'équivoque écologique*²⁰⁹. Enfin, pour faire bonne mesure, il y rajoute l'écologie sociale qui se préoccupe de la situation des pauvres dans le monde, souci constant de celui qui est resté si proche du monde des travailleurs agricoles argentins.

Voici les éléments principaux de la pensée du Pape François qui traversent l'encyclique « Laudato-si ».

Eloge de la lenteur

De façon assez prémonitoire, François dès le premier chapitre nous propose de ralentir la marche pour regarder la réalité d'une autre manière :

(LS 18) ... bien que le changement fasse partie de la dynamique des systèmes complexes, la rapidité que les actions humaines lui imposent aujourd'hui contraste avec la lenteur naturelle de l'évolution biologique. À cela s'ajoute le fait que les objectifs de ce changement rapide et constant ne sont pas nécessairement orientés vers le bien commun, ni vers le développement humain, durable et intégral.

La maison commune

Il nous parle d'une maison commune dont il est important et urgent que l'humanité en reconnaisse d'abord l'état de délabrement. Il utilise le terme de « maison commune », pour souligner d'une part le caractère intime, proche, accessible du problème, et d'autre part la coresponsabilité de la solution, qui évite donc de rejeter la faute sur l'autre. François n'a pas de mots assez durs pour dresser le triste état

²⁰⁹ *L'équivoque écologique*, P. Alphandéry, P. Bitoun, Y. Dupont, Editions La Découverte / essais 1991

de la planète. Son diagnostic est clair : les efforts échouent non seulement à cause de l'opposition des puissants, mais souvent aussi par manque de motivation de notre part. Les attitudes qui bloquent les chemins de solutions, vont de la négation du problème jusqu'à l'indifférence, en passant par la résignation lâche ou la confiance aveugle dans des solutions techniques.

Unis par une même préoccupation, son appel s'adresse à tous.

La culture du déchet

Bien sûr, ce n'est pas la création de richesses en elle-même que le pape condamne, mais un modèle de surdéveloppement où consommation et gaspillage vont de pair. Le Pape en effet s'empare d'un thème qui reviendra à plusieurs reprises pour stigmatiser l'un des aspects les plus caractéristiques de nos sociétés : la culture du déchet. Notamment dans nos pays développés car le pillage des ressources, la pollution, le déracinement et les emplois précaires, relèvent de la culture du déchet, *« insupportable injure au caractère sacré de la vie »*.

Une approche systémique

Dans la création, tout est système. L'avenir de l'Homme et l'avenir de la Nature sont un. En liant dégradations de la nature et dégradations des relations humaines, François construit de façon subtile à travers une vision systémique du monde, un écologisme intégral qui sort la pensée catholique d'une fallacieuse opposition entre écologie humaine et écologie environnementale, et qui réunifie nos vies habituellement découpées en silos. Tout est dit sur l'état du monde, mais bien au centre, cette notion *« d'écologie intégrale »*²¹⁰ qui prend en compte

²¹⁰ Le parcours *« Laudato si' »* est construit en articulant les relations fondamentales de la personne avec Dieu, avec lui-même, avec les autres êtres humains et avec toute la création.

tout l'homme, dans toutes ses dimensions, et toute la nature, dans sa grande variété. Elle n'est pas qu'affaire de solutions techniques, mais, affirme le Pape, de « conversion » profonde.

Contre un paradigme technocratique unidimensionnel

(LS 106) L'intervention humaine sur la nature s'est toujours vérifiée, mais longtemps elle a eu comme caractéristique d'accompagner, de se plier aux possibilités qu'offrent les choses elles-mêmes. Il s'agissait de recevoir ce que la réalité naturelle permet de soi, comme en tendant la main. Maintenant, ce qui intéresse c'est d'extraire tout ce qui est possible des choses par l'imposition de la main de l'être humain, qui tend à ignorer ou à oublier la réalité même de ce qu'il a devant lui.

De quel homme voulons-nous ? Celui défini avant tout par les performances de ses technologies ou un homme défini par toutes ses potentialités : affectives, relationnelles, techniques, artistiques, culturelles et spirituelles, tout comme par ses fragilités et sa vulnérabilité partagée.

Une Eglise pauvre pour les pauvres

La maison commune est surtout vue à partir du Sud dont il se fait le porte-parole car « *le cri de la terre est aussi le cri des pauvres* ». Avant même son élection, le Pape François avait manifesté son souhait d'une Eglise pauvre pour les pauvres. « *Les communistes nous ont volé notre drapeau* » ajoutait-il. Et dans son discours aux participants à la rencontre mondiale des mouvements populaires, le 28 octobre 2014 il s'étonnait : « *Terre, logement et travail... c'est étrange, mais si je parle de cela, certains pensent que le pape est communiste. On ne comprend pas que l'amour pour les pauvres est au centre de*

l'Évangile. » Un quart de la population mondiale vivant au bord de l'eau, il faut se préparer à voir des réfugiés climatiques. Mais ceux qui migrent sont souvent les plus aisés. Que va-t-il arriver aux plus pauvres ?

Pour le bien commun et l'obligation morale du partage

Attaquant la dérégulation de la finance, la théorie de la main invisible, le pouvoir des technologies, François met au cœur de sa prédication le bien commun et « *l'obligation morale du partage des richesses* ». De plus, il prend la défense de la famille, ultime solidarité populaire et « *garantie contre la désagrégation sociale* ». Associant « *déclin de la culture du mariage* » et « *augmentation de la pauvreté* », il se positionne clairement comme un farouche opposant à la dérégulation libérale-libertaire.

Pour la joie du dépouillement

En exhortant à l'autolimitation « *avant qu'il ne soit trop tard* », François franchit un cap décisif. C'est à un profond changement de paradigme qu'il nous invite. Contre nos modes d'existences qui conduisent à remplacer des ressources naturelles libres et gratuites par des succédanés artificiels et commerciaux, contre le néomalthusianisme qui « *accuse l'augmentation de population* » plutôt que le consumérisme obsessionnel, il se prononce clairement pour « *la décroissance en certains pays.* »

Rien n'est plus radical que le message du Christ dit-il : « *il y a eu beaucoup de révolutionnaires dans l'histoire, mais aucun n'a eu la force de la révolution apportée par Jésus, une révolution qui change en profondeur le cœur de l'homme* », et c'est bien là que la décroissance est révolutionnaire : si elle fait peur à tous nos politiques, y compris les partisans de la croissance verte, c'est qu'ils oublient que la sobriété est acte de joie et de libération.

« *Beaucoup savent que la simple accumulation d'objets ou de plaisirs ne suffit pas à donner un sens ni de la joie au cœur humain, mais ils ne se sentent pas capables de renoncer à ce que le marché leur offre (...) la spiritualité propose une croissance par la sobriété et une capacité de jouir avec peu* ».

Un appel confiant à la responsabilité

Ce long texte de 246 paragraphes est traversé par un immense souffle d'humanisme et d'espoir. Sans doute parce qu'il commence par une louange, le texte de l'encyclique est marqué par ce regard éminemment simple et positif sur la création. *Laudato si'* se veut d'abord un appel confiant à la responsabilité des hommes et à leur conscience morale.

Ce que nous demande le pape François, je le dis à nouveau, c'est d'être conséquent ²¹¹ et ne plus engager d'avancées dans certains domaines, sans tenir le plus grand compte de leurs conséquences humaines, éthiques et sociales ...

²¹¹ Comme aime à le répéter Nicolas Hulot, "*nous sommes d'étranges créatures qui nous affligeons des conséquences dont nous continuons à adorer les causes*" (Bossuet)

Remerciements

Que soient ici chaleureusement remerciés : outre les anciens toujours inspirants dont les œuvres sont décrites en annexe, *Wikipedia* pour les définitions, les auteurs contemporains cités en bas de page, qui par leurs travaux ou leurs éditoriaux, ont apporté du contenu à mes intuitions balbutiantes ; *Jacques Brochier* pour nos discussions autour de sa belle expérience de maraîcher bio ; *Denis Colin*, témoin direct du fonctionnement hospitalier et qui écrit au jour le jour son patient retour à la vie ; *Michel Debouverie* pour sa relecture attentive du document malgré ses toutes fraîches responsabilités de maire ; *François de La Garde* pour l'exemple de Lyon dans le chapitre Ville et campagne ; *Ismaël Lokhat* pour ses interventions au chapitre solaire ; *Raphaël Ricaud* pour sa contribution sur l'éducation ; *Arnaud Rochette* pour ses critiques constructives et son témoignage vu d'un quartier sensible ; *Philippe Vachette* pour sa contribution aux chapitres déchets, transports et à « la ville du quart d'heure » ; et bien sûr ma chère et patiente épouse *Pascale* à qui nous devons le beau texte et l'encadré sur l'amour dans le couple.

L'objet du présent ouvrage est de nous aider à envisager le futur autrement en s'appuyant sur les penseurs de la décroissance et de l'enracinement et en donnant consistance aux visions prophétiques d'Ivan Illich, notamment la fameuse phrase qui a fait le titre de son dernier ouvrage : « La corruption du meilleur engendre le pire ». Il est montré que depuis cinquante ans, la croissance du PIB s'est accompagnée d'une décroissance de l'indice de santé sociale et que l'on peut envisager sans appréhension un développement sans croissance. L'auteur explique ce qui fait encore tenir la fiction actuelle, pourquoi nous sommes de plus en plus nombreux, frustrés du monde tel qu'il va, acteurs involontaires et spectateurs impuissants, et pourquoi nos mobilisations écologiques n'ont pas plus d'effet. Il analyse comment certains domaines de nos activités qui, il y a cinquante ans, relevaient encore pour beaucoup de la production vernaculaire, sont peu à peu entrés dans un système industriel généralisé, puis mondialisé, se sont trouvés corrompus, le plus souvent par l'envahissement systématique des critères de rentabilité financière à court terme, et se retrouvent aujourd'hui en situation contre-productive. Dans une vision d'écologie intégrale, les thèmes traités sont l'énergie et l'environnement, qui comprennent l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité, l'eau, l'énergie solaire, le nucléaire, les gaz de schiste, le bois énergie, les transports, l'habitat et les déchets. La vie publique, qui comprend l'argent, le travail, le chômage, l'artisanat, la démocratie, la ville et la campagne, les Gilets Jaunes et les migrants. Et la vie privée avec l'amour dans le couple, la famille, l'éducation, les écrans, les médias et la santé.

Alain Ricaud, physicien de formation, ingénieur SupElec, MBA ICG et docteur ès sciences, a travaillé 35 ans dans l'énergie solaire. D'abord comme directeur de filiales de grands groupes, puis comme PDG du Bureau d'études Cythelia fondé en 1994. Il a été Professeur Associé à l'Université de Savoie de 2000 à 2012 y enseignant l'énergie, le solaire et les changements climatiques. Il s'intéresse à l'écologie politique depuis 1973. Éditeur de « La Lettre du Solaire » de 2000 à 2014, il est aussi le concepteur et réalisateur des « Maisons Z.E.N » en Savoie. Depuis 1999, il est co-animateur du « Centre de Préparation au Mariage » de la Savoie et suite à la parution en 2015 de son ouvrage « Une encyclique pour une insurrection écologique des consciences » il coanime le groupe oecuménique « Laudato-Savoie ».



ISBN 979-10-343-6230-1 Prix public TTC : 22 €